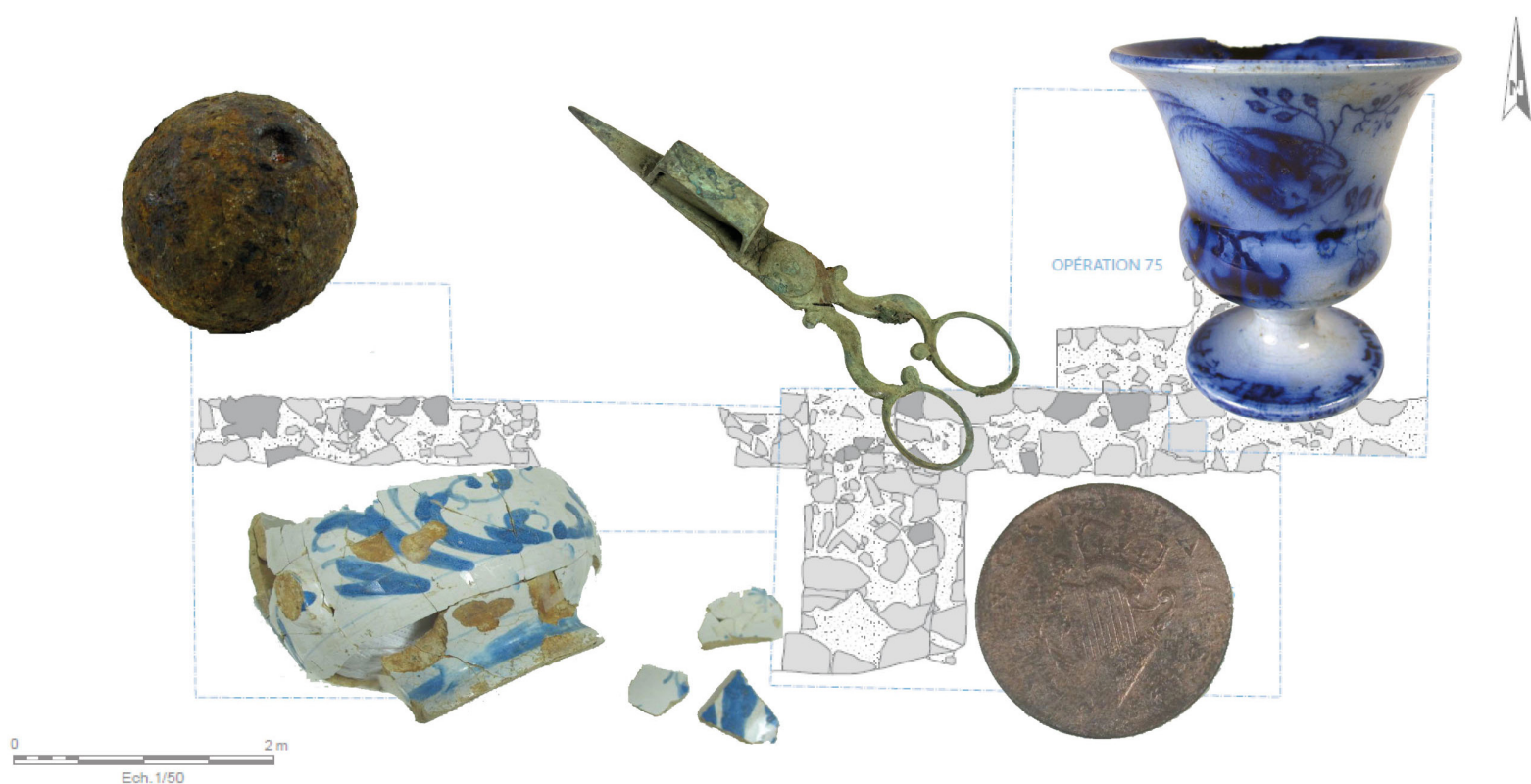


L'îlot des Palais

Chantier-école de l'Université Laval, saison 2015

Joey Leblanc, Dorothee Dubé et Véronique Marengère

Sous la direction de : Allison Bain et Réginald Auger



Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'entente de développement culturel conclue entre la Ville de Québec et le Ministère de la Culture et des Communications du Québec avec la collaboration de l'Université Laval.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Coordination	Allison Bain
Chargée de projet	Allison Bain
Design Graphique	Roxane Lévesque
1 ^{re} de couverture	Plans généraux combinés des opérations 75, 76 et 77. Pot en faïence blanche française 76A24-01. Grenade, opération 77 Coquetier, opération 75 Mouchette, opération 75 Pièce de monnaie, opération 76
4 ^e de couverture arrière	Photo d'ambiance des trois opérations Photo montrant le vestige 75A200, le drain 75A300 et le matériel retrouvé dans le lot 75A15 Photo d'ambiance de l'opération 77 Photo d'ambiance de l'opération 76 Photo de groupe des fouilleurs pour la saison 2015, fin de fouille
Révision	Huguette Lamontagne

Cahier d'archéologie du CELAT, N° 50

Responsables de la collection: Réginald Auger et Allison Bain
©Centre interuniversitaire d'étude sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT)
Bureau 5173, pavillon Charles-De Koninck, Université Laval
1030, avenue des Sciences-Humaines
Québec, (Québec) Canada G1V 0A6
Tél.: 418 656-5510, fax: 418 656-5727
celat@celat.ulaval.ca
www.celat.ulaval.ca

ISBN 978-2-923663-37-1
Dépôt légal 2^e trimestre 2023
Bibliothèque nationale du Québec

Avant-Propos

Le chantier-école en archéologie historique de l'Université Laval s'est tenu sur le site de l'îlot des Palais (CeEt-30), du 18 mai au 19 juin 2015. Ce cours, offert par le Département des sciences historiques aux étudiant.es de premier et de deuxième cycle depuis 1982, bénéficie d'une entente tripartite entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Ville de Québec et l'Université Laval. Les rapports présentés dans cet ouvrage ont été produits par Dorothée Dubé, Joey Leblanc, et Véronique Marengère, inscrit.es au programme de 2^e cycle en archéologie à l'Université Laval. Ces étudiant.es y décrivent les fouilles archéologiques effectuées sous la supervision des professeur.es Réginald Auger et Allison Bain.

Le premier objectif pédagogique d'un chantier-école est d'initier les étudiant.es à la pratique sur le terrain et en laboratoire. Les étudiant.es au baccalauréat y apprennent les méthodes de fouille et d'enregistrement sur le terrain, et la préparation d'une collection pour son traitement en laboratoire. De leur côté, les stagiaires à la maîtrise apprennent à organiser et à diriger une fouille archéologique. Après le terrain, les candidat.es aux études supérieures sont responsables de réaliser l'inventaire et le catalogage des artefacts, et de rédiger un rapport rencontrant les standards de la profession ; ce rapport est déposé en leurs noms au ministère de la Culture et des Communications. La production du rapport est un aspect important de la formation professionnelle en archéologie de nos étudiant.es. Cette étape de leur formation sert à démontrer leur capacité à diriger une fouille, étudier une collection, la décrire, l'analyser, et interpréter les événements qui se sont succédés sur ce site archéologique.

Les trois opérations de l'année 2015 (opérations 75, 76 et 77), toutes situées dans la portion sud-ouest du site, cherchent à établir des correspondances avec les données issues des projets précédents. Les trois équipes ont cherché à dégager et à comprendre les vestiges qui témoignent de l'organisation, de la construction et de l'occupation du premier palais de l'intendant à partir de l'étude des fortifications, de l'identification, de l'occupation de la demeure du capitaine Zachariah Thompson après 1760 et des activités de la brasserie Boswell-Dow au cours des XIX^e et XX^e siècles. De plus, durant de cette période, une habitation double identifiée par l'équipe de 2002 a été identifiée au coin sud-ouest du site, tout près des trois opérations.

L'opération 75, sous la supervision de Joey Leblanc, avait pour objectif de documenter l'espace correspondant aux jardins du XVII^e siècle et aux constructions qui leur étaient associées. Pour sa part, l'équipe de Dorothée Dubé cherchait, par la réalisation de l'opération 76 à documenter l'aire de circulation associée au second palais de l'intendant et correspondant au dallage en grès vert aménagé en 1753 (rue sous le Coteau); cette aire de circulation étant située à l'intérieur des murs de fortification. L'équipe de Véronique Marengère travaillait dans l'opération 77 située tout juste à l'extérieur des fortifications du premier palais de l'intendant et un de ses objectifs était de documenter l'aire de circulation, possiblement sous forme d'un dallage en pierre.



Les opérations du printemps 2015 confirment une fois de plus la richesse du potentiel archéologique du site de l'îlot des Palais (CeEt-30). Les rapports préparés pour la collection des *Cahiers d'archéologie du CELAT* constituent donc un apport additionnel pour une meilleure compréhension du développement de ce lieu patrimonial exceptionnel occupé pendant plusieurs siècles.

Allison Bain et Réginald Auger
Co-responsables des chantiers-écoles de l'Université Laval



LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS:

ACQ	Archives civiles du Québec
AN	Archives nationales (France)
ANC	Archives nationales du Canada
ANF	Archives nationales de France
ANQ	Archives nationales du Québec
ANQ-Q	Archives nationales du Québec à Québec
APC	Archives publiques du Canada
AVQ	Archives de la Ville de Québec
BM	Benchmark
CELAT	Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions
DFC	Dépôt de fortification des colonies
MACQ	Ministère des Affaires culturelles du Québec
MCCQ	Ministère de la Culture et des Communications du Québec
NMM	Niveau moyen de la mer
T.C.C.	Terre cuite commune
T.C.F.	Terre cuite fine
T.C.F.B.	Terre cuite fine blanche



Table des matières Opération 75

Avant-Propos	iii
Liste des sigles et abréviations	v
Liste des figures Opération 75	viii
Remerciements	3
1. Introduction	5
1.1. Cadre environnemental ancien et actuel.....	5
1.2. Cadre préhistorique et historique.....	5
1.3. Objectifs de la fouille	6
1.4. Méthodologie.....	7
1.4.1. Déroulement de la fouille	7
1.4.2. Procédure de fouille et enregistrement	8
1.4.3. Traitements et analyses des données.....	9
1.4.4. Mesure de sécurité	10
2. Description des lots de sédiments et de vestiges	11
2.1. Lots de sédiments de l'opération 75.....	11
2.2. Vestiges de maçonnerie de l'opération 75	30
2.3. Autres vestiges archéologiques de l'opération 75	41
3. Interprétation évènementielle	43
3.1. Séquence évènementielle : site de l'îlot des Palais (CeEt-30)	43
3.2. Séquence évènementielle de l'opération 75	44
3.3. Matrice évènementielle de l'opération 75	45
3.4. Interprétations des événements.....	47
3.4.1. Phase 0 : niveau naturel	47
3.4.2. Phase V : Second palais de l'intendant et magasins du Roi (1713-1760)	49
3.4.3. Phase VIa : période d'abandon et de réaménagement du site (1760-1820/1830).....	63
3.4.4. Phase VIc : période d'abandon et de réaménagement du site (1845-1852)	68
3.4.5. Phase VII : brasserie J.K. Boswell (1852-1968)	
Phase VIIb : brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (1865-1880).....	69



3.4.6. Phase VIIc : brasserie Boswell and Brother (1880-1919)	70
3.4.7. Phase VIId : Brasserie Boswell-Dow/ National Breweries Ltd (1919-1968).....	73
3.4.8. Phase VIII : démolition, aménagements urbains, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblayage (1968-2015)	75
4. Conclusion	79
4.1. Recommandations	80
Bibliographie	81
Figures.....	87



Liste des figures Opération 75

Figure 1.	Localisation du site de l'îlot des Palais (CeEt-30) sur un plan de la Ville de Québec.	88
Figure 2.	Plan de localisation des opérations 75, 76 et 77.	89
Figure 3.	Croquis en plan de l'agrandissement de l'opération 75.	89
Figure 4.	Emplacement des échantillons de sédiments recueillis dans l'opération 75.	90
Figure 5.	Vue en plan des opérations 75, 76 et 77.	91
Figure 6.	Vue en plongée des différents vestiges de l'opération 75.	92
Figure 7.	Plan de 1670, le « B » représentant la brasserie de Jean-Talon.	92
Figure 8.	Plan de 1685, le « 3 » représentant le premier palais.	93
Figure 9.	Élargissement de la légende du plan de 1685 où l'on voit « 3 » : Logis de l'Intendant.	93
Figure 10.	Plan de 1692 par Robert de Villeneuve.	94
Figure 11.	Plan de 1693, le « M » représentant le premier palais et le « P » les jardins.	94
Figure 12.	Élargissement de la légende du plan de 1693, décrivant les lignes dessinées sur celui-ci.	95
Figure 13.	Plan de 1695, le numéro « 16 » représentant la nouvelle porte.	95
Figure 14.	Élargissement de la légende du plan de 1695 où l'on voit le « 16 ».	95
Figure 15.	Plan de 1716, le « T » représentant les magasins du roi et le « X » le second palais par Chaussegros de Léry.	96
Figure 16.	Plans, profils et élévations des magasins du roi en 1718 par La Guer de Morville.	96
Figure 17.	Plan de 1717 par La Guer de Morville.	97
Figure 18.	Positionnement du vestige 75A400 et emplacement des différents événements associés.	97
Figure 19.	Vue vers le nord-ouest du mur sud de l'écurie (lot 58A4).	98
Figure 20.	Mesures externes des parements appartenant aux vestiges 75A200 et 75A300.	98
Figure 21.	Dimensions de l'intérieur du drain de pierre 75A300.	99
Figure 22.	Dimensions supérieures des parois du drain de pierre 75A300.	99



Figure 23.	Emplacement des événements composant le vestige 75A400 et la superposition des différents lots de sédiment présents à l'intérieur du drain 75A300.	100
Figure 24.	Emplacement d'une zone de réfection associée au drain 75A300, représentée par l'événement 75A300c.	100
Figure 25.	Plan de 1732, localisation de la basse-cour du troisième palais de l'intendant.	101
Figure 26.	Plan de 1739, le « F » représentant la basse-cour par Chaussegros de Léry.	101
Figure 27.	Plan de 1742, représentant le bassin rectangulaire dans la basse-cour.	102
Figure 28.	Plan de 1750, représentant le bassin rectangulaire dans la basse-cour.	102
Figure 29.	Localisation de l'opération 75 et la sous-opération 55B sur le site de l'îlot des Palais.	103
Figure 30.	Positionnement du drain 55B1050, plan général de l'opération 55.	103
Figure 31.	Positionnement de l'opération 75 par rapport au bassin quadrangulaire des opérations 55 et 58.	104
Figure 32.	Ensemble des fouilles effectuées sur l'îlot des Palais.	104
Figure 33.	Ensemble des fouilles effectuées par l'Université Laval après 2000.	105
Figure 34.	Plan de 1771, secteur du Palais avec le terrain concédé à Zachariah Thompson par l'ingénieur royal John Marr.	105
Figure 35.	Plan de 1790, le « C » représentant la maison du défunt Zachariah Thompson.	106
Figure 36.	Plan de 1808, le « C » représentant l'emplacement des écuries construites dans la partie sud-ouest du site.	106
Figure 37.	Vue du parement nord des vestiges 75A100 et 75A400.	107
Figure 38.	Emplacement du vestige 58A5, enligné avec notre vestige 75A100.	108
Figure 39.	Vue vers le nord-est de la jonction entre les murs 58A3 et 58A5.	108
Figure 40.	Positionnement du carrelage 75A500 et du lit de pose 75A21.	109
Figure 41.	La feuille 12 de l'Atlas Sanborn montrant les bâtiments sur le site de la brasserie Boswell en 1875, avec emplacement de l'opération 75.	109
Figure 42.	Photographie de 1941, habitation double présente au coin des rues Saint-Vallier et Vallière.	110
Figure 43.	Emplacement de fosses à déchets des opérations 55A et 58A, découvertes non loin de l'opération 75.	110
Figure 44.	T.C.F.B. vernissée à impression noire présentant les marques « B&T » et «	



	Lilly », datée de 1879	111
Figure 45.	Limite de la pose d'un crépi en lien avec le béton 75A13..	111
Figure 46.	Pierres de taille et une pierre corbeau, provenant du lot 75A9.....	112
Figure 47.	Décombres composant le lot de démolition 75A9.....	112
Figure 48.	Paroi ouest de l'opération 75, démontrant la proximité d'un arbre et les racines passant à l'intérieur du lot 75A12..	112
Figure 49.	Photographie datée de 2009, excavation dans la partie sud du site, en vue de construire un musée.	113
Figure 50.	Aire de fouille de l'opération 75, précédant le début des excavations. ...	113
Figure 51.	Paroi nord de l'opération 75.	114
Figure 52.	Paroi est, positionnement des lots 75A2, 75A3, 75A4 et 75A6.	115



Table des matières Opération 76

Liste des figures Opération 76.....	xiii
Remerciements	119
1. Introduction.....	121
1.1. Cadre environnemental ancien et actuel.....	121
1.2. Cadre préhistorique et historique.....	121
1.3. Objectifs de la fouille	122
1.4. Méthodologie.....	123
1.4.1. Procédures des fouilles	123
1.4.2. Enregistrement des données	124
1.4.3. Traitement et analyses des données	124
1.4.4. Mesures de sécurité sur le chantier.....	125
2. Description des lots	127
2.1. Lots de sédiments	127
2.2. Vestiges de maçonnerie	145
3. Interprétation événementielle.....	153
3.1. Séquence événementielle de l'îlot des Palais	153
3.2. Séquence événementielle de l'opération 76	154
3.3. Matrice événementielle de l'opération 76	156
3.4. Interprétations.....	157
3.4.1. Phase 0 : niveaux initiaux	157
3.4.2. Phase IV : Premier palais de l'intendant (1675-1713).....	159
3.4.3. Phase V : second palais de l'intendant et magasin du roi (1713-1760)..	165
3.4.4. Phase VIa : période d'abandon et de réaménagement (1760-1820/30)..	169
3.4.5. Phase VIb : période d'abandon et de réaménagement (vers 1820/1830-1845).....	175
3.4.6. Phase VIIb : brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (vers 1865-1880)	176
3.4.7. Phase VIIId : brasserie Boswell and Brother Limited (National Breweries ltd) (1919-1968).....	178
3.4.8. Phase VIII : démolition de la brasserie Dow, aménagements paysagers,	



fouilles archéologiques, mise en valeur et remblayage (1968-2000)	179
4. Conclusion, recommandations et valeurs archéologiques.....	181
Bibliographie	183
Figures.....	187



Liste des figures

Figure 1.	Plan de la Ville de Québec.....	188
Figure 2.	Localisation des opérations 75, 76 et 77 sur le site de l'îlot des Palais (CeEt-30).	189
Figure 3.	Plans généraux combinés des opérations 75, 76 et 77.....	190
Figure 4.	Pièce de monnaie, 76A4-01, datant de 1756.	190
Figure 5.	Bouton militaire de l'armée britannique, 76A7-01.	191
Figure 6.	Pièce de fusil, 76A23-02.	191
Figure 7.	Pot en faïence blanche française 76A24-01	191
Figure 8.	Lame de couteau en métal style dauphine, 76A29-01.....	192
Figure 9.	Coupe stratigraphique de la paroi nord de l'opération 76, incluant les vestiges de maçonnerie 76A100, 76A200, 76A300 et 76A400.....	192
Figure 10.	Vue en plongée du vestige de maçonnerie 76A100 (opérations 75 et 76).	193
Figure 11.	Vue en plongée du vestige de maçonnerie 76A100 (opérations 75 et 76).	193
Figure 12.	Vue en plongée (vue d'ensemble) des vestiges 76A100, 76A200 et 76A300.	194
Figure 13.	Vue en plongée de la couche 76A13/76A20 et des vestiges 76A100, 76A200 et 76A300.....	194
Figure 14.	Vue de profil (parement sud) du vestige 76A200 (76A200b et 76A200c).	195
Figure 15.	Plan général de l'opération 76.	195
Figure 16.	Parement est du vestige de maçonnerie 76A200 (76A200d et 76A200e).	196
Figure 17.	Vue en plan du vestige 76A200 (forme biseautée associée à 76A200d).	197
Figure 18.	Parement est du vestige 76A200 (76A200d).....	197
Figure 19.	Parement est des modes 76A200d et 76A200e.	198
Figure 20.	Jonction entre les modes 76A400a, 76A200d et 76A200e.....	198
Figure 21.	Vue en plan du sondage réalisé à l'intérieur de l'opération 76.	199
Figure 22.	Paroi nord, vestige 76A100b et 76A400a.....	199
Figure 23.	Parement sud de 76A400b.....	200
Figure 24.	Coupe stratigraphique, paroi sud de l'opération 76.....	201



Figure 25.	Vue de la paroi est à l'intérieur du sondage.....	202
Figure 26.	Plan de l'îlot des Palais datant de 1692.	202
Figure 27.	Plan de la Ville de Québec, datant de 1695.	203
Figure 28.	Plan de Chaussegros de Léry datant de 1716.	204
Figure 29.	Plan de Chaussegros de Léry datant de 1732.	204
Figure 30.	Plan de Chaussegros de Léry datant de 1739.	205
Figure 31.	Plan de Chaussegros de Léry datant de 1742.	205
Figure 32.	Plan de l'intendance de Québec datant de 1750.	206
Figure 33.	Plan de la propriété de Zachariah Thompson datant de 1790.....	206
Figure 34.	Céramique de style Pearlware trouvée lors des fouilles à l'intérieur du lot 76A21.	207
Figure 35.	Vue en plongée de l'opération 76 avant le début des fouilles.	207



Table des matières Opération 77

Liste des figures Opération 77.....	xvii
Remerciements	211
1. Introduction.....	213
1.1. Cadre environnemental ancien et actuel.....	213
1.2. Cadre préhistorique et historique.....	214
1.3. Objectifs de la recherche de 2015	215
1.4. Méthodologie.....	215
1.4.1. Procédures de fouilles et enregistrement des données.....	216
1.4.2. Traitement et analyse des données.....	217
1.4.3. Mesures de sécurité.....	217
2. Description des lots de sédiments et de vestiges	218
2.1. Description des lots stratifiés.....	218
2.2. Description des vestiges de maçonnerie.....	237
2.3. Description des vestiges autres.....	242
3. Interprétation évènementielle	247
3.1. Séquence évènementielle : site de l'îlot des Palais (CeEt-30)	247
3.2. Séquence évènementielle de l'opération 77	248
3.3. Matrice évènementielle de l'opération 77	249
3.4. Interprétation des évènements	251
3.4.1. Phase 0 : Niveaux non anthropiques.....	251
3.4.2. Phase III : Brasserie de Jean-Talon (1668 – vers 1675)	252
3.4.3. Phase V : Second Palais de l'intendant et magasins du roi (1713-1760).....	253
3.4.4. Phase VIb : Période d'abandon et de réaménagement du site (1820/1830-1845).....	255
3.4.5. Phase VIIb : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (vers 1865-1880)	256
3.4.6. Phase VIIId : Brasserie Boswell-Dow/ National Breweries Ltd (1919-1968).....	258
3.4.7. Phase VIII : Démolition, aménagements urbains, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblayage (1968-2014)	262



4. Conclusion, valeurs archéologiques et recommandations.....	265
Bibliographie	267
Figures.....	271



Liste des figures Opération 77

Figure 1.	Localisation du site de l'îlot des Palais (CeEt-30) sur un plan de la Ville de Québec.	272
Figure 2.	Localisation des opérations 75, 76 et 77.....	272
Figure 3.	Plan de 1732 par Chaussegros de Léry. Jardin des couches.	273
Figure 4.	Opération 77.	273
Figure 5.	Stratigraphie de la paroi est, opération 77.	274
Figure 6.	Opérations 75, 76 et 77.....	275
Figure 7.	Parement sud du vestige 77A100/77A200.	276
Figure 8.	Paroi sud de l'opération 77 où on peut apercevoir le lot 77A250.	277
Figure 9.	Inscription « MUELLER » sous le tuyau 77A450.	277
Figure 10.	Brique portant l'inscription « J.C. EDWARDS RUABON ».	278
Figure 11.	Présence de bavures sur les cassures ; terre cuite commune locale du lot 77A38	278
Figure 12.	Possible tranchée de construction du vestige 77A200, paroi ouest de l'opération 77.....	279
Figure 13.	La feuille 12 de l'Atlas Sanborn montrant les bâtiments sur le site de la brasserie Boswell en 1875.	279
Figure 14.	Les deux dalles d'ardoises vue en paroi (en dessous des étançonnements), provenant des sous-opérations 73C et 73D.	280
Figure 15.	Dalle d'ardoise présente dans l'opération 77.	280
Figure 16.	Tuyaux 77A350 et 77A450 qui traversent le vestige 77A100.	281
Figure 17.	Destruction du vestige 77A100 pour l'installation d'une borne-fontaine.	282
Figure 18.	Travaux effectués sur l'ancienne rue Saint-Vallier.	282



LE SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS

Rapport d'intervention archéologique

Opération 75

(CeEt-30)

Joey Leblanc





Remerciements

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'une maîtrise et, sans la participation et l'aide d'une multitude de personnes, ce chantier archéologique n'aurait pu être possible. Cette section est donc consacrée aux remerciements de tous ceux qui se sont impliqués dans ce projet, et ce, pour toutes les étapes menant à sa réalisation.

J'aimerais d'abord remercier les professeurs responsables du chantier-école 2015, Mme Allison Bain et M. Réginald Auger, pour leur présence, leurs conseils et le partage de leur connaissance tout au long de ces cinq semaines de fouille. Je me dois aussi d'y inclure M. Stéphane Noël pour son assistance et sa contribution durant la troisième semaine. Leur assistance m'a permis de vivre une expérience très formatrice, de développer mes aptitudes de terrain et d'accroître grandement mon autonomie.

D'autre part, ce stage universitaire n'aurait pu s'organiser sans la présence de plusieurs organismes. Je souligne ainsi l'entente tripartite entre le Ministère des Communications et de la Culture, la Ville de Québec et l'Université Laval, qui a permis la réalisation de ce projet d'envergure. Un merci spécial à MM. William Moss et Daniel Simoneau, dont l'aide a également été essentielle au bon déroulement des activités sur le chantier. Merci également à Réginald Auger et Allison Bain pour les corrections qu'ils ont su apporter à ce rapport. Une mention aussi au CÉLAT qui a joué un rôle important dans la réalisation de ce travail par sa gestion financière du projet.

De plus, je tiens à remercier les fouilleurs de l'opération 75, étudiants de premier cycle, car malgré les modifications de parcours et les obstacles, ils ont affiché une énergie remarquable, tout au long des semaines, et ont démontré une intense volonté d'apprendre. Ils ont permis de récolter toutes les données nécessaires à l'écriture de ce rapport et nous avons pu vivre une belle saison de fouille en équipe. Merci donc à Christina Caron-Ismert, Juliette Houde Therrien, Solène Mallet Gauthier, Michel Savard et Camille Vinette (alias Camilicious).

Je dois aussi attirer l'attention sur l'aide apporté par Mme Lise Jodoin au laboratoire de restauration et d'archéologie historique de l'Université Laval. J'inclus très humblement Caroline Parent pour avoir guidé les étudiants de 1er cycle lors de leur travail en laboratoire, mais de plus, pour m'avoir aidé, tant au niveau de l'inventaire et du catalogage des artefacts, que pour son soutien lors de la recherche de documentation, son expertise constante et pour tout le temps qu'elle a accordé à mes questions et à l'élaboration du présent rapport. Un grand merci. Je dois également remercier M. François Pellerin pour les relevés de nos vestiges et la réalisation des plans d'arpentage. De plus, je souligne l'aide apporté par Agnès Gelé et Elianne Gravel, pour leurs explications et aides concernant les différents programmes informatiques et l'infographie, et également par M. Marcel Moussette, pour les précieux renseignements qu'il a pu me fournir. Je veux aussi remercier Olivier Roy pour la feuille de catalogue qu'il a lui-même élaborée.



Je veux particulièrement remercier mes acolytes du 2^e cycle, Véronique Marengère et Dorothée Dubé. Notre entraide et notre persévérance ont permis de développer une grande complicité et ont justifié l'aboutissement de cette aventure de manière harmonieuse.

Enfin, je ne pourrais passer sous silence l'implication de Céline Dupont-Hébert, pour ses conseils, ses expertises et sa contribution à des discussions stimulantes. De plus, je tiens à remercier l'aide supplémentaire en laboratoire de la part de Christina Caron-Ismert et de Mélissa Michaud, ainsi que les échanges pédagogiques avec les étudiants du chantier-école 2014, soit Olivier Lalonde, Laurence Pouliot et Roxane Lévesque.

À chacun de vous, merci.



1. Introduction

Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) est l'hôte de nombreux chantiers-écoles en archéologie sous l'égide de l'Université Laval, depuis le début des années 1980 (Auger *et al.* 2009 : 156). Cet emplacement est situé au 8 rue Vallière, dans la basse-ville de Québec (figure 1), sur le lot cadastral 4 093 209. Ce site archéologique d'importance a également été excavé par la Ville de Québec entre 1990 et 2006 (Simoneau 2014). Les fouilles réalisées sur ce site ont permis de reconstituer l'histoire de ce site historique, théâtre de l'occupation française au début de la colonie, de la Conquête britannique dès 1760 et de l'essor industriel de la Ville de Québec au cours des trois derniers siècles.

1.1. CADRE ENVIRONNEMENTAL ANCIEN ET ACTUEL

Au cours des derniers millénaires, plusieurs changements fauniques, climatiques et hydrographiques ont vu le jour dans la région de Québec. Ces phénomènes, majoritairement associés à la déglaciation du territoire, sont essentiels à la compréhension de l'occupation humaine au fil du temps. Le site de l'Îlot des Palais fut anciennement submergé par la mer de Champlain suite à une phase de déglaciation importante ayant débuté 15 000 ans avant aujourd'hui (Occhietti *et al.* 2001 : 263). Durant les quelques milliers d'années suivant cette phase, la région fut marquée par des variations importantes du niveau de la mer, jusqu'à ce que le fleuve atteigne son niveau actuel, à partir de 5000 ans avant notre ère. À partir de ce moment, la faune terrestre et aquatique se rapproche beaucoup de celle de la taïga telle que l'on peut la retrouver actuellement sur le territoire (Painchaud 1993 : 45-7). Ces transformations marquées ont laissé des traces importantes sur le paysage. En effet, une falaise d'origine appalachienne, qui sépare la haute-ville et la basse-ville actuelles, surplombe le site archéologique (Auger *et al.* 2009 : 156). Du fait de son érosion, la zone en contrebas est ainsi recouverte d'une accumulation géologique. La végétation recouvrant le terrain est actuellement anthropisée, représentée par du gazon, des arbres et des arbustes.

1.2. CADRE PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE

La première occupation du site est attribuée à une présence autochtone, dont les traces ont été découvertes lors des excavations effectuées par la Ville de Québec et datées de 1100 à 1300 de notre ère (Simoneau 2014 : 26). La zone représente un environnement favorable à leur installation, principalement en raison de l'accessibilité du fleuve et de la rivière Saint-Charles (Bain *et al.* 2009 : 183-4).

On y voit apparaître par la suite les balbutiements de la colonisation européenne. Dès 1668, l'intendant Talon y fait l'acquisition d'un terrain dans le but d'y construire une brasserie. Par la suite se succéderont deux palais, le premier construit en 1684 et détruit par un incendie en 1713, puis le second palais construit en 1716. Ce dernier brûlera en 1725 et sera reconstruit au-dessus des mêmes fondations toujours en place,



mais nous attribuerons à ce vestige le nom de « troisième palais ». Diverses structures seront par le fait même mises au jour, dont les magasins du roi, la prison, la potasse, la boulangerie Clearihue, les habitations longeant la rue Saint-Vallier et plusieurs autres, par exemple. Le site sera ensuite occupé par la Brasserie Boswell-Dow qui acheta le terrain en 1852 et resta en activité jusqu'en 1968. Consécutivement à la démolition de cet établissement brassicole, le site sera acheté par la Ville de Québec et transformé en un parc public qui verra se succéder divers aménagements paysagers et mises en valeur. Enfin prendront place les premières études et fouilles archéologiques sur les terrains de l'îlot des Palais, permettant de construire une séquence historique complète de l'occupation humaine du site et de son évolution dans le temps. Néanmoins, ce site renferme toujours nombre de ses secrets.

Notre rapport rend compte des fouilles de 2015 dans l'opération 75, localisée au sud-ouest de l'îlot des Palais (figure 2). D'abord, la première section établira les objectifs et la méthodologie de recherche préalablement définis. Par la suite, les différents lots de sédiments et de vestiges seront spécifiquement décrits, tout en abordant l'étude de la culture matérielle recueillie pour chacun d'eux. Enfin, une interprétation des données terminera l'analyse concernant les données archéologiques de 2015, mise en lien avec une séquence événementielle propre à l'opération 75.

1.3. OBJECTIFS DE LA FOUILLE

L'objectif principal des interventions de l'année 2015 (opérations 75, 76 et 77), qui constituent un chantier-école de l'Université Laval, est la formation des étudiants de 1^{er} cycle aux différentes techniques de fouilles sur un chantier archéologique. Le second objectif est la formation des assistants (2^e cycle). Lors de leurs stages, les étudiants du second cycle apprennent les principes de la gestion d'une équipe de recherche sur le terrain, l'élaboration d'objectifs de fouilles, l'étude de la culture matérielle et la rédaction du présent rapport de fouille.

Deux objectifs secondaires ont été formulés préalablement à la réalisation de ce projet. D'abord, la nécessité d'ouvrir les trois opérations jusqu'au niveau naturel stérile, afin de documenter les occupations de ce secteur du site, de la plus ancienne phase à la plus récente, donc de la période préhistorique à la période actuelle. Deuxièmement, l'importance de corrélérer les informations des fouilles précédentes dans ces secteurs, afin de considérer l'ensemble des renseignements obtenus et de permettre une meilleure compréhension globale de la portion sud-ouest de l'îlot des Palais.

Spécifiquement, le premier objectif de recherche de l'opération 75 correspond à **la documentation des premières occupations du secteur sous le Régime français**, soit principalement les jardins des différents palais de l'intendance, du XVII^e siècle à la conquête de 1760, permettant de comprendre leur organisation, leur étendue, et d'y distinguer les constructions associées.

Le second objectif de recherche consiste à **recueillir les données concernant l'occupation du terrain durant le Régime anglais au XVIII^e siècle**, d'abord avec l'habitation du capitaine Zachariah Thompson, puis les structures subséquentes



associées.

Le troisième objectif de recherche réside dans la **documentation des possessions et activités de la Brasserie Boswell-Dow au cours des XIX^e et XX^e siècles**, l'objectif étant principalement dirigé sur l'occupation d'une habitation double au coin sud-ouest du site.

Le but général est ainsi de continuer à documenter les occupations successives de la partie sud-ouest de l'îlot des Palais, étant donné le peu de fouilles réalisées dans ce secteur. Ainsi, les informations relevées au cours de la fouille de l'opération 75 permettront de mettre en rapport les données archéologiques relevées avec les connaissances préalablement recueillies au fil des saisons de fouille.

1.4. MÉTHODOLOGIE

1.4.1. Déroulement de la fouille

Le chantier-école archéologique de l'Université Laval à l'été 2015 a débuté le 18 mai sous la direction des professeurs Allison Bain et Réginald Auger, les titulaires de la fouille, et s'est terminé le 19 juin. L'opération 75 a été dirigée par un assistant à la maîtrise, Joey Leblanc, chargé de la fouille et de la prise de notes rattachées à celle-ci. De plus, cinq étudiants au baccalauréat en archéologie de l'Université Laval ont participé au chantier-école en tant que techniciens de fouille pour cette opération, soit Christina Caron-Ismert, Juliette Houde Therrien, Solène Mallet Gauthier, Michel Savard et Camille Vinette. Les promoteurs de ces fouilles sont représentés par le Ministère des Communications et de la Culture, la Ville de Québec et l'Université Laval. Le numéro de permis attribué à nos fouilles est le 15-BAIA-01.

Le premier travail préparatoire à la fouille avait débuté en mars et consistait à remplir la demande du permis de recherche archéologique, conformément à la Loi sur le patrimoine culturel. S'ensuivit la demande d'autorisation de travaux, nécessaire pour les travaux en lien avec des biens patrimoniaux classés ou situés dans des aires protégées, ceci étant le cas de l'îlot des Palais. Une fois ces formalités remplies, il était nécessaire de faire une révision du matériel de fouille qui nous était destiné et par la suite d'acheter les outils manquants. La préparation du cartable de fouille regroupant toutes les informations papier ainsi que le cahier d'arpentage a ensuite été effectuée. S'ensuivit la révision la plus complète possible des recherches antérieures s'étant déroulées à proximité de la zone à excaver, préparation indispensable à la maîtrise des enjeux relatifs à notre interprétation.

Contrairement aux années précédentes, il nous a été impossible d'utiliser les locaux de la caserne présente sur le site, ni même d'avoir accès aux toilettes. De ce fait, nous avons pris des arrangements avec M. Daniel Simoneau de la Ville de Québec. Deux roulottes sont ainsi installées le 12 mai, l'une utilisée par les étudiants et la seconde par les professeurs, pour servir d'espace utilitaire, d'abri et de zone de rangement. Celles-ci sont toutes deux branchées au réseau électrique. Une toilette chimique et des clôtures



métalliques nous parviennent peu de temps après, pour des questions d'hygiène et de protection. Enfin, un conteneur est livré, servant à la déposition des sédiments excavés ; il est vidé et échangé lorsqu'il est rempli.

Ensuite s'opère la localisation des trois opérations. Étant donné la présence d'activités publiques se déroulant sur la place centrale du site de l'îlot des Palais, les choix d'emplacements étaient plus réduits pour le chantier de fouilles de 2015. C'est ainsi, au milieu du mois d'avril, que la superficie des opérations a été fixée à trois rectangles, chacun mesurant 2 m sur 3 m, dans la partie sud-ouest du site, disposés sur un axe est-ouest. Ceux-ci couvrent ce qui semble être les derniers emplacements disponibles dans cette zone, étant donné la proximité de tuyaux d'aqueduc en lien avec une borne-fontaine, aux fils téléphoniques de la compagnie Bell et à la proximité des fouilles antérieures, soit les opérations 40, 55B, 73C et 73D (figure 2).

Ainsi, le 18 mai débutent les fouilles de l'opération 75, positionnées à l'est des deux autres opérations. Dès le début de la seconde semaine, l'aire de fouille de cette opération s'est redéfinie. En raison d'un avancement rapide, il fut décidé d'agrandir la zone fouillée dans sa partie ouest, sur une superficie de 1,25 m sur 2,5 m (figure 3). Ce choix s'explique par la présence de l'opération 76 au sud, les excavations menées par la Ville de Québec qui rendent instables les sols de remplissage qui se trouvent à l'est, et la proximité de la sous-opération 55B au nord, tous empêchant une extension dans leur direction.

C'est le dimanche 14 juin que se sont tenues les portes ouvertes du chantier-école, permettant au public, aux familles et aux amis de venir observer l'avancement des fouilles. Dans le courant de la dernière semaine, l'arpenteur François Pellerin est venu géolocaliser les opérations et vestiges mis au jour.

Le stage s'est officiellement terminé le vendredi 19 juin pour les étudiants de premier cycle. De ce fait, les journées du 20 au 22 juin ont été consacrées à la fin des prises de notes. C'est ainsi que le 22 juin s'effectue la fermeture de l'opération 75, par la pose d'un géotextile servant à protéger les structures en place. Le remblaiement des zones de fouille est effectué par une équipe de contractants de la Ville de Québec, sous la supervision de M. Daniel Simoneau, au cours des semaines suivantes. Cette dépression a été comblée de sable puis par la suite recouverte d'une nouvelle pelouse.

1.4.2. Procédure de fouille et enregistrement

La méthode utilisée pour l'enregistrement des contextes mis au jour est faite de façon systématique au moyen du système Tikal. Suivant ce système, chaque lot recensé est d'abord associé à un code Borden, code du site attribué selon son emplacement géographique sur le territoire canadien (CeEt-30 pour l'îlot des Palais) ; puis un numéro de sous-opération (75A) et un numéro de lot leur sont accordés. Concernant les lots de sédiments, ceux-ci se voient attribuer de façon graduelle les numéros 1 à 98. Le numéro 99 est généralement associé aux artefacts retrouvés hors contexte, ce qui ne sera pas nécessaire pour l'opération 75. Pour leur part, les vestiges de maçonnerie sont représentés par les multiples de 100, tandis que les autres types de lots tels que



planches de bois, tuyaux, asphalte, etc. se voient assigner un nombre se terminant par 50, et ce en débutant par 150. Les exemples pour chacune des fiches de lots sont présentés dans l'annexe B (voir Cédérom).

Pour ce qui est des mesures d'altitudes, celles-ci sont calculées en référence au niveau moyen de la mer (NMM) à partir d'une borne géodésique de la ville, dont l'information est préalablement connue. Cette borne est située sur la rue Saint-Vallier, son numéro est le 986 et elle présente une altitude de 8,37 m NMM. Ce point de référence, nommé *benchmark* (BM), est par la suite rapporté à proximité des opérations, au coin des rues Saint-Vallier et Vallière. Ce point est positionné sur le trottoir et devient immuable. L'altitude de ce nouveau point, nommé BM¹, est calculée par l'intermédiaire d'un niveau optique. Après un consensus entre les trois équipes, l'élévation de celui-ci est définie à 9,26 m NMM. L'altitude de chacun des lots excavés sera par la suite prise en fonction de ce point stationnaire. De plus, lorsque le stadia devient trop court pour la prise de données, un clou, placé à une hauteur arbitraire, est positionné solidement sur une paroi à l'intérieur de l'opération, contre un étalement. Par la suite un nouveau *benchmark* est créé, nommé BM², dont l'élévation est 7,87 m NMM.

Durant l'excavation, les lots excavés à l'intérieur de l'opération sont fouillés un à la fois, une fiche d'enregistrement est dûment remplie, des photos sont prises et le lot est ensuite dégagé pour accéder au suivant. La technique utilisée s'adapte en fonction des différents lots découverts. Par exemple, certains lots vont s'avérer riches et il sera jugé opportun de les tamiser à l'aide d'un tamis sur pied aux mailles d'un quart de pouce (6,35 mm). Pour chacun des lots distingués, plusieurs altitudes de surface et de fond sont calculées. De plus, des relevés stratigraphiques sont effectués pour chacune des parois de l'opération, ainsi que pour plusieurs parements de vestiges de maçonnerie. Enfin, un journal de bord est produit tout au long des fouilles par le chef d'équipe, des étudiants du 1^{er} cycle s'y relayant chaque semaine, ce qui permet un suivi continu des activités de fouille et d'éviter au maximum la perte d'information.

1.4.3. Traitements et analyses des données

La culture matérielle, c'est-à-dire les artefacts et écofacts mis au jour durant la fouille, est traitée dans le cadre de la formation des étudiants de 1^{er} et 2^e cycles en archéologie. Ce processus débute à compter de la seconde semaine de stage, où un, ou parfois deux étudiants de l'équipe sont choisis à tour de rôle pour effectuer les tâches en laboratoire, soit du mardi au jeudi des quatre dernières semaines. Systématiquement, les objets archéologiques sont apportés au laboratoire de restauration et d'archéologie historique de l'Université Laval. Supervisés par Lise Jodoin, restauratrice, et Caroline Parent, assistante au laboratoire, les étudiants y lavent, numérotent et identifient les artefacts. L'inventaire et le catalogage du matériel archéologique sont ensuite effectués au même laboratoire, à la suite des fouilles, repris par les étudiants du second cycle. Au cours de cette étape, certains artefacts ou écofacts ont été élagués en raison de leur quantité excessive ou de leur grosseur hors norme ; cela se fait après la prise de photos et après qu'ils aient été précisément décrits.



L'inventaire et le catalogage ont été réalisés à l'aide du logiciel de gestion de bases de données *FileMaker Pro*, où chacun des artefacts et écofacts est enregistré sur une fiche d'inventaire. L'intégralité de cette collection archéologique, ainsi que les plans et fiches d'enregistrements remplis sur le terrain, ont été entreposés dans les laboratoires, aux soins de Lise Jodoin. Celle-ci prend aussi en charge les traitements de conservation et de restauration nécessaire. En ce qui a trait aux échantillons récoltés durant la fouille de l'opération 75, ceux-ci ont été numérotés et placés dans un réfrigérateur. Deux listes, l'une accompagnant les échantillons et la seconde placée dans le cartable de fouille, permettent le suivi de ceux-ci (voir Cédérom). Six échantillons d'une grosseur de 2 litres chacun ont été prélevés dans le drain, soit deux pour chacun des lots 75A28, 75A29 et 75A30. Enfin, un échantillon a été récupéré au fond d'une fosse d'accumulation, d'un volume approximatif d'un quart de litre (figure 4). De plus, des échantillons de mortier ont aussi été prélevés, en moindre quantité, extraits de chacun des événements caractérisant les vestiges de maçonnerie. Deux listes ont aussi été produites, utilisées de la même façon qu'avec les échantillons de sédiments (voir Cédérom).

1.4.4. Mesure de sécurité

Afin de travailler sur un chantier de fouille sécuritaire, plusieurs mesures ont été mises en place. Dans un premier temps, les étudiants à la maîtrise devaient avoir reçu l'attestation décernée par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction, après avoir suivi avec succès le Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction, afin de poursuivre le stage. Également, le port du casque et des bottes de sécurité à cap d'acier est obligatoire en tout temps sur le chantier. Étant donné l'absence de machinerie lourde à proximité des opérations de fouilles de cette année, les dossards fluorescents étaient optionnels. Enfin, lorsque les fouilles atteignent une profondeur de 1,20 m, un étaieement est mis en place afin de prévenir les dangers liés à l'affaissement des parois. Afin de stabiliser les parois de l'opération et de protéger l'équipe, un premier étaieement est dressé le 3 juin, réduisant la zone de fouille à approximativement 2,40 m sur 2,90 m. La descente étant rapide en raison d'un épais lot de démolitions, un second étaieement est ajouté le 5 juin, assurant une zone de travail sécuritaire. L'opération 75 mesurait alors environ 2,20 m sur 2,50 m.



2. Description des lots de sédiments et de vestiges

Cette section comprend une description exhaustive de chacun des lots de sédiments retrouvés lors de l'excavation de la sous-opération 75A. Un tableau est d'abord exposé pour chacun des lots, rassemblant une variété d'informations caractéristiques. Tout d'abord, la matrice, qui consiste en une brève description de la composition du lot, puis de sa couleur selon l'atlas de Munsell, de la consistance de la couche, des altitudes supérieures et inférieures par rapport au niveau moyen de la mer ainsi que de son épaisseur moyenne. Ensuite sont décrits les techniques de fouille employées lors de l'excavation, puis les lots correspondants – autrement dit les couches de sédiments analogues étant associées aux fouilles adjacentes (voir Cédérom) ou antérieures sur le site de l'îlot des Palais –, puis enfin les lots limitrophes, c'est-à-dire les couches contiguës au lot en question. Suite à cela, une image en plan démontre la position du lot dans l'opération et ensuite un texte décrit précisément les caractéristiques spécifiques de celui-ci.

2.1. LOTS DE SÉDIMENTS DE L'OPÉRATION 75

Lot 75A1

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A1	Loam sableux	10YR 2/1 <i>Black</i>	Meuble	9,14 à 9,47	9,08 à 9,36	0,1325	Pelle, truelle, bêche et piolet	40A10, 73C1/73D1/76A1/77A1, 76A3 et 76A4	---	75A4, 75A5, 75A6 et 75A12	75A2 et 75A11

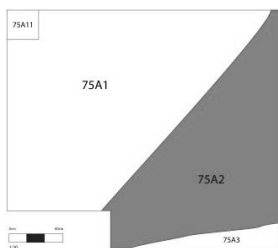
Le lot 75A1 recouvre la majorité nord-ouest de l'opération 75 et englobe l'herbe éparsée en surface ainsi que la matière organique sur laquelle elle se développe. Il représente ainsi un lot de loam sableux noir meuble situé en surface dès le début de l'excavation, recouverte d'une aire gazonnée. Il présente une épaisseur moyenne de 0,13 m, est composé de racines (3%), de cailloux de moins de 1cm de diamètre (<1%) et de bois en décomposition (<1%). Des morceaux de papier d'aluminium, de verre vert et des bouchons de bière corrodés y ont été retrouvés, mais n'ont cependant pas été inventoriés en raison de leur contemporanéité.



Lot 75A2

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A2	Sable loameux	7.5YR 2.5/1 <i>Black</i>	Meuble	9,13 à 9,31	9,06 à 9,18	0,12	Pelle, truelle, bêche et piolet	---	---	75A4, 75A5 et 75A6	75A1 et 75A3





Le lot 75A2 couvre principalement la partie sud-est de l'opération et incorpore une surface gazonnée très fournie ainsi que la terre organique immédiatement présente sous celle-ci, présentant une matrice de sable loameux. Ce sédiment présente une épaisseur moyenne de 0,12 m et est formé d'une matrice noire et meuble. Les inclusions retrouvées dans le lot 75A2 présentent des racines (20%), ainsi que des cailloux et du schiste rose (<1%). Une lentille de composition principalement sableuse est présente dans la partie est de cette couche, d'une longueur de 0,60 m, d'une hauteur de 0,25 m et de couleur 7.5YR 3/3 (*Dark brown*). Concernant les artefacts, des fragments de verre vert et transparent ont été décelés, ainsi que du bois plaqué, de la mélamine, des morceaux rigides de plastique, un sac plastique et du papier aluminium. Le contenu de ce lot a été élagué sur le terrain et aucun écofact n'y a été répertorié.

Lot 75A3

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A3	Concassé 0-3/4"	5YR 5/1 Grey	Très compacte	9,23	9,01	0,215	Pelle, truelle et piolet	76A2	---	75A4	75A2 et 75A4



Le lot 75A3 est composé principalement de gravier « 0-3/4 » gris très compact et se retrouve sur une petite surface, 1,40 m sur 0,38 m, longeant la partie sud-est de l'opération 75. Il présente une épaisseur moyenne de 0,215 m, présente une granulométrie diminuant au fur et à mesure que le lot est excavé, pour atteindre un lot pratiquement uniquement composé de poussière de pierre au fond. La composition en inclusions du lot 75A3 représente 90% de concassés à plus de 1 cm de diamètre puis 10% de moins de 1 cm. Seul un filtre à cigarette y a été découvert, soustrait de l'inventaire suite à son annotation.

Lot 75A4

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A4	Sable limoneux	10YR 2/1 Black	Friable	9,06 à 9,18	8,84 à 9,08	0,13	Pioche, pelle, bêche et truelle	76A16	75A1, 75A2 et 75A3	75A6	75A3



Le lot de sédiment 75A4 est composé d'une terre sableuse limoneuse noire et friable située dans le secteur est de l'opération 75. La matrice du lot présente des marbrures de couleur 10YR 4/4 (*Dark yellowish brown*) et expose une lentille longeant les parois sud et est de la zone excavée. Celle-ci mesure en moyenne 0,40 m de large sur 1,65 m de long, affiche la couleur 7.5YR 3/4 (*Dark brown*) et est située dans la partie inférieure du lot 75A4, au-dessus du lot 75A6, le lot limitrophe inférieur. Dans ce lot ont été décelées des inclusions d'argile (5%), dont de l'argile bleutée (<1%), de racines (5%), de gravier (2%) et de bois (<1%). Concernant les artefacts, des morceaux de plastique récent, du papier d'aluminium et des morceaux de fils électriques ont été observés. De plus, des écofacts y ont été

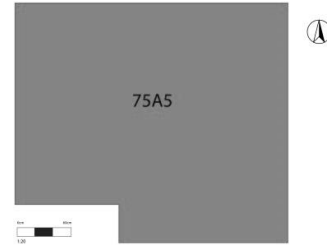


découverts, soit des fragments de moules. La contemporanéité du lot n'a engendré que la prise en note de ces artefacts et écofacts, ils n'ont pas été inventoriés.

Lot 75A5

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A5	Sable loameux	10YR 5/3 <i>Brown</i>	Friable	8,86 à 9,36	9,06 à 9,29	0,16	Pioche, piolet, bêche et truelle	40A11(?), 73C4, 76A4, 77A2 et 77A3	75A1, 75A2, 75A6, 75A11 et 75A12	75A10 et 75A100	75A6 et 75A100

Le lot 75A5 est composé d'un sable loameux brun foncé recouvrant l'intégralité de la sous-opération 75A. Celui-ci présente une dénivellation importante, passant en partie ouest d'une élévation supérieure à 9,36 m (NMM) à 8,86 m (NMM) dans la partie est. D'autre part, c'est à l'intérieur de ce lot 75A5 que le vestige 75A100 a été aperçu en premier lieu. Le vestige est ainsi inférieur et latéral à ce dernier. Le lot de sédiment 75A5 a aussi révélé des marbrures de couleur 7.5YR 5/6 (*Strong brown*) et 10YR 5/2 (*Grayish brown*). Concernant les inclusions le composant, on y retrouve seulement des racines (10%), dont certaines d'un diamètre de plus de 7 cm. Enfin, pour les artefacts, deux tessons de T.C.F.B. vernissé et un fragment de verre incolore ont été observés.

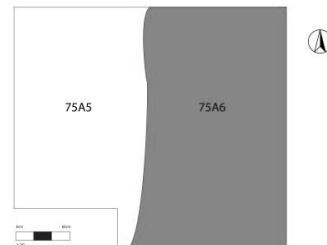


Artefacts diagnostiques, lot 75A5		
Artefacts	Datation moyenne	Justification
T.C.F.B. vernissée	Début XIX ^e siècle à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 82

Lot 75A6

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A6	Sable sableux	2.5Y 4/3 <i>Olive brown</i>	Meuble	8,84 à 9,08	8,76 à 9,03	0,10	Piolet, pelle, bêche et truelle	76A17	75A2 et 75A4	75A5	75A5

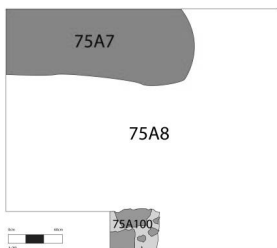
Le lot 75A6 est composé d'un sable présent dans la partie est de l'opération 75. Il présente une interface supérieure et inférieure abrupte, est supérieur au lot 75A5 et en est du fait même latéral. Pratiquement dépourvu de toute inclusion, le lot de sédiment 75A6 ne présente que des fragments de brique rouge (<1%). Toutefois, les artefacts se font plus nombreux. En effet, des clous tréfilés, des morceaux de plastique, de styromousse et de papier fibreux de paysagement ont été retrouvés. Ceux-ci ont été rejetés après la prise de note les concernant. Ce lot ne présente aucune lentille ni écofact.



Lot 75A7

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A7	Concassé 0-3/4"	2.5Y 3/1 <i>Very dark grey</i>	Compacte	8,83 à 8,94	8,68 à 8,90	0,056	Piolet et truelle	55B10 (?), 73C9/73D9 et 77A9	75A150	75A8	75A8





Ⓐ Le lot de sédiment 75A7 est composé de gravier concassé « 0-3/4 » compact de couleur gris. Il est constitué de 85% de concassé de plus de 2 cm et de 15% de moins de 2 cm. Celui-ci est directement inférieur au lot d'asphalte 75A150 et ne se retrouve que dans la partie nord-ouest de l'opération. Aucun artefact ou écofact n'a été répertorié.

Lot 75A8

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A8	Schiste rose	5YR 3/2 Dark reddish brown	Compact	8,68 à 9,19	8,62 à 8,93	0,12	Pioche, piolet, pelle et truelle	55B11(?), 73C11/73D10, 77A9	75A7, 75A10 et 75A150	75A9	75A7 et 75A100



Ⓐ Le lot de sédiment 75A8 est composé de schiste rose présent sur toute la surface de l'opération, à l'exception du vestige 75A100, présent au centre de la partie sud de la zone d'excavation. Ce lot compact est inférieur au vestige d'asphalte 75A150 ainsi qu'au lot de gravier 75A7 et du lot 75A10. Composé à 98% de schiste, le lot n'a qu'une lentille en surface qui contrevient à son homogénéité. En effet, cette lentille de sable, d'une épaisseur moyenne de 2 cm, est présente dans la partie supérieure du lot 75A8, mais n'est pas présente à l'endroit où ce lot se retrouve sous le sédiment 75A7. Enfin, toujours dans cette lentille, nous avons retrouvé quelques cailloux ronds (environ 3 cm de diamètre) ainsi que trois petits morceaux de verre, respectivement vert, blanc et brun. Ceux-ci ont été élagués après que l'information ait été recueillie. Mis à part les artefacts retrouvés dans la lentille, aucun autre n'a été retrouvé dans cette couche de schiste.

Lot 75A9

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A9	Sable et mortier	2.5Y 5/2 Greyish brown	Friable	8,62 à 8,92	7,21 à 7,29	1,509	Pioche, piolet, pelle, bêche et truelle	40B1 (?), 40B2, 40B3, 40B4, 55B12, 73C18/73D18 et 77A10	75A8	75A13	75A100 et 75A400

Le lot 75A9, présent sur toute la surface de l'opération, excepté le long de la partie sud où prend place le vestige de maçonnerie 75A100, se compose d'une couche généralement friable d'une épaisseur moyenne de 1,51 m. C'est durant l'excavation de ce lot que le vestige de maçonnerie 75A400, situé directement sous le vestige 75A100, apparaît pour la première fois. Le lot de sédiment 75A9 présente une matrice de sable gris foncé ainsi qu'une grande quantité de mortier, soit approximativement 45%. Une multitude de pierres, autant en grès (environ une dizaine, teintées vertes), en calcaire qu'en calcaire schisteux, sont retrouvées à l'intérieur de ce lot qui est majoritairement composé de pierres de taille. Ainsi, au niveau des inclusions, 8% représentent de grandes pierres de taille, d'une grandeur moyenne de 12 cm sur 12 cm sur 20 cm, mais



dont certaines sont beaucoup plus grandes, comme un linteau mesurant 1,25 m sur 0,25 m sur 0,20 m.

Au total, plus d'une quarantaine de ces grandes pierres de taille ont été découvertes dans l'opération 75. D'ailleurs, plusieurs présentaient des rainures, possiblement associées au travail de ces pierres. Enfin, deux pierres en coin (corbeaux) ont aussi été découvertes. Toujours au sein des inclusions, 4% sont caractérisées par des briques communes et réfractaires. Certaines briques ont été retrouvées entières et d'autres très fragmentées, aucune ne présentant une marque de fabrique précise. Ces briques ont dans l'ensemble formé une accumulation plus prononcée dans la partie centrale de la sous-opération 75A. Autre particularité, quelques-unes avaient des dimensions hors norme, mesurant 23,5 cm de long, 12,5 cm de large et 7,5 cm de hauteur. De plus, 2% de fragments de bois ont été retrouvés dans le lot 75A9, en grande partie sous forme de planche et planchette. Concernant les plus gros morceaux, leur moyenne est de 1,70 m sur 0,15 m sur 0,10 m et certains atteignaient plus de 2,10 m de long. Sur certains de ceux-ci ont été retrouvés des charnières, des clous, plusieurs loquets et de la peinture de couleur blanche ou verte.

Concernant les artefacts retrouvés dans ce lot, nous avons d'abord élagué plusieurs morceaux de crêpis avec des traces de peinture couleur cyan et mauve, un morceau de fonte ne présentant aucune forme distincte et plusieurs autres pièces de métal informes corrodés. Au niveau des artefacts inventoriés, il y a de la céramique (T.C.F.B. vernissée), un tuyau de pipe sans marque ainsi qu'une partie d'une petite assiette en porcelaine représentant probablement un jouet pour enfant. De plus, plusieurs fragments d'isolateur électrique de porcelaine utilitaire, des morceaux de linoléum de couleur verte, rouge et orange, ainsi que des jouets de plastique, dont deux jetons, ont été observés dans le lot de sédiment 75A9. Des artefacts avec des marques ont aussi été répertoriés, dont plusieurs fragments d'une bouteille en verre transparent de marque «Pepsi-Cola», de même qu'une seconde bouteille en verre transparent, présentant la marque «Toni» sur son fond. Cette petite bouteille appartient à la *Toni Company*, qui avait été créée en 1944 et fabriquait des produits de beauté maison pour les femmes (Annexe A : CeEt-30-75A9-1, voir Cédérom).

Artefacts diagnostiques, lot 75A9		
Artefacts	Datation moyenne	Justification
Petite assiette jouet en porcelaine	Fin du XIX ^e siècle à aujourd'hui	Tremblay et Renaud 1999
Isolateur électrique de porcelaine commune	1886 à aujourd'hui (arrivée de l'électricité dans la ville de Québec)	http://www.ville.quebec.qc.ca/
Bouteille en verre transparent de marque «Pepsi-Cola»	1952	Date présente sous le fond de la bouteille
Linoléum	1863 à aujourd'hui	Miller et al. 2000 : 16
Jouet de plastique	1915 à aujourd'hui	Miller et al. 2000 : 16
Bouteille en verre transparent de marque «Toni»	1944 à aujourd'hui	Justia US Law, law.justia.com

D'autre part, plusieurs morceaux d'un tissu en fibre servant possiblement d'isolant sont présents, de même que plusieurs fragments de verre incolore, teinté vert et transparent de couleur brune et verte. Également, différents objets de métal, tels une capsule de bière, des clous (tréfilés, forgés et découpés), des tuyaux en fer ainsi que des coudes de tuyaux ferreux, plusieurs pièces rondes métalliques, quelques morceaux de grillage en cuivre, des fragments de cuivre sans forme particulière et une multitude de pattes de scellement à tête droite (au nombre de treize) ont été retrouvés dans ce lot. Également, deux charnières, un verrou et deux gâches (pièce retenant un verrou), un



manche en métal et bois ressemblant à celui d'une pelle, des clous à œillet ainsi que des fragments de bardeau d'asphalte et du liège ont été trouvés. Enfin, quelques écofactes ont été enregistrés, dont un noyau de pêche, des pépins de raisin et des morceaux d'huître, les deux derniers types ayant été élagués.

Lot 75A10

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A10	Sable loameux	10YR 4/3 <i>Brown</i>	Friable	9,06 à 9,20	8,84 à 9,04	0,152	Pioche, piolet, bêche et truelle	73C17/73D 15 (?)	75A5	75A8 et 75A150	75A100 et 75A150



Ⓐ Le lot de sédiment 75A10 est représenté par une matrice de sable brun s'étendant en grande majorité sur l'ouest de l'opération et s'amenuisant en s'approchant de la paroi est, pour devenir presque imperceptible. Comme ce lot a été décrit durant l'expansion à l'ouest de l'opération, il est moins bien détaillé dans sa partie est. En effet, le lot avait auparavant été aggloméré au lot 75A5 et a été par la suite dissocié.

Ainsi, le lot friable 75A10 affiche des inclusions de briques communes rouges et réfractaires (5%), de mortier (5%), de morceau d'asphalte (2%), provenant très possiblement du lot 75A150, et des fragments de pierre (<1%), généralement de plus de 10 cm de diamètre. Certaines de ces pierres affichent des traces de peinture rouge et une brique présente l'inscription « Made in Canada » et « Citadel », compagnie qui se situait à Boischâtel à l'est de Québec. De plus, quelques fragments de ciment ont été identifiés, dont un morceau renforcé avec un grillage de métal. Enfin, des planches

Artéfacts diagnostiques, lot 75A10		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
Brique de marque « Citadel »	Début XX ^e siècle à aujourd'hui	Alberton et al. 2005 : 32

de bois de petit format y ont été retrouvées, ne dépassant pas 9 cm de long. Un fragment présente d'ailleurs des traces de bardeau d'asphalte sur sa surface.

Les artéfacts retrouvés comprenaient du verre incolore, transparent de couleur brune et de couleur verte, une capsule de bière, deux tiges de métal, dont une torsadée, une extrémité d'un tuyau coupé en deux, ainsi que plusieurs fragments métalliques semblant provenir d'une boîte de conserve. Finalement, du bardeau d'asphalte a aussi été décelé, mais aucun écofact n'a été répertorié dans ce lot.

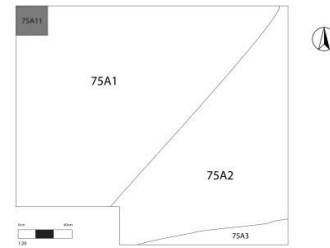
Lot 75A11

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A11	Sable loameux	7.5YR 2.5/1 <i>Black</i>	Meuble	9,38 à 9,41	9,24 à 9,28	0,135	Pelle	---	---	75A5 et 75A12	75A1

Le lot 75A11 est composé d'humus présent dans le coin nord-ouest de l'opération 75, découvert lors de l'expansion vers l'ouest de celle-ci. Ce lot englobe une petite bande de gazon visuellement dissociable du lot 75A1 qui l'entoure, mesurant 61 cm



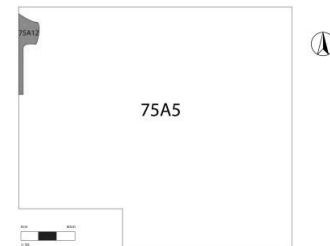
sur 29 cm, avec une épaisseur moyenne de 13,5 cm. Aucune lentille, artefact ou écofact n'a été enregistré dans ce lot.



Lot 75A12

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A12	Sable sableux	10YR 3/2 Very dark grayish brown	Friable	9,35 à 9,40	9,29 à 9,35	0,055	Truelle	---	75A1 et 75A11	75A5	---

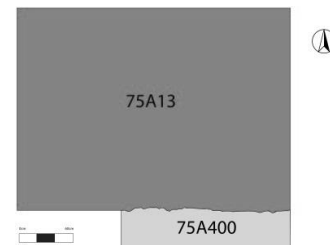
Le lot de sédiment 75A12 présente une composition sableuse brune foncée répertoriée sous les lots d'humus 75A1 et 75A11, dans la partie nord-ouest de l'opération 75. D'une grandeur initiale de 65 cm sur 31 cm durant son excavation, ce lot s'est avéré plus long en paroi. En effet, suite à cette seconde analyse de la paroi ouest, le lot présente une longueur totale d'approximativement 1,30 m avec une épaisseur moyenne de 0,055 m. Le lot 75A12 présente des racines (10%), dont certaines avec un diamètre supérieur à 8 cm et de pierres (8%), comprises entre 2 cm et 10 cm de diamètre. Pour terminer, aucun artefact ni écofact n'a été décelé à l'intérieur de cette couche.



Lot 75A13

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A13	Béton	7.5YR 6/1 Gray	Très compacte	7,21 à 7,29	7,15 à 7,23	0,055	Pioche et masse	---	75A9	75A14	75A400

Le lot de béton 75A13 est présent sur toute la surface à l'exception de la paroi sud où se situe le vestige 75A400. Dans la partie nord-est, le béton est fracturé et plus mince, tandis qu'il devient graduellement plus épais vers le sud de l'opération. Celui-ci a une épaisseur moyenne de 5,5 cm, sa surface est lisse et il présente deux couleurs, soit un gris orangé sur le dessus et un gris pâle sur le dessous. Des fragments de gravier sont perceptibles dans la composition du béton. De plus, sa surface inférieure est irrégulière et semble avoir été apposée directement sur un lit de petits graviers, ceux-ci étant toujours pris sous les fragments de béton.



À la surface du lot 75A13, nous avons relevé la présence d'un tuyau de métal corrodé d'une longueur approximative de 50 cm, se poursuivant au milieu de la paroi est. À l'extrémité de ce tuyau se trouve un coude et sous celui-ci se trouvaient des morceaux de tissu ainsi qu'un grillage métallique aux mailles d'environ 1 mm. Un second tuyau de même type a aussi été découvert, cette fois-ci présent en dessous du



béton. Le béton a été coulé sur ce dernier, car la marque du tuyau est restée imprimée dans le matériau. Le lot 75A13 est disposé sur un lit de pose de gravier, le lot 75A14.

Lot 75A14

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A14	Sable et gravier	2.5YR 4/2 <i>Dark grayish brown</i>	Meuble	7,15 à 7,23	7,04 à 7,16	0,093	Pelle, piolet et bêche	40C10 (?) et 73C22	75A13	75A23	75A400



Ⓐ Le lot de sédiment 75A14 est composé d'une matrice sableuse avec une grande quantité de gravier très fin de moins de 0,5 cm. Celui-ci est de couleur brun foncé et s'étend sur toute la surface de l'opération, sous le béton 75A13, sans oublier le vestige 75A400 se trouvant le long de la paroi sud. Ce lot est caractérisé par une importante présence de verre à bouteilles cassé, soit environ 30%.

Au niveau des inclusions, il s'y trouve des fragments de briques rouges (<1%), de mortier (<1%), des fragments d'antracite (<1%), ainsi que de petits nodules de chaux (<1%).

Artéfacts diagnostiques #1, lot 75A14		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
T.C.F. vernissée au rebord <i>shell-edge</i> de type néo-classique	1800-1830	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.jefpat.org
T.C.F.B. vernissée de type <i>willow blue</i>	1810 à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 81
T.C.F. jaune vernissée	Deuxième moitié du XIX ^e aux premières décennies du XX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 88
Grès cérame grossier glaçuré au sel façon <i>derbyshire</i>	Surtout trois premiers quarts du XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 111

Concernant les écofacts, le lot 75A14 a révélé deux fragments d'huîtres et une certaine quantité d'ossements animaux, totalisant 41 os dont 19 avec des traces de rognures, 18 avec des traces de boucherie et 6 présentant les deux types de traces. Concernant les artéfacts diagnostiques découverts, il y a d'abord des fragments céramiques (T.C.F.B. vernissée, T.C.F. jaune et grès cérame grossier).

Comme ce lot présente une grande quantité de verre, cette partie de l'analyse sera décrite plus en profondeur. D'abord, un premier élagage a été effectué sur le terrain, où les goulots ainsi que les fonds de bouteille ont été priorisés. Par la suite, les fragments de verre ont été calculés et triés selon leur couleur, suivant le tableau suivant.

Le verre à bouteilles du lot 75A14, analysé en laboratoire				
Type de verre	Nombre total	Nombre de fond	Nombre de goulots (nombre toujours encapsulé)	Nombre restant après le 2 ^e élagage
Verre transparent de couleur vert	431	146	88 (38)	15
Verre transparent de couleur brune	139	58	36 (6)	18
Verre transparent de couleur vert-bleu	16	12	2 (0)	6
Verre transparent	3	1	0 (0)	1
Total	589	217	126 (44)	40

Suite à cette analyse, un second élagage a été effectué, visant à garder les pièces avec un fond ou goulot caractéristique, certains fragments toujours encapsulés ainsi que les morceaux présentant des marques visibles. Au nombre de 40, ces objets ont été nettoyés convenablement et numérotés. De plus, aucune tentative de remontage n'a été effectuée sur



l'ensemble de ces fragments de bouteille. Enfin un fragment présente une particularité unique, il s'agit d'un goulot dont l'intérieur est recouvert d'une peinture blanche.

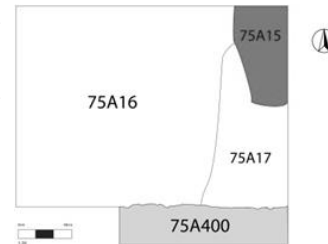
Ainsi, les verres à bouteilles diagnostiques de ce lot sont d'abord représentés par la présence de bouteilles avec capsules, cette technique de fabrication n'apparaissant pas avant 1892. De plus, des fragments de verre transparent teinté présentaient des marques, dont principalement « WS & F » et « MIL », « [Fort] Wayne Ind. » et « BERGHO[FFBEER] », ainsi que la marque « J.L. & Co. Ld C. », de même que plusieurs autres non datés.

Artéfacts diagnostiques #2, lot 75A14		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
Goulot avec bouchon à capsule	1892 à aujourd'hui	www.sha.org/bottle/finishes.htm & Miller et al. 2000 : 8
Verre transparent teinté brun avec les marques « WS & F » et « MIL »	1896 à 1900	http://sha.org/bottle/makersmarks.htm
Verre transparent teinté brun avec les marques « [Fort] Wayne Ind. » et « BERGHO[FFBEER] »	1892 à aujourd'hui	http://berghoffbeer.com/history/
Verre transparent teinté vert avec la marque « J. L. & Co. Ld C. »	1905 à 1937	http://www.glassbottlemarks.com/bottlemarks-3/

Lot 75A15

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A15	Sable loameux	7.5YR 2.5/1 Black	Friable	6,92 à 7,01	5,70	1,31	Piolet et truelle	---	75A23	---	75A16, 75A17, 75A18, 74A21, 75A22, 75A24, 75A300 et 75A500

La couche 75A15 est composée d'un sable brun foncé contenant une multitude d'artéfacts et se concentrant dans la partie nord-est de l'opération 75. Ce lot se trouve sous 75A23, celui-ci étant auparavant associé au lot 75A15, mais par la suite disjoint. La dissociation entre les deux lots est ainsi arbitraire et il a été déterminé que le lot 75A23 recouvrait ce second lot de sédiment.



De plus, un sondage suivant la période de fouille a permis d'atteindre possiblement le fond de celui-ci, la zone la plus profonde excavée dans la sous-opération 75A. Après une épaisseur moyenne de 1,31 m, le lot se termine par un sédiment composé de pierres schisteuses. Ce fond est considéré comme l'aboutissement du lot 75A15 et des fouilles plus profondes n'ont pas pu être effectuées en raison du risque que représentaient les parois instables entourant celui-ci. Le sédiment inférieur n'a donc pas été associé à un lot connu, mais seulement à une zone de fin de fouille. Un échantillon de terre a ainsi été prélevé au fond (figure 4) (Annexe C : #7; voir Cédérom), et la profondeur de cette couche explique le fait qu'il coupe une multitude de lots. En surface, le lot mesure 1,30 m sur 0,40 m et au fond, approximativement 0,40 m sur 0,40 m. Toujours présent à l'extrême nord-est de l'opération, le lot semble très possiblement se poursuivre dans les deux parois.

Le lot de sédiment 75A15 est constitué d'une grande accumulation d'inclusions, composée de briques rouges, de mortier, de fragments de bois, d'anthracite, de charbon de bois, de déchets métalliques, de racines ainsi que de petits blocs de chaux, toutes ces inclusions représentant moins de 1%. Des pierres, principalement de schiste, représentent 5% du lot. Également, deux lentilles semblent avoir été observées dans ce lot, l'une composée de chaux, mesurant 40 cm sur 30 cm, se situant le long de la



paroi est, l'autre étant une lentille d'antracite, toutes deux se retrouvant dans la partie supérieure du lot.

Concernant les artefacts, une dissociation a d'abord été faite afin de séparer les objets selon leur hauteur dans le lot, dans le but de possiblement observer une évolution des dépôts anthropiques. Cependant, comme des artefacts contemporains parcouraient toute l'amplitude du lot 75A15, cette séparation a été supprimée. Beaucoup de céramique a été découverte (T.C.C. non vernissée et vernissée, T.C.F. blanche, jaune, chamois et rouge vernissée, T.C.F. à corps dur et vitrifié, faïence, porcelaine et grès cérame grossier), plusieurs fragments de pipe, dont certains présentent des traces de vernis, ainsi que beaucoup de verre (incolore, teinté vert, de couleur vert et transparent teinté brun) et deux boutons en verre opaque blanc. Une grande quantité de ces fragments de céramique se remontent et quelques morceaux présentent des traces d'altération par le feu. Concernant le métal décelé dans ce lot, il y a des feuilles métalliques de formes diverses, des tiges de fer, un crochet, un tuyau, une partie de ce qui semble être un pinceau, un petit couvercle cuivreux décoré avec une charnière, une paire de mouchettes (ciseau servant à retirer la mèche carbonisée d'une bougie, qui a donné lieu à l'expression : « moucher une bougie »), un boulet de canon, des capsules

Artefacts diagnostiques, lot 75A15		
Artefacts	Datation moyenne	Justification
T.C.F. rouge de type <i>lusterware</i> (plaqué couleur bronze)	1810 à 1840	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.jefpat.org
T.C.F. vernissée au rebord <i>shell-edge</i> de type <i>unscalloped rims</i>	1840 à 1860	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.jefpat.org
T.C.F.B. vernissée au décor <i>flow blue</i>	1840 jusqu'au XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 80
T.C.F.B. vernissée au décor <i>flow blue</i> avec la marque «J. Heath»	1845 à 1853	Frank G. 1994 : 28
T.C.F.B. vernissée au décor <i>flow blue</i> avec la marque «J. Clementso[n]»	1841 à 1864	Godden 1979 : 723
T.C.F. vernissée de type <i>pearlware</i>	1778 à 1830	Brassard et Leclerc 2001 : 80
Grès cérame grossier glaçuré au sel façon <i>derbyshire</i>	Surtout trois premiers quarts du XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 111
T.C.F.B. vernissée à impression noire avec la marque «B&T»	1879	Godden 1979 : 79
T.C.F.B. vernissée à impression brune	1818 à 1869	Samford 1997 : 20
T.C.F.B. vernissée avec la marque «R. Cochran & Co»	1846 à 1896	California Department of Parks and Recreation, http://www.parks.ca.gov
T.C.F.B. vernissée de type <i>blue willow</i>	1810 à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 81
T.C.F.B. vernissée de type <i>blue willow</i> avec la marque «S.G. & Co.»	1811 à 1843	Godden 1979 : 274
T.C.F. chamois vernissée de type <i>rockingham</i>	1830 à 1930	Brassard et Leclerc 2001 : 84
T.C.F. rouge vernissée de type <i>rockingham</i>	Deuxième moitié du XIX ^e siècle à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 85
T.C.F. jaune vernissée de type <i>mocha</i> au décor « <i>seaweed</i> »	Décennie 1790 à 1939	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.jefpat.org
T.C.F. jaune vernissée avec les marques «J. Thompson» et «Zouch»	1840 à 1856	Godden 1979 : 615
Fourneau de pipe avec la marque «Concordia Salus»	1847 à 1876	Roy 2006 : 131
Fourneau de pipe avec la marque «E Pluribus Unum»	1780 à 1840	Savard et Drouin 2000 : 178 et 222
Petite bouteille en verre teinté vert avec moule vertical en deux parties	1750 à 1880 (Au É.-U. entre 1810 et 1880)	Jones et Sullivan 1985 : 30 et 31
Mouchette «à récipient»	Du XVII ^e siècle à 1825	Tremblay 1996 : 289 à 296
Bille de pierre	Milieu du XIX ^e siècle à 1915	Tremblay et Renaud 1999 : 57-59



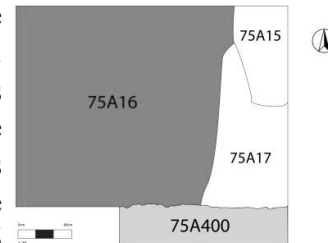
de bouteilles, des clous (découpés et forgés), ce qui semble être une grande truelle, un gond, un verrou et une vis. Aussi, deux morceaux de plomb, l'un ayant la forme d'un tuyau fondu et le second en forme de rondelle (possiblement un poids, pesant 272 grammes). Toujours à l'intérieur du lot 75A15, une bille de pierre grise, une brosse en os avec un manche, un couteau avec un manche en os et une lame métallique corrodée ainsi qu'une petite cuillère double en os, dont chaque extrémité présente une grandeur différente, ont été retrouvés. Ce dernier artefact semble avoir été utilisé pour calculer différents dosages. Les artefacts catalogués sont présentés dans l'annexe A (CeEt-30-75A15-1 à -9; voir Cédérom).

Concernant les écofacts, plusieurs coquilles d'huîtres ainsi qu'une grande quantité d'ossements ont été enregistrés durant la fouille. En effet, parmi les 535 ossements excavés, 77 présentent des traces de rognures, 165 des traces de boucheries et 102 exposent les deux types de traces. De plus, 97 de ces ossements appartiennent à des oiseaux, seulement 4 à des poissons, 2 sont brûlés et des dents de rongeurs, cochons et herbivores ont été retrouvés.

Lot 75A16

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A16	Loam sableux	10YR 3/2 Very dark grayish brown	Meuble	6,99 à 7,12	6,83 à 6,92	0,212	Pioche et truelle	55B15 et 77A32	75A23	75A17, 75A18, 75A19 et 75A500	75A15, 75A17 et 75A400

Le lot 75A16, qui se compose d'un loam sableux présentant une couleur gris-brun foncée, renferme une grande quantité d'inclusions. Ce lot recouvre une grande partie de l'opération, principalement dans sa moitié ouest, latéralement aux lots 75A15 et 75A17 et au vestige 75A400 au sud. Concernant les nombreuses inclusions retrouvées dans le lot, elles se composent de pierres (10%), principalement de schiste et de grès, puis de mortier (3%). D'autre part, le lot 75A16 a révélé de l'antracite (<1%), des déchets métalliques (<1%), de la chaux (<1%) et des racines (<1%). Des briques ont aussi été retrouvées (<1%), autant françaises qu'anglaises, et ont été élaguées suite à la prise de photo de celles-ci. Certains morceaux de briques présentent des traces de brûlures. Toujours parmi les inclusions, du bois a été exposé (environ 1%), principalement caractérisé par un grand billot en partie désagrégé longeant la paroi ouest de l'opération 75. Ce vestige mesure 1,65 m sur 0,21 m sur 0,16 m, contient trois clous, se poursuit dans la paroi nord et est posé de façon perpendiculaire à chacune de ses extrémités sur deux billots de bois distincts, d'approximativement 0,10 m de diamètre, chacun s'enfonçant dans la paroi ouest. Quelques inclusions du lot 75A16 n'ont seulement été retrouvées qu'à proximité de ce billot principal, soit la présence de sable dans la partie nord, de petites accumulations de cendre (<1%) ainsi que de charbons de bois (<1%).



Lors de l'inventaire des artefacts concernant ce lot, le remontage a révélé que plusieurs céramiques pouvaient être reconstituées, mais aussi que certaines se reformaient avec des fragments du lot 75A15, ce qui a été pris en compte lors de



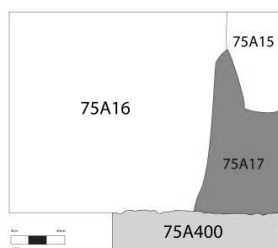
Artéfacts diagnostiques, lot 75A16		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
Boutons en nacre perforé	Du XIX ^e siècle à aujourd'hui	Marier 1996 : 161 à 164
T.C.F. vernissée de type <i>pearlware</i>	1778 à 1830	Brassard et Leclerc 2001 : 80
T.C.F.B. vernissée de type <i>banded ware</i>	Décennie 1770 au début XX ^e siècle	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.jefpat.org
T.C.F.B. vernissée à impression noire	1785 à 1864	Samford 1997 : 20
T.C.F.B. vernissée de type <i>blue willow</i>	1810 à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 81
Tuyau de pipe avec les marques «[McD]ougall» et «Glasgow Sco[land]»	1846 à 1967	Savard et Drouin 2000 : 241
Grès cérame grossier glaçuré au sel façon <i>derbyshire</i>	Surtout trois premiers quarts du XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 111
T.C.F.B. de type <i>lusterware</i> (plaqué couleur rose)	1815 à 1860	Maryland Archaeological Conservation lab 2012, www.jefpat.org

l'interprétation de ces deux lots. Ainsi, plusieurs fragments de céramiques ont été retrouvés (T.C.C. non vernissée et vernissée, T.C.F.B. vernissée, T.C.F. à corps dur et vitrifié, porcelaine et grès cérame grossier), plusieurs morceaux de pipe, dont certains présentent des traces de vernis, ainsi que beaucoup de verre (incolore, teinté vert ou bleu, de couleur vert et transparent teinté brun). En ce qui concerne le métal, des plaques informes ont été retrouvées, de même que de petits morceaux formant ce qui semble être un ressort et des clous (découpés et forgés). De plus, une brosse sans manche en os a été répertoriée (Annexe A : CeEt-30-75A16-01; voir Cédérom).

Enfin, en ce qui a trait aux écofactes, quelques mollusques ont été découverts (huîtres et moules) ainsi que 174 ossements. Sur ce nombre, 39 présentent des traces de rognures, 38 des traces de boucheries et 30 exposent les deux types de traces. Également, 38 de ces ossements appartiennent à des oiseaux, 3 à des poissons et 3 ossements brûlés (dont 2 blanchis) ont été retrouvés.

Lot 75A17

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A17	Sable sableux	10YR 4/2 Dark grayish brown	Meuble	6,88 à 6,94	6,82 à 6,83	0,11	Truelle	---	75A16 et 75A23	75A18, 75A21 et 75A500	75A15, 75A16, 75A18 et 75A400



Le lot de sédiment 75A17 se compose d'un sable gris foncé et est localisé dans la partie sud-est de l'opération. Il mesure 1,90 m sur 0,92 m, et disparaît au nord de la paroi est, laissant place au lot latéral 75A15. Composé d'une matrice meuble, ce lot ne présente que quelques pierres et schistes (<1%) comme inclusions. Au niveau des artéfacts, possiblement deux clous et quelques concrétions métalliques ont été décelés, tandis que les écofactes ne relèvent que trois fragments d'os, tous provenant d'un oiseau et dont l'un présente des traces de boucherie.

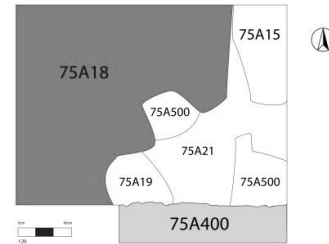
Lot 75A18

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A18	Chaux	N 9.5 White	Très compacte	6,88 à 6,90	6,77 à 6,85	0,065	Piolet, truelle, masse et clou	55B15 (?) et 77A32	75A16 et 75A17	75A19, 75A21 et 75A500	75A15 et 75A17

Le lot 75A18 se compose de chaux (90%) très compacte de couleur blanche présente dans la partie centrale et ouest de l'opération 75, absente de la paroi est et sud. Ce lot est plus épais dans sa partie ouest, principalement au centre de celle-ci, et



présente une crête le long de son extrémité nord-est, latérale au lot 75A15. Cette crête mesure approximativement 0,80 m de longueur, de 0,10 à 0,12 m de largeur et sa hauteur moyenne est de 0,09 m, comparativement à une moyenne totale du lot 75A18 de 0,065 m. Deux couches de sable (10%) ont été répertoriées sous le lot 75A18, chacune considérée comme une lentille. La première, de couleur brun jaunâtre (10YR 4/4 Dark yellowish brown), est inférieure à la couche 75A18 dans la partie nord-ouest de la sous-opération 75A. Au milieu de celle-ci ont été repérés quelques artefacts et écofacts, soit un tuyau de pipe, un fragment de céramique (T.C.C. vernissée) et deux os. Pour sa part, la seconde lentille, de couleur brune (10YR 5/3 Brown), est aussi présente au-dessous du lot 75A18, située sous toute sa surface à l'exception de l'espace que prend la première lentille. Ces deux lentilles sont ainsi latérales entre elles. Aucun artefact ou écofact n'a été répertorié dans cette seconde lentille. Concernant la totalité de la couche de chaux, de petites inclusions de bois ont été observées (<1%) avec un diamètre moyen de 0,5 cm. Seules des concrétions de métal ont été retrouvées à l'intérieur de la chaux, ainsi que les artefacts précédemment décrits qui composaient la lentille au nord-ouest de l'opération.



Lot 75A19

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A19	Sable et schiste	10YR 3/2 <i>Very dark grayish brown</i>	Compacte	6,80 à 6,92	6,75 à 6,79	0,115	Piolet et truelle	---	75A16 et 75A18	75A22 et 75A200	75A21, 75A22 et 75A400

Le lot 75A19 est représenté par un sédiment brun foncé situé au coin sud-ouest de l'opération, avec une longueur de 1,40 m et une largeur de 1,05 m. Il se situe immédiatement au-dessus du vestige 75A200 et en partie au-dessus du lot 75A22. Ce sédiment sableux est amalgamé à des pierres schisteuses représentant approximativement 20% du lot. Sans autres inclusions, le lot 75A19 a révélé un fragment



Artefacts diagnostiques, lot 75A19		
Artefacts	Datation moyenne	Justification
Grès cérame grossier glaçuré au sel façon <i>derbyshire</i>	Surtout trois premiers quarts du XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 111

*Les artefacts en rouge signifient une possible contamination

de céramique (T.C.C. vernissé et grès cérame grossier), deux concrétions de métal qui semblent être des clous, ainsi qu'un morceau de verre teinté vert. Aucun écofact ni lentille n'a été identifié dans ce lot.

Lot 75A20

Le lot 75A20 définissait au départ le carrelage présent dans l'opération 75. Cependant, celui-ci a été reconfiguré en un lot de maçonnerie, ce qui permet d'approfondir et de mieux présenter les données le concernant. Il est ainsi devenu le lot de maçonnerie 75A500.



Lot 75A21

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A21	Mortier	2.5Y 6/2 <i>Light brownish gray</i>	Meuble	6,76 à 6,79	6,70 à 6,76	0,04	Piolet et truelle	---	75A17, 75A18 et 75A500	75A22	75A15, 75A19, 75A400 et 75A500



Le lot 75A21 se compose d'un mortier gris pâle d'une épaisseur moyenne de 0,04 m. Celui-ci, situé sous le vestige 75A500, est présent sur une grande partie de l'opération 75. En effet, seul 75A19 au coin sud-ouest et le lot 75A15 au nord-est sont latéraux, en ajoutant le vestige 75A400 de la paroi sud. Le vestige 75A500 est aussi latéral, car étant donné que celui-ci représente un carrelage, le mortier du lot 75A21 a pénétré les interstices entre les carreaux, ce qui les met en contact horizontalement. Le mortier de ce lot représente la totalité des inclusions retrouvées. Au niveau des artefacts, un clou (élagué) ainsi que deux tiges métalliques corrodées ont été découvertes, l'une d'elles étant placée de façon verticale, traversant ainsi le lot de mortier 75A21 ainsi que le carrelage supérieur, le vestige 75A500. Aucun écofact ni lentille n'a été répertorié dans ce lot.

75A22

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A22	Loam sableux	2.5YR 2.5/1 <i>Black</i>	Compacte	6,70 à 6,77	6,52 à 6,73	0,103	Piolet et truelle	77A32 (?)	75A19 et 75A21	75A24, 75A26, 75A31, 75A200 et 75A300	75A15, 75A19 et 75A400



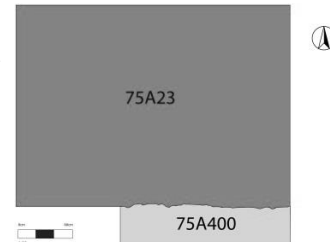
Le lot de sédiment 75A22 est composé d'un loam sableux brun foncé. L'épaisseur moyenne de ce lot est de 0,103 m, mais elle est cependant variable selon sa position. En effet, dans le coin sud-est, sa hauteur est de 0,17 m, tandis qu'elle est de 0,06 m dans le coin nord-ouest. Le lot est de plus présent sur une grande partie de l'opération, seulement absent du coin nord-est, où se trouve le lot 75A15, du coin sud-ouest, constitué du lot 75A19, et du vestige 75A400 présent dans la paroi sud. Une lentille d'argile se retrouve dans le coin nord-ouest du lot 75A22, exposant la couleur 10YR 4/3 (*Dark brown*) et d'une épaisseur moyenne de 0,035 m. C'est sous celle-ci (ainsi que sous le lot 75A19) que nous avons découvert les deux vestiges 75A200 et 75A300. Aucune inclusion n'a été répertoriée dans le lot 75A22, tandis que les artefacts retrouvés sont constitués de concrétions métalliques, dont certains sont possiblement des clous, un tuyau de pipe sans décor, un très petit fragment de verre patiné, ainsi que des matériaux fondus (non identifiables et élagués). En ce qui concerne les écofacts, des coquillages (un gastéropode et une huître) et huit ossements animaux ont été relevés, dont un présente des traces de découpe et quatre appartiennent à des oiseaux.



Lot 75A23

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A23	Sable sableux	10YR 2/1 Black	Meuble	7,04 à 7,16	6,92 à 7,12	0,068	Piolet et truelle	---	75A14	75A15, 75A16 et 75A17	75A400

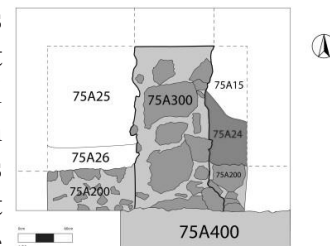
Le lot 75A23 se compose d'un sable foncé assez mince, recouvrant la totalité de la sous-opération 75A, à l'exception du vestige 75A400 présent au sud. Ce lot avait auparavant fait partie de la couche 75A15 et a été ultérieurement dissocié, devenant la couche supérieure, tandis que le lot 75A15 définit maintenant la zone plus profonde répertoriée au nord-est de l'opération. Des inclusions de gravier (<1%), d'antracite (<1%) et de racines (environ 1%) forment le lot. Aucun artefact ni écofact n'a été enregistré. Cette réalité est explicable par le fait que cette couche a été créée après son excavation, ainsi les artefacts qui y ont été retrouvés, très peu selon le journal de bord, ont été incorporés aux artefacts du lot de sédiment 75A15.



Lot 75A24

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A24	Sable sableux	10YR 3/1 Very dark gray	Meuble	6,52 à 6,57	6,21 à 6,23	0,325	Piolet et truelle	---	75A22	---	75A15, 75A200 et 75A300

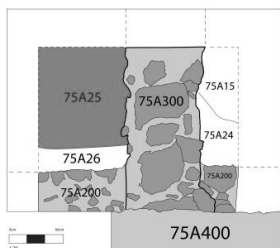
Le lot arbitraire 75A24 correspond à un sédiment sableux gris foncé. Ce lot se retrouve dans la partie est de l'opération 75, soit à l'est du vestige 75A300 et au sud de la couche 75A15. Celui-ci mesure 1,18 m sur 0,46 m et est inférieur au lot 75A22. La transition entre ces deux lots est graduelle et c'est le changement progressif des inclusions qui nous a convaincu d'ouvrir ce lot arbitraire. Aucun lot inférieur n'a été identifié, car les fouilles ont été arrêtées dans cette partie de l'opération. En ce qui concerne les inclusions, des pierres schisteuses ont été retrouvées (10%), des fragments de briques (<1%), du mortier (<1%), de l'antracite (<1%) et des racines (<1%). Les seuls artefacts retrouvés ont été quelques concrétions métalliques, dont possiblement un clou, ainsi qu'un morceau de céramique (faïence). Quatre ossements ont été enregistrés, dont l'un présentant des traces de découpe et un second appartenant à un oiseau.



Lot 75A25

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A25	Loam sableux	10YR 2/1 Black	Meuble	6,51 à 6,70	6,04 à 6,10	0,5275	Piolet et truelle	---	75A31	75A27	75A26 et 75A300





Ⓐ Le lot de sédiment 75A25 est composé d'un loam sableux meuble présent dans le coin nord-ouest de l'opération 75. Celui-ci est positionné latéralement au nord du lot 75A26 et à l'ouest du vestige 75A300. Il présente une épaisseur moyenne de 0,53 m et a une dimension de 1,10 m sur 1,06 m. Les inclusions de ce lot se composent de schiste (15%) (la plus grosse pierre mesurant 15 cm sur 10 cm sur 10 cm), de fragments de briques françaises (<1%), de petits fragments de bois (<1%), de racines (<1%) ainsi que de plaques d'ardoise (<1%). De plus, une petite lentille de sable est retrouvée dans le coin nord-est du lot, près du vestige 75A300, d'une épaisseur de quelques centimètres. Concernant les artefacts retrouvés dans ce lot, ils représentent d'abord des fragments de céramique (T.C.C. non vernissée et vernissée, T.C.F. rouge, grès cérame grossier et porcelaine) ainsi que des concrétions métalliques corrodées et des plaquettes d'ardoises (bardeau d'ardoise). Un seul os, une vertèbre de gros mammifère, a été répertorié.

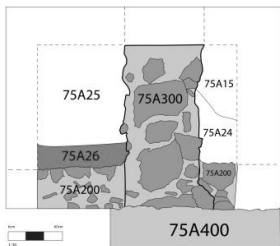
Artefacts diagnostiques, lot 75A25		
Artefacts	Datation moyenne	Justification
T.C.C. vernissée verte de France	Du XVII ^e siècle à 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 29
T.C.F. rouge vernissée de type <i>rockingham</i>	Deuxième moitié du XIX ^e siècle à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 85
Porcelaine fine chinoise à pâte dure	Du XVII ^e siècle à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 144

Il a aussi été noté que le lot 75A25 présentait de moins en moins de pierres schisteuses au fur et à mesure de son excavation, ce qui semble opposé au sédiment naturel en place, qui contient de plus en plus de ces pierres. Ce phénomène sera présenté plus en profondeur dans la partie interprétation. De plus, dans la partie inférieure de ce lot se retrouve une fine couche d'où provient la majeure partie des artefacts retrouvés, principalement des fragments de

briques et d'ardoises. Cette partie n'a pas été transformée en un lot distinct en raison du manque d'information la concernant, mais porte le numéro 75A25a, permettant de la distinguer de sa partie supérieure, 75A25b. Cette partie sera aussi développée plus en profondeur ultérieurement.

75A26

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A26	Loam sableux	2.5YR 3/1 <i>Black</i>	Meuble	6,52 à 6,54	6,07	0,46	Piolet et truelle	---	75A22	75A27	75A25, 75A200 et 75A300



Ⓐ Le lot de sédiment 75A26 se compose d'un loam sableux d'une épaisseur moyenne de 0,46 m. Il se trouve dans la partie centrale ouest de l'opération, au sud du lot 75A25, au nord du vestige 75A200 et à l'ouest du vestige 75A300. Il renferme des pierres calcaires et schisteuses (15%), des fragments de briques (environ 2%, présentes en paroi), du mortier (1%) et des racines (<1%). Au niveau des artefacts, deux carreaux (T.C.C. non vernissée) ont été retrouvés.

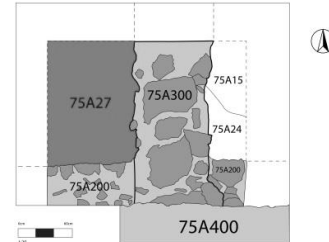
Aucune lentille ou écofact n'a été répertorié dans ce lot.



Lot 75A27

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A27	Sable sableux	75YR 3/1 <i>Very dark gray</i>	Meuble	6,04 à 6,10	5,91 à 6,00	0,1	Piolet et truelle	---	75A25, 75A26, 75A200 et 75A300	---	---

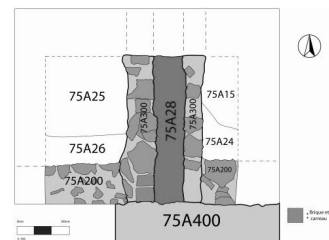
Le lot de sol 75A27 est constitué d'une matrice de sable brunâtre située en dessous des lots 75A25 et 75A26 dans la partie nord-ouest de l'opération 75, et est également inférieur aux vestiges 75A200 et 75A300. Ce lot a une interface abrupte avec les couches supérieures et possède une épaisseur moyenne de 0,1 m. Cette mesure n'est pas représentative du lot en entier, car la fin de la fouille a eu lieu pendant l'excavation de celui-ci. Le lot 75A27 se poursuivait donc encore plus profondément. En effet, la fouille a dû être arrêtée dans cette portion de l'opération en raison de la découverte du drain 75A300 et du temps limité qu'il restait pour le fouiller. Au niveau des inclusions, des pierres de schistes (très arrondies, 20%) et des racines (<1%) sont présentes. Étant donné que le lot 75A27 se retrouve en dessous de tous les autres lots et vestiges (à l'exception de la partie inférieure du lot 75A15, où aucun lot n'a été confirmé), et qu'aucun artefact et écofact n'y a été diagnostiqué, il est possible que ce lot soit un sédiment naturel. Malheureusement, les circonstances ne nous ont pas permis de confirmer hors de tout doute l'origine naturelle de ce lot.



Lot 75A28

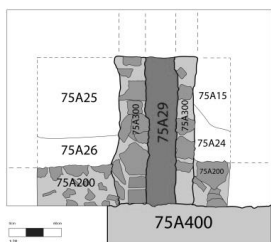
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A28	Argile sableuse	7.5YR 4/4 <i>Brown</i>	Compacte	6,52 à 6,69	6,40 à 6,56	0,123	Piolet, truelle et tamis	---	75A300	75A29	75A300

Le lot 75A28 est l'une des couches retrouvées à l'intérieur du vestige 75A300, et se compose d'une matrice de terre argileuse orangée. Celle-ci est supérieure au lot 75A29 et présente une épaisseur moyenne de 0,123 m. Les sédiments ont été tamisés avec un tamis aux mailles d'un quart de pouce afin d'en retirer le plus d'information possible et deux échantillons d'approximativement 2 litres chacun ont été prélevés, un dans la partie sud et le second dans la partie nord du vestige 75A300 (figure 4) (Annexe C : 1 et 2; voir Cédérom). Le lot 75A28 présente une pente descendante de 7,7 cm/m vers le nord, c'est-à-dire un angle de 4,4°. Compact, le lot 75A28 présente des marbrures de couleur 5YR 5/6 (*Yellowish red*) et plusieurs inclusions, dont quelques petites pierres schisteuses (<1%), du mortier (<1%), des charbons de bois (<1%), des fragments de bois en décomposition (<1%), de l'ardoise (<1%) et des racines (<1%). Concernant les artefacts, un morceau de verre incolore ainsi qu'un fragment de tuyau de pipe ont été découverts et pour ce qui est des écofacts, un ossement de même qu'une graine (non identifiée) ont été répertoriés.



Lot 75A29

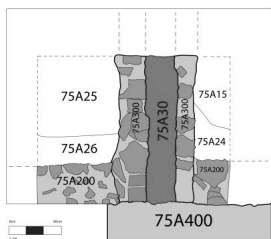
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A29	Limon argileux	7.5YR 2.5/1 Black	Friable	6,40 à 6,56	6,34 à 6,46	0,09	Piolet, truelle et tamis	---	75A28	75A30	75A300



Le lot 75A29 est une seconde couche retrouvée à l'intérieur du vestige 75A300, présentant une matrice de terre argileuse brun foncé. Ce lot est supérieur au lot 75A30, inférieur à 75A28 et présente une épaisseur moyenne de 0,9 m. Les sédiments ont été tamisés (tamis avec mailles d'un quart de pouce) et deux échantillons d'environ 2 litres chacun ont été extraits, un premier dans la partie sud et un second dans la partie nord (figure 4) (Annexe C : 3 et 4; voir Cédérom). Le lot 75A29 présente une pente descendante de 5,8 cm/m vers le nord, c'est-à-dire un angle de 3,32°. De nature friable, ce lot présente quelques inclusions, dont du charbon de bois (<1%), des fragments d'ardoise (<1%) et des racines (<1%). Concernant les artefacts découverts, nous avons une balle de mousquet en plomb et deux fragments de faïence émaillée, puis pour les écofacts, trois ossements, sans traces de rognure ni de découpe.

Lot 75A30

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A30	Sable sableux	7.5YR 2.5/1 Black	Meuble	6,34 à 6,46	6,18 à 6,33	0,13	Piolet, truelle et tamis	---	75A29	75A300	75A300



Le lot 75A30 est la troisième et dernière couche retrouvée à l'intérieur du vestige 75A300. Elle se compose de terre sableuse brun foncé. Ce lot est inférieur au lot de sédiment 75A29 et supérieur au fond du vestige 75A300 ; il a une épaisseur moyenne de 0,13 m. Les sédiments ont été tamisés (tamis avec mailles d'un quart de pouce) et deux échantillons d'environ 2 litres chacun en ont été extraits, un premier dans la partie sud et un second dans la partie nord (figure 4) (Annexe C : 5 et 6, voir Cédérom). Le 75A30 présente une pente descendante de 7,2 cm/m vers le nord, c'est-à-dire un angle de 4,12°. Ce lot démontre une consistance meuble et des inclusions de fragments de schiste (5%), de brique et carreau (<1%), de mortier (<1%), de charbons de bois (<1%) et de racines (<1%). Au niveau des artefacts, plusieurs tessons de céramique (T.C.C. non vernissée et vernissée, ainsi que de la faïence), un tuyau de pipe et deux fragments de verre patiné ont été retrouvés. Les écofacts sont représentés par trois ossements portant chacun des traces de découpe.

Artefacts diagnostiques, lot 75A30		
Artefacts	Datation moyenne	Justification
T.C.C. vernissée verte de France	Du XVII ^e siècle à 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 29
Faïence brune	À partir de 1725	Brassard et Leclerc 2001 : 70
Tuyau de pipe avec décor géométrique	1680 à 1720	Culture et communications Québec, www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca
T.C.C. non vernissée (brique de dimension française)	Du XVII ^e siècle à 1760	St-Louis 1984 : 148



Artéfacts et écofacts des lots 75A28, 75A29 et 75A30 (à l'intérieur du vestige 75A300)

Lors de la première ouverture du vestige 75A300, un petit sondage a été effectué afin d'explorer cette nouvelle zone. De ce fait, une zone excavée d'environ 30 cm sur 50 cm a été ouverte approximativement au centre du vestige 75A300. Les artéfacts et écofacts qui y ont été découverts ont ainsi été associés aux trois lots, étant donné que ceux-ci n'avaient pas encore été dissociés.

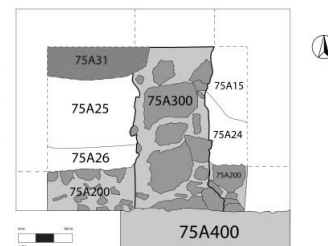
Ainsi, parmi les artéfacts retrouvés lors de ce sondage, on note la présence de fragments de céramique (T.C.C. non vernissée et vernissée, ainsi que de la faïence) dont certains portent des traces d'altération par le feu, de deux fragments de fourneau de pipe, de verre patiné, de plusieurs clous (forgés) et de deux balles de mousquet en plomb. En ce qui a trait aux écofacts, il a été enregistré une coquille de gastéropode de même que 33 ossements, dont cinq ont des traces de découpe, quatre étant des vertèbres de gros mammifère et un seul provenant d'un oiseau.

Artéfacts diagnostiques, lot 75A28/29/30		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
T.C.C. vernissée verte de France	Du XVII ^e siècle à 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 29
Faïence brune	À partir de 1725	Brassard et Leclerc 2001 : 70

75A31

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
75A31	Sable sableux	10YR 2/2 <i>Very dark brown</i>	Meuble	6,86 à 6,87	6,65 à 6,67	0,205	Piolet, truelle	---	75A22	75A25 et 75A300	75A22

Le lot 75A31 est un sédiment découvert à proximité de la paroi nord, dans sa partie ouest. Celle-ci est positionnée latéralement et inférieure au lot 75A22, puis est supérieure au lot 75A25 et au vestige 75A300. L'interface nette (2-5 cm) et la couleur pratiquement semblable expliquent la ressemblance entre les lots 75A31 et 75A25. Cependant, le 75A31 présente une matrice légèrement plus sableuse et une composition de schiste moins importante que le lot inférieur, ce qui a permis de faire la distinction entre ceux-ci. De ce fait, le lot de sédiment 75A31 est composé de 6% de pierres (5% schisteuses et 1% de petites pierres rondes), de morceaux de briques (<1%), de traces infimes de mortier (<1%) et de charbon de bois (<1%). Aucune lentille, artéfact ou écofact n'a été identifié à l'intérieur de ce lot.



Étant donnée la découverte en paroi de cette couche, il semble difficile de comprendre la situation tridimensionnelle de celle-ci. En effet, nous ne pouvons savoir si la couche 75A31 recouvrait entièrement ou en partie le lot 75A25, ni quel est son lien avec le lot de sédiment 75A26 et jusqu'où celui-ci se poursuivait vers le sud. Il a donc été positionné de façon à ce qu'il recouvre entièrement le lot 75A25, pour éviter de futures présomptions, étant donné que le lot 75A31 se retrouve bel et bien au-dessus de celui-ci dans la paroi nord.

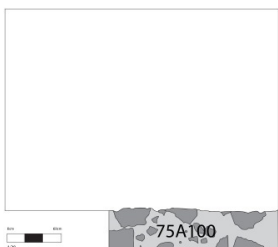


2.2. VESTIGES DE MAÇONNERIE DE L'OPÉRATION 75

Cette section comprend une description exhaustive de chacun des vestiges de maçonnerie retrouvés lors de l'excavation de l'opération 75. Nous présentons d'abord un tableau pour chacun des vestiges, énumérant le nombre d'évènements de construction qui lui sont associés, ses altitudes supérieures et inférieures par rapport au niveau moyen de la mer ainsi que sa hauteur, longueur et largeur. Par la suite, l'orientation du vestige est exposée, puis les figures et plans où il est possible de visualiser le lot de maçonnerie. Suite à une présentation du vestige dans son ensemble, les évènements de construction sont exposés un à un.

Vestige 75A100

Lot	Nb d'évènement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A100	4	8,74 à 9,06	7,64 à 7,69*	Min.: 1,10 Max.: 1,37	3,25	0,70	Est-Ouest	Fig.5-6-37



Ⓐ Le lot de maçonnerie 75A100 est positionné le long de la paroi sud et occupe l'axe est-ouest de la sous-opération 75A sur toute sa longueur, soit 3,25 m, et se prolonge dans les parois est et ouest. Ce vestige présente une largeur moyenne de 0,70 m, une hauteur maximale de 1,37 m et une hauteur minimale de 1,10 m. En effet, le vestige 75A100 exhibe une zone dérasée dans sa partie supérieure est, expliquant une hauteur moindre de ce côté. Les hauteurs inférieures du vestige, quant à elles, proviennent de l'opération 76 (voir Cédérom). Du côté de l'opération 75, un crépi beige blanchâtre recouvre en partie le vestige, ce qui rend difficile l'identification exacte de la hauteur de celui-ci, en plus du fait qu'il existe un second vestige en dessous, la maçonnerie 75A400. Cependant, du côté de l'opération 76, un retrait inversé d'approximativement 0,10 m sépare les deux vestiges superposés, ce qui n'est pas présent dans l'opération 75. La hauteur de ce retrait a ainsi été utilisée pour calculer la hauteur du vestige 75A100. D'autre part, le lot de maçonnerie 75A100 est positionné directement au-dessus du vestige 75A400 et la transition entre ces deux vestiges est positionnée latéralement au lot 75A9, dans la partie inférieure de celui-ci (approximativement au quart de sa hauteur). La structure 75A100 se trouve ainsi inférieure au lot 75A5, lui étant aussi latérale, et les lots latéraux sont nommés au fur et à mesure, en corrélation avec chacun des évènements de construction.

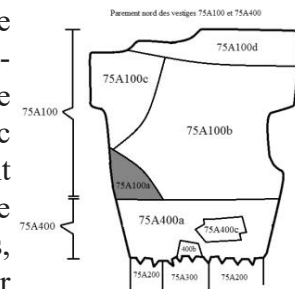
La structure est à double parement et se compose de quatre évènements de construction différents. Concernant le parement sud, il se retrouve dans l'opération 76 (vestige 76A100). Ainsi seul le parement nord sera décrit. Le lot de maçonnerie 75A100 présente un total de huit assises, il est bien dressé et présente un appareillage général de régulier à plus ou moins régulier. La structure du vestige est composée de calcaire schisteux à 83%, de schiste (10%), de grès vert et rouge (4%) et d'une brique commune (3%). Les pierres utilisées sont parfois ébauchées ou équarries, la plus petite mesurant 3 cm sur 7 cm et la plus grande 18 cm sur 52 cm. Le matériel



de liaison utilisé est le mortier et celui-ci sera décrit dans chacun des événements de construction auquel il est associé, accompagné de sa couleur. Un échantillon de mortier a d'ailleurs été prélevé pour chacun des événements de construction, pour un total de quatre échantillons sur le vestige 75A100 (Annexe C : 1, 2, 3 et 4, voir Cédérom). Tel que décrit précédemment, un crépi beige blanchâtre recouvre en partie chacun des événements de construction de ce vestige, principalement les lots de maçonneries a et b, tout en étant aussi présent sur les événements c et d.

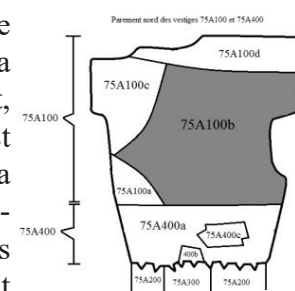
Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A100a	1 de 4	7,99	7,64	0,35	0,5	0,70	Est-Ouest	Fig.37

Le lot de maçonnerie 75A100a est présent dans la partie inférieure est du vestige 75A100, sur le parement nord et il est d'orientation est-ouest (figure 37). Son altitude inférieure représente celle du vestige 75A100, soit 7,64 m NMM, et a une hauteur de 0,35 m. Il est donc directement supérieur au vestige 75A400. La longueur de l'événement de construction a est de 50 cm, mais se poursuit dans la paroi est de l'opération 75. Il est composé de pierres schisteuses (100%) ébauchées, les dimensions de celles-ci étant comprises entre 3 cm sur 7 cm, pour la plus petite, et 9 cm sur 40 cm pour la plus grande. Aucune cale n'y a été retrouvée. L'appareillage du lot de maçonnerie a est plus ou moins régulier et présente quatre assises plus ou moins régulières. Le mortier présent est baveux et désagrégé, de couleur jaune pâle (2.5YR 8/2, *Pale yellow*) avec une épaisseur comprise entre 3,5 et 10 cm. Comme le mortier est baveux, il recouvre plusieurs pierres et certaines sont parfois difficiles à documenter. De plus, des traces orangées (7.5YR 5/8, *Strong brown*) sont perceptibles sur le mortier et certaines pierres. Cet événement de construction 75A100a est latéral au lot de sédiment 75A9 seulement, et du crépi est présent sur sa surface.

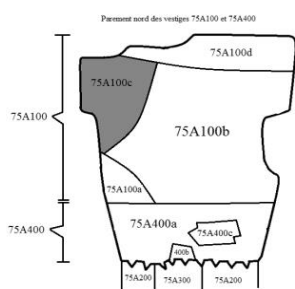


Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A100b	2 de 4	8,54	7,69	0,85	1,95	0,70	Est-Ouest	Fig.37

Le lot de maçonnerie 75A100b représente la majorité du vestige 75A100, présent au centre de son parement nord, ainsi que dans sa partie inférieure et ouest (figure 37). Celui-ci est d'orientation est-ouest, l'altitude inférieure représente celle du vestige 75A100 et sa hauteur est de 0,85 m. Il est donc directement supérieur au vestige 75A400. La longueur de l'événement de construction b est de 1,95 m, mais celui-ci se poursuit dans la paroi ouest. Il se compose de pierres calcaires schisteuses (100%) équarries, les dimensions de celles-ci variant entre 8 sur 17 cm et 18 sur 52 cm pour la plus grande. Plusieurs cales ont de plus été retrouvées, mesurant entre 0,5 sur 7 cm et 2 sur 33 cm. L'appareillage de l'événement b est régulier et présente six assises plus ou moins régulières. D'ailleurs, plusieurs racines longent celui-ci, le traversant à quelques endroits. Concernant le mortier, il est affleuré et désagrégé, de couleur jaune pâle (5YR 7/3, *Pale yellow*) avec une épaisseur comprise entre 0,5 et 4 cm. L'événement de construction 75A100b est latéral au lot de sédiment 75A9 seulement et du crépi est présent sur sa surface.

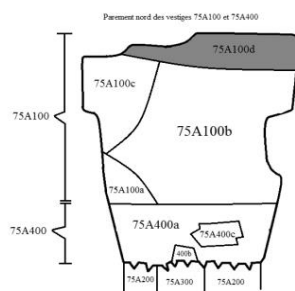


Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A100c	3 de 4	8,74	7,99	0,75	0,94	0,70	Est-Ouest	Fig.37



Le lot de maçonnerie 75A100c est présent dans la partie supérieure est du vestige 75A100, situé au-dessus de l'événement a et sous la zone arasée, sur le parement nord (figure 37). Celui-ci est d'orientation est-ouest et sa hauteur est de 0,75 m. La longueur de l'événement de maçonnerie c est de 0,94 m, mais celui-ci se poursuit dans la paroi est de la sous-opération 75A. Cet événement est composé de pierres calcaires schisteuses (60%), de grès vert et rouge (15%), de schiste (15%) ainsi que d'une brique rouge commune (10%). C'est le seul événement du vestige 75A100 où l'on retrouve du grès ainsi que de la brique. Les pierres sont, quant à elles, ébauchées et leurs dimensions varient entre 6 sur 17 cm et 13 sur 33 cm. En ce qui concerne les cales, leurs dimensions se situent de 1 sur 7 cm à 3 sur 9 cm. L'appareillage de l'événement de construction c est plus ou moins régulier et présente trois assises, elles aussi plus ou moins régulières. Quelques racines sont présentes sur la façade de celui-ci. Concernant le mortier, il est affleuré et baveux à certains endroits. De plus, il est désagrégé, de couleur gris pâle (5Y 7/2, *Light gray*) avec une épaisseur comprise entre 1 et 8 cm. Le lot de maçonnerie 75A100c est inférieur au lot de sédiment 75A5 et latéral aux lots 75A5, 75A8 et 75A9. De plus, quelques traces de crépi sont présentes sur sa surface.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A100d	4 de 4	9,06	8,54	0,52	1,98	0,70	Est-Ouest	Fig.37



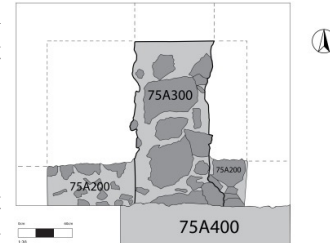
L'événement de construction 75A100d est le dernier événement caractérisant le vestige 75A100 et se situe sur la partie supérieure centrale et ouest de celui-ci (figure 37). La partie est de celui-ci est très possiblement manquante en raison de l'arasement dans cette zone. Il est d'orientation est-ouest et sa hauteur est de 0,52 m. La longueur du lot de maçonnerie d est de 1,98 m, mais celui-ci se poursuit dans la paroi ouest de l'opération 75. Cet événement est composé de pierres calcaires schisteuses (100%) ; elles sont équarries et leurs dimensions varient entre 9 sur 50 cm et 21 sur 42 cm. Ces pierres sont semblables à celles qui composent l'événement de construction b, cependant elles présentent une épaisseur moindre. En ce qui concerne les cales, leurs dimensions se situent de 3 sur 14 cm à 3 sur 28 cm. L'appareillage de l'événement d est plus ou moins régulier et est constitué de deux assises, elles aussi plus ou moins régulières. Concernant le mortier, celui-ci est affleuré et désagrégé, de couleur gris pâle (2.5Y 7/2, *Light gray*) avec une épaisseur comprise entre 0,5 et 4 cm. Le lot de maçonnerie 75A100d est inférieur au lot de sédiment 75A5 et latéral aux lots 75A5, 75A8 et 75A9. De plus, quelques traces de crépi beige blanchâtre sont présentes sur la surface de celui-ci. Enfin, outre la partie arasée de l'événement, la partie supérieure de celui-ci présente une surface abîmée, dont plusieurs fragments se sont détachés au cours de la fouille.



Vestige 75A200

Lot	Nb d'événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A200	1	6,52 à 6,73	6,18 à 6,20	Min.: 0,50 Max.: 0,53	Partie Est : 0,40 Partie Ouest : 1,10	0,60 à 0,63	Est-Ouest	Fig.5-6-37

Le vestige 75A200 est présent dans la partie sud de l'opération 75, accolé au vestige 75A400. Celui-ci est coupé perpendiculairement par le vestige 75A300 (d'une largeur de 0,95 m à cet endroit), ce qui explique une longueur de 0,40 m dans la partie est du vestige 75A200 et de 1,10 m dans sa partie ouest. De ce fait, le vestige se poursuit dans les deux parois de l'opération 75. Celui-ci est d'orientation est-ouest et présente une structure à double parement, le parement sud étant caché par le vestige 75A400 et donc non identifiable. Ce vestige présente une hauteur maximale de 0,53 m et une hauteur minimale de 0,50 m, ce qui s'explique par le fait que la partie est du vestige est plus abîmée que sa partie ouest. Il ne présente qu'un seul événement de construction, composé de 4 assises, le matériel de liaison utilisé étant le mortier. Un échantillon de mortier a d'ailleurs été prélevé lors de la fouille de ce vestige (Annexe C : 5, voir Cédérom). Enfin, le vestige 75A200 est inférieur aux lots 75A19 et 75A22, latéral aux vestiges 75A300 et 75A400, ainsi qu'aux lots de sédiments 75A24 et 75A26. Enfin, celui-ci est supérieur au lot 75A27.



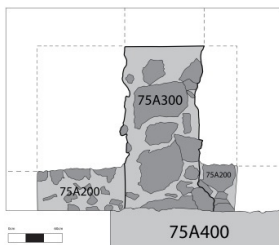
Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A200a	1 de 1	6,52 à 6,73	6,18 à 6,20	Min.: 0,50 Max.: 0,53	Partie Est : 0,40 Partie Ouest : 1,10	0,60 à 0,63	Est-Ouest	Fig.5-6-37

L'événement de construction 75A200a, le seul du vestige, représente la totalité du parement nord. Celui-ci est dressé et le parement sud est dissimulé par le vestige 75A400. Le lot de maçonnerie 75A200a est d'orientation est-ouest et sa hauteur est de 0,50 m dans sa partie est et de 0,53 m dans sa partie ouest. L'événement se compose de deux parties dans le sens de la longueur, comme définies dans la description du vestige 75A200, et il se poursuit dans les parois est et ouest de l'opération 75. Cet événement de construction est composé de pierres calcaires (80%), de pierres calcaires schisteuses (10%), ainsi que de schistes (10%). Les pierres sont ébauchées (à l'exception d'une pierre brute non travaillée, décrite ultérieurement) et leurs dimensions varient entre 11 sur 20 cm et 15 sur 50 cm. En ce qui concerne les cales, leurs dimensions vont de 0,2 sur 0,5 cm à 0,5 sur 19 cm. L'appareillage de l'événement a est plus ou moins régulier et est constitué de quatre assises, elles aussi plus ou moins régulières. Le mortier, quant à lui, se présente affleuré et désagrégé, de couleur gris pâle (2.5Y 7/1, *Light gray*) avec une épaisseur comprise entre 1 et 8 cm. D'autre part, la partie ouest de l'événement 75A200a a une disposition plus désordonnée, uniquement à l'endroit où cette partie vient s'accoler sur le vestige perpendiculaire 75A300. Enfin, on observe une pierre brute et ronde sur la partie ouest du parement nord du vestige 75A200, seule représentante de ce type de pierre.



Vestige 75A300

Lot	Nb d'événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A300	3	6,59 à 6,69	6,18 à 6,23	Min.: 0,41 Max.: 0,46	3,31	0,95 à 1,00	Nord-Sud	Fig.5-6-22-37



Le vestige 75A300 est présent dans la partie centrale de l'opération 75 avec une orientation nord-sud et traverse en son centre-est le vestige 75A200 de même qu'en partie le lot de maçonnerie 75A400. Cette structure forme un drain en pierre qui est subdivisé en trois événements de constructions. Le premier caractérise le fond du drain ainsi que les deux parois de celui-ci, constituées d'un double parement avec remplissage médian. L'événement b représente la cloison supérieure refermant le drain et le c constitue trois différentes zones composées de T.C.C. sur le vestige, c'est-à-dire constituées de briques et de carreaux en terre cuite commune. La largeur du vestige 75A300 oscille entre 0,95 et 1 m et sa hauteur entre 0,41 et 0,46 m. La longueur de ce drain, originalement de 2,07 m, soit la longueur de l'opération elle-même, a été revue à la hausse à la suite de deux sondages effectués à chacune de ses extrémités. Le sondage de la partie nord, d'une longueur de 0,32 m, et celui de la partie sud, de 0,92 m, donnent une longueur totale connue de 3,31 m au vestige 75A300, celui-ci se poursuivant en partie à ses deux extrémités dans les parois nord et sud. En effet, le vestige se poursuit en partie, car au sud, il vient s'appuyer sur le lot de maçonnerie 75A400. Seule une brèche, mesurant approximativement 40 cm de haut sur 28 cm de large, ainsi que le fond, traverse celui-ci. Les parements et la cloison supérieure, quant à eux, s'arrêtent à cet endroit.

Ainsi, dans son ensemble, cette structure est composée de pierres calcaires (73%), de pierres schisteuses (15%), de pierres calcaires schisteuses (10%) et enfin de T.C.C. non vernissée, représentée par des fragments de briques (1,8%) et de carrelages (0,2%). Les pierres sont ébauchées et équarries, leurs dimensions variant entre 10 sur 10 cm et 11 sur 43 cm. Le matériel de liaison utilisé est le mortier et celui-ci sera décrit pour chacun des événements de construction auquel il est associé, accompagné de sa couleur. Deux échantillons de mortier ont d'ailleurs été prélevés sur ce vestige, l'un entre les pierres formant le fond et le second sur les parements (Annexe C : 6 et 7, voir Cédérom).

Le parement externe à l'est est plus ou moins dressé et expose un appareillage irrégulier ; il compte cinq assises plus ou moins régulières et une hauteur moyenne de 56 cm (figure 20). Pour sa part, le parement externe ouest est à tout venant ; il présente un appareillage irrégulier, possède trois à quatre assises et a une hauteur moyenne de 45 cm (figure 20). De grandes plaques de schiste recouvrent le sommet de la maçonnerie 75A300 et, comme décrit plus tôt, un remplissage médian comble le drain, représenté par trois lots de sédiments, soit 75A28, 75A29 et 75A30. Ce vestige, dans son ensemble, semble moins régulier que les autres vestiges retrouvés dans l'opération 75, mais il est tout de même bien conservé. Enfin, le vestige 75A300 est inférieur aux lots 75A22 et 75A31 ainsi qu'au vestige 75A500. Il est latéral aux vestiges 75A200



et 75A400, de même qu'aux lots de sédiment 75A15, 75A22, 75A24, 75A25, 75A26, 75A27, 75A28, 75A29, 75A30 et 75A31. Enfin, il est supérieur au lot 75A27.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A300a	1 de 3	6,55 à 6,65	6,18 à 6,23	Min.: 0,37 Max.: 0,42	Fond : 3,31 Parement : 2,39	Fond : 0,29 Totale : 0,95 à 1,00	Nord-Sud	Fig.22

L'événement de construction 75A300a est un double parement au remplissage médian incluant le fond de celui-ci. Il est orienté nord-sud et a une hauteur comprise entre 0,37 m et 0,42 m. Dans son ensemble, l'événement est constitué de roches calcaires (80%), de calcaire schisteux (10%) et de schistes (10%). La dimension des pierres, quant à elle, varie de 7 sur 10 cm, pour les plus petites, à 13 sur 27 cm pour les plus grandes. Concernant les cales identifiées, elles mesurent entre 3 sur 4 cm et 5 sur 9 cm. Comme le fond et les parements ont des caractéristiques différentes, ils seront présentés séparément.

D'abord, concernant le fond, celui-ci est formé de cinq pierres ébauchées et lisses, présentant une dénivellation descendante de 7,2 cm/m vers le nord, c'est-à-dire un angle de 4,12°. La longueur totale de ce fond est de 3,31 m, longueur de l'opération 75 additionnée aux deux sondages effectués aux limites du vestige. Les pierres le composant ont une longueur moyenne de 0,41 m et une largeur indéterminée, étant donné que leurs extrémités passent sous les deux parements, mais la largeur moyenne du fond est de 0,29 m (figure 21). Le matériel de liaison du fond du drain est un mortier affleuré de couleur grise (10YR 6/1, *Gray*), avec une épaisseur moyenne de 1 cm.

En ce qui concerne le double parement de l'événement de construction a, les pierres le caractérisant sont en grande majorité brutes, sinon ébauchées. D'abord, le parement de la face interne, celle-ci faisant face à l'est, se compose d'un appareillage irrégulier et de trois assises, elles aussi irrégulières. Sa hauteur moyenne est de 32 cm et la partie supérieure a une largeur moyenne de 37 cm (figures 21 et 22). Concernant le parement interne faisant face à l'ouest, il présente un appareil irrégulier et de deux à trois assises irrégulières. Sa hauteur moyenne est de 33 cm et sa partie supérieure a une largeur moyenne de 29 cm (figures 21 et 22). En ce qui a trait aux informations concernant les parements externes du lot de maçonnerie 75A300a, ceux-ci ont été préalablement décrits dans la section générale du vestige 75A300.

L'organisation de ces parements est très désordonnée, plusieurs petites pierres entourant les pierres de plus grande taille. De plus, la longueur totale des parements est de 2,39 m. Cette donnée provient du fait que la longueur de ceux-ci se poursuit dans la paroi nord (sondage nord), mais viennent s'apposer au vestige 75A400 au sud, au lieu de le traverser. En effet, seuls un trou et le fond du vestige 75A300 traversent cette maçonnerie perpendiculaire, et non les parements. Ils ont ainsi une longueur moindre. Concernant le liant, il s'agit d'un mortier creux. Celui-ci est de couleur brun pâle (10YR 8/2, *Very pale brown*) et présente une épaisseur comprise entre 3 et 4,5 cm. Des briques et carreaux sont présents dans la composition de ces parements, mais ils seront considérés dans l'événement c du vestige 75A300.



Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A300b	2 de 3	6,59 à 6,69	6,55 à 6,65	0,04	2,39	0,95 à 1,00	Nord-Sud	Fig.5

L'événement de construction 75A300b est la cloison supérieure refermant la zone médiane du drain. Celui-ci est d'orientation nord-sud, sa hauteur moyenne est de 0,04 m et sa largeur est comprise entre 0,95 et 1 m. La longueur de cet événement est de 2,39 m, se poursuivant dans la paroi nord mais s'arrêtant contre le vestige 75A400 au sud. Il est composé entièrement de schistes (100%) et les pierres sont brutes, leurs dimensions variant entre 10 sur 38 cm et 40 sur 84 cm. Pour la plupart, ces pierres ont une forme ovale et aucune cale n'est présente pour cet événement de construction. L'appareillage, quant à lui, est irrégulier et constitué d'une seule assise régulière. Le mortier se présente affleuré et désagrégé, affichant une couleur gris pâle (2.5Y 6/3, *Light yellow brown*) avec une épaisseur comprise entre 1 et 5 cm.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A300c	3 de 3	Sud : 6,65 Nord : 6,55	Sud : 6,34 Nord : 6,52	Min.: 0,018 Max.: 0,31	---	---	Nord-Sud	Fig.22

L'événement de construction 75A300c est composé de trois ensembles semblables, visibles sur le double parement. Il est constitué de plusieurs briques (90%) et d'un carreau (10%), tous positionnés dans la partie interne du drain, soit dans la partie nord et sud du parement face à l'est. Aucune longueur ni largeur n'est attribuée à cet événement, étant donné sa disposition épars.

D'abord, le premier espace associé à ce lot de maçonnerie c est présent au nord du parement intérieur est, et est représenté par une seule brique en boutisse, positionnée sur la première assise. Le second secteur, au sud du parement interne est, est quant à lui constitué de six briques et d'un carreau (Annexe A : CeEt-30-75A300-01, voir Cédérom). Une partie prend toute la hauteur du parement, soit 0,31 m, et est composée

de cinq assises régulières de briques. Latéralement à celles-ci, en surface du parement, se retrouvent un carreau puis une dernière brique. La hauteur minimale de 0,018 m est caractérisée par l'épaisseur de ce carreau de T.C.C. Cette deuxième région présente ainsi quatre briques en panneresse et deux en boutisse (figure 24). Enfin, une dernière brique

a été retrouvée au cœur du sondage effectué au sud du vestige 75A300, à l'intérieur de la brèche, sur le même parement face à l'est. Celle-ci ne présente pas une position ordonnée, mais est tout de même bien maintenue en place par un mortier. Concernant le matériel de liaison de l'événement 75A300c, il est formé par du mortier, en majorité affleuré et désagrégé, d'une épaisseur comprise entre 0,5 et 2 cm.

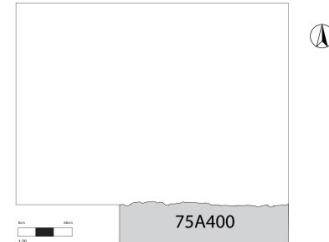
Artéfacts diagnostiques, lot 75A300c		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
T.C.C. non vernissée (brique de dimension française)	Du XVII ^e siècle à 1760	St-Louis 1984 : 148



Vestige 75A400

Lot	Nb d'événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A400	3	7,64 à 7,69	6,60 à 6,73	Min.: 0,96 Max.: 1,04	2,40	0,61	Est-Ouest	Fig.6-18-23-24-37-51

Le vestige 75A400 est positionné le long de la paroi sud et occupe l'axe est-ouest de la sous-opération 75A sur toute sa longueur, soit 2,40 m (longueur réduite par les étauonnements), et se prolonge dans les parois est et ouest. Il se trouve directement sous le vestige 75A100 et est accolé à la structure 75A200 ; il est traversé par une partie du lot de maçonnerie 75A300. Ce vestige présente une hauteur maximale de 1,04 m et une hauteur minimale de 0,96 m. Les hauteurs supérieures du vestige proviennent de l'opération 76, comme définie pour la maçonnerie 75A100. En effet, du côté de l'opération 76, un retrait inversé d'approximativement 0,10 m sépare les deux vestiges superposés, ce qui n'est pas présent dans l'opération 75. La hauteur de ce retrait a ainsi été utilisée pour calculer la hauteur maximale du vestige 75A400. De plus, la hauteur minimale est représentée par l'apparition des vestiges 75A200 et 75A300, tous deux cachant ce dernier. De ce fait, il se poursuit plus en profondeur, mais n'est identifiable que dans l'opération 76 (où il atteint une altitude inférieure de 5,89 m N.M.M, assignant une hauteur de 1,80 m au vestige). Concernant la largeur de celui-ci, elle a été calculée en deux endroits. D'abord, la donnée de 0,61 m a été obtenue par une mesure à l'intérieur de la brèche associée à la maçonnerie 75A300, traversant complètement le vestige, permettant un accès direct à sa largeur. De plus, ce chiffre a été corroboré au retrait inversé de l'opération 76, retirant approximativement 0,10 cm au vestige supérieur, mesurant 0,70 cm de large.



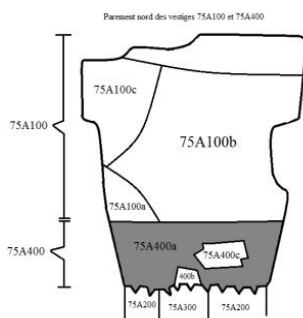
Ainsi, la structure 75A400 est à double parement et se compose de trois événements de construction différents. Concernant le parement sud, il se retrouve dans l'opération 76 (vestige 76A400). Ainsi, seul le parement nord sera décrit. Le vestige présente un total de cinq assises plus ou moins régulières, il est bien dressé et a un appareillage irrégulier. La structure du vestige est composée en majorité de schiste (98%) et d'une brique (2%). Les pierres utilisées sont parfois ébauchées ou brutes, la plus petite mesurant 7 cm sur 9 cm et la plus grande, 22 cm sur 92 cm. Le matériel de liaison utilisé est le mortier et celui-ci sera décrit dans chacun des événements de construction auquel il est associé, accompagné de sa couleur. Un échantillon de mortier a d'ailleurs été prélevé pour chacun des événements, pour un total de trois échantillons sur le vestige 75A400 (Annexe C : 8, 9 et 10, voir Cédérom).

Enfin, le lot de maçonnerie 75A400 est positionné directement au-dessous du vestige 75A100, il est latéral aux vestiges 75A200, 75A300 et 75A500, ainsi qu'aux lots de sédiments 75A9, 75A13, 75A14, 75A16, 75A17, 75A19, 75A21, 75A22 et 75A23. Aucun lot inférieur n'a été défini étant donné la position de celui-ci. De plus, un crépi beige blanchâtre, précédemment décrit et recouvrant en partie le vestige 75A100, est toujours présent sur la partie supérieure du lot de maçonnerie 75A400, recouvrant



seulement la partie la plus élevée de l'événement a.

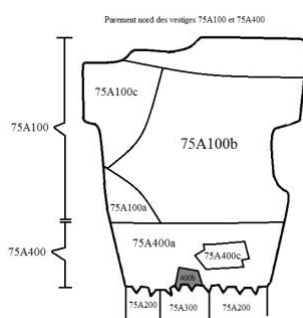
Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A400a	1 de 3	7,64 à 7,69	6,60 à 6,73	Min.: 0,96 Max.: 1,04	2,40	0,61	Est-Ouest	Fig.18-23-37



L'événement de construction 75A400a représente la majeure partie du vestige, avec une longueur de 2,40 m, se poursuivant dans les parois est et ouest, et d'une hauteur de 0,96 à 1,04 m, se prolongeant derrière les vestiges 75A200 et 75A300, comme décrit précédemment (figure 37). Cet événement est présent sur le parement nord et est composé de pierres schisteuses (100%) ébauchées, dont les plus petites pierres ont une dimension comprise entre 10 sur 19 cm, et les plus grandes, entre 7 sur 26 cm. En ce qui a trait aux cales, quelques-unes sont présentes, mesurant entre 1 sur 7 cm et 2 sur 7,5 cm. L'appareillage du lot de maçonnerie a est irrégulier et présente cinq assises plus ou moins régulières. Le mortier est creux, de couleur gris pâle (10YR 7/2, *Light gray*) avec une épaisseur comprise entre 1 et 3 cm.

Enfin, certaines des pierres de cet événement ont une surface beaucoup plus lisse que d'autres, et certaines sont en partie effritées. De plus, des traces de chaux sont perceptibles sur certaines pierres du centre-ouest de l'événement a, et la partie supérieure de celui-ci est partiellement recouverte de crépi, caractéristique détaillée précédemment.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A400b	2 de 3	6,80	6,44	0,36	0,5	---	Est-Ouest	Fig.18-23-37

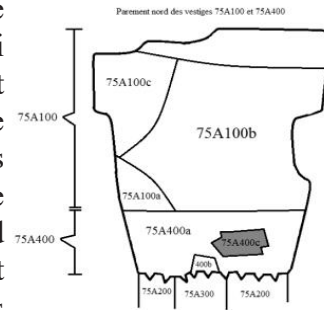


L'événement de construction 75A400b est situé dans la partie inférieure est du vestige 75A400, tout juste au-dessus du trou associé au drain 75A300 (figure 37). La longueur de cet événement est de 0,5 m et sa hauteur est de 0,36 m. Il n'a pas été possible de déterminer sa largeur car il ne semble pas se poursuivre au travers du vestige. Ainsi, l'événement b est composé de trois pierres schisteuses (100%) ébauchées dont les dimensions sont respectivement de 3 sur 16 cm, de 12 sur 17 cm et de 21 sur 31 cm pour la plus grande. Aucune cale n'est présente. L'appareillage du lot de maçonnerie 74A400b est irrégulier et présente une seule assise, elle-même irrégulière. Concernant le mortier, celui-ci est creux et désagrégé, de couleur gris pâle (2.5Y 8/1, *White*) avec une épaisseur comprise entre 1 et 6 cm. Enfin, deux des pierres composant cet événement semblent s'agencer parfaitement ensemble, laissant croire qu'elles ne formaient qu'une seule pierre originellement.



Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A400c	3 de 3	7,32	6,90	0,52	0,96	---	Est-Ouest	Fig.18-23-37

L'événement de construction 75A400c est situé dans la partie centrale ouest du vestige 75A400 (figure 37). La longueur de celui-ci est de 0,96 m et sa hauteur est de 0,52 m. Tout comme l'événement précédent, aucune largeur ne lui est associée car il ne semble pas se poursuivre au travers du vestige. En effet, cette structure n'est pas présente sur le parement sud (vestige 76A400), ce qui laisse croire qu'il ne s'étend pas sur toute la largeur du vestige 75A400, ce qui rend impossible la détermination de sa largeur. D'autre part, l'événement de construction c est également composé de cinq pierres schisteuses (85%) ébauchées, ainsi que d'une brique (15%). La dimension des pierres est comprise entre 7 sur 9 cm pour la plus petite, et 22 sur 92 cm pour la plus grande. Seule une cale est visible, mesurant 1 sur 5 cm. La brique, quant à elle, est positionnée en panneresse. Le mortier est creux et évidé, de couleur brun pâle (10YR 7/4, *Very pale brown*) avec une épaisseur comprise entre 2 et 4 cm.



Vestige 75A500

Lot	Nb d'événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A500	2	6,82 à 6,85	6,74 à 6,79	Min.: 0,05 Max.: 0,09	Nord : 2,00 Sud-Est : 0,50	Nord : 1,00 Sud-Est : 0,77	---	Fig.40

Ce vestige avait au départ été surnommé 75A20, mais il a été reconfiguré en un lot de maçonnerie, le 75A500, permettant d'approfondir et de mieux présenter les données le concernant. Le vestige 75A500 est ainsi un carrelage détérioré présent en deux parties, soit l'une dans le secteur central nord de l'opération 75, et la seconde dans sa partie sud-est (figure 40). La zone au nord mesure 1 sur 2 m et se poursuit dans la paroi nord, tandis que la section sud-est mesure 0,5 sur 0,77 m, se prolongeant dans la paroi est. Ainsi, ce lot de maçonnerie est un carrelage sans orientation, constitué de carreaux en T.C.C. (50%), de pierres calcaires schisteuses (43%) ainsi que de briques (7%). Dans sa partie sud se retrouvent aussi des pierres de schiste, ces dernières étant finalement associées au vestige 75A300, tout juste en dessous de celui-ci. Les pierres du lot de maçonnerie 75A500 sont ébauchées, la plus grande mesurant 15 sur 25 cm. Deux événements de constructions caractérisent ce vestige et le liant utilisé est un mortier, représenté en fait par le lot de sédiment 75A21. Plusieurs parties de ce vestige semblent manquantes ou simplement très altérées. Enfin, ce carrelage 75A500 est positionné au-dessous des lots 75A16, 75A17 et 75A18, et il est latéral au vestige 75A400 et aux lots 75A15 et 75A21. Celui-ci est supérieur au lot 75A21 et 75A300. Le fait qu'il soit inférieur et latéral au lot 75A21, son lit de pose de mortier, vient du fait que celui-ci est présent sous le carrelage, mais aussi entre les interstices des carreaux et pierres le composant.



Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A500a	1 de 2	6,82 à 6,85	6,74 à 6,79	Min.: 0,05 Max.: 0,09	---	---	---	Fig.40

L'événement de construction 75A500a représente les carreaux composant le carrelage 75A500. Aucune longueur ni largeur n'a été définie étant donné que les morceaux sont épars. Ainsi, cet événement est composé de T.C.C. grossière représentée par des carreaux (100%) de 27 sur 27 cm, avec une épaisseur d'environ 2 cm. Ces carreaux composent la partie nord ainsi que sud-est du vestige et sont très fracturés. Pour en revenir au lot de maçonnerie 75A500a, l'appareillage des carreaux le constituant est en pose droite, ou dite « à fond perdu » (Leroy Merlin), et à joints ouverts, quelques millimètres séparant les carreaux (EuroCeram Plus : 30). Le carrelage est en partie enfoncé dans le mortier 75A21, celui-ci étant creux et désagrégé, et d'une épaisseur comprise entre 1 et 6 cm. Les carreaux quant à eux sont de couleur orangée (2.5YR 4/8, *Red*).

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A500b	2 de 2	6,84	6,76	0,08	---	---	---	Fig.40

L'événement de construction 75A500b représente les autres matériaux constituant le carrelage, c'est-à-dire des pierres de calcaire schisteux (86%) ainsi que des briques (14%). Cet événement, différent du premier, présente des pierres ébauchées dont la grosseur varie entre 3 sur 7 cm pour la plus petite, et 8 sur 17 cm pour la plus grande. Celles-ci sont très fractionnées, tout comme les carreaux, ce qui empêche de définir les cales. Une seule brique est présente dans la partie nord du vestige 75A500, tandis que six se retrouvent à l'extrémité sud-est. Celles-ci sont de plus en plus soulevées à mesure qu'elles se rapprochent de la paroi est. Concernant les pierres, elles se retrouvent en majorité dans la section nord et seulement une est visible dans la seconde partie. Concernant le matériel de liaison, le mortier 75A21 est toujours présent. Il ne semble pas y avoir de distinction majeure sous l'événement b et le a. Ainsi, le mortier est creux et désagrégé, a une couleur gris pâle et une épaisseur comprise entre 1 et 6 cm.



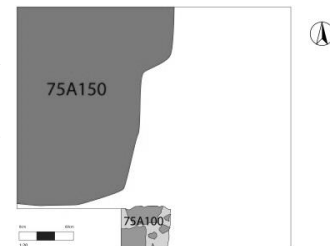
2.3. AUTRES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES DE L'OPÉRATION 75

Cette dernière section rassemble tous les autres types de vestiges archéologiques ne se composant pas de maçonnerie. Un tableau regroupant chaque caractéristique est d'abord présenté pour se terminer avec une image en plan de même qu'une description détaillée des différents vestiges.

Lot 75A150

Lot	Type de vestige	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Figures et plans
		Supérieure	Inférieure					
75A150	Asphalte	8,91 à 9,05	8,85 à 8,99	0,0594	2,45	2,00	---	Fig.48

Le vestige 75A150 représente une couche d'asphalte noire très compacte se trouvant dans la moitié ouest de la sous-opération 75A. Celle-ci mesure 2 sur 2,45 m, et se poursuit dans les parois ouest et nord. Dans sa partie sud, le vestige d'asphalte longe le lot de maçonnerie 75A100, en gardant une distance de 7 cm, comblée par le lot 75A10. Ainsi, le vestige 75A150 ne touche jamais cette structure. De plus, ce vestige ne présente pratiquement aucune fissure, étant donc formé d'une seule pièce. Sa forme est quant à elle ondulée et présente une épaisseur moyenne de 6 cm. Des traces de peinture jaune clair ont d'ailleurs été relevées, apposées sur sa surface. Ainsi, le lot 75A150 est appuyé sur deux lits de pose, soit le lot de schiste rose 75A8 et de gravier 75A7. De plus, ce vestige est inférieur et latéral au lot de sédiment 75A10, puis supérieur aux lots 75A7 et 75A8. Enfin, un lot d'asphalte a été découvert à l'intérieur de l'opération 77, correspondant à notre vestige 75A150, c'est-à-dire le 77A150 (Véronique Marengère, communication personnelle, 2015) (voir Cédérom). Cet élément a aussi été retrouvé dans l'opération 73, représenté par les lots 73B11 et 73C8/73D8 (Lalonde et Pouliot 2014 : 18 et 38).





3. Interprétation évènementielle

3.1. SÉQUENCE ÉVÈNEMENTIELLE : SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS (CeEt-30)¹

Phase 0 : Niveau non anthropique

Phase I : Occupation préhistorique (1100-1300)

Phase II : Première occupation européenne (1666-1673)

Phase III : Brasserie de Jean Talon (1668-1675)

Phase IV : Premier palais de l'intendant (1675-1713)

Phase V : Second palais de l'intendant et magasins du Roi (1713-1760)

Phase VIa : Période d'abandon et de réaménagement du site (1760-1820/1830)

Phase VIb : Période d'abandon et de réaménagement du site (1820/1830-1845)

Phase VIc : Période d'abandon et de réaménagement du site (1845-1852)

Phase VII : Brasserie J.K. Boswell (1852-1968)

Phase VIIa : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (1852-1865)

Phase VIIb : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (1865-1880)

Phase VIIc : Brasserie Boswell and Brother (1880-1919)

Phase VIId : Brasserie Boswell-Dow/ National Breweries Ltd (1919-1968)

Phase VIII : Démolition, aménagements urbains, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblayage (1968-2015)

1. Auger et al. 2009



3.2. SÉQUENCE ÉVÈNEMENTIELLE DE L'OPÉRATION 75

Phase 0 : Niveaux non anthropiques

Événement 0 : Sol vierge

Phase V : Second palais de l'intendant et magasins du Roi (1713-1760)

Événement 1 : Construction d'un mur d'enceinte (1716-1718)

Événement 2 : Réfection du mur d'enceinte (1725-1730)

Événement 3 : Construction et réparation d'un drain de pierre (1739-1766)

Événement 4 : Construction d'un mur de soutien au drain (1739-1766)

Événement 5 : Occupation française de la basse-cour (1739-1766)

Phase VIa : Période d'abandon et de réaménagement du site (1760-1820/1830)

Événement 6 : Construction d'une habitation britannique (1766-1820)

Événement 7 : Réfection d'une habitation (1766-1875)

Événement 8 : Nivellement et occupation d'une habitation (1766-1875)

Phase VIb : Période d'abandon et de réaménagement du site (1820/1830-1845)

Phase VIc : Période d'abandon et de réaménagement du site (1845-1852)

Événement 9 : Démolition d'une habitation (1846-1875)

Phase VII : Brasserie J.K. Boswell (1852-1968)

Phase VIIa : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (1852-1865)

Phase VIIb : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (1865-1880)

Événement 10 : Construction d'une habitation double (1875)

Phase VIIc : Brasserie Boswell and Brother (1880-1919)

Événement 11 : Utilisation d'une fosse à déchets domestiques (1879-vers 1920)

Phase VIId : Brasserie Boswell-Dow/ National Breweries Ltd (1919-1968)

Événement 12 : Pose d'un plancher de béton et d'un crépi (vers 1920-1955)

Événement 13 : Démolition de l'habitation double (1955)

Événement 14 : Aménagement d'une aire de stationnement (1955)

Phase VIII : Démolition, aménagements urbains, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblayage (1968-2015)

Événement 15 : Démolition des structures associées à l'industrie brassicole (1969)

Événement 16 : Aménagement du terrain par la Ville de Québec (1974)

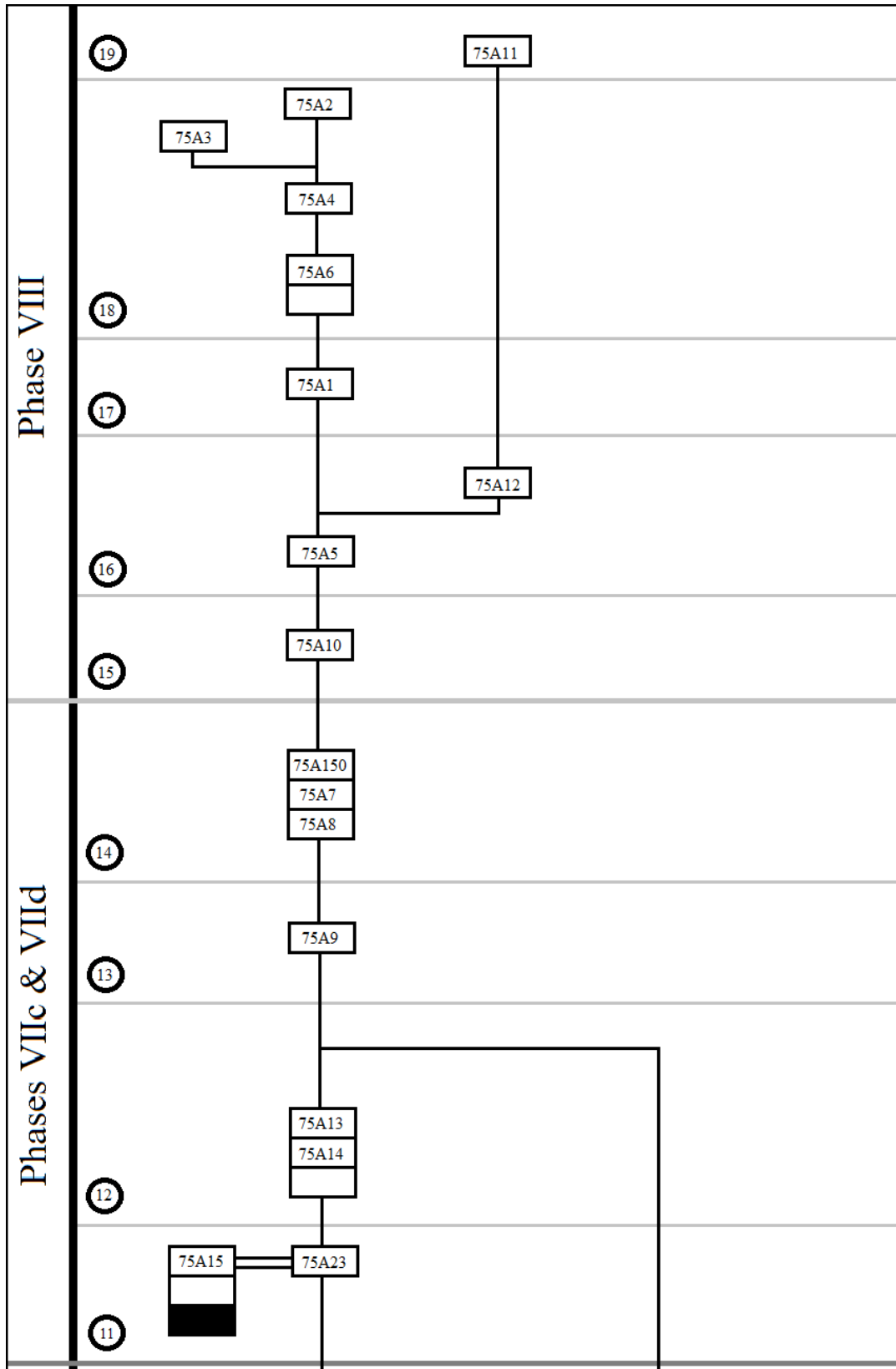
Événement 17 : Aménagement du parc urbain par la Ville de Québec (2009)

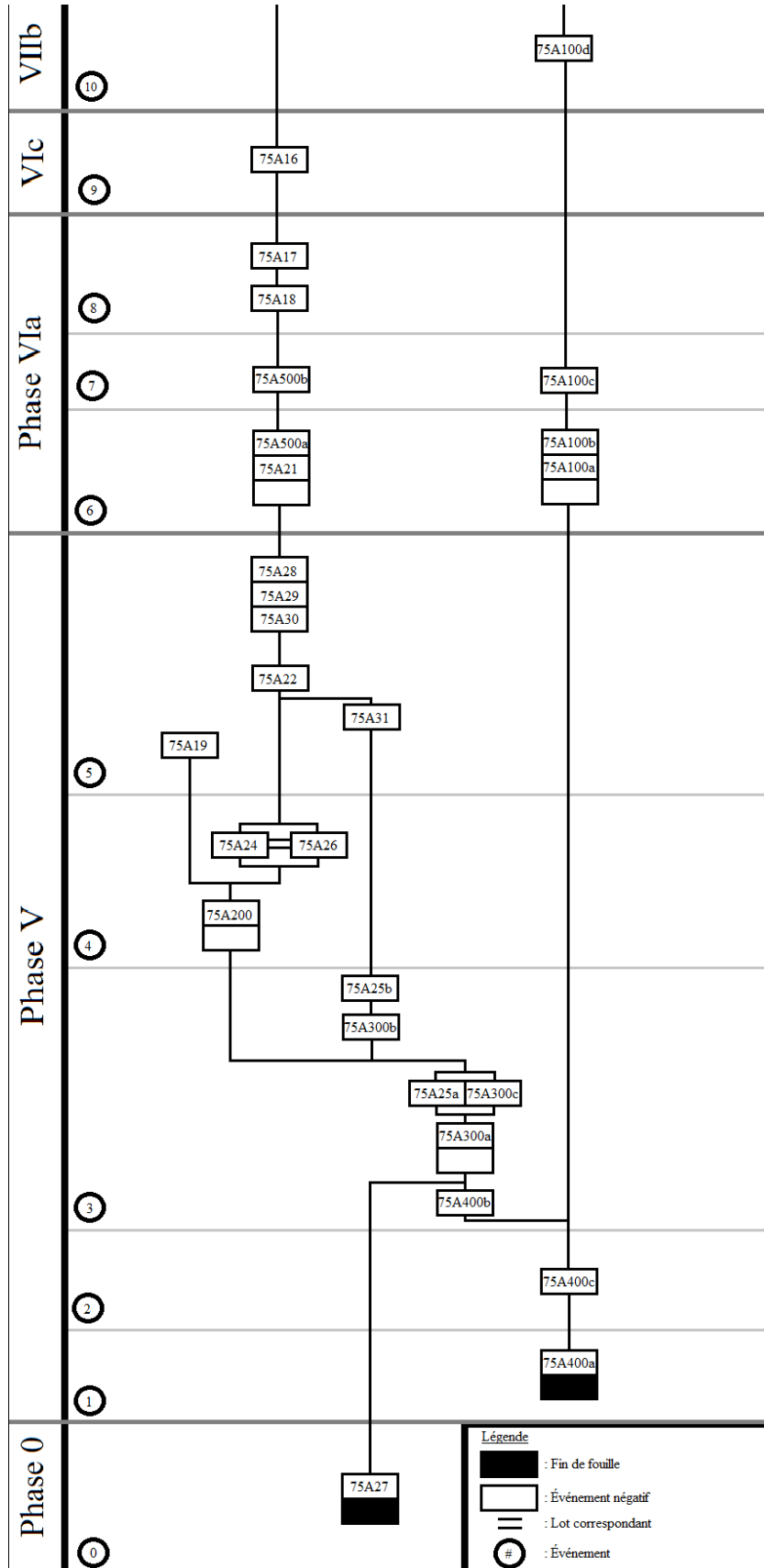
Événement 18 : Remblaiement d'une immense excavation (2014)

Événement 19 : Remblaiement suite à l'excavation de la sous-opération 73C (2014)



3.3. MATRICE ÉVÈNEMENTIELLE DE L'OPÉRATION 75





3.4. INTERPRÉTATIONS DES ÉVÉNEMENTS

Cette section du rapport reprend les multiples descriptions des lots de sédiments et vestiges que nous avons vus précédemment afin d'offrir une perspective interprétative, présentée selon l'ordre chronologique de leur déposition ou de leur construction et séparée en une succession d'événements caractéristiques. En ce qui a trait aux objectifs de fouille de l'opération 75, ceux-ci ont été atteints en grande partie. En effet, les objectifs visés concernaient d'abord l'approfondissement des connaissances relatives au régime français dans la partie sud-ouest du site de l'îlot des Palais. Peu d'informations semblent être en lien avec les structures du premier palais et les périodes antérieures ; en revanche, plusieurs lots paraissent livrer des informations au sujet du second et du troisième palais de l'intendant. Nous allons tenter ensuite de rassembler l'information en lien avec l'habitation du capitaine Zachariah Thompson, postérieurement à la Conquête de 1759-1760, puis aux structures subséquentes associées à cette période. Par la suite, cette partie sud du site sera occupée par les constructions de la brasserie Boswell, lors de l'effervescence du milieu du XIX^e siècle.

Afin de rendre ce rapport homogène comparativement aux travaux antérieurs effectués sur le site, un effort d'uniformisation caractérise les événements majeurs utilisés pour l'analyse. En effet, la séquence événementielle adoptée a été définie par la Ville de Québec (M. Daniel Simoneau) et par le chantier-école de l'Université Laval (M. Marcel Moussette, Mme Allison Bain et M. Réginald Auger), et créée spécifiquement pour le site de l'îlot des Palais (Janson et Bernard 2011 : 58). Plus précisément, concernant l'opération 75, la phase 0 est synonyme d'absence d'occupation humaine. De ce fait, l'événement 0 caractérise le sol vierge, non anthropique. Par la suite, les différentes phases se succèdent. Il est à noter que les premières phases ne sont pas représentées au cours de l'interprétation, puisque celles-ci sont absentes de notre opération. Par souci de clarté et de continuité, nous mentionnerons brièvement leur existence, lorsque cela s'avèrera nécessaire.

Enfin, une dernière précision se doit d'être apportée. En effet, une dissociation a été analysée au niveau architectural entre le second palais (1713-1725) et sa reconstruction ultérieure, c'est-à-dire le troisième palais (1725-1760), d'après la maîtrise en histoire de l'art de Rosalie Mercier-Méthé (2012). Ce partage n'est pas représenté dans la séquence événementielle utilisée, mais a été pris en compte lors de la rédaction de ce rapport.

3.4.1. Phase 0 : niveau naturel

Événement 0 : Sol vierge

Lot associé : 75A27

Le niveau naturel est un sédiment antérieur à toutes occupations humaines. C'est ainsi le lot 75A27 qui semble représenter ce sol vierge, inférieur à tous les lots de sédiments et vestiges retrouvés à l'intérieur de l'opération 75 (à l'exception de la partie inférieure du lot 75A15, la partie la plus profonde de l'opération 75, où aucun



lot n'a été confirmé, ce qui sera expliqué ultérieurement). En effet, aucun artefact ni écofact n'a été mis au jour durant les fouilles et aucune trace d'activité humaine n'a été détectée dans le lot 75A27. Ce lot se compose d'une matrice de sable meuble de couleur brunâtre foncé, a une altitude de surface comprise entre 6,04 m et 6,10 m NMM, puis présente une interface abrupte avec les couches supérieures. L'épaisseur moyenne de ce lot est de 0,1 m, mais cette mesure n'est pas représentative du lot en entier, la fouille s'étant terminée avant d'en avoir atteint le fond. Le lot 75A27 se poursuit donc plus en profondeur. Les inclusions dans le lot 75A27 sont des pierres de schiste naturelles très arrondies, composant 20% du lot, ainsi que des racines. Comme ce lot n'a pu faire l'objet d'un sondage pour confirmer ou infirmer son origine naturelle, il a été comparé à différents sédiments stériles situés dans les sous-opérations voisines de notre excavation.

La première sous-opération analysée est la 55B, située tout juste au nord de notre opération, fouillée par Nicolas Fortier en 2007. Le sédiment vierge retrouvé lors de cette excavation est composé de deux lots équivalents, soit 55B59 et 55B62. Le premier lot est constitué d'un sable loameux friable de couleur brun grisâtre très foncé, dont l'altitude supérieure a été définie à 5,65 m NMM et révèle des inclusions de petits cailloux à 20%. Concernant le lot 55B62, il arbore aussi un sable loameux friable, mais cette fois-ci de couleur brun jaunâtre foncé. Ce dernier présente une élévation supérieure à 5,63 m NMM et est constitué de 70% de petits cailloux. Aucun de ces deux lots n'a révélé d'artefact ni d'écofact (Bêty et Fortier 2013 : 146). La seconde opération retenue pour nos comparaisons est la 40, effectuée par Lorenzo Alberton en 2002 et située directement à l'ouest de l'opération 75. Composée de trois sous-opérations, deux ont révélé de possibles sédiments non anthropiques, soit 40B10 et 40C16. En ce qui a trait au lot 40B10, il se compose d'un sédiment de sable meuble brun foncé, a une altitude supérieure de 5,98 m NMM et présente 30% d'inclusions de cailloux, de petite à moyenne dimension (Lorenzo *et al.* 2005 : 15). Le second lot de la sous-opération, c'est-à-dire 40C16, se compose d'un sable meuble brun foncé dont l'altitude de surface est à 5,77 m NMM. De plus, ce lot se caractérise par la présence de 10% de petites pierres. De ce fait, les deux couches de l'opération 40 précédemment présentées n'ont livré aucune trace de témoin archéologique en lien avec une présence humaine (Lorenzo *et al.* 2005 : 19-20). Enfin, les dernières données relevées pour cette démonstration concernent la fouille effectuée à l'été 2014 par Laurence Pouliot, c'est-à-dire la sous-opération 73C, à l'ouest de notre intervention. Cette sous-opération avait pour but de reprendre les fouilles de l'opération 40, présentées précédemment, afin d'approfondir les informations dans ce secteur du site. Ainsi, lors de cette excavation, le lot de sédiment 73D45 (aussi équivalent aux lots 73C30 et 73C32) s'est avéré correspondre au sédiment naturel. Celui-ci est composé d'un sable meuble brun grisâtre foncé d'une élévation supérieure comprise entre 5,62 m et 6,19 m NMM (Lalonde et Pouliot 2014 : 47). Par la suite, afin de confirmer la désignation de sédiment vierge du lot 73D45, un sondage a pris place à l'intérieur de celui-ci, nommé 73D550. Débutant à une altitude de 5,98 m NMM, celui-ci est d'abord composé de 30% de galets de pierres schisteuses, pour atteindre une concentration de 75% au fond, à 5,06 m NMM. De ce fait, l'assemblage du sondage s'est révélé n'être que l'effritement de la roche mère et n'a démontré la présence d'aucun artefact ni écofact (Lalonde et Pouliot 2014



: 86-7).

Étant donné que le lot 75A27 se trouve en dessous de tous les autres lots et vestiges de l'opération 75 et qu'aucun artefact ni écofact n'y a été diagnostiqué, il est possible que ce lot soit un sédiment non anthropique. Cependant, le manque de temps ne nous a pas permis de confirmer incontestablement l'origine naturelle de ce lot lors des fouilles. Par conséquent, nous avons recueilli des informations en ce qui a trait aux sédiments vierges se retrouvant dans les sous-opérations 40B, 40C, 55B et 73D. Ces trois opérations ont été choisies pour leur proximité avec l'opération 75, ce qui permet de réduire les effets de la dénivellation du terrain dans cette zone ; cette sélection permet de comparer les différentes élévations des multiples lots décrits, ce qui est utile à la démonstration.

Ainsi, en premier lieu, une matrice sableuse et de couleur généralement brun foncé caractérisent l'ensemble des divers lots naturels présentés en lien avec notre lot 75A27. Concernant sa consistance, elle se divise en deux catégories, soit meuble soit friable, parmi les lots de sédiments comparés. De plus, tous les sédiments présentent une forte composition de pierres ainsi qu'une absence de tout témoin archéologique, ce qui est toujours semblable aux caractéristiques du lot 75A27. Cependant, en ce qui concerne les altitudes de surface, pratiquement toutes les couches stériles des opérations voisines se retrouvent sous les 6 m NMM, allant même jusqu'à 5,63 m NMM. Le lot 75A27, pour sa part, présente une altitude de surface maximale de 6,10 m NMM et une altitude de fond de 5,91 m NMM. Cette dernière donnée démontre une certaine discordance au sein de l'analyse.

Pour conclure, il est possible que le lot 75A27 se poursuive pour atteindre les profondeurs caractéristiques des autres lots, plusieurs informations et données semblant corroborer l'origine naturelle de celui-ci. Ce lot est donc interprété comme une couche naturelle, ce qui constitue une hypothèse logique pour notre part. Du fait de cette attribution naturelle, ce lot se doit d'être antérieur aux premières occupations européennes sur le site, c'est-à-dire qu'il doit dater d'avant 1665, selon les connaissances actuelles.

3.4.2. Phase V : Second palais de l'intendant et magasins du Roi (1713-1760)

Événement 1 : Construction d'un mur d'enceinte (1716 à 1718)

Lot associé : 75A400a

Le lot de maçonnerie 75A400a longe la paroi sud de l'opération 75 et est orienté d'est en ouest. Celui-ci est entièrement composé de pierres schisteuses ébauchées, et on y relève la présence de quelques cales. Seul le parement nord de cette maçonnerie est visible dans notre opération, étant donné que ce vestige se positionne directement entre la nôtre et l'opération 76 se trouvant tout juste au sud. Ces deux parements sont ainsi correspondants, le parement sud du vestige, le 76A400a, et le parement nord, le 75A400a (figure 5) représentant ainsi les deux façades de notre vestige 75A400. De



plus, le lot de maçonnerie 75A400a se retrouve directement sous la structure 75A100, aussi présent à l'intérieur de l'opération 76, équivalent au lot 76A100. La dissociation entre ces deux vestiges superposés se manifeste par un ressaut inversé d'environ 10 cm présent dans l'opération 76. Ainsi, l'épaisseur approximative de 70 cm pour le lot 75A100 se transpose à 60 cm pour le lot 75A400a, sous ce ressaut. La transition entre ces deux vestiges superposés est cependant en grande partie cachée par un crépi recouvrant le parement nord. De ce fait, il semble difficile de définir si ce dernier fut dérasé afin d'y poser le vestige 75A100. Enfin, la base de la structure 75A400a est cachée par deux vestiges venant s'appuyer contre celle-ci, soit les lots 75A200 et 75A300 (figure 6). Cependant, visible dans l'opération 76, un vestige différent serait positionné sous la maçonnerie 75A400a (76A400a), celle-ci se nommant 76A400b. Ce dernier est indiscernable dans l'opération 75, d'où le fait qu'aucun numéro de lot n'y soit associé. Cependant, il a permis d'obtenir l'altitude de fond du vestige 75A400a, situé entre 6,61 m NMM et 6,72 m NMM (Dorothee Dubé, communication personnelle, 2015). Ces élévations représentent du même fait l'altitude de surface de ce vestige 76A400b.

Étant donné la position du vestige 75A400a, aucun lot de sédiment en lien n'a été mis au jour durant les fouilles. En raison de ce manque d'information à son sujet, une analyse des événements prenant place dans ce secteur du site sera développée. Nous avancerons trois hypothèses pour qualifier la construction possible de ce vestige, à savoir : une structure délimitant les jardins du premier palais dès 1692 ; le soutènement de la porte sud-ouest de la rue Sous-le-Coteau (actuellement Saint-Vallier) dès 1695 ; puis la construction d'un mur d'enceinte délimitant la cour de l'intendance du deuxième palais, entre 1713 et 1725.

La première hypothèse, concernant une association avec les jardins du premier palais, a été émise au moment des fouilles, au cours de l'été 2015. Ainsi, l'une des premières constructions situées dans la partie sud du site est contemporaine de la brasserie de Jean Talon : il s'agit d'une structure construite dès 1668 et visible sur le plan de 1670 (figure 7) (Moussette 1994 : 35 ; Simoneau 2014 : 67). Cette première structure sera par la suite transformée en palais, dont le début de l'occupation se fera aux environs de 1684, par l'emménagement de l'intendant de Meulles dans ce lieu (Moussette 1994 : 50). Celui-ci entreprendra diverses transformations affectant le bâtiment et ce palais apparaît pour la première fois sur un plan datant de 1685 sous le nom de « Logis de l'intendant » (figures 8 et 9). Cependant, comme on peut le voir sur ce plan, aucune structure ne semble se trouver à l'endroit où ont eu lieu les fouilles de l'opération 75, à l'ouest. Suite à l'arrivée de l'ingénieur Robert de Villeneuve en 1691, des fonds seront utilisés pour de nouveaux aménagements. Ces travaux prendront plusieurs formes, dont l'érection d'une fortification longeant la partie ouest du terrain, d'orientation nord-sud, et l'apparition de jardins, en ce qui concerne la zone où nous avons fouillé. Ces aménagements plus récents sont visibles sur le plan de 1692, produit par R. Villeneuve lui-même (figure 10). Les jardins qui y figurent, à l'ouest du premier palais, avaient une forme rectangulaire et étaient clôturés, et renfermaient un bassin circulaire en leur centre. Durant la période française, les jardins étaient généralement associés à un haut statut social (Moussette 1994 : 52-3 et 73 ; Simoneau 2014 : 140).



Notre première hypothèse était donc d'associer le vestige de pierre 75A400a à l'une des structures en lien avec les jardins du premier palais, à l'ouest de celui-ci. Cependant, au fil des recherches, cette possibilité a semblé de moins en moins plausible. D'abord, aucune structure visible sur les plans ne semble relever d'une construction en pierre associée à ces jardins. Concernant le plan de Villeneuve daté de 1692 (figure 10), Simoneau précise que ce jardin aurait été clôturé par des piquets de bois (Simoneau 2014 : 140). De plus, le plan de 1693 caractérise cette délimitation des jardins comme une « simple palissade » (figures 11 et 12). En effet, durant les fouilles des sous-opérations 55A et 55B, amorcées par l'Université Laval puis terminées par la Ville de Québec, plusieurs pieux de bois ont été retrouvés (Simoneau 2014 : 139). En raison de leur espacement, de leur positionnement et de l'angle entre les différents billots de bois excavés, l'auteur émet l'hypothèse qu'ils représentent l'ensemble des clôtures, ou petite palissade, qui délimitait les jardins du premier palais (Simoneau 2014 : 142-143). Concernant l'élévation supérieure, les pieux de bois se retrouvent entre 5,54 m NMM et 5,62 m NMM (Simoneau 2014 : 139). Ainsi, l'altitude des pieux semble de beaucoup inférieure à notre vestige de pierre 75A400a, dont le fond est situé entre 6,61 m NMM et 6,72 m NMM.

De ce fait, et bien qu'il nous soit impossible de l'infirmier complètement, la première hypothèse d'une possible association entre le vestige de pierre 75A400a et l'une des structures délimitant les jardins du premier palais semble peu plausible. Effectivement, les plans anciens, les pieux de bois et les élévations ne semblent pas corroborer cette hypothèse. De même, selon les données présentées, aucune autre structure antérieure au premier palais ne semble associable à ce vestige dans cette partie du site.

La seconde hypothèse concerne l'aménagement possible de murs de soutènement dès 1695, en lien avec l'aménagement d'une porte dans la partie sud-ouest du site de l'îlot des Palais, permettant un accès vers la partie ouest par la rue Sous-le-Coteau (l'actuelle rue Saint-Vallier). Un mur de fortification est construit avant 1692, d'orientation nord-sud, car celui-ci apparaît sur un plan de cette même année (figure 10). Le plan de 1693 expose aussi, à l'endroit possible de la construction de cette porte, ce mur, représenté par une « grosse ligne », dont la légende nous informe qu'elle représente des « clostures de muraille » (figures 11 et 12).

Ce mur d'orientation nord-sud semble avoir été retrouvé au moment des fouilles de la sous-opération 73C à l'été 2014. Il s'agirait du vestige 73C100a, aussi découvert lors des fouilles de l'opération 40 (40A100). Par ailleurs, les auteurs Olivier Lalonde et Laurence Pouliot contestent l'emploi du terme de « fortification ». En effet, le mur 73C100a présente un amenuisement comparativement aux dimensions des structures composant les fortifications de la Haute-Ville, par exemple. D'après eux, le vestige retrouvé au fond de la sous-opération 73C n'aurait pas résisté à une véritable attaque. Ce mur aurait plutôt servi à délimiter la partie ouest de l'intendance et à en limiter l'accès pour des raisons de contrôle (Lalonde et Pouliot 2014 : 93-5). Pour cette raison, ce vestige sera nommé « mur d'enceinte 73C100a ». Ainsi, trois ans après l'édification de ce mur, soit en 1695, un plan détaillera la construction d'une porte nouvellement aménagée dans le coin sud-ouest du site, permettant un accès par la rue Sous-le-Coteau (actuellement Saint-Vallier), toujours durant la phase du premier palais (figure 13).



Sur ce plan, deux lignes rouges ont été ajoutées à l'emplacement de la porte et portent le chiffre « 16 ». La légende du numéro 16 précise qu'il s'agit d'une « Porte de ville nouvellement faite près l'Intendance » (figure 14). De plus, l'utilisation de la couleur rouge signifie que les travaux sont achevés, contrairement à d'autres couleurs, comme il est décrit au bas de la légende de cette même carte.

Ainsi, si l'on tient compte du fait que le mur 73C100a était présent dans la partie sud-ouest à cette période, il est possible d'en déduire que celui-ci a dû être percé afin d'y installer la nouvelle porte. En effet, les fondations de cette porte semblent avoir été mises au jour dans l'opération 76 à l'été 2015. Celles-ci se composent de deux parties superposées, soit les lots de maçonneries 76A200d et 76A200e. Le plus profond, l'événement e, s'enfonce à plus de 5,89 m NMM, continuant plus loin que la fin de fouille de cette opération (Dorothee Dubé, communication personnelle, 2015). Considérant ce fait, la mise en place de cette porte a probablement nécessité une grande préparation des lieux suite au démantèlement d'une partie du mur d'enceinte 73C100a. Il est probable que le creusement d'une zone profonde, permettant l'assemblage de ces fondations, ait été inévitable. Ainsi, lors de la démolition d'une partie de ce mur nord-sud pour y ériger une porte, il est possible que des murs de soutènement aient été nécessaires afin de soutenir les fondations de la structure récemment percée, donc affaiblie, ainsi que les parois de terres engendrées par le creusement. De plus, si le vestige 73C100a avait un remplissage médian, ce qui est parfois le cas, un soutènement était impératif afin de contenir le blocage interne (Lalonde et Pouliot 2014 : 94). Enfin, la construction de deux murs de soutien, répartis de chaque côté de la porte, aurait pu servir de retenue pour la terre et les éboulements, favorisant la préservation de la route nouvellement créée.

Cette hypothèse a été soulevée par le fait que notre vestige 75A400a, d'orientation est-ouest, d'une longueur de 2,40 m, se prolonge derrière le massif que représente la fondation de cette porte retrouvée dans l'opération 76. Cette réalité découverte lors de la fouille pourrait être expliquée par la construction d'un mur de soutènement. Cependant, le manque de données historiques et archéologiques concernant cet événement nous empêche de confirmer cette hypothèse. De ce fait, il est plausible que le vestige 75A400a caractérise l'aménagement d'un mur de soutènement datant des environs de 1695, en lien avec la construction d'une porte dans la partie sud-ouest du site de l'îlot des Palais, mais cela reste incertain.

La troisième hypothèse concernant l'origine du vestige 75A400a est son association avec la construction d'un mur d'enceinte délimitant la cour de l'intendance du deuxième palais, entre 1713 et 1725. À la suite de la démolition par les flammes du premier palais en 1713, l'organisation des bâtiments sur le terrain change. En effet, un nouveau palais, le second, sera rebâti à partir de 1715 dans la partie nord du site, tandis que les ruines de l'ancien palais seront réutilisées, dès 1716, pour aménager les magasins du roi et les prisons (figure 15) (Moussette 1994 : 79-80). Un plan dressé en 1718 par Le Guer de Morville décrit d'ailleurs la nouvelle construction que constituent les magasins du roi (figure 16). Malgré le fait que l'espace qu'occuperont les magasins est plus restreint, les fondations du premier palais seront réutilisées pour la mise en place d'un mur d'enceinte en pierre se prolongeant au-delà des magasins et délimitant



la cour de l'intendance (Simoneau 2014 : 156). Ce mur d'enceinte apparaît ainsi pour la première fois sur le plan de 1716 (figure 15), puis sur celui de 1717 (figure 17). Ce mur de délimitation entourant la cour du deuxième palais longeait la rue présente au sud du site, comme on peut le voir sur les cartes présentées, pour atteindre la porte présente à l'ouest. De ce fait, seule une brèche, située au centre-sud de cette muraille, permettait l'accès à l'intérieur de la cour. Étant donné le positionnement de l'opération 75, le vestige de maçonnerie 75A400a semble bel et bien être enligné avec cette nouvelle délimitation, apparaissant dès 1716.

Afin de confirmer cette hypothèse, nous avons effectué une comparaison avec les opérations ayant excavé ce mur d'enceinte. Celui-ci a possiblement été retrouvé à plusieurs endroits du site. Dans un premier temps, nous avons étudié les données provenant de l'opération 26, effectuée en 1986. Celle-ci se situait le long de la rue Saint-Vallier actuelle, entre les magasins du roi et notre opération. De ce fait, ces fouilles ont permis de mettre au jour les vestiges 26A530 (L'Anglais et al. 1991 : 86-87) et 26C530 (L'Anglais *et al.* 1991 : 143-144), tous deux étant associés au vestige d'enceinte recherché, ou du moins à certains événements de construction le composant. La description que l'on retrouve dans le rapport de la fouille de l'opération 26 semble concorder avec ce qui a été découvert dans l'opération 75, cependant les photographies présentées ne permettent pas de juger de l'aspect exact du vestige (L'Anglais *et al.* 1991 : 174).

Les fouilles de la sous-opération 58A, située tout juste à l'est de notre opération, ont elles aussi révélé un vestige potentiellement semblable. En effet, une structure quadrangulaire est positionnée le long de la rue Sous-le-Coteau, son mur sud étant positionné directement à l'endroit où se serait trouvée l'enceinte. Il s'agit en fait d'une écurie, la première construite sur le site, associée au second palais et érigée avant 1720 (Simoneau 2014 : 192-193). Une photographie prise lors de ces fouilles atteste de la ressemblance possible entre ce mur sud de l'écurie et notre vestige 75A400a (figures 18 et 19). En inspectant ces deux vestiges, on peut percevoir l'utilisation de pierres schisteuses de grosseurs variables, dont certaines semblent très imposantes, puis un appareillage irrégulier montrant des techniques de maçonnerie semblables.

En conclusion, l'association du lot de maçonnerie 75A400a avec la construction d'un mur d'enceinte délimitant la cour de l'intendance du deuxième palais est une hypothèse plausible. En effet, cette construction suit le tracé de l'enceinte visible sur les cartes anciennes délimitant la cour de l'intendance et se prolongeant depuis les magasins du roi jusqu'à la porte à l'ouest. De ce fait, la correspondance entre le vestige 75A400a et le mur d'enceinte semble cohérente avec les données provenant de notre opération. De plus, notre vestige présente des caractéristiques de matériaux et de techniques semblables à ceux utilisés à une époque similaire.

Finalement, nous pourrions aussi associer notre lot de maçonnerie 75A400a aux constructions et réparations liées au troisième palais, datant d'entre 1725 et 1760. En effet, le 28 décembre 1725, un nouvel incendie vient ravager le second palais et, selon les témoignages, seuls les murs et voûtes resteront debout (Moussette 1994 : 82). Dès l'année suivante, la réédification d'une bâtisse débute, réutilisant les ruines du



palais. L'intendant alors en place, Claude-Thomas Dupuy, organisa une multitude de changements affectant autant l'intérieur du palais qu'une grande partie des structures présentes sur sa propriété. De ce fait, à l'extérieur du palais, il « mit en place des canalisations pour alimenter des bassins et des fontaines, démolit la grande porte de la cour, brisa le perron du palais et construisit plusieurs dépendances du côté des jardins. Il procéda à plusieurs excavations, dont un canal qui partait de la grande porte d'accès à l'enclos de l'intendance pour descendre jusqu'au perron » (Simoneau 2014 : 157-158). Il est possible que l'intendant ait profité de l'occasion pour effectuer des réparations sur celui-ci, ce qui semble être visible et qui sera traité à l'événement 2. Cette période de grande construction et restauration est ainsi potentiellement en lien avec notre vestige, organisé suite à l'incendie du second palais.

Pour conclure, trois hypothèses ont été avancées, en lien avec notre vestige 75A400a, c'est-à-dire sa correspondance possible avec une structure délimitant les jardins du premier palais, avec des murs de soutènement de la porte sud-ouest et avec la construction d'un mur d'enceinte délimitant la cour de l'intendance du deuxième palais. De ce fait, après analyse, la troisième hypothèse semble la plus probable pour le lot de maçonnerie 75A400a. Effectivement, cette construction suit le tracé de l'enceinte visible sur les cartes anciennes et semble également de même facture que les assemblages de l'époque, en l'occurrence le mur de l'écurie. Concernant la dernière idée présentée, en lien avec les constructions et réparations réalisées pendant la période du troisième palais, elle semble plutôt caractériser une réalité ultérieure, en lien avec une réfection de cette structure, plutôt qu'à sa construction initiale. Ainsi, le vestige 75A400a se verrait attribuer une datation comprise entre 1713, le début de la construction du second palais, et 1725, précédant l'incendie, avec une concrétisation se rapprochant de 1716 à 1718, débutant avec la rénovation des magasins du roi. Sans lot de sédiment associé, ni artefacts ou autres informations archéologiques, cette interprétation reste hypothétique, mais plausible chronologiquement.

Événement 2 : Réfection du mur d'enceinte (1725-1730)

Lot associé : 75A400c

Le lot de maçonnerie 75A400c représente un événement situé au centre du vestige 75A400 (figure 18). Celui-ci se compose de cinq pierres schisteuses ébauchées, ainsi que d'une brique. Considérant la position centrée de l'événement c à l'intérieur de la maçonnerie 75A400a, celui-ci semble représenter très probablement une réparation du mur, principalement expliquée par l'utilisation d'une brique, matériau qui n'est pas constitutif des autres événements. Ainsi, comme le vestige 75A400a, présenté à l'événement 1, est potentiellement lié à la construction du mur d'enceinte délimitant la cour de l'intendance, nous lui avons attribué une date de construction située entre 1716 et 1718. Du fait de cette assignation chronologique, l'événement de réparation 75A400c se doit de lui être postérieur, car cette réfection doit survenir après l'érection de la maçonnerie. De plus, le vestige 75A400 est situé sous le lot de maçonnerie 75A100, celui-ci étant associé à la construction d'une habitation en 1766 (événement 6). De ce fait, il serait illogique que celui-ci soit postérieur à cet événement.



Comme nous l'avons présenté précédemment (4^e hypothèse de l'événement 1), après l'incendie de 1725 qui a détruit la majorité du second palais, une vague de construction et de réparations se déroule dans la cour de l'intendance (Simoneau 2014 : 157-8). Reconstruisant le palais et aménageant plusieurs drains dans la cour, il est possible que l'intendant Dupuy, alors en fonctions, ait du même fait consolidé et remis à neuf les structures toujours en place. Ces circonstances, ne se limitant pas à l'année 1725, pourraient donc expliquer la réfection que l'on observe sur le vestige 75A400. Pour cette raison, une démonstration est présentée afin de préciser la date la plus plausible concernant l'événement 75A400c.

En premier lieu, comme la construction du mur 75A400 s'effectue autour des années 1716-1718, il est peu probable qu'il y ait eu une réparation très tôt après la construction de celui-ci. En effet, l'utilisation d'une brique et de pierres de format différent, généralement plus volumineuses, associée à la réparation 75A400c, semble venir en opposition avec les matériaux initiaux utilisés lors de la conception du mur d'enceinte, moins imposante et utilisant un mortier d'une couleur dissemblable. En effet, ce changement architectural semble attester d'une réparation postérieure d'au moins quelques années. Ensuite, concernant le vestige 75A100, situé au-dessus du lot de maçonnerie 75A400, celui-ci est en grande partie composé de pierres calcaires schisteuses dont l'appareillage est régulier. Cette matière calcaire n'étant pas utilisée pour le vestige sous-jacent, et les pierres utilisées pour celui-ci étant assez uniformes, cela témoigne d'une facture très différente. De ce fait, lors de la construction du mur 75A100, advenant la nécessité de solidifier les fondations sur lequel il repose, en l'occurrence le vestige 75A400, les maçons ne l'auraient pas solidifié avec des pierres de schiste de grosseur disparate, mais plutôt avec les pierres de calcaire équarries qu'ils avaient en main. Cette logique semble ainsi éloigner l'événement de réparation de la date butoir de 1766, date à laquelle le vestige 75A100 aurait été érigé.

Ainsi, il semble plausible d'associer la réparation du mur d'enceinte à une action durant la période du troisième palais, c'est-à-dire suite à l'incendie de 1725. De cette manière, l'hypothèse concernant la deuxième moitié de la décennie 1720 semble la plus probable, selon les données que nous avons recueillies.

Événement 3 : Construction et réparation d'un drain de pierre (1739-1766)

Lots associés : 75A25, 75A300a, 75A300b, 75A300c et 75A400b

Le vestige 75A300 est présent dans la partie centrale de l'opération 75, dont l'orientation est nord-sud. Cette structure forme un drain en pierre subdivisé en trois événements. Le premier caractérise le fond du drain ainsi que les parois de celui-ci, constituées d'un double parement avec un remplissage médian. L'événement b représente la cloison supérieure refermant le drain et le c constitue les réparations effectuées sur le vestige. Un remplissage médian comble le drain, représenté par trois lots de sédiments, soit 75A28, 75A29 et 75A30. Ceux-ci seront traités à l'événement 5.

Ce vestige de pierre est positionné perpendiculairement au mur d'enceinte 75A400, en contact dans sa partie sud. Suite à son excavation, il a été démontré que les



parois du drain, ainsi que sa cloison supérieure, viennent s'appuyer sur le parement nord du mur 75A400, plus précisément sur l'événement a le composant. Cependant, la partie basse du vestige 75A300a se poursuit au-delà de celui-ci. Pour que cette réalité soit possible, la construction du vestige 75A300 aurait nécessité la démolition partielle d'un mur préalablement en place. De ce fait, l'on retrouve au sein du lot de maçonnerie 75A400 un événement qui semble être associé à cet événement de démolition. Celui-ci, nommé 75A400b, représente possiblement une réparation suivant l'aménagement d'une brèche au centre du mur 75A400, associée à la pose du drain (figure 23). Cette réparation est composée de trois pierres schisteuses et d'un mortier blanchâtre, caractéristiques différentes de la composition des autres lots constituant le vestige 75A400.

Une seconde zone de réparations est aussi présente pour ce contexte, mais cette fois-ci en lien avec le drain lui-même. En effet, l'événement 75A300c est composé de plusieurs briques et d'un carreau (Annexe A : CeEt-30-75A300-01, voir Cédérom). Celui-ci, réparti en trois sections distinctes, se situe entièrement sur le parement intérieur du drain, faisant face à l'est. La composition de cet événement, de ce fait, contraste avec les matières utilisées pour l'édification de la maçonnerie, d'où son affiliation possible à un événement de réfection. Par la suite, le vestige de pierre 75A300 est recouvert d'une cloison supérieure composée de grandes plaques de schiste brut, c'est-à-dire l'événement de construction 75A300b. Celui-ci présente une seule assise et referme la partie médiane du drain, faisant office de couvercle.

Associée au lot de maçonnerie 75A300, une tranchée de fondation a possiblement été mise au jour lors des fouilles de l'opération 75, à savoir le lot 75A25 (figure 51). Latéral au drain, ce lot de sédiment se situe dans la partie nord de l'opération, à l'ouest du drain et en est absent du côté est. En effet, cette dernière partie est manquante en raison d'un événement postérieur, soit le creusement d'une fosse représentée par le lot 75A15 (événement 11), qui a fait disparaître la tranchée. Une caractéristique singulière distingue d'ailleurs cette tranchée de fondation 75A25. En effet, au cours de la fouille, une légère dissociation est devenue apparente entre la partie supérieure et les premiers centimètres constituant le lot 75A25. En raison d'un manque d'informations, aucun lot ne sera créé en lien avec cette réalité, mais le lot 75A25 sera par la suite divisé en deux sous-lots, 75A25a et 75A25b, pour les distinguer : le lot 75A25a est la partie inférieure du lot, d'une épaisseur maximale de 2 cm. C'est de l'intérieur de cette mince couche que proviennent la majeure partie des inclusions retrouvées, dont des fragments de briques pour ce qui nous intéresse ici. En effet, positionné latéralement à l'assise la plus profonde du vestige 75A300, ce lot semble être en lien direct avec le drain de pierre. De plus, la présence de ces fragments de briques dans la couche semble associer ce lot de sédiment à la période de réparation du drain, du fait que le vestige initial n'est composé d'aucune brique. Ainsi, il semble logique de lier l'événement 75A25a à l'événement de réparation 75A300c. Pour sa part, la partie supérieure 75A25b, d'une épaisseur moyenne de 50 cm, est principalement composée d'inclusions de pierre schisteuse. À nouveau, une particularité a été définie au sein du sous-lot 75A25b, c'est-à-dire la disposition des inclusions de schiste, celles-ci se faisant de plus en plus rares en descendant vers le fond. En effet, cet aspect semble contraire au sédiment naturel en place, qui se caractérise par une augmentation des pierres à mesure que



l'on s'approche de la roche mère. Cette particularité semble appuyer le fait que le lot de sédiment 75A25 pourrait être associé à une tranchée de fondation du drain 75A300, du fait de sa matrice inversée concernant ses inclusions, ou simplement que ce lot de sédiment a été remanié d'une quelconque façon.

Enfin, un sondage effectué dans la partie sud du drain a permis de démontrer que celui-ci traverse bel et bien le vestige 75A400 et se poursuit de l'autre côté. Cette exploration, d'une longueur de 92 cm, a permis de dépasser l'épaisseur du vestige 75A400 de 60 cm, et de poursuivre le sondage quelques dizaines de centimètres plus en profondeur. Cette nouvelle section a mis au jour deux parements et une cloison supérieure identiques à ceux retrouvés à l'intérieur de l'opération 75. Ainsi, au sud du mur 75A400, le drain se poursuit du côté de la partie basse, celle-ci n'ayant pas été interrompue. Ce prolongement du drain n'a cependant pas été retrouvé à l'intérieur de l'opération 76, cette partie n'ayant pas été excavée.

Pour résumer, le troisième événement caractérise avant tout la construction d'un drain en pierre, le 75A300. Pour ce faire, les maçons ont dû aménager une brèche dans le vestige 75A400, déjà en place à cette époque. Suite à cette démolition partielle, le trou créé sera solidifié, représenté par l'événement de réparation 75A400b. Par la suite, la construction du drain débutera, représenté par le vestige 75A300a et, par conséquent, celui-ci sera réparé. Cette réfection, constituée par l'événement 75A300c, est liée au sous-lot 75A25a, sédiment sur lequel l'action aurait eu lieu. Enfin, le drain est refermé par l'intermédiaire d'un couvercle schisteux, le lot de maçonnerie 75A300b, puis la tranchée de fondation est comblée par le sous-lot de sédiment 75A25b, terminant les activités. Suite à cette description chronologique, intrinsèque à l'événement 3, les datations associées à celui-ci seront maintenant présentées.

Dans un premier temps, comme la construction du drain 75A300 a nécessité la démolition d'une partie du mur d'enceinte 75A400, potentiellement édifié entre 1716 et 1718, le drain se devait de lui être postérieur. Plusieurs artefacts ont été retrouvés dans les différents lots présentés précédemment, dont certains se sont avérés très informatifs. Débutant avec le lot de sédiment 75A25, celui-ci a révélé la présence de T.C.C. vernissée verte de France et de porcelaine fine chinoise à pâte dure, apparaissant toutes deux au cours du XVII^e siècle, la céramique de France étant datée maximale de 1760. Quelques fragments de T.C.C. vernissée locale, ressemblant aux produits du potier Jean Aumier à l'îlot Saint-Nicolas, ont été décelés. Par ailleurs, différents fragments très semblables à ceux-ci ont été répertoriés à l'intérieur de l'opération 77, associés au lot 77A38 (Véronique Marengère, communication personnelle, 2015). Enfin, un fragment de T.C.F. rouge vernissée de type rockingham a été retrouvé dans ce lot. Ce type d'artefact est produit à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. La présence de ce tesson pourrait être expliquée par une contamination, cet artefact pouvant être tombé d'une paroi lors de la fouille. Outre le lot de sédiment 75A25, seul l'événement 75A300c présente des artefacts diagnostiques, ceux-ci étant représentés par des briques de dimension française (de proportion moindre que les briques anglaises), apparaissant au XVII^e siècle et produites jusqu'en 1760, ainsi que du carreau de T.C.C., lui aussi associé à cette même période (Annexe A : CeEt-30-75A300-01, voir Cédérom). Comme la totalité de l'information concernant le drain



75A300 et les lots associés ont été présentés, il sera maintenant question des hypothèses caractérisant la construction de ce vestige.

Ainsi, suite aux recherches effectuées, une hypothèse dominante semble offrir des réponses concernant l'origine de notre drain. En effet, lors des fouilles de la sous-opération 55A en 2007, un premier drain a été retrouvé tout juste au nord-est de notre opération. Ainsi, ce drain, le 55A1150, est constitué de deux alignements de pierres et affiche une orientation nord-ouest sud-est (Bêty et Fortier 2013 : 19). Étant donné les informations recueillies lors de ces fouilles, ce vestige fut daté du second palais, dès 1722 (Bêty et Fortier 2013 : 52). Suite à cette découverte, un second vestige, cette fois dans la partie nord-est de l'opération, sera retrouvé. Celui-ci, formant une structure rectangulaire, est composé des lots 55A850 et 55A1600. Ces deux structures ont été associées à un bassin quadrangulaire présent dans la basse-cour du second palais et daté entre 1716 et 1759 (Bêty et Fortier 2013 : 53). En effet, suite à la reconstruction du deuxième palais en 1716, les jardins du roi seront transformés en une basse-cour, dont la transition sera lente et sans modification particulière notable, mise à part leur représentation sur les plans (Simoneau 2014 : 143). Ce nouvel espace, la basse-cour, est ainsi visible sur le plan de 1732 (figure 25).

Les fouilles seront reprises par la Ville de Québec au même emplacement, représentées par la poursuite de l'opération 55 et par l'ouverture de plusieurs opérations successives, dont l'opération 58, pour ce qui nous concerne. Celles-ci vont mettre au jour la jonction entre le drain et le bassin quadrangulaire. Après analyse, ces deux structures ne se sont pas avérées contemporaines, le drain étant antérieur. Suite à cette excavation, plus d'informations ont été récoltées sur le drain 55A1150. Celui-ci aurait possiblement été fermé par un planchéiage, après avoir été associé à des vestiges de bois (le lot 55A73). Ainsi, ce drain serait associé à un ancien bassin circulaire qui aurait précédé le bassin rectangulaire (Simoneau 2014 : 139). En effet, un bassin rond semble visible dès 1692 au centre des jardins du roi (figure 10) et toujours visible sur le plan de 1739, au milieu de la basse-cour (figure 26). En ce qui a trait au second vestige de forme rectangulaire, les lots 55A84 et 58C7 ont été associés aux vestiges 55A850 et 55A1600 et seront effectivement liés au bassin quadrangulaire apparaissant au milieu du XVIII^e siècle (Simoneau 2014 : 139 et 352). En réalité, celui-ci semble apparaître sur une carte datant de 1742 (figure 27) et plus clairement sur un plan de 1750 (figure 28). Comme la carte datant de 1742 semble moins fiable, ce sera le second plan, de 1750, qui sera considéré lors de nos datations.

De ce fait, nous proposons que notre drain de pierre 75A300 puisse être le drain servant à l'alimentation en eau associée à ce bassin carré, présent au centre de la basse-cour. En effet, cette structure semble la seule apparente au milieu de cet espace à cette époque. Cependant, certaines informations concernant cette liaison ont disparu. En effet, lors des fouilles de la sous-opération 55B, directement au nord de notre fouille (figure 29), le vestige 55B1050 a été retrouvé (figure 30). Celui-ci est parfaitement orienté avec notre maçonnerie 75A300, d'une altitude de surface similaire, approximativement 6,69 m NMM pour les deux, d'une largeur frôlant le mètre et présentant également un double parement avec remplissage médian, permettant de les lier. Petite particularité cependant, à cause d'une trop grande quantité de mortier, le remplissage médian n'a



pu être concrètement observé dans cette sous-opération. De plus, ce vestige 55B1050 est coupé au nord par le lot de maçonnerie 55B300, le réduisant à une longueur totale de 2,27 m (Bêty et Fortier 2013 : 125). Ce vestige est alors coupé, laissant place à plusieurs structures de béton associées aux constructions de la brasserie Boswell au début du XX^e siècle. Ce manque d'information a amené l'équipe de la sous-opération 55B à formuler une interprétation différente, et à considérer le vestige 55B1050 comme un mur de fondation et non comme un drain. De ce fait, ce lot de maçonnerie sera associé à la construction d'une habitation liée à Zachariah Thompson dès 1766, par les auteurs (Bêty et Fortier 2013 : 152).

Cependant, concernant les nouvelles données recueillies à l'intérieur de l'opération 75, le drain retrouvé ne semble plus en lien avec la structure de M. Thompson. En effet, le vestige 75A300 serait plutôt antérieur à l'habitation, étant donné que le vestige de pierre se retrouve sous le plancher de cette dernière, en plus du fait qu'il s'agisse d'un drain et non d'un mur de soutien. Ainsi, la jonction entre notre vestige et le bassin quadrangulaire semble manquante, en raison des constructions de la brasserie retrouvées dans l'opération 55B, mais cette corrélation entre drain et bassin semble plausible. Étant donné l'alignement des deux vestiges, cette liaison nécessiterait un crochet ou une simple réorientation du drain (figure 31). Sinon, il est possible que le drain se joigne au bassin directement dans sa partie ouest, celui-ci ayant été de grande dimension, soit un carré de 5 m sur 5 m, et qu'aucune ouverture n'a été retrouvée dans la paroi sud (Simoneau 2014 : 204).

Ainsi, si l'on associe la construction du drain 75A300 à l'apparition du bassin rectangulaire dans la basse-cour, celui-ci serait apparu entre 1739, où le bassin présente une forme circulaire, et 1750, où des angles droits apparaissent clairement. Si l'on élabore sur cette hypothèse, le vestige 75A300a et la réparation 75A400b dateraient de cette période, lors de la mise en place du drain, tandis que les lots de maçonnerie 75A300b, 75A300c et le lot de sédiment 75A25 proviendraient d'une réparation effectuée ultérieurement.

De ce fait, comme notre drain s'écoule vers le nord et d'après la pente qu'il présente, il va de soi qu'il prend son origine au sud. En effet, le vestige 75A300 traverse le mur d'enceinte 75A400, comme il a été démontré par un sondage présenté précédemment, et se poursuit vers la rue Sous-le-Coteau, dans cette direction. Cette réalité semble être en lien avec des problèmes de drainage des eaux récurrents tout au long de l'histoire du site (Guimont 1987 : 13). L'écoulement des eaux provenant de la falaise et de la Côte du Palais, couplé à un mauvais drainage des sédiments, endommageait la voie de circulation en place au sud du site, l'actuelle rue Saint-Vallier (L'Anglais *et al.* 1991 : 233). De plus, un possible cours d'eau provenant de la haute-ville descendait par la Côte du Palais pour ensuite longer la falaise en direction de l'ouest. Cette source est supposément toujours présente au début du XIX^e siècle (Simoneau 1989 : 24-29). Ainsi, notre drain 75A300 a pu servir à alimenter la basse-cour en eau, par l'intermédiaire d'une source provenant de la falaise, en plus de faciliter le drainage des sédiments et de la voie de circulation.



En conclusion, l'association la plus probable quant à la construction du vestige 75A300 et des lots et événements de constructions associés, semble provenir de la période du troisième palais, entre 1725 et 1760. De plus, si celui-ci est bel et bien lié au bassin rectangulaire, ce qui semble plausible, alors il se voit attribuer une datation comprise entre 1739 et 1750, date de l'apparition de ce bassin sur les cartes. Cette hypothèse est corroborée par le fait qu'il soit postérieur au mur d'enceinte 75A400 et antérieur au vestige 75A500, datant de 1766. Les vestiges découverts au sein des sous-opérations 55B (drain 55B1050), 55A (bassin 55A1150) et de la poursuite des fouilles par l'opération 58, semblent conforter cette direction. Enfin, les artefacts diagnostics de notre opération, mis à part un tesson unique associé à une contamination, semblent pointer vers une utilisation sous le régime français. Concernant le matériel du XVII^e siècle retrouvé dans la tranchée 75A25, celui-ci s'expliquerait par le remaniement et l'utilisation de sédiments alors en place lors de la réparation du drain de pierre, ceux-ci datant d'une période antérieure à la construction de celui-ci. Le vestige 75A300a et la réparation 75A400b dateraient donc de la période comprise entre 1739 et 1750, tandis que les événements de réparations 75A300b, 75A300c et le lot de sédiment 75A25 proviendraient d'une réfection ultérieure, mais toujours antérieure à 1766.

Événement 4 : Construction d'un mur de soutien au drain (1739-1766)

Lots associés : 75A24, 75A26 et 75A200

Le vestige 75A200 est situé dans la partie sud de l'opération 75, accolé au vestige 75A400, et d'orientation est-ouest ; il est coupé perpendiculairement par le vestige 75A300, étant ainsi positionné en deux endroits, soit à l'ouest du drain, long de 1,10 m, et à l'est, mesurant 0,40 m de long (figure 6). Lors des fouilles, nous avons d'abord cru que les vestiges de pierres 75A200 et 75A300 ne faisaient qu'un. Suite à son exploration, les conclusions se sont orientées en la faveur d'une dissociation des vestiges. L'une des caractéristiques appuyant cette dissociation concerne l'appareillage de ceux-ci, le drain étant composé de pierres beaucoup plus irrégulières et brutes, comparativement au vestige 75A200, où celles-ci semblent plus ou moins régulières et ébauchées.

Afin de comprendre la relation entre ces maçonneries de pierre, un petit exercice architectural a été développé. La probabilité que le lot 75A300 ait été mis en place en premier et que, par la suite, le 75A200 ait été construit de part et d'autre de celui-ci, semble être la conclusion la plus plausible. Cette possibilité est de même appuyée par deux lots correspondants, soit le 75A24 à l'est du drain et le 75A26 à l'ouest, représentant de possibles tranchées de fondations associées à la construction du vestige 75A200. En effet, dans le coin sud-ouest, nous avons remarqué que la tranchée 75A26 venait couper le lot de sédiment 75A25, associé à une tranchée de fondation du lot de maçonnerie 75A300. De ce fait, celui-ci serait postérieur à la réparation du drain, auquel est associé le lot 75A25.

De plus, une seconde réalité semble intéressante. Les réparations observées sur le vestige 75A300 semblent positionnées principalement dans la partie sud-ouest de celui-ci, tout juste au contact du drain avec le mur d'enceinte 75A400, où précisément



vient se positionner le vestige 75A200 (figures 23 et 24). Étant donné que le drain 75A300 semble seulement être appuyé sur le mur d'enceinte 75A400 et non joint à celui-ci, il est possible que cette disposition crée une zone tampon, représentant en fait la partie la plus faible de la structure. Cette réalité pourrait expliquer le fait que la majorité des réparations soit présentes dans cette partie, partant de la surface supérieure du drain pour se rendre au fond, sur le parement intérieur est. Ainsi, suite à la réfection, l'on aurait pu venir solidifier cette section à risque à l'aide d'une maçonnerie perpendiculaire, en l'occurrence 75A200. De ce fait, le vestige 75A200 serait postérieur aux réparations représentées par l'événement 75A300c, et aurait possiblement servi de soutien au drain de pierre en place. Cependant, comme des fragments de carreau ont été retrouvés dans la tranchée de fondation 75A26, associée au mur 75A200, cela semble rapprocher sa construction des réparations effectuées sur le drain, soit 75A300c, qui est lui-même en partie composé de fragments de carreau. Effectivement, comme aucune trace de carreau n'est présente au sein du vestige 75A200, mais que certains se retrouvent comme matériaux dans la réparation 75A300c, ce mur de soutien semble avoir été construit peu de temps après, voire être pratiquement contemporain de celui-ci.

Afin d'explorer davantage la fonction du vestige de pierre 75A200, différentes hypothèses ont été émises, outre le soutien et le renforcement du drain. Un vestige très semblable au nôtre et d'une altitude supérieure similaire (tous deux d'une moyenne de 6,63 m NMM) a été retrouvé dans la sous-opération tout juste à l'ouest, la 73C. En effet, un vestige longeant le mur d'enceinte 73C100a semble lui aussi délimiter l'intérieur de la basse-cour. Il s'agit du lot de maçonnerie 73C400, mais celui-ci ne fut que très peu fouillé en raison de sa position précaire (Lalonde et Pouliot 2014 : 80). Au final, celui-ci fut associé à la construction d'une habitation datant de 1766, cette datation ne correspondant pas avec ce qui a été retrouvé à l'intérieur de l'opération 75 (Lalonde et Pouliot 2014 : 98-9). Ainsi, notre vestige 75A200 et le 73C400 semblent avoir une fonction similaire, voire faire partie d'un même vestige.

D'autre part, le lot de maçonnerie 75A200 ne présente pas non plus les caractéristiques d'un vestige de fondation, qui aurait permis d'assoir une structure en hauteur, comme le mur d'une habitation, par exemple. Effectivement, rien ne démontre qu'il aurait pu servir de support à une édification en altitude et il ne semble pas non plus avoir été arasé. L'apparence sous laquelle ce vestige 75A200 nous apparaît semble être la finalité souhaitée lors de sa construction. De plus, aucune donnée historique ne permet d'expliquer sa position. Ainsi, seule sa fonction de soutien pour le drain 75A300 semble nous donner suffisamment d'information pour s'avérer valable, selon les réalités présentes à l'intérieur de l'opération 75.

En conclusion, la construction du vestige 75A200, ainsi que les lots correspondant à sa tranchée de fondation, 75A24 et 75A26, semble être datés entre 1739, année minimale de la construction du drain 75A300, et 1766, antérieurement à la construction d'une habitation en ce lieu par Zachariah Thompson. Aucun artefact diagnostic n'a été retrouvé en lien avec ces lots, n'apportant aucune information supplémentaire au niveau des datations.



Événement 5 : Occupation française de la basse-cour (1739-1766)

Lots associés : 75A19, 75A22, 75A28, 75A29, 75A30 et 75A31

Chronologiquement, le premier lot mis en place est le sédiment 75A19, situé au coin sud-ouest de l'opération 75. Celui-ci est positionné directement au-dessus du vestige 75A200, liaison physique très importante. En effet, comme le lot 75A19 se compose d'abord d'un sédiment sableux, mais aussi d'une grande quantité d'inclusions de pierre schisteuse, cette particularité semble découler en grande partie du vestige sous-jacent. En effet, ne présentant qu'une épaisseur moyenne de 11 cm, ce lot semble présenter une dégradation provenant d'un épisode particulier ou graduel de détérioration du mur de pierre 75A200. En d'autres mots, le schiste retrouvé dans ce lot semble bel et bien provenir directement du vestige. Celui-ci peut donc être en lien avec une démolition partielle de sa surface ou avec une dégradation progressive du fait des intempéries et de l'occupation de la basse-cour. Pour l'une ou l'autre des hypothèses présentées, aucune information supplémentaire retrouvée lors de la fouille ne nous permet d'aller plus loin. Cependant, seul un artefact nous est parvenu de ce lot, soit un fragment de grès cérame grossier glaçuré au sel façon derbyshire, datant surtout des trois premiers quarts du XIX^e siècle. Cependant, cette datation semble incohérente avec la position de notre lot 75A19. En effet, juste au-dessus de celui-ci se retrouvent les lots 75A16 et 75A18, possiblement datés de cette période. Ainsi, il paraît plausible d'affirmer que cet artefact unique provienne de l'un de ces deux lots et non du lot de sédiment 75A19. Ainsi, ce lot se doit d'être postérieur à la construction du vestige 75A200 et semble en lien avec l'occupation de la basse-cour durant la période du troisième palais, durant le régime français.

Le lot suivant est représenté par le lot de sédiment sableux 75A31, positionné dans le coin nord-ouest de l'opération 75. Concernant le lot de sédiment 75A22, il recouvre toutes les tranchées préalablement décrites, c'est-à-dire les lots 75A24, 75A25 et 75A26, en plus des vestiges 75A200 et 75A300. Ainsi, ensemble, les lots 75A31 et 75A22 pourraient possiblement représenter le remblaiement du drain ou le nivellement de la basse-cour. Cependant, en raison de la construction du plancher d'une habitation, soit le lot de carrelage 75A500 qui lui est directement supérieur, nous croyons que la partie supérieure du lot 75A22 a été retirée en grande partie afin d'aménager cette habitation. De cette façon, l'épaisseur de celui-ci est réduite, d'une moyenne de 10 cm, et très peu d'artefacts ont été retrouvés, dont aucun ne fut diagnostique. Donc, les lots 75A31 puis 75A22 auraient servi à recouvrir les vestiges en place, dont principalement le drain 75A300. Ainsi, comme ces lots de sédiments sont positionnés sur les vestiges de maçonnerie, ils se doivent donc d'être postérieurs chronologiquement.

Enfin, suite à la construction du drain et à son utilisation pour l'alimentation en eau, il semble logique qu'une accumulation de sédiments se mette en place avec le temps. De ce fait, trois lots de sédiments ont été retrouvés à l'intérieur de ce vestige. Il s'agit, en commençant par le plus élevé, des lots 75A28, 75A29 et 75A30 (figure 23). Ainsi, le lot le plus profond est le 75A30, de couleur brun foncé. Si l'on prend en considération les réfections du drain préalablement décrites, représentées par l'événement de réparation 75A300c, celui-ci étant composé entièrement de briques



et d'un carreau, partant de la partie supérieure du parement pour se rendre jusqu'au fond (figure 24). De ce fait, il semble plausible que suite à cette action, toutes les accumulations sédimentaires du drain datant d'avant la réparation aient été retirées. En effet, la présence de briques dans le lot 75A30 semble corroborer ce fait, celles-ci provenant sans doute de débris associés à cette réparation. Ainsi, tous les lots présents à l'intérieur du drain seraient postérieurs à cet événement de réfection qui est daté minimalement de 1739.

Ainsi, les artefacts diagnostiques retrouvés dans le lot 75A30 sont représentés par de la T.C.C. vernissée verte de France, datée entre le XVII^e siècle jusqu'à 1760 (Brassard et Leclerc 2001 : 29), d'un tuyau de pipe avec décor géométrique, caractéristique permettant de le dater d'entre 1680 et 1720 (Culture et communications Québec), des briques de dimension française, caractérisant la période du même nom (St-Louis 1984 : 148), ainsi que de la faïence brune, apparaissant dès 1725 (Brassard et Leclerc 2001 : 70). D'autre part, aucun artefact informatif pour les datations n'a été retrouvé dans les lots de sédiment 75A28 et 75A29. Ainsi, l'utilisation du drain, caractérisée par les lots de sédiments présents à l'intérieur de celui-ci, semble correspondre à une occupation française. En effet, la date minimale semble être associée à l'apparition de la faïence brune, dès 1725.

En conclusion, l'ensemble des lots de sédiments présentés dépeignent l'occupation de la basse-cour durant la période française, plus spécifiquement à l'époque du troisième palais. En effet, le lot de sédiment 75A19, lié à la dégradation du vestige 75A200, aux lots de remblais ou nivellement associés au drain, soit le 75A31 et le 75A22, puis à l'utilisation du drain, caractérisé par trois lots de sédiments à l'intérieur de celui-ci, semblent tous pointer vers une occupation française des lieux. Ainsi, tous ces lots se révèlent postérieurs à la réparation du drain, minimalement datée de 1739, et provenant d'une action antérieure à l'édification d'une habitation et de la mise en place d'un plancher en carreau, soit le lot 75A500, daté de 1766. Les artefacts retrouvés appuient cette datation. Seuls les lots présents à l'intérieur du drain pourraient être associés à une utilisation plus longue, soit en lien avec l'occupation anglaise, après 1760. Les données manquent toujours à ce sujet, mais cette interprétation reste plausible.

3.4.3. Phase VIa : période d'abandon et de réaménagement du site (1760-1820/1830)

C'est à partir de 1759 que la guerre de la Conquête fait rage et que les forces britanniques tentent de conquérir la Nouvelle-France. La reddition de Québec s'effectuera la première année, en septembre 1759, et le Palais de l'intendant, ainsi que ses possessions, seront occupés par les Anglais (Moussette 1994 : 124-125). C'est ensuite entre 1765 et 1766 que les terrains seront concédés. Dès 1765, le capitaine Zachariah Thompson se porte acquéreur du lot situé à l'extrême sud-ouest du site. Cette information nous est apportée par une carte datant de 1771 qui affiche les différents lots de terrain associés aux propriétaires correspondants, affichant Thompson dans le secteur (figure 34) (Moussette 1994 : 127-129). Cette zone était d'ailleurs anciennement occupée par la basse-cour, soit l'emplacement de notre opération 75. Ainsi, la première construction dans ce coin du site est attribuée à Zachariah Thompson.



Cependant, dès 1775, la ville de Québec sera attaquée. En effet, la bataille de Québec commence, opposant les Britanniques, maintenant en possession de la ville, aux troupes des treize colonies américaines. Il est d'ailleurs rapporté, par le témoignage de la veuve de Thompson en 1778, que lors de cette attaque, la maison que celui-ci avait fait construire est incendiée (Moussette 1994 : 141). Certains vont même jusqu'à dire que sa maison sera complètement démolie (Simoneau 2014 : 222). Suite à cet événement, une contestation concernant la succession des propriétés de Thompson, en lien avec le réaménagement de ses possessions foncières, nous est rapportée par un plan de 1790, décrivant le litige (figure 35). Celui-ci explique les réaménagements réalisés pendant l'année 1781 ou 1782 en lien avec l'habitation du défunt Zachariah Thompson, située sur le lot noté « C » sur le plan. Il y est commenté que précédant la démolition de 1775, ce bâtiment était alors utilisé comme taverne et que suite à sa reconstruction, une habitation est érigée au même emplacement, destinée à la location (Simoneau 2014 : 232). Il n'est cependant pas connu si l'habitation originale construite par Thompson, datant de 1766, était alors complètement détruite ou si certains murs étaient toujours en place. Il est ainsi difficile de déterminer si cette habitation, destinée à la location, a réutilisé seulement les fondations ou les murs de l'ancienne bâtisse présents à cet emplacement.

Par la suite, une carte datant de 1808 fait mention de la construction d'écuries dans la partie sud-ouest du site, venant s'accoler tout juste à l'est de l'ancien terrain appartenant à Zachariah Thompson (figure 36) (Moussette 1994 : 147). Par la suite, c'est en 1820 que ce terrain au coin des rues Saint-Vallier et Vallière sera finalement acheté par le notaire Jean Bélanger et le marchand-boucher John Anderson, occupant l'ancien terrain de Thompson. Ceux-ci semblent d'ailleurs avoir fait construire une habitation de pierre sur ce même terrain (Bêty et Fortier 2013 : 159 ; Guimont 1987 : 34-35). Encore une fois, aucune déclaration ne permet de définir hors de tout doute si les fondations en place sont toujours présentes et réutilisées, soit celles de Thompson en 1766 ou de l'habitation locative datant de 1781 ou 1782, ou si cette nouvelle construction en pierre est entièrement reconstruite à neuf, les anciens vestiges ayant été détruits. Cette introduction historique permet ainsi de préciser le questionnement concernant deux vestiges, soit le mur 75A100 et le carrelage 75A500, retrouvés à l'intérieur de l'opération 75.

Événement 6 : Construction d'une habitation britannique (1766-1820)

Lots associés : 75A21, 75A100a, 75A100b et 75A500a

D'abord, deux événements du vestige 75A100 ont été pris en compte pour cet événement, soit le 75A100a et le 75A100b (figure 37). L'événement de construction 75A100a est présent dans la partie inférieure est du vestige 75A100. Étant donné qu'il a été crépi, il a été très difficile à définir. Cependant, comme il semblait composé de pierres schisteuses, comparativement aux pierres calcaires schisteuses utilisées pour le reste du vestige, à la suite de nos analyses, il a été possible de le rapprocher du mur d'enceinte 75A400a, sous-jacent. L'interprétation liée à l'événement 75A100a sera directement corrélée à celle du 75A100b, composant principal du vestige 75A100. Ainsi, l'événement de construction 75A100b constitue la majeure partie du vestige



d'orientation est-ouest, comme on peut le voir sur la figure 37, présent au centre de son parement nord, ainsi que dans sa partie inférieure et ouest. Concernant le parement sud de l'événement 75A100b, comme décrit précédemment, il se retrouve à l'intérieur de l'opération voisine 76, plus précisément sur le vestige 76A100.

Ce vestige 75A100 a très probablement été retrouvé dans une opération voisine à l'est, excavation produite par la Ville de Québec. Nommé 58A5, seule une petite partie de ce vestige a été mise au jour, sur une longueur maximale de 2 m. Cette opération se retrouve tout près de nos fouilles et l'enlignement des maçonneries semble pratiquement assuré (figure 38). En effet, le vestige 58A5 représente un « mur orienté d'est en ouest constitué de moellons de calcaire et de calcaire schisteux ébauchés, liés avec un mortier beige et montés en un appareillage régulier bien que des cales fussent utilisées par endroits » (Simoneau 2014 : 231) (figure 39). De plus, la surface moyenne de ce vestige est de 8,94 m NMM. En ce qui a trait au lot de maçonnerie 75A100b, tout comme le dernier présenté, il est constitué de pierres calcaires schisteuses ébauchées à équarries avec la présence de plusieurs cales. Également, l'épaisseur de notre événement 75A100b et celui retrouvé dans l'opération 58 est la même, à savoir 70 cm. La hauteur totale de 8,54 m NMM de notre lot peut sembler inférieure au vestige décrit précédemment, mais il faut prendre en compte qu'un événement de construction se retrouve au-dessus du 75A100b, soit le 75A100d, atteignant une hauteur maximale de 9,06 m NMM avec celui-ci. Il est possible que cette dissociation d'événements de construction n'ait pas été faite lors de ces fouilles, considérant la faible longueur qu'ils ont mise au jour. Le vestige est ainsi décrit comme s'il ne formait qu'un seul événement, dépeint sur 3 m de haut, sans faire mention d'un vestige sous-jacent, une maçonnerie qui aurait dû s'y retrouver, représentée par le lot 75A400 dans notre opération.

Ainsi, le vestige 58A5 mis au jour correspond très probablement à notre lot de maçonnerie 75A100, soit plus spécifiquement à notre événement b. Par le fait même, le vestige 76A100 est aussi correspondant à ceux-ci. L'interprétation caractérisant ce vestige semble cependant avoir été associée à l'habitation de Zachariah Thompson par la ville, la première bâtisse en place (Simoneau 2014 : 231). Toutefois, comme il a été démontré, une partie mineure de ce vestige fut analysée, celui-ci se perdant dans la paroi ouest de l'opération 58. À l'inverse, notre opération s'est avérée un peu plus informative concernant ce mur d'orientation est-ouest et les conclusions semblent ainsi plus diversifiées. Malgré tout, il faut garder en tête que l'opération 75 se retrouve très probablement à l'intérieur d'une bâtisse. En effet, un simple crépi recouvre le vestige 75A100, tandis que le parement sud, situé dans l'opération 76, arbore une finition beaucoup plus brute que l'on peut associer à un parement extérieur (Dorothée Dubé, communication personnelle, 2015). De plus, les vestiges 73C100 à l'ouest, 58A7 à l'est et 55B300 au nord semblent bel et bien fermer la bâtisse autour de notre opération (figure 32). De ce fait, tous les lots de sédiment et artéfacts associés ont en grande majorité été retirés au cours du temps. Ainsi, seul un plancher y est potentiellement associé, le carrelage 75A500.

Au final, l'événement 75A100b, tout en prenant en compte le 75A100a qui lui est maintenant lié, semble être difficile à associer à un contexte historique spécifique. Nous avons ainsi développé trois hypothèses concernant l'origine de son édification,



reprenant les étapes historiques préalablement présentées. De ce fait, les événements de construction 75A100a et 75A100b pourraient être issus de la construction de Thompson datant de 1766, comme l'a démontré la Ville de Québec par l'opération 58 (Simoneau 2014 : 231). Cependant, il est aussi plausible de lier ces événements à l'habitation reconstruite ou réparée à cet endroit, servant à la location, datée de 1781 ou 1782. Finalement, rien ne nous empêche aussi de rattacher les deux événements à la bâtisse construite par J. Bélanger et J. Anderson en 1820. Aucune information supplémentaire ne nous permet de lier avec certitudes ces événements de construction à l'une de ces trois hypothèses. La datation de ces événements est donc comprise entre 1766, construction de Thompson, et 1820, dernière bâtisse ayant vraisemblablement été construite sur le terrain, précédant la construction d'une habitation double dans ce coin du site (événement 10).

Ensuite, deux autres lots ont aussi été catégorisés par le même questionnement concernant leur origine. Tel que défini plus tôt, un carrelage a été retrouvé au centre de l'opération 75 (figure 40). Celui-ci est composé de deux événements, dont seul le 75A500a sera introduit pour le moment. Le type de carreaux utilisés pour l'élaboration du carrelage semble avoir une origine française ; en effet, leur dimension et composition les associent à cette période, car ils sont très similaires à ceux retrouvés au sein du drain 75A300 (Annexe A : CeEt-30-75A300-01, voir Cédérom). Un recensement du type de carreau retrouvé sur le site de l'îlot des Palais y est d'ailleurs présenté, ceux-ci étant généralement retrouvés en contextes britanniques, mais d'origine française. Ainsi, il semble probable qu'il y ait eu une réutilisation de ces carreaux pour la mise en place de ce plancher, durant une période subséquente à l'occupation française. Enfin, un lit de pose a été associé à ce vestige, c'est-à-dire le lot 75A21, composé d'un mortier situé sous le carrelage. Le lot 75A21 a très probablement servi au nivellement du sol afin d'égaliser le terrain sur lequel allait être installé le plancher de terre cuite. Comme ces deux lots sont associés à la même construction, ceux-ci forment possiblement la mise en place d'un plancher pour une habitation. Ainsi, outre la provenance des carreaux présentée, aucun artefact diagnostique ne compose ces deux lots.

Par conséquent, le vestige 75A500a et son lit de pose 75A21 forment très possiblement le plancher d'une structure. Cependant, ceux-ci peuvent être associés à plusieurs événements historiques, de la même façon que les événements 75A100a et 75A100b. De ce fait, ce plancher peut être lié aux mêmes trois événements précédemment présentés, soit à la construction de Zachariah Thompson de 1766, à l'habitation de 1781 ou 1782 et enfin à la bâtisse construite par J. Bélanger et J. Anderson en 1820. Aucune information ne semble nous permettre plus précisément de les attribuer à l'un ou l'autre de ces événements. Cependant, la pérennité de la bâtisse construite par Thompson semble encore une fois moins probable devant les structures subséquentes.



Événement 7 : Réfection d'une habitation (1766-1875)

Lots associés : 75A100c et 75A500b

Outre la construction de structures, plusieurs réparations ont été identifiées au sein de l'opération 75. En effet, les événements 75A100c et 75A500b représentent très probablement des épisodes de réfection des structures en place, à commencer par le 75A500b ; celui-ci se situe au sein du carrelage précédemment décrit (figure 40). Les réfections qu'il présente sont composées de pierres calcaires schisteuses ainsi que de briques. Ces matériaux dissemblables, mais établissant une surface plane avec les carreaux en place, semblent réellement démontrer une réfection du plancher originellement en terre cuite. La finition de cette réparation présente toutefois un résultat beaucoup moins soigné que le carrelage initial.

L'événement 75A100c, pour sa part, est présent dans la partie supérieure est du vestige de maçonnerie 75A100, situé au-dessus des événements 75A100a et 75A100b, et sous la zone représentée par le 75A100d (figure 37). Celui-ci est composé de pierres calcaires schisteuses, de grès vert et rouge, de schiste ainsi que d'une brique rouge commune. C'est cette composition disparate qui nous laisse croire à une réparation du vestige.

Ainsi, aucun lot de sédiment ou artefact n'a été associé aux événements de réfection analysés, soit le 75A500b et le 75A100c. Étant donné leur lien direct avec la construction d'une habitation dans ce secteur du site, ces réparations peuvent être associées aux trois bâtisses précédemment décrites, soit celle de Zachariah Thompson, datée de 1766, de l'habitation de 1781 ou 1782, puis de la dernière de 1820. Cependant, comme il s'agit de réfections, celles-ci peuvent être intervenues postérieurement à la plus récente des structures, c'est-à-dire durant l'occupation de celle-ci. De ce fait, l'habitation construite par J. Bélanger et J. Anderson en 1820 aurait laissé place à la construction d'une habitation double en 1875 (événement 10), ce qui constitue la date maximale qualifiant ces réfections.

Événement 8 : Nivellement et occupation d'une habitation (1766-1875)

Lots associés : 75A17 et 75A18

Directement posé sur le carrelage 75A500 se retrouve une imposante couche de chaux compacte, notre lot 75A18, qui a aussi possiblement été retrouvé à l'intérieur de l'opération 55, soit représenté par le lot 55B15, composé d'un mélange de plusieurs matériaux dont 10% représentant de la chaux (Bêty et Fortier 2013 : 131), ainsi qu'au sein de l'opération 77, soit dans le sondage 77A32 (Véronique Marengère, communication personnelle, 2015). Un second lot a été associé au même événement, c'est-à-dire le lot sableux 75A17, dont très peu d'information le concerne. En ce qui a trait aux artefacts diagnostiques, aucun ne fut retrouvé en lien avec les lots 75A17 et 75A18.

La fonction principale liée à ces deux lots semble se rapporter au nivellement du sol. En effet, la surface de ces lots offre un fini plat, principalement après l'apport d'épaisseurs diverses et de lentilles permettant de compenser le dénivelé créé par



les parties manquantes du carrelage 75A500 sous-jacent, très abîmé. Pour sa part, l'utilisation de la chaux peut offrir plusieurs particularités avantageuses. D'abord, en plus de niveler le sol, elle présente l'avantage de stabiliser et d'augmenter la résistance de celui-ci. En effet, la chaux retrouvée dans notre opération présente une consistance très compacte et dense, formant une surface très solide. De plus, cette matière est reconnue pour absorber l'humidité de l'air, avoir une bonne résistance à la chaleur et elle peut être utilisée comme désinfectant, tuant les micro-organismes et éloignant les nuisibles tels que les rats (Nèples : 5). Parfois la chaux peut aussi être liée à des hautes chaleurs, par exemple à un incendie atteignant de grandes températures, transformant les pierres calcaires en chaux (Nèples : 3). Cependant, le lot 75A18 ne semble pas être issu d'un tel événement, car nous avons retrouvé de petits éclats de bois bien conservés, sans trace de brûlure, au milieu de la chaux. Enfin, il est aussi probable que ces couches soient liées à une nouvelle zone d'occupation de l'habitation, car elles représentent un sol stable sur lequel il est possible de circuler.

Ainsi, les lots 75A17 et 75A18 sont principalement associés à un événement de nivellement du plancher de l'habitation dans laquelle ceux-ci se retrouvent et ont également pu servir de nouvelles couches d'occupation. Ces lots de sédiments, tout comme les événements précédents 6 et 7, peuvent provenir d'une action apparentée à l'édification de la première bâtisse au coin sud-ouest, datée de 1766, de la seconde de 1781 ou 1782, ainsi que de la structure apparaissant en 1820. Comme ces deux lots de sédiments recouvrent le plancher, il semble plus probable qu'ils proviennent de l'une des dernières occupations, ultérieures à la structure de 1766. De plus, il est possible que ce nivellement ait été effectué postérieurement à l'édification de 1820, ce qui nous permet d'attribuer à ces lots une datation maximale de 1875, antérieure à la construction d'une habitation double (événement 10). Enfin, le lot 75A18 est antérieur au lot de sable 75A17, en raison du fait que celui-ci est en partie positionné en dessous du second.

3.4.4. Phase VIc : période d'abandon et de réaménagement du site (1845-1852)

Suite à la construction de la bâtisse par J. Bélanger et J. Anderson en 1820, dont John Anderson deviendra propriétaire exclusif dès 1825, plusieurs événements se succèdent sur le site. En effet, dès 1845, un incendie ravage une grande partie des maisons présentes le long de la rue Saint-Vallier. L'année suivant cet événement dévastateur, la parcelle de terre située tout juste à l'est du terrain d'Anderson est acquise par Georges Bisset, qui y fera construire une fonderie. C'est par la suite, en 1847, que l'habitation au coin des rues Saint-Vallier et Vallière sera vendue à Barthélémy Pépin dit Lachance (Guimont 1987 : 36-37). En 1852, la compagnie Boswell se portera acquéreur d'une grande partie des terrains le long de la rue Saint-Vallier, ne laissant que deux lopins ne lui appartenant toujours pas, soit le terrain occupé par la fonderie Bisset et celui de Barthélémy Pépin, au coin des rues Saint-Vallier et Vallière à l'extrême ouest. C'est ensuite par un plan que nous est rapportée la mise en place de deux habitations liées, que l'on surnommait ici habitation double à des fins d'uniformité, puisque ce terme est utilisé par Lorenzo Alberton (Alberton *et al.* 2005 : 28). En effet, cette nouvelle



construction, au coin des rues Saint-Vallier et Vallière, apparaît sur le plan de 1875 (figure 41).

Événement 9 : Démolition d'une habitation (1846-1875)

Lot associé : 75A16

Cet historique nous amène à parler du lot 75A16, recouvrant la majeure partie du côté ouest de l'opération 75 et associé à un événement de démolition. Les nombreuses inclusions retrouvées dans le lot comprennent des pierres schisteuses et de grès, puis du mortier. D'autre part, cette couche a révélé une grande quantité de déchets métalliques, de plaques de chaux et de plusieurs briques, autant françaises qu'anglaises, dont certaines présentent des traces de brûlures. Il faut cependant se montrer prudent avec cette dernière caractéristique. En effet, cette grande quantité d'inclusions de matériaux est très probablement associée à un événement de démolition. Cependant, une infime quantité de cendre et charbon fut retrouvée, accompagnant les briques présentant des traces de combustion, et seulement onze artefacts et écofacts ont présenté des traces d'altérations par le feu, sur un total de 357 éléments inventoriés. Ainsi, cette altération semble très peu représentée dans ce lot. Toujours concernant le lot 75A16, plusieurs artefacts informatifs se sont avérés révélateurs, ceux-ci étant en grande partie associés à l'occupation du XIX^e siècle. Cependant, parmi ceux-ci, un artefact semble plus informatif. Il s'agit d'un tuyau de pipe avec les marques «[McD]ougall» et «Glasgow Scot[land]», dont celui-ci aurait eu des dates de production comprises entre 1846 et 1967 (Savard et Drouin 2000 : 241).

Ainsi, les inclusions de pierres, bois et briques retrouvées lors de la fouille du lot 75A16 semblent bel et bien nous informer d'un événement de démolition. Toutefois, le manque de trace d'incendie nous empêche d'associer celui-ci avec l'incendie de 1845. De plus, la pipe retrouvée nous apporte une date minimale de 1846, soit d'un an postérieure à cette conflagration. Il semble plutôt logique que le lot de démolition 75A16 soit en lien avec la construction de l'habitation double sur ce terrain dès 1875. En effet, afin de faire place à cette habitation, il est possible que l'on ait dû démolir une structure auparavant en place. Par la suite, les débris produits auraient été en partie rejetés à l'intérieur de celle-ci, précédant la mise en place d'une structure plus moderne, c'est-à-dire l'habitation double. Ainsi, le lot 75A16 représente un événement de démolition d'une habitation, daté d'entre 1846, donnée apportée par le tuyau de pipe, et 1875, correspondant à l'année maximale concernant la construction de l'habitation double.

3.4.5. Phase VII : brasserie J.K. Boswell (1852-1968) Phase VIIb : brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (1865-1880)

C'est durant cette période que l'habitation double apparaîtra sur le plan de 1875 (figure 41), construction présente au coin des rues Saint-Vallier et Vallière. Nous utilisons « 1875 » comme date minimale alors qu'Alberton et Fortier mentionnent « 1873 », mais nous n'en avons pas trouvé la référence (Alberton *et al.* 2005 : 28 ; Bêty et Fortier 2013 : 162). Cette nouvelle construction semble avoir repris les fondations présentes au coin sud-ouest du site de l'îlot des Palais, appartenant alors à Barthélémy



Pépin dit Lachance ; elle s'étendait jusqu'à la rue Vallière. En effet, un espace était toujours présent à l'ouest de l'ancienne habitation, un terrain ayant possiblement servi de dépotoir ou d'aire de circulation (Lalonde et Pouliot 2014 : 105). Celui-ci sera ainsi utilisé pour la mise en place de cette habitation double, d'ailleurs observable sur une photo datant de 1941 (figure 42). Ainsi, entre 1883 et 1884, le terrain au coin sud-ouest du site passera des mains de Barthélémy Pépin à celle du notaire J.-Elzéar-Cyrille Pelletier, avant d'être acheté par Atala Vandry, qui le donnera à son fils en 1897. Le terrain est par la suite vendu à un certain Alfred Daoust en 1919 avant d'être officiellement cédé l'année suivante à la National Breweries (Guimont 1987 : 38-39 et 56).

Événement 10 : Construction d'une habitation double (1875)

Lot associé : 75A100d

Il semble que notre événement 75A100d soit associé à la construction de ladite habitation double. En effet, ce lot se retrouve dans la partie supérieure centrale et ouest du vestige 75A100 (figure 37). Aucune trace ne nous permet de dire si la pose de cet événement de construction supérieur a nécessité un dérasement. Il semble donc que cette action ne se soit pas avérée nécessaire. Également, étant donnée la position de l'événement 75A100d, aucun artefact diagnostique ne lui a été corrélé, ni de lot de sédiment. Ce vestige est également présent dans l'opération voisine au sud, où il est dénommé 76A100a.

Ainsi, ce lot est superposé aux événements 75A100b et 75A100c, ceux-ci ayant été utilisés comme fondation à l'érection du vestige 75A100d, ce qui nous permet de croire qu'il lui est postérieur. Toutes nos données représentant cet événement de maçonnerie semblent pointer vers une association avec la construction de l'habitation double. En effet, l'emplacement et l'orientation du 75A100d corroborent les informations visibles sur le plan de 1875 (figure 41). Il s'agirait ainsi du mur formant la cloison sud de la bâtisse, plus précisément le segment est de celui-ci.

3.4.6. Phase VIIc : brasserie Boswell and Brother (1880-1919)

Événement 11 : Utilisation d'une fosse à déchets domestiques (1879-vers 1920)

Lots associés : 75A15 et 75A23

Les lots 75A15 et 75A23 ont été divisés durant les fouilles, en raison d'une difficulté à les comprendre. Cependant, après analyse, il semble logique de conclure qu'ils forment bel et bien un même lot, c'est pourquoi ils sont maintenant considérés comme des lots correspondants. Ainsi, à eux deux, ils recouvrent la totalité de l'opération 75, dont une zone se poursuit profondément, caractérisée par le lot 75A15. Contrairement au lot 75A23, la couche 75A15 a révélé une très grande quantité d'artefacts. En effet, un grand nombre de fragments de verres, de tessons de T.C.F. blanche, rouge et jaune, puis des outils de tous types y ont été découverts (Annexe A :



CeEt-30-75A15, 1 à 9, voir Cédérom). Ce lot s'est aussi avéré riche en ossements avec plus de cinq cents fragments. Pratiquement tous les artefacts diagnostiques retrouvés semblent avoir une origine près du XIX^e siècle, plus précisément de la seconde moitié de ce siècle. Parmi ceux-ci, l'artefact apportant la date la plus récente est associé à un fragment de T.C.F.B. vernissée à impression noire présentant la marque « B&T », datant précisément de l'année 1879 (figure 44) (Godden 1979 : 79). Il s'agit de notre *terminus post quem* pour ce lot.

Outre les artefacts et inclusions, le lot 75A15 semble présenter une stratification découlant d'épisodes différents. En effet, bien que les artefacts de céramiques et les ossements aient été retrouvés à tous les niveaux dans cette couche, des accumulations spécifiques ont été observées, considérées comme des lentilles. Il s'agit en fait d'une couche de chaux et d'une couche d'antracite, se retrouvant toutes deux dans la partie supérieure du lot, sans atteindre la surface. Ainsi, le lot 75A15 semble s'apparenter à une fosse d'accumulation. Celui-ci aurait été excavé dans le sol alors en place, les lots sous-jacents 75A16 et 75A17, traversant une grande quantité de lots de sédiments en place pour atteindre une épaisseur moyenne de 1,31 m. Cet enlèvement est d'ailleurs possiblement responsable de la formation d'une crête appartenant au lot de chaux 75A18.

Par la suite, c'est l'état physique des artefacts retrouvés dans le lot 75A15 qui nous a permis de croire qu'il s'agissait d'une fosse à déchets. En effet, tous représentaient des fragments ou tessons, dont plusieurs se remontaient ensemble, aucun n'étant fait que d'une seule pièce. Il semble donc possible de croire que cette fosse ait été une zone pour les rebuts. De plus, comme il a été démontré lors de la description historique caractérisant l'habitation double, l'occupation de celle-ci, tout au long de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à l'année 1920, sera une occupation d'ordre domestique, et non industrielle (Guimont 1987 : 38-9). Rien parmi la culture matérielle excavée ne semble attester d'une origine industrielle. De plus, ce lot se retrouve à l'intérieur de l'habitation, car notre opération est située au centre de plusieurs habitations successives. En effet, l'artefact retrouvé, datant de 1879, nous permet de conclure que minimalement quatre ans après la construction de l'habitation, construite en 1875, cette fosse était toujours utilisée.

Deux lots très semblables ont d'ailleurs été découverts lors de fouilles archéologiques sur le site de l'îlot des Palais, près de notre opération. Un premier fut trouvé au sein de la sous-opération 55A, dans sa partie sud-est (figure 43). Il s'agit du vestige de bois 55A55, englobant deux lots de sédiments, soit le 55A52 et le 55A48. C'est à l'intérieur de ceux-ci qu'ont été découverts une multitude d'artefacts et écofacts, similaires à ceux retrouvés dans notre lot 75A15. En effet, ces lots renfermaient une grande quantité de T.C.F., de verres et d'ossements, dont la date moyenne est située aux alentours de la seconde moitié du XIX^e siècle. La seule distinction concerne la présence de coquille d'œuf, type d'écofact qui n'a pas été retrouvé dans notre lot. Ces deux lots de sédiments, associés au vestige de bois 55A55, ont été interprétés comme formant une fosse à déchets domestique (Bêty et Fortier 2013 : 21 et 56). Un lot similaire a également été mis au jour par la Ville de Québec lors de l'excavation de l'opération 58. En effet, le lot 58A19, contemporain de la fosse décrite précédemment, a été retrouvé



tout juste à l'est de l'emplacement de notre opération (figure 43), et on y a retrouvé le même type d'artéfacts, d'écofacts et de datation (Simoneau 2014 : 313).

Ainsi, notre lot 75A15 semble être très fortement associé à une fosse à déchets domestiques, le lot de sédiment 75A23 étant probablement lié au même événement. Attribuable aux artéfacts diagnostiques, cette fosse semble avoir servi surtout durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Concernant la date maximale, celle-ci est associée aux lots supérieurs, représentés par le lot de béton 75A13 et son lit de pose 75A14, daté des environs de 1920.

Événement 12 : Pose d'un plancher de béton et d'un crépi (vers 1920-1955)

Lots associés : 75A13 et 75A14

Le lot 75A13 représente un plancher de béton recouvrant toute la surface de notre opération. Dans la partie nord-est, le béton est fracturé et plus mince, tandis qu'il devient graduellement plus épais vers le sud de l'opération. Il est donc très probable que celui-ci ait été mis en place afin de niveler le sol de l'habitation et le solidifier. En effet, sa surface supérieure est parfaitement lisse et en dessous, le béton est considérablement moins régulier. C'est d'ailleurs sous celui-ci que nous avons remarqué une grande quantité de gravier pris au piège, aggloméré au béton. Nous en avons conclu que le lot 75A13 a très possiblement été apposé directement sur un lit de petits graviers, représenté par son lit de pose, c'est-à-dire le 75A14, qui lui-même présente une matrice sableuse, principalement composée de gravier fin. Ce lot est aussi caractérisé par une importante présence de verre à bouteille cassé, grande composante de ce lit de pose.

Concernant les artéfacts diagnostiques, plusieurs T.C.F. et grès ont été retrouvés, ainsi que des bouteilles toujours encapsulées, technologie n'apparaissant que vers 1892 (Miller et al. 2000 : 8). Toutefois, c'est un fragment de verre qui a été le plus informatif à ce sujet, un éclat de verre transparent teinté vert portant la marque « J.L. & Co. Ld C. », celle-ci ayant été produite entre 1905 et 1937 (*Glass Bottle Marks*). Cette datation nous permet d'affirmer que le lit de pose 75A14, et du fait même le béton 75A13 supérieur, ont été mis en place après 1905. De plus, ce plancher est situé sous le lot de démolition représenté par le lot 75A9. En effet, l'habitation double située au coin Saint-Vallier et Vallière sera démolie en 1955, date maximale concernant la pose de ce plancher de béton (Guimont 1987 : 61).

D'autre part, le crépi recouvrant partiellement le vestige 75A100 et la partie supérieure du 75A400 dateraient aussi de cette période. En effet, ce crépi est visible le long du parement nord et s'arrête brusquement, exactement à l'endroit où le béton était en place. Ainsi, ce crépi aurait été apposé ultérieurement à la pose du béton. La figure 45 présente cette distinction, sur laquelle est visible le crépi, présent sur les deux vestiges et cachant la transition entre ceux-ci, suivant l'altitude à laquelle le béton fut mis en place. Ce crépi apparaîtrait donc après la pose du béton, étant donné qu'il s'interrompt sous celui-ci, et serait antérieur à la démolition de l'habitation double.



Comme décrit précédemment, c'est à partir de 1920 que la *National Breweries* devient propriétaire de cette habitation (Guimont 1987 : 56). Il est ainsi possible que la mise en place de ce plancher de béton et le crépi datent des réaménagements faits par cette compagnie. En effet, lors de la fouille, nous avons relevé la présence d'un tuyau de métal corrodé ainsi que des morceaux de tissu et un grillage métallique accolés au béton. Il est ainsi possible qu'il s'agisse de matériaux en lien avec l'équipement industriel de la brasserie, ce qui reste cependant hypothétique.

Pour conclure, les lots associées à la pose d'un plancher de béton, soit 75A13 et 75A14, ainsi que le crépi retrouvé à l'intérieur de notre opération, se sont vu attribuer une datation postérieure à 1905, en raison de la présence d'un artefact de verre présenté précédemment à l'intérieur du lit de pose. De plus, cet événement se doit d'être antérieur à la démolition de l'habitation double, datant de 1955. La date moyenne concernant la pose de ce béton, et du fait même le crépi, est postérieure à l'acquisition du terrain par la brasserie en 1920. Cependant, cette supposition ne peut pas être confirmée. Ce lot viendra ainsi sceller le sol de l'habitation double, conservant du même fait tous les lots sous-jacents en place.

3.4.7. Phase VIId : Brasserie Boswell-Dow/ National Breweries Ltd (1919-1968)

Comme décrit précédemment, l'habitation double présente au coin sud-ouest du site fut achetée par la *National Breweries* en 1920. C'est ensuite, à partir de 1952, que cette brasserie prendra le nom de *Dow Brewery Limited* et que plusieurs transformations seront effectuées, touchant les propriétés de celle-ci. Enfin, la compagnie démolira en 1955 la bâtisse au coin des rues Saint-Vallier et Vallière, l'habitation double (Guimont 1987 : 56 et 60-1).

Événement 13 : Démolition de l'habitation double (1955)

Lot associé : 75A9

Le lot de sédiment 75A9 est composé en grande partie de mortier et d'une grande diversité de matériaux. En effet, de grandes planches de bois, dont certaines représentent possiblement des solives, plus d'une quarantaine d'énormes pierres de taille et de pierres corbeaux (figure 46), un linteau, ainsi qu'une multitude de clous, de planchettes, du verre à vitre et quelques loquets de fenêtre. La totalité des décombres retrouvés dans le lot 75A9 semble très fortement nous orienter vers un événement de démolition (figure 47). Parmi les artefacts diagnostiques retrouvés dans ce lot de sédiment, une bouteille en verre transparent de marque « Pepsi-Cola » nous a permis d'avoir une datation très précise, soit 1952, date présente sous le fond de la bouteille.

Comme il a été démontré plus tôt, l'habitation double fut démolie en 1955 lors des réaménagements faits par la *Dow Brewery Limited* (Guimont 1987 : 61). Les données retrouvées à l'intérieur de l'opération 75 semblent bel et bien associer notre lot de démolition 75A9 à cet événement. Un second point vient appuyer cette hypothèse, à savoir la présence d'une peinture et d'un crépi vert pâle que l'on peut voir sur bon



nombre des artefacts de bois et inclusions retrouvés dans le lot 75A9. En effet, selon Moussette, cette caractéristique serait un indice direct de l'occupation de l'espace par la brasserie Dow, cette couleur ayant souvent été notée sur les murs de l'industrie (Moussette 1994 : 198). Ainsi, notre lot 75A9 est très possiblement le représentant de la démolition de l'habitation double au coin sud-ouest du site de l'îlot des Palais, effectuée en 1955.

Événement 14 : Aménagement d'une aire de stationnement (1955)

Lots associés : 75A7, 75A8 et 75A150

Le vestige 75A150 se compose d'une couche d'asphalte noire où des traces de peinture jaune clair apposées sur sa surface ont été relevées. Deux lits de pose sont présents sous ce vestige, c'est-à-dire les lots 75A7 et 75A8.

Cette succession de lit de pose et du vestige d'asphalte ont également été retrouvés à l'intérieur des opérations voisines. En effet, le lot 75A7 a été retrouvé dans l'opération 73, où il a été nommé 73C9 et 73D9 (Lalonde et Pouliot 2014 : 38), et à l'intérieur de l'opération 77, nommé 77A9 (Véronique Marengère, communication personnelle, 2015) (voir Cédérom). Selon le même principe, le lot 75A8 a été nommé 73C11 et 73D10 (Lalonde et Pouliot 2014 : 39), puis 77A9, respectant le même ordre de présentation des opérations. Enfin, le vestige d'asphalte proprement dit correspond au vestige 77A150 de l'opération 77 et, à l'intérieur de l'opération 73, il a été nommé 73B11, 73C8 et 73D8 (Lalonde et Pouliot 2014 : 18 et 38).

Ainsi, suite à la démolition de l'habitation double par la brasserie propriétaire du terrain, celle-ci met en place la même année un stationnement pouvant accueillir environ 14 véhicules (Dorion 1989 : 61). Il semble que le terrain ait été nivelé afin de mettre en place cette aire de stationnement pavée. De ce fait, la succession des couches retrouvées lors de notre fouille semble corroborer cet événement. Cependant, une seconde couche d'asphalte a historiquement été présente tout près de notre opération. En effet, celle-ci aurait été mise en place dès 1974 par la Ville de Québec, suite à l'achat du terrain par celle-ci (Moussette 1987 : 207). Toutefois, la position de notre vestige 75A150, situé directement au-dessus des vestiges de démolition de l'habitation double et sous le lot 75A10, associé à un épisode lié à la fermeture de la brasserie dès 1968 (événement 15), nous indique une origine plus ancienne. En conclusion, le vestige 75A150, accompagné des deux lits de pose 75A7 et 75A8, a été daté de 1955, suite à la démolition de l'habitation double la même année.



3.4.8. Phase VIII : démolition, aménagements urbains, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblayage (1968-2015)

Événement 15 : Démolition des structures associées à l'industrie brassicole (1969)

Lot associé : 75A10

Le lot 75A10 est composé d'une multitude d'inclusions, dont des briques communes rouges et réfractaires, du mortier, plusieurs planches de bois, des morceaux d'asphalte, provenant très probablement du lot sous-jacent 75A150, des fragments de pierre et de béton. Une brique présente d'ailleurs l'inscription « Made in Canada » et « Citadel », compagnie apparaissant au début du XX^e siècle (Alberton *et al.* 2005 : 32). Ce lot semble présenter un événement associé encore une fois à une démolition, tout comme le lot 75A9 (événement 13).

En effet, c'est en 1968 qu'éclate un scandale, l'absorption de la bière Dow ayant fait plusieurs victimes. Cette catastrophe sera ainsi l'élément précurseur de la fermeture de l'industrie brassicole. C'est par la suite à l'été 1969 et au printemps 1970 que les structures de la compagnie seront démolies (Guimont 1987 : 62-3). Ainsi, étant donné la position de notre lot, situé au-dessus du vestige d'asphalte daté de 1955, et dont la composition démontre un épisode de démolition, le lot 75A10 semble bel et bien en lien avec cet événement historique, prenant place en 1969 et 1970.

Événement 16 : Aménagement du terrain par la Ville de Québec (1974)

Lots associés : 75A5 et 75A12

Le lot de sédiment 75A5 présente une dénivellation importante, passant en partie ouest d'une élévation supérieure à 9,36 m (NMM), à 8,86 m (NMM) dans la partie est. Cette dénivellation est en partie expliquée par la présence du lot 75A6, supérieur au lot 75A5. En effet, un événement négatif, décrit à l'événement 18, caractérise la relation entre ces lots. Ainsi, ce lot présente très peu d'artéfacts et semble de nature organique. Concernant le second lot, le 75A12, il a d'abord été associé au remplissage de l'opération 73 datant de 2014, mais celui-ci s'est finalement avéré plus ancien. En effet, directement sous le lot de surface 75A1, notre lot 75A12 est situé non loin d'un arbre mature. De plus, une racine, dont le diamètre est de plus de 8 cm, passe en partie au travers de notre lot et en partie par-dessus (figure 48). Cette caractéristique nous fait croire que ce lot de sable a dû être mis en place avant ou peu de temps après la pose de l'arbre à proximité. Cette caractéristique est similaire au lot inférieur 75A5, contrairement au lot 75A1, où aucune racine de cette taille n'a été retrouvée. C'est pour cette raison que nous associons le lot 75A12 au lot sous-jacent 75A5.

Suite à la fermeture de la brasserie *Dow Brewery Limited* en 1968, la Ville de Québec prend possession des lieux en 1974. Celle-ci y effectue plusieurs aménagements paysagers, dont la pose de gazon et la plantation d'arbres dès l'année d'acquisition (Moussette 1987 : 207). Par conséquent, comme les lots 75A5 et 75A12 sont situés



au-dessus de la démolition 75A10 associée à la fermeture de la brasserie, datée entre 1969 et 1970, ces deux lots sont très probablement postérieurs et en lien avec les réaménagements urbains faits par la ville en 1974. En effet, l'arbre voisin de notre opération a probablement été planté à cette époque, les racines retrouvées se développant les années suivantes.

Événement 17 : Aménagement du parc urbain par la Ville de Québec (2009)

Lot associé : 75A1

C'est entre 2006 et 2007 qu'ont eu lieu les fouilles organisées par la Ville de Québec au sud du site, souvent décrites dans ce rapport. Elles ont créé une immense excavation (figure 49) associée à un projet visant la construction d'un musée. Ces travaux seront cependant suspendus à la fin de l'année 2007. Ensuite, à partir de 2008, une remise en état des lieux est enclenchée (Simoneau 2014 : III-IV). La Ville de Québec met subséquemment en place un programme de mise en valeur du site de l'îlot des Palais pour le 400^e anniversaire de Québec en 2008 (Young-Vigneault 2014 : 46). Ces travaux associés à l'aménagement du parc urbain débutent ainsi en 2009.

Le lot 75A1 est situé en surface dès le début de l'excavation, à l'été 2015, cette aire gazonnée recouvrant la majorité nord-ouest de l'opération 75 (figure 50). Comme celui-ci est présent en surface et qu'aucun bouleversement ne semble l'avoir affecté depuis cette période, le lot 75A1 est associé à ce réaménagement par la Ville en 2009.

Événement 18 : Remblaiement d'une immense excavation (2014)

Lots associés : 75A2, 75A3, 75A4 et 75A6

Décrite précédemment, une immense excavation est apparue en 2007 au sud du site de l'îlot des Palais. Suite à l'arrêt des travaux et aux divers réaménagements, ce sera finalement en 2014 que cette fosse sera remblayée, suite à l'annulation du projet de construire un musée, nouvelle tombée en 2009 (Le Soleil). Ainsi, au cours de l'été 2014, c'est-à-dire durant l'excavation des opérations 73 et 74, l'ouverture béante est refermée à l'aide de machinerie lourde afin de réaménager le terrain.

De ce fait, les lots 75A2, 75A3, 75A4 et 75A6 ont été associés à cet événement. D'abord, la couche 75A6 se situe sous le lot de sédiments 75A4, tous deux se trouvant en dessous du lot 75A2, celui-ci étant présent en surface à l'amorce des fouilles (figure 50). Enfin, le lot 75A3 est composé principalement de gravier « 0-3/4 » et se retrouve sur une petite surface, longeant la partie sud-est de notre opération.

Par conséquent, il semble très plausible qu'un événement négatif se soit produit en lien avec la grande ouverture excavée en 2007. En effet, une ligne de dénivellation, calculée avant les fouilles de notre opération, décrivait la zone potentiellement touchée par ces activités (figure 2). Il semble donc qu'une partie de l'opération 75 se retrouve bel et bien sur cette zone. Le dérasement présent dans la partie supérieure est de notre vestige 75A100 est d'ailleurs associé à cet événement. D'autre part, les lots 75A6, 75A4 et 75A2 ne sont présents que dans la partie est et leur épaisseur augmente en



s'approchant de cette paroi (figure 51). De ce fait, il est probable qu'il s'agisse d'un dénivelé créé par l'imposante excavation située tout juste à l'est de l'opération 75.

Ainsi, les lots 75A6 et 75A4 seraient directement liés au remblaiement de l'ouverture créée par la Ville de Québec en 2014. Concernant le lot 75A3, il représente un lot associé à une piste cyclable repositionnée suite au remblaiement du trou béant. Enfin, le lot 75A2 représente la tourbe apposée en surface, terminant les derniers travaux. Cette superposition est parfaitement visible dans la paroi est de l'opération (figure 52), ce qui justifie notre interprétation chronologique.

Événement 19 : Remblaiement suite à l'excavation de la sous-opération 73C (2014)

Lot associé : 75A11

Le lot 75A11 se situe sur une petite superficie au coin nord-ouest et est composé d'un humus dissociable du lot limitrophe 75A1. C'est suite à l'agrandissement de notre opération, à la seconde semaine de fouille, que nous avons découvert ce lot. En effet, cet agrandissement de 1,25 m vers l'ouest (figure 3) nous a grandement rapprochés des fouilles de l'année précédente, soit la sous-opération 73C. De ce fait, suite à la dissociation des lots 75A11 et 75A1, il est devenu évident que nous avons littéralement rejoint cette sous-opération en surface et que la pelouse retrouvée représentait en fait le remblaiement suite à cette excavation. Comme le remblaiement de la grande ouverture destinée au projet d'un musée s'est terminé au moment des fouilles de la sous-opération 73C, il doit lui être postérieur. Le lot 75A11 est ainsi daté de la fin de l'été 2014, lors de la fin des fouilles de l'opération 73, postérieure aux lots de l'événement 18, daté de la même année.





4. Conclusion

Malgré plusieurs embûches tout au long de notre parcours, le chantier-école en archéologie de 2015 de l'Université Laval sur le site de l'îlot des Palais a été une réussite. En effet, une très grande quantité d'artéfacts, d'écofactes, de lots de sédiments et de vestiges ont été répertoriés et analysés. Ces nouvelles données continuent d'ailleurs à enrichir notre compréhension du site de l'îlot des Palais.

L'objectif principal étant la formation des étudiants de 1er et 2e cycle, celui-ci a été intégralement atteint. Les étudiants au baccalauréat ont pu se familiariser avec les différentes techniques de fouilles sur un chantier archéologique, l'enregistrement des données et les tâches en laboratoire. Concernant les étudiants du second cycle, ils se sont familiarisés avec la gestion d'une équipe de fouille, l'inventaire et le catalogage archéologique, ainsi qu'avec la rédaction d'un rapport de fouille

En ce qui a trait aux objectifs secondaires, ils ont été en grande partie atteints. En effet, l'excavation de l'opération 75 a possiblement atteint le sol stérile, ce qui reste toujours probable. Pour sa part, la documentation des différentes phases caractérisant le site de l'îlot des Palais est une étape qui fut entièrement complétée. Par la suite, ces informations se sont vues corrélées aux données provenant des fouilles précédentes dans ces secteurs, par l'entremise du présent rapport. Cette correspondance est nécessaire et a permis une meilleure compréhension globale de la portion sud-ouest du site de l'îlot des Palais.

Concernant les objectifs de fouilles de l'opération 75, le bilan est également positif. D'abord, la documentation des premières occupations du secteur sous le Régime français, soit principalement les jardins associés aux différents palais de l'intendance, a bel et bien été analysée en profondeur. De plus, les données provenant du Régime anglais ont été répertoriées et portées à la connaissance de tous. Enfin, la documentation des possessions et activités de la brasserie Boswell-Dow au cours des XIX^e et XX^e siècles a principalement permis de comprendre l'occupation liée à une habitation double au coin sud-ouest du site de l'îlot des Palais.

Le but général était ainsi de continuer à documenter les occupations qui se sont succédé dans la partie sud-ouest de l'îlot des Palais, étant donné le peu de fouilles réalisées dans ce secteur. De plus, une multitude d'informations supplémentaires ont été récoltées durant cet exercice archéologique. En effet, la découverte d'un drain français a permis d'accentuer nos connaissances associées à la basse-cour du troisième palais. Dans la même veine, la fosse à déchets domestiques a constitué une manne d'informations au sujet de la seconde moitié du XIX^e siècle, période généralement moins représentée sur ce site. Enfin, nous avons pu clarifier certains questionnements associés à la sous-opération 55A, dont certaines parties étaient restées sans réponse.



4.1. RECOMMANDATIONS

Notre première recommandation concerne l'étendue de la fosse à déchets domestiques. Ces structures ne semblent généralement pas avoir de dimensions étendues, mais la poursuite de la fouille dans ce secteur pourrait accroître grandement nos connaissances concernant les objets et outils utilisés au XIX^e siècle. Dans un second temps, comme l'opération 76 n'a pu atteindre les profondeurs nécessaires afin de mettre au jour le drain, il pourrait s'avérer tentant d'étudier celui-ci plus en profondeur, afin de comprendre ses origines.

Cependant, les réalités de notre opération doivent être prises en compte. En effet, l'opération 76 se trouve tout juste au sud, et a amassé une grande partie des informations présentes dans ce secteur. Cette opération elle-même est d'ailleurs longée au sud par des tuyaux souterrains associés à une borne-fontaine tout près, empêchant l'agrandissement vers le sud et l'est de celle-ci. Pour revenir à l'opération 75, sa partie orientale est occupée par les excavations exécutées en 2007 par la ville de Québec, perturbation en partie retrouvée lors de la fouille de notre opération. Ces bouleversements semblent trop importants pour y placer une nouvelle aire de fouille. Concernant la partie nord, celle-ci est occupée par la sous-opération 55B, produite à l'été 2007, empêchant tout prolongement de ce côté. Enfin, du côté ouest se retrouve un arbre massif ainsi qu'une partie de la sous-opération 73C. De ce fait, notre opération est entièrement encadrée et ne semble plus offrir de zone propice pour des fouilles futures. Ainsi, nous jugeons que les efforts pourraient être mis sur d'autres secteurs du site de l'îlot des Palais, l'extrême sud-ouest ayant en grande partie été exploité au fil des dernières années.

Le site de l'îlot des Palais représente ainsi une forte valeur de recherche sur le terrain quant aux possibilités qu'il offre à la poursuite de fouilles futures, puis de forte valeur de connaissance post-terrain liée aux collections y étant associées. Ce site riche est aussi notable pour ses valeurs de représentativité, principalement en raison de sa forte empreinte politique et sa longue histoire, caractéristiques du patrimoine archéologique du Québec. Enfin, le site représente une valeur d'appropriation collective, concernant son origine identitaire et sa signification au sein de la communauté, ainsi qu'une valeur scientifique importante.



Bibliographie

ALBERTON, L., ARPIN C. et A. HERZOG

2005 Site du palais de l'intendant (CeEt-30): Chantier-école de l'an 2002. *Cahiers d'archéologie du CÉLAT*, n°. 17, Université Laval, Québec, 264 pages.

ARMINJON C. et N. BLONDEL

1984 *Objets civils domestique*. Inventaire générale des monuments et des richesses artistiques de la France, Ministre de la culture, Imprimerie nationale, 635 pages.

AUGER, R., SIMONEAU, D. et A. BAIN

2009 The Intendant's Palace Site : Urbanization of Québec City's Lower Town. *Post-Medieval Archaeology* 43 (1) : 156-170.

BAIN, A., BOUCHARD-PERRON, J.-A., AUGER, R. et D. SIMONEAU

2009 Bugs, Seeds and Weeds at the Intendant's Palace: a Study of an Evolving Landscape. *Post-Medieval Archaeology* 43 (1) : 183-197.

Berghoff beer

[En ligne] *Berghoff's history*, <http://berghoffbeer.com/history/>, consulté le 5 octobre 2015.

BÊTY, I. et N. FORTIER

2013 L'îlot des Palais : Chantier-école de l'université Laval, 2007. *Cahiers d'archéologie du CÉLAT*, n°. 36, Université Laval, Québec, 191 pages.

BRASSARD, M. et M. LECLERC

2001 Identifier la céramique et le verre anciens au Québec. Guide à l'usage des amateurs et des professionnels. Sous la direction de Marcel Moussette et de Réginald Auger, *Cahiers d'archéologie du CÉLAT*, n°. 2, Université Laval, Québec.

CAA Québec 2014

[En ligne] *Fiche technique: asphaltage d'une entrée d'auto*. CAA-Québec 2015. <https://www.caaquebec.com/nc/fr/a-la-maison/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/fiche-technique-asphaltage-dune-entree-dauto/>, consulté le 4 décembre 2015.

California Department of Parks and Recreation

[En ligne] *Maker's Mark Type Collection Photo Gallery*, http://www.parks.ca.gov/?page_id=22319, consulté le 5 octobre 2015.



CÔTÉ, H.

1992 *Le site du Premier palais de l'intendant à Québec. Rapport préliminaire de la huitième campagne de fouille (1989)*. Université Laval, Québec, 162 pages.

Culture et communications Québec

[En ligne] Répertoire du patrimoine culturel du Québec, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/rechercheProtege.do?methode=afficherResultat>, consulté le 5 octobre 2015.

DESGAGNÉ, A.

1991 *Le site du premier Palais de l'Intendant à Québec : rapport préliminaire de la cinquième campagne de fouilles (1986)*. *Cahiers d'archéologie du CÉLAT*, n°. 19, Université Laval, Québec, 122 pages.

DORION, N.

1989 *La Brasserie Boswell : Un Essai d'ethnologie industrielle*. Mémoire de maîtrise, ethnologie, Université Laval, Québec.

DUBÉ, F.

1991 *La quincaillerie d'architecture de Place Royale*. Ministère de la Culture et des Communications, Gouvernement du Québec : Québec, 440 pages.

EuroCeram Plus

[En ligne] *Manuel du parfait petit carreleur*. http://euroceramplus.com/wp-content/uploads/2012/09/MANUELPETITCARRELEUR_Low.pdf, consulté le 8 novembre 2015.

FRANK G., M.

1994 *The Collectors Encyclopedia of Flow Blue China*. Second series, Collector's Book, Librairies Australia, 183 pages.

Glass Bottle Marks

[En ligne] *Glass Manufacturers' Marks on Bottles and Other Glassware - Page 3*, <http://www.glassbottlemarks.com/bottlemarks-3/>, consulté le 5 octobre 2015.

GODDEN, G. A. (F.R.S.A)

1979 *Encyclopaedia of British Pottery and Porcelain Marks*. 5e édition, réimpression de l'original de 1964, Barrie & Jenkins Ltd, Worthing, Royaume-Uni, 765 pages.



GUIMONT, J.

1987 Le site du premier Palais de l'Intendant à Québec, rapport préliminaire de la quatrième campagne de fouilles (1985), *Collection Rapports et mémoires de recherche du CELAT*, n°. 8, Québec, 186 pages.

JANSON, R. et J. BERNARD

2011 Site du palais de l'intendant : Chantier-école 2006. *Cahiers d'archéologie du CÉLAT*, n°. 33, Université Laval, Québec, 250 pages.

Jefferson Patterson Park and Museum, State Museum of Archaeology

[En ligne] *Diagnostic artifacts in Maryland*. Maryland Archaeological Conservation Lab, <http://www.jefpat.org/diagnostic/index.htm>, consulté le 5 octobre 2015.

JONES, O. et C. SULLIVAN

1985 *Glossaire du Verre de Parcs Canada décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat*. Parcs Canada, Études en archéologie, architecture et histoire, Hull, Québec, 185 pages.

Justia US Law

[En ligne] *Gillette Company v. Ed Pinaud, Inc.*, <http://law.justia.com/cases/federal/district-courts/FSupp/178/618/1642340/>, consulté le 5 octobre 2015.

L'ANGLAIS, P.-G., FISET, R. et N. DORION

1991 Le site du palais de l'intendant à Québec : Travaux divers en archéologie. *Collection Hors-Série*, n°. 5, CÉLAT, Université Laval, Québec, 269 pages.

LALONDE, O. et L. POULIOT

2014 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) : Rapport d'intervention sur l'opération 73, été 2014*. Université Laval, document non-publié, 147 pages.

Le Soleil

[En ligne] Le projet de musée à l'îlot des Palais enterré, <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/200907/29/01-888342-le-projet-de-musee-a-l-ilot-des-palais-enterre.php>, consulté le 5 décembre 2015.

Leroy Merlin

[En ligne] *Tout savoir sur les différentes poses de carrelage*. <http://www.leroymerlin.fr/v3/p/tous-les-contenus-pedagogiques/carrelage-parquet-et-sol-souple/carrelage-sol-et-mur-11308216350>, consulté le 8 novembre 2015.

MILLER, G. L., SAMFORD, P., SHLASKO, E. et A. MADSEN



2000 Telling time for archaeologists. *Northeast Historical Archaeology*, 29: 1-22.

MARIER C.

1996 Les menus objets de Place-Royale. *Collection Patrimoine Dossiers*, vol. 95. Les Publications du Québec, Québec, 529 pages.

MERCIER-MÉTHÉ, R.

2001 *L'intendant de la Nouvelle-France et l'architecture : La convenance dans un contexte colonial*. Mémoire de maîtrise, histoire, Université Laval, Québec.

MONETTE, Y.

2005 *Éclairages nouveaux sur les céramiques locales et leurs provenances : le cas du Québec méridional, c. 1680-1890*. Thèse doctorale, Université Laval, Québec.

MOUSSETTE, M.

1994 *Le site du Palais de l'intendant à Québec : Genèse et structuration d'un lieu urbain*. Les Éditions du Septentrion, Septentrion : Sillery, 229 pages.

NÈPLES, L.

[En ligne] *Les chaux naturelles : sommaire*. <http://ateliers.paysage.free.fr/Documents/fiche%20CHAUX%20Neples.pdf>, consulté le 8 novembre 2015.

OCCHIETTI, S., PARENT, M., SHILTS, W., DIONNE, J.-C., GOVARE, É. et D. HARMAND.

2001 Late Wisconsinan Glacial Dynamics, Deglaciation, and Marine Invasion in Southern Québec. *Geological Society of America Special Paper* 351: 243-270.

PAINCHAUD, A.

1993 Paléogéographie de la Pointe de Québec (Place-Royale). *Dossiers de la Collection Patrimoine* n° 83, Ministère de la Culture du Québec.

QUESNEL, A.

1991 Le site du premier Palais de l'Intendant à Québec : rapport préliminaire de la septième campagne de fouilles (1988). *Cahiers d'archéologie du CÉLAT*, n°. 20, Université Laval, Québec, 219 pages.

ROY, C.



2006 La fabrique de pipes à fumer Henderson. Inventaire archéologique sur le site Henderson-Dixon, BjFj-135, Montréal, 2005. Ville de Montréal, *Collection Patrimoine archéologique de Montréal*, n°. 33, 162 pages.

SAVARD, M. et P. DROUIN

2000 Les pipes à fumer de la Place-Royale. *Collection Patrimoine Dossiers*, vol. 67, Les Publications du Québec, Québec, 412 pages.

SAMFORD, P. M.

1997 Response to a Market: Dating English Underglaze Transfer-Printed Wares. *Historical Archaeology*, Vol. 31 (2) : 1-30.

SIMONEAU, D.

1989 *Rapport de fouilles archéologiques : Les portes du palais*. Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, rapport inédit.

2014 Îlot des Palais. Rapport de fouilles archéologiques réalisées par la Ville de Québec: Saisons 2006 et 2007. *Cahiers d'archéologie du CÉLAT*, n°. 40, Université Laval, Québec, 430 pages.

Society for Historical Archaeology

[En ligne] *Bottle Finishes & Closures*. Bill Lindsey, Bureau of Land Management, Oregon, <http://www.sha.org/bottle/finishes.htm>, consulté le 5 octobre 2015.

[En ligne] *Food Bottles & Canning Jars*. Bill Lindsey, Bureau of Land Management, Oregon, <http://www.sha.org/bottle/food.htm>, consulté le 5 octobre 2015.

[En ligne] *Glassmaking & Glassmakers*. Bill Lindsey, Bureau of Land Management, Oregon, <http://www.sha.org/bottle/makersmarks.htm>, consulté le 5 octobre 2015.

ST-LOUIS, D.

1984 *Maçonnerie traditionnelle, document technique : régions de Montréal et de Québec, Volume II, principaux usages dans la construction traditionnelle*, Héritage Montréal, Montréal, 245 pages.

TREMBLAY, Y.

1996 Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale. *Collection Patrimoine Dossiers*, vol. 96. Les Publications du Québec, Québec, 390 pages.

TREMBLAY, K. et L. RENAUD



1999 Les jeux et les jouets de Place-Royale. *Collection Patrimoine Dossiers*, vol. 65. Les Publications du Québec, Québec, 212 pages.

Ville de Québec : Culture et patrimoine.

[En ligne] *Chronologie de la Ville*, Banque de renseignements des archives de la Ville de Québec, http://www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/archives/jalons_historiques/chronologie_de_la_ville.aspx, consulté le 9 octobre 2015.

YOUNG-VIGNEAULT, E.

2014 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) : Rapport d'intervention de la sous-opération 66A*. Non publié, Université Laval. 74 pages.



Figures



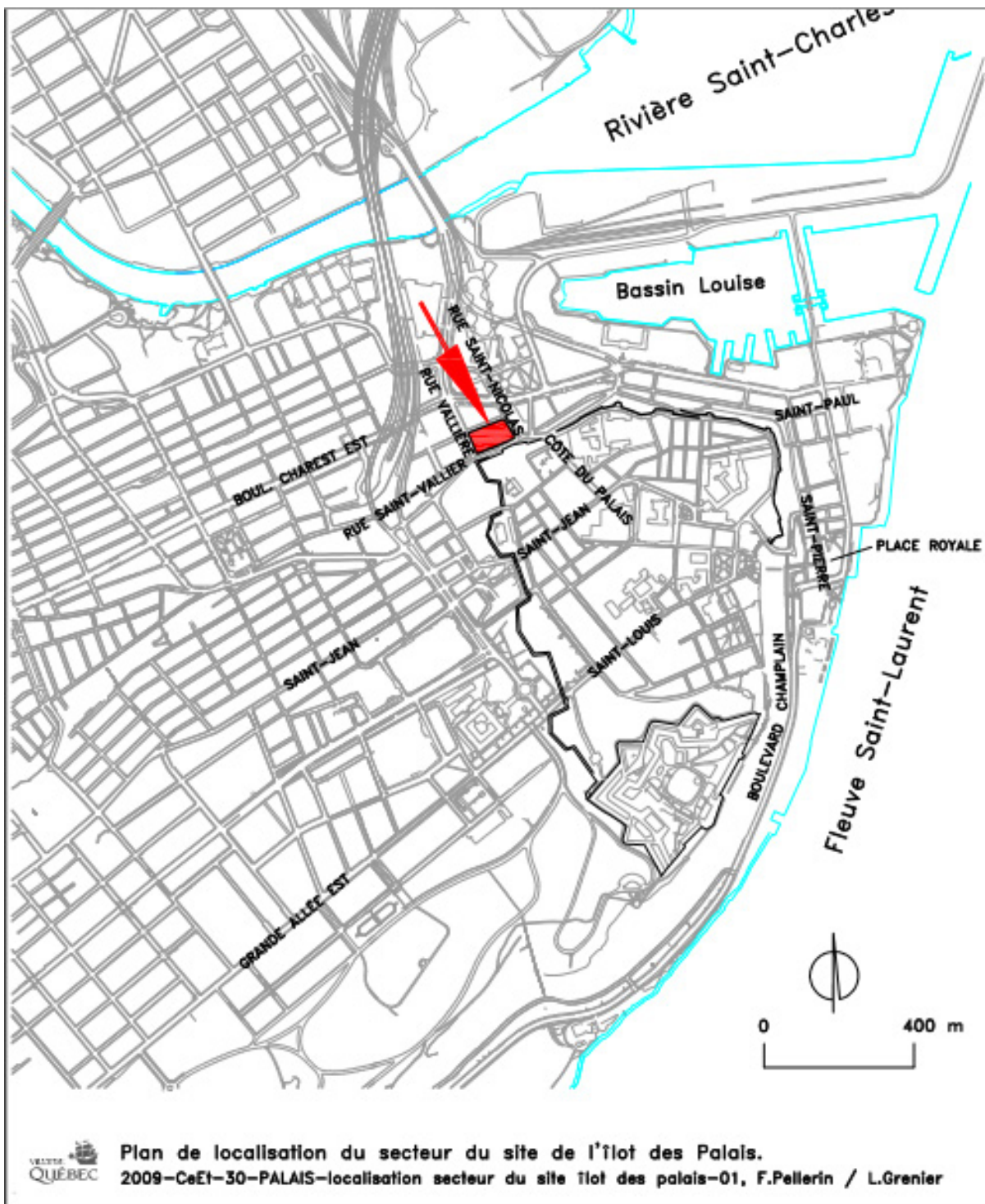


Figure 1. Localisation du site de l'îlot des Palais (CeEt-30) sur un plan de la Ville de Québec. Source: Simoneau 2014, planche 1



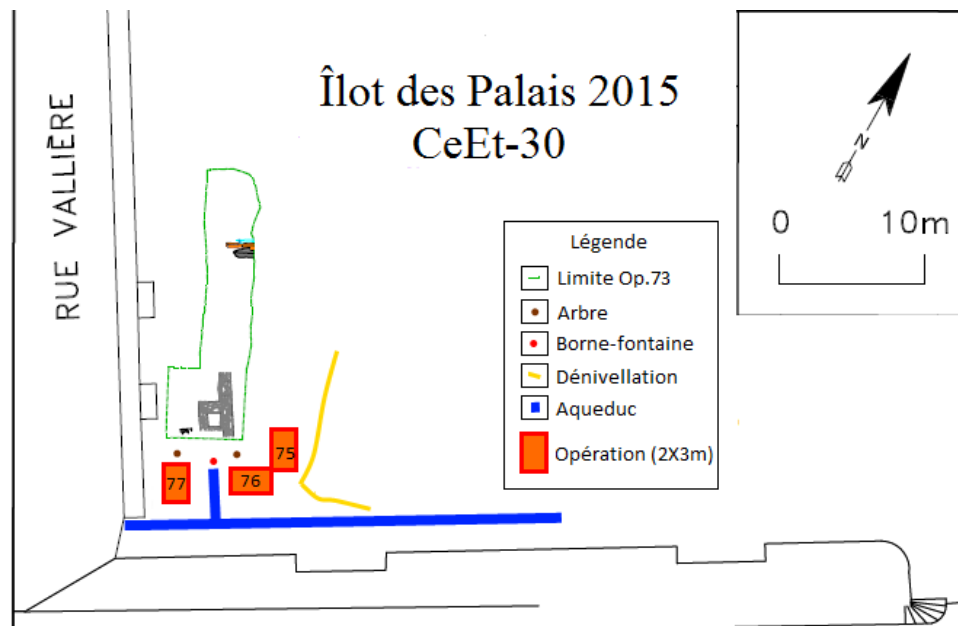


Figure 2. Plan de localisation des opérations 75, 76 et 77. Source: Université Laval 2015

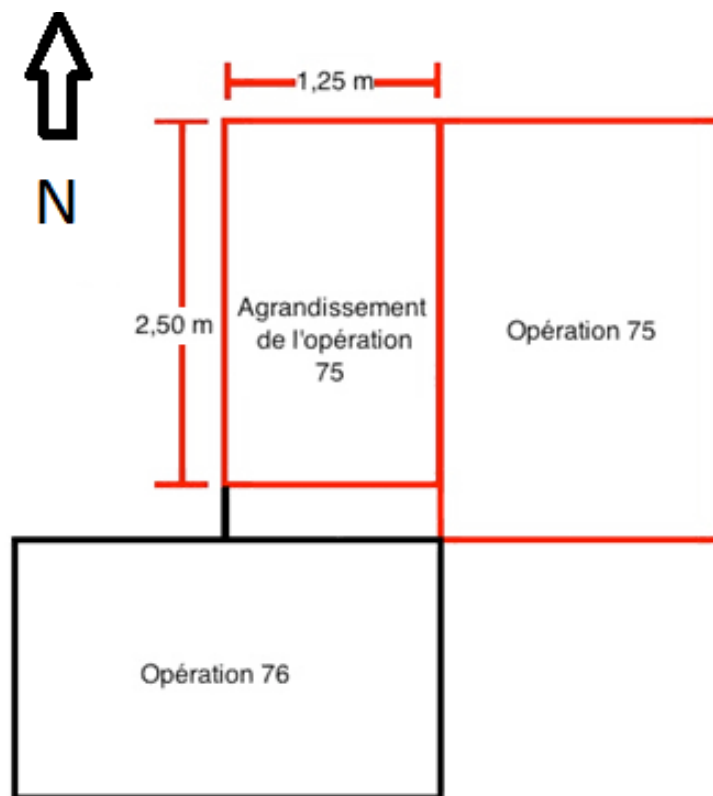
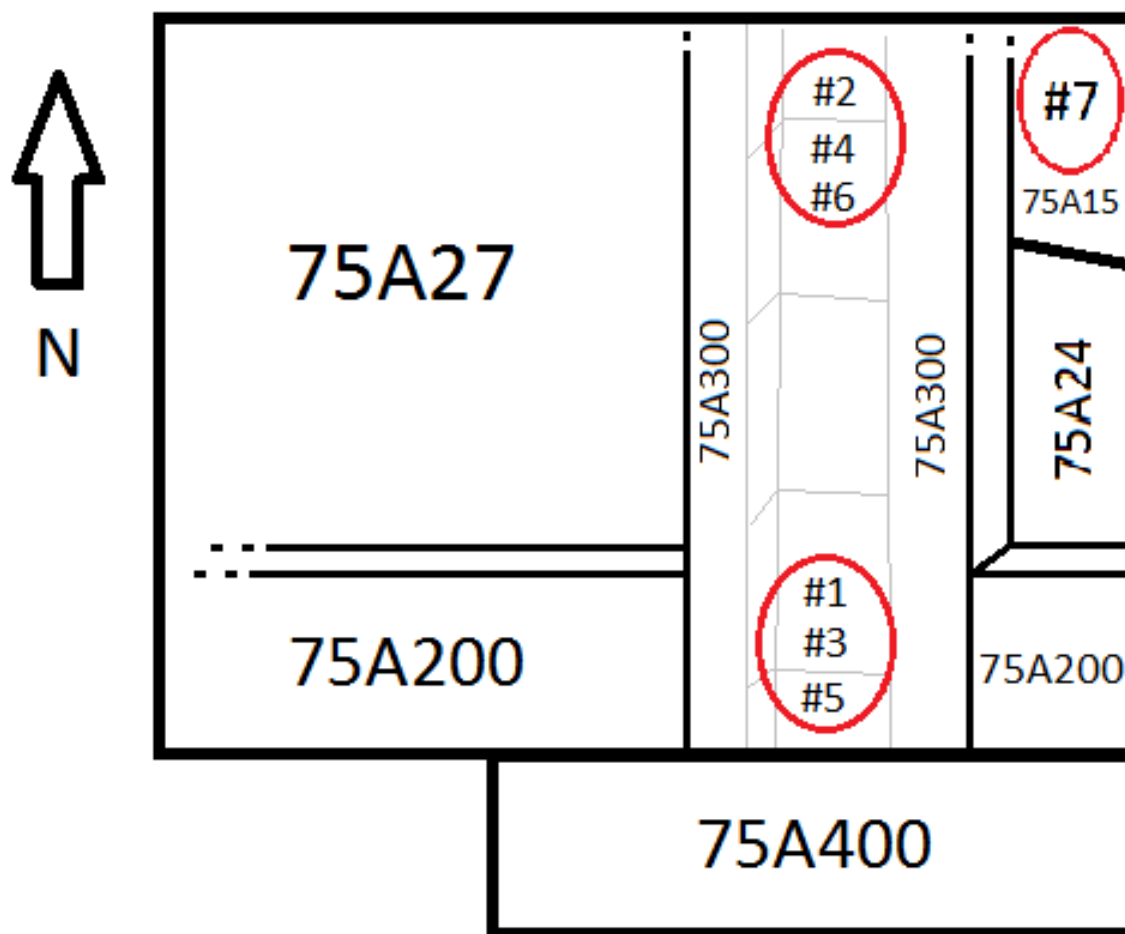


Figure 3. Croquis en plan de l'agrandissement de l'opération 75. Source: Université Laval 2015





 : Échantillons recueillis

Figure 4. Emplacement des échantillons de sédiments recueillis dans l'opération 75. Source: Université Laval 2015



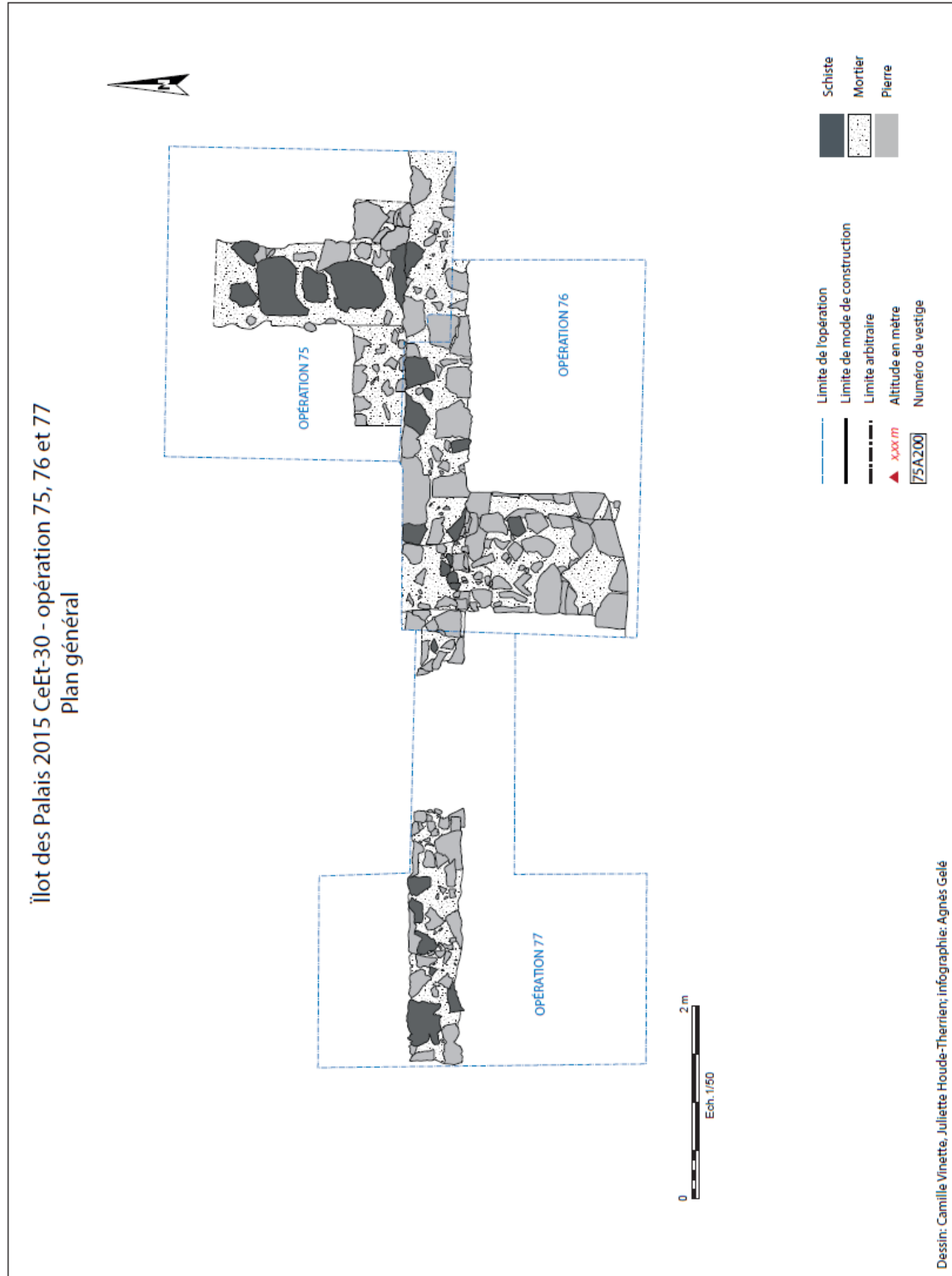


Figure 5. Vue en plan des opérations 75, 76 et 77. Source: Université Laval 2015





Figure 6. Vue en plongée des différents vestiges de l'opération 75. Source: Université Laval 2015 (15NU75-10-8)

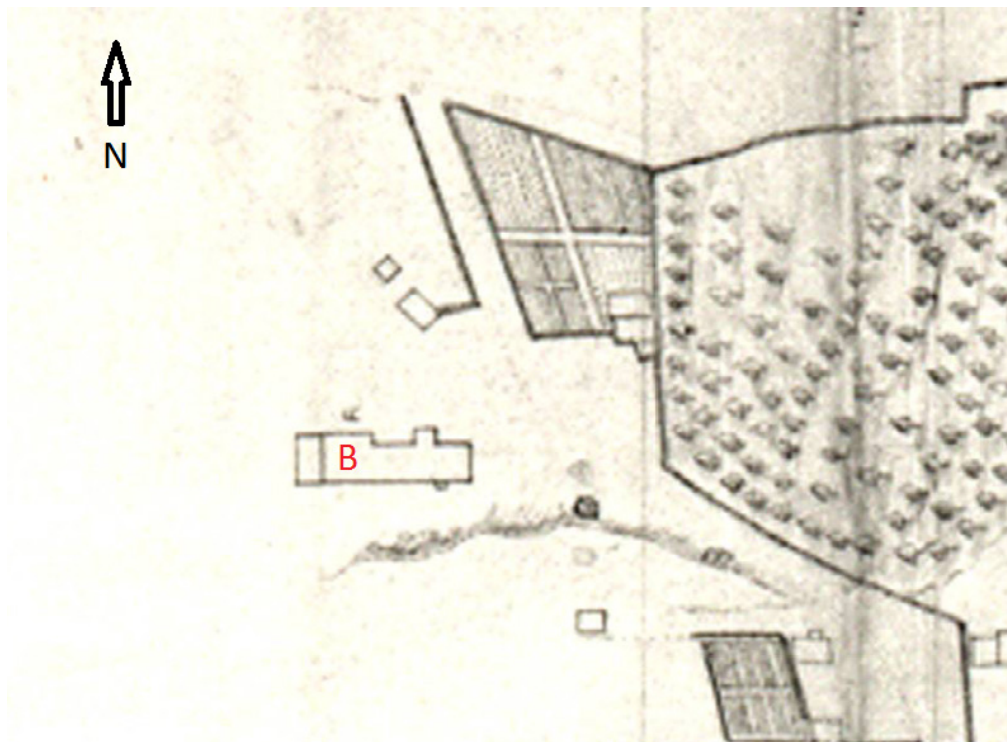


Figure 7. Plan de 1670, le « B » représentant la brasserie de Jean-Talon. Source: Archives Nationales du Canada : C11088



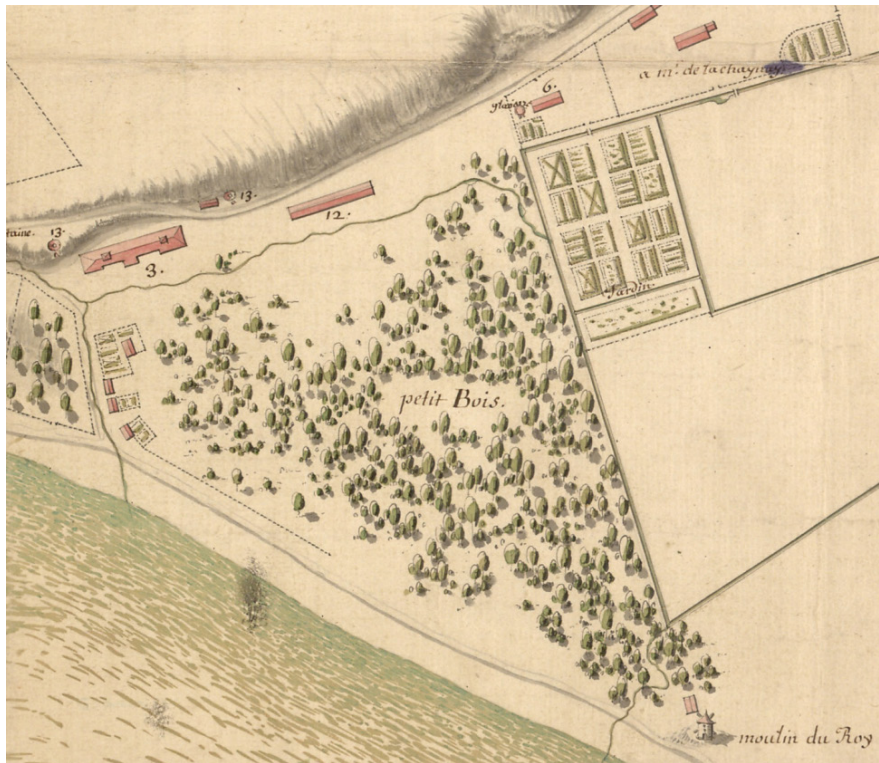


Figure 8. Plan de 1685, le « 3 » représentant le premier palais. Source : Archives nationales d'outre-mer, FR CAOM 3DFC349B

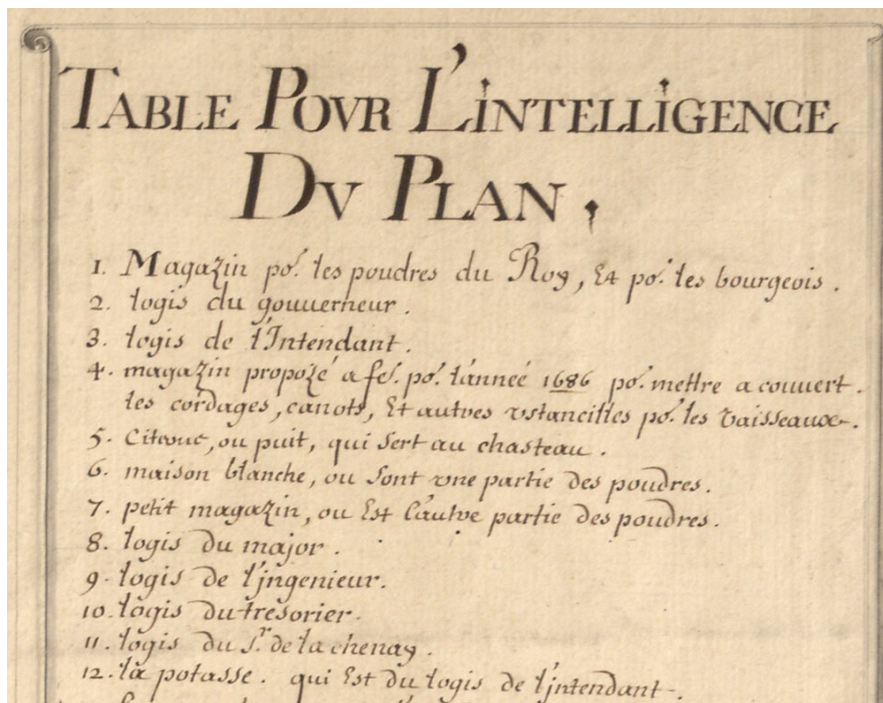


Figure 9. Élargissement de la légende du plan de 1685 où l'on voit « 3 » : Logis de l'Intendant



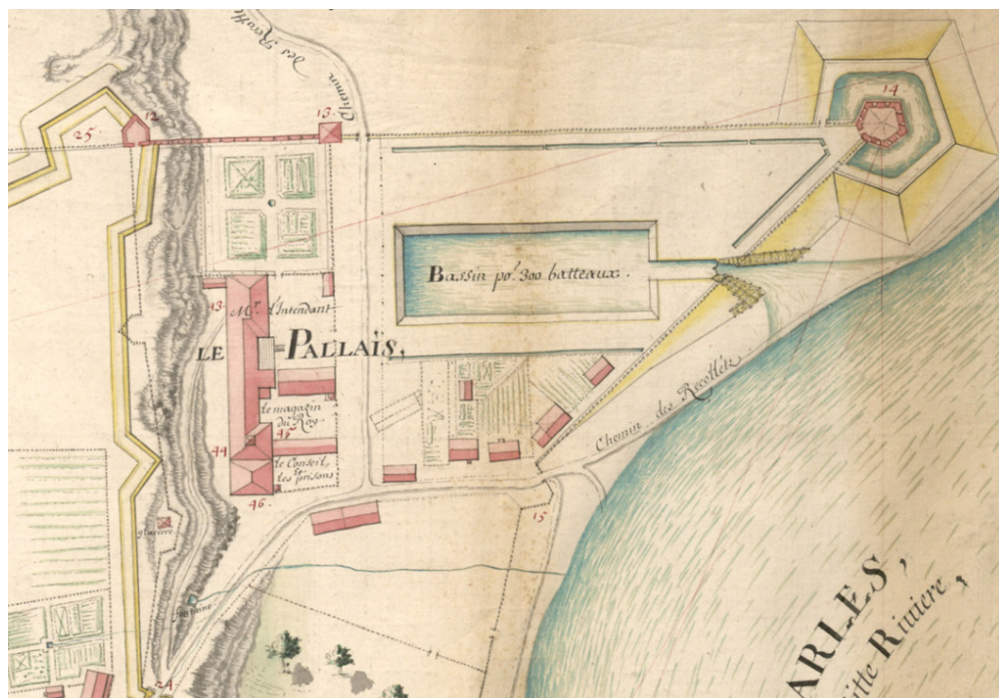


Figure 10. Plan de 1692 par Robert de Villeneuve. Source : Archives Nationales du Canada, C-21760

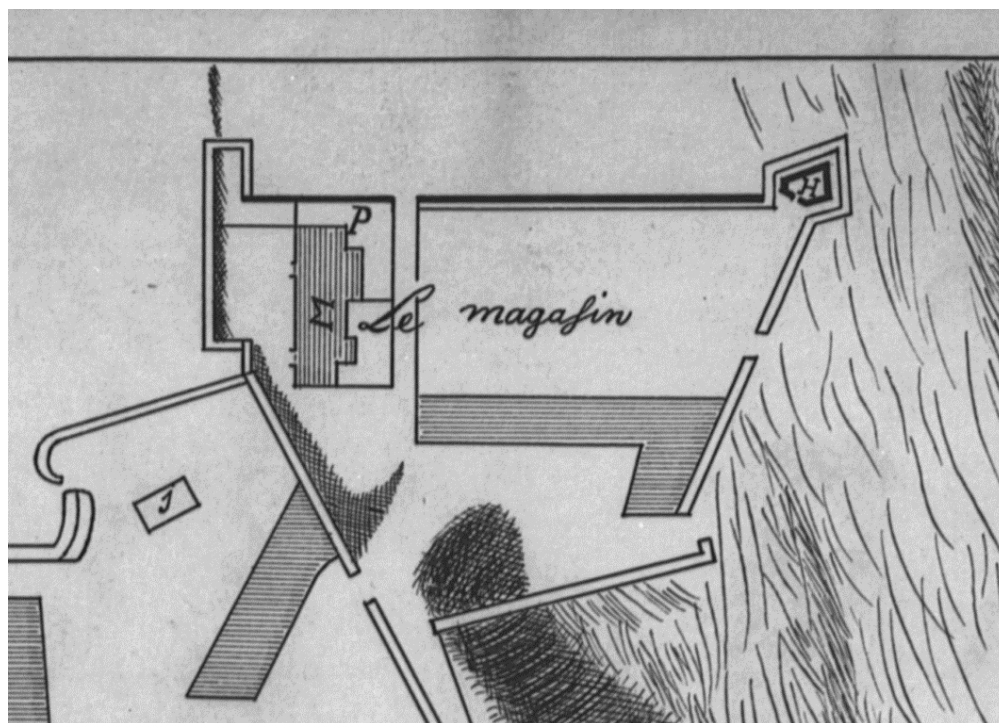


Figure 11. Plan de 1693, le « M » représentant le premier palais et le « P » les jardins. Source : Dépôts des fortifications des colonies, Carton 6, No. 356



Les grosses lignes marquent des clôtures de muraille, et Les autres de simples palissades, les doubles lignes des remparts, qui sont de terre soutenue par dedans de garons et en dehors de pieux qui se toignent.

Figure 12. Élargissement de la légende du plan de 1693, décrivant les lignes dessinées sur celui-ci. Source : Dépôts des fortifications des colonies, Carton 6, No. 356

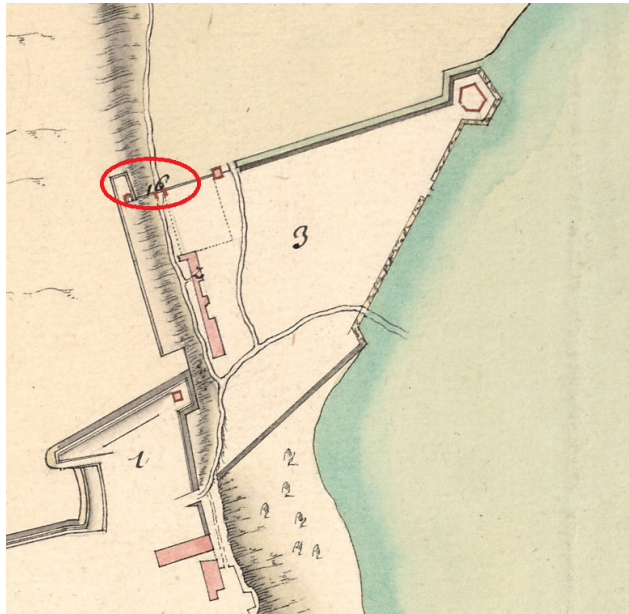


Figure 13. Plan de 1695, le numéro « 16 » représentant la nouvelle porte. Source : Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FRCAOM 03DFC 358B

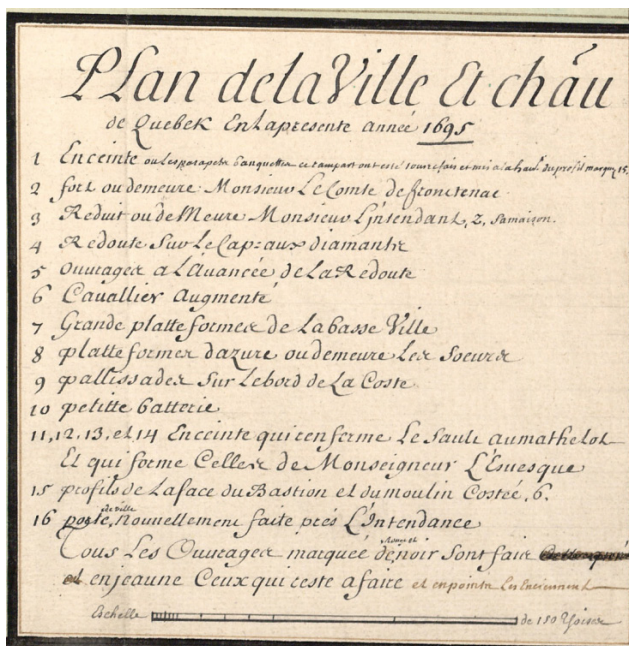


Figure 14. Élargissement de la légende du plan de 1695 où l'on voit le « 16 ». Source : Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FRCAOM 03DFC 358B



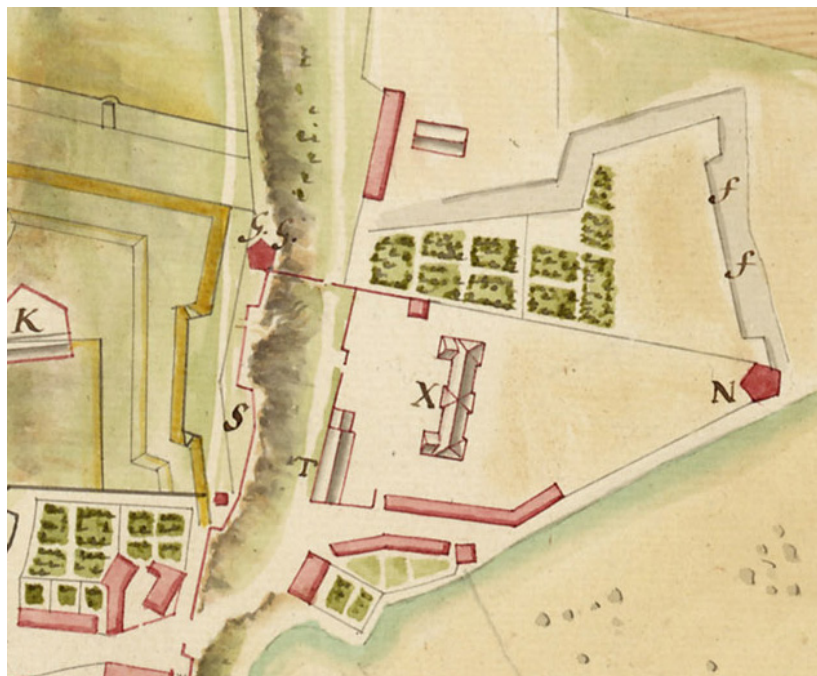


Figure 15. Plan de 1716, le « T » représentant les magasins du roi et le « X » le second palais par Chaussegros de Léry. Source : Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 399B

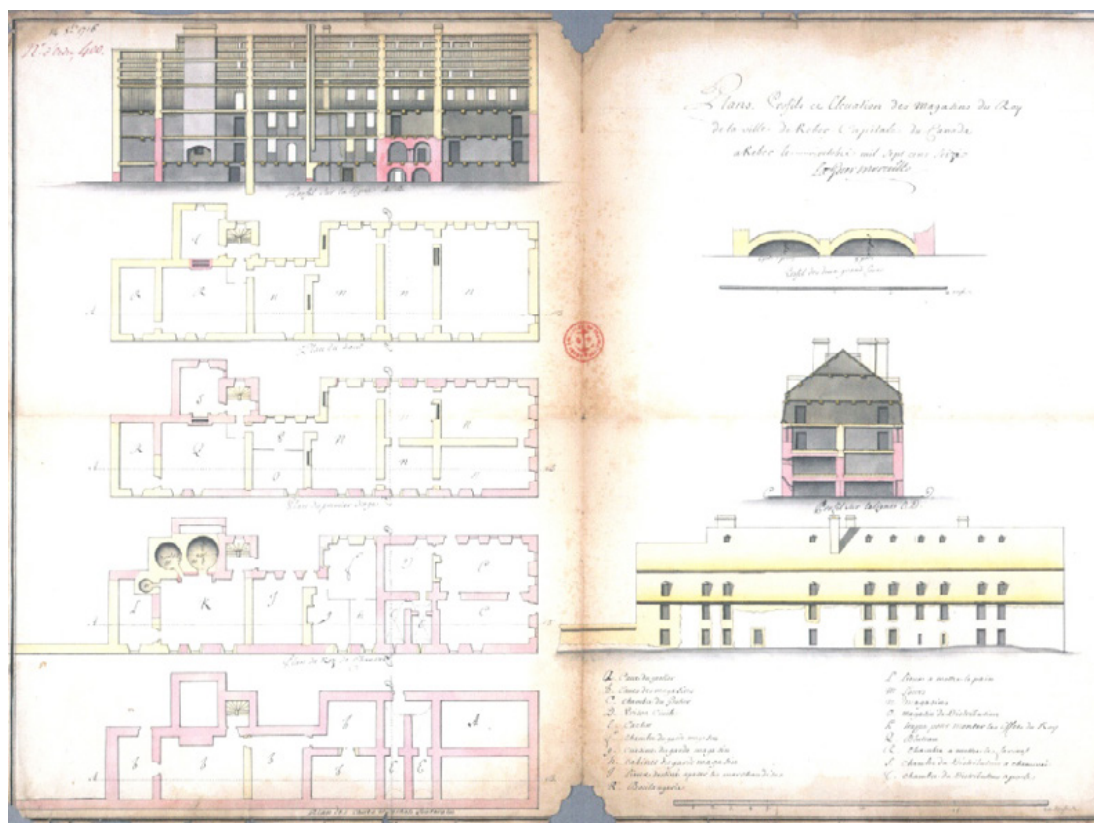


Figure 16. Plans, profils et élévations des magasins du roi en 1718 par La Guer de Morville. Source : AN, DFC, Amérique septentrionale, Portefeuille V, n. 403B, 9 novembre 1718



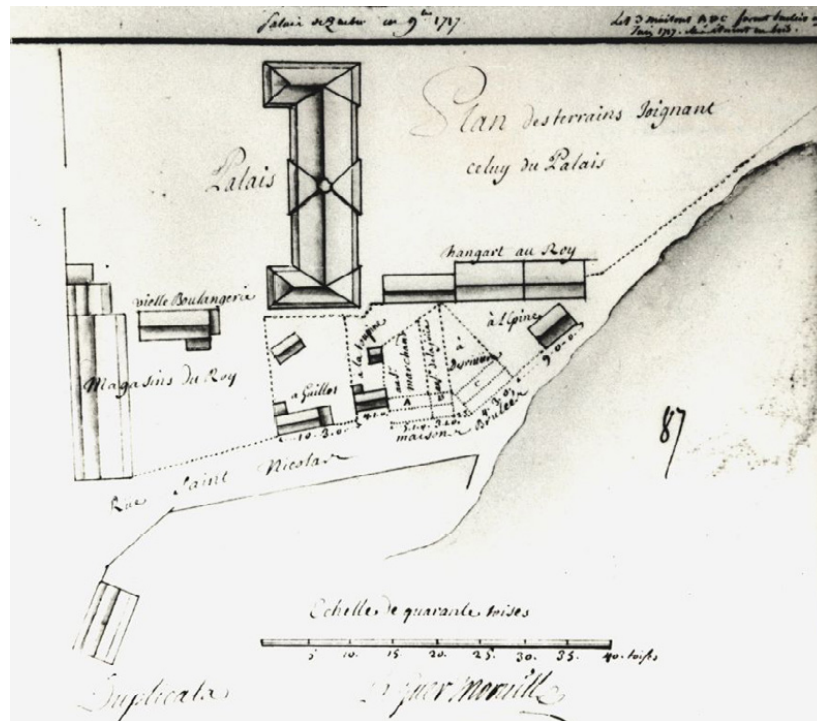


Figure 17. Plan de 1717 par La Guer de Morville. Source : Archives Nationales du Canada, F/350/Québec, 1717

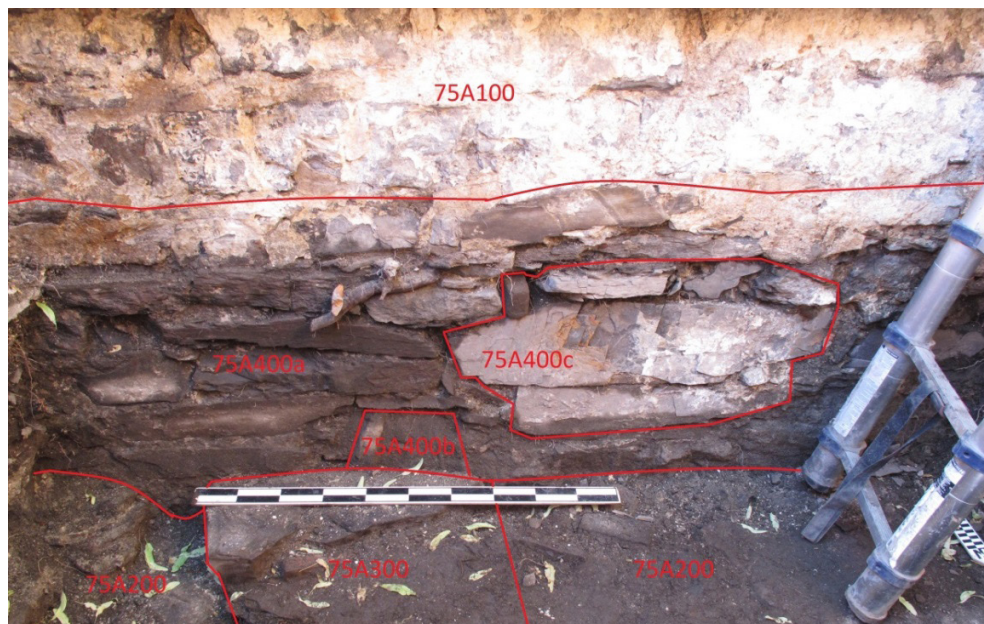


Figure 18. Positionnement du vestige 75A400 et emplacement des différents événements associés. Source: Université Laval 2015 (15NU75-9-38)





Figure 19. Vue vers le nord-ouest du mur sud de l'écurie (lot 58A4). Source : Photo Ville de Québec, A07-N11 #23

Mesures externes des parements de 75A200 et 75A300

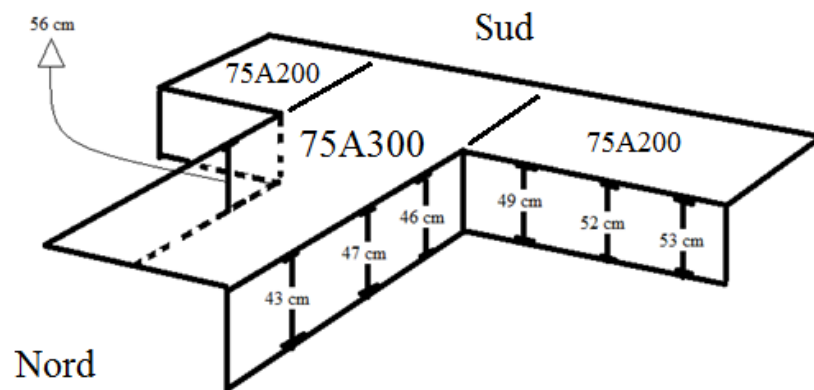


Figure 20. Mesures externes des parements appartenant aux vestiges 75A200 et 75A300. Source : Université Laval 2015



Dimensions intérieures du vestige 75A300

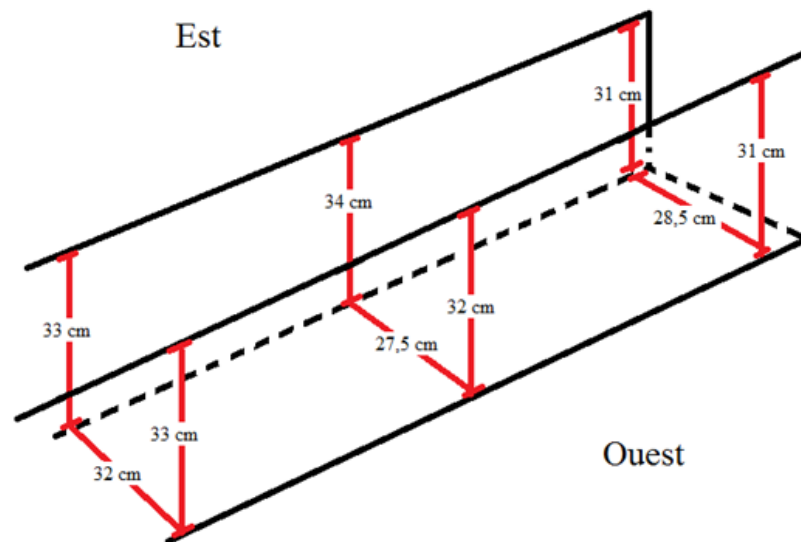


Figure 21. Dimensions de l'intérieur du drain de pierre 75A300. Source : Université Laval 2015

Dimensions supérieures du vestige 75A300

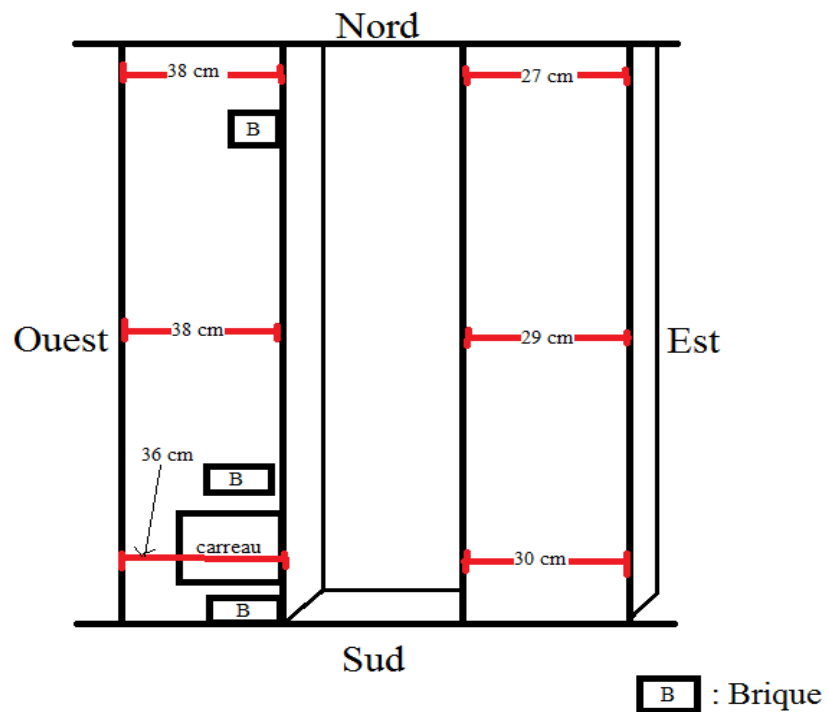


Figure 22. Dimensions supérieures des parois du drain de pierre 75A300. Source : Université Laval 2015



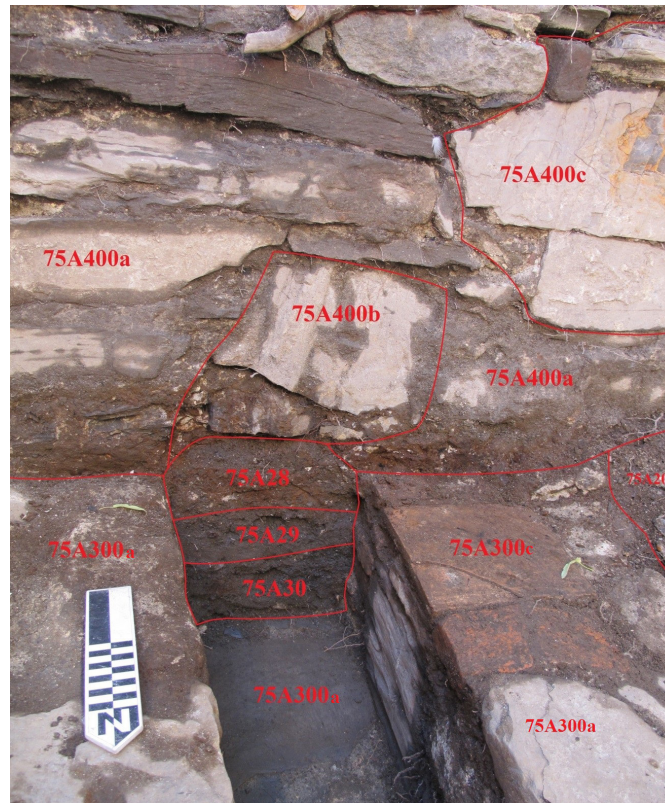


Figure 23. Emplacement des événements composant le vestige 75A400 et la superposition des différents lots de sédiment présents à l'intérieur du drain 75A300. Source : Université Laval 2015 (15NU75-11-32)



Figure 24. Emplacement d'une zone de réfection associée au drain 75A300, représentée par l'événement 75A300c. Source : Université Laval 2015 (15NU75-11-21)



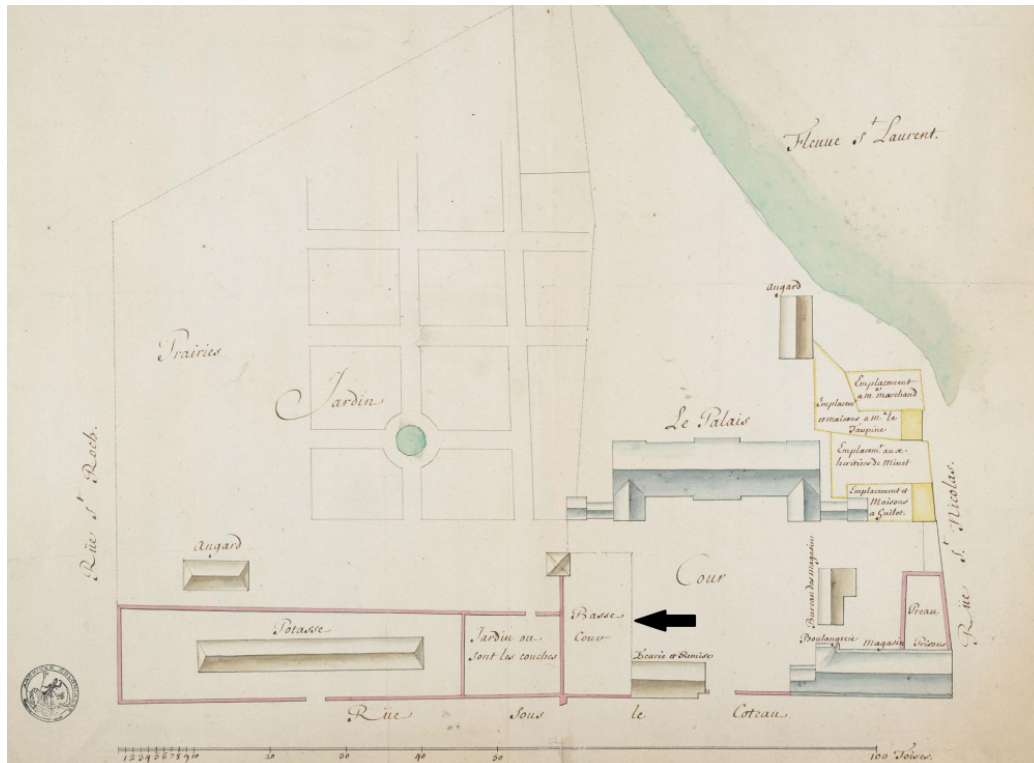


Figure 25. Plan de 1732, localisation de la basse-cour du troisième palais de l'intendant.
Source : Archives Nationales du Canada, APC/M/Québec/1732

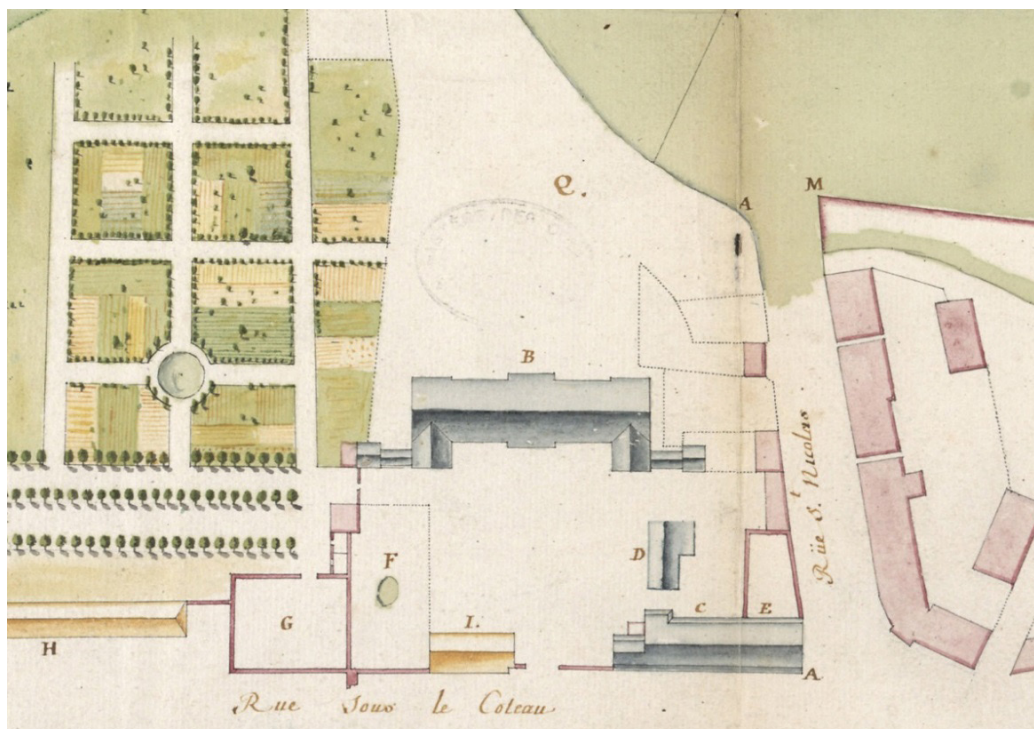


Figure 26. Plan de 1739, le « F » représentant la basse-cour par Chaussegros de Léry.
Source : ANF, FR CAOM, 3DFC415bsC





Figure 27. Plan de 1742, représentant le bassin rectangulaire dans la basse-cour.
Source : ANF, FR CAOM, 3DFC418A

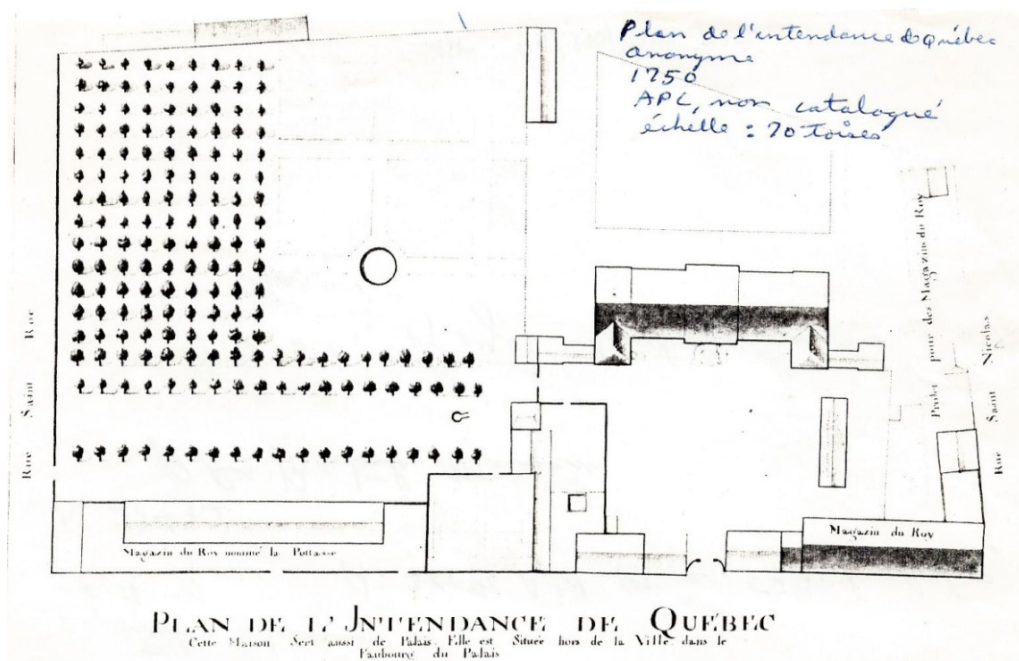
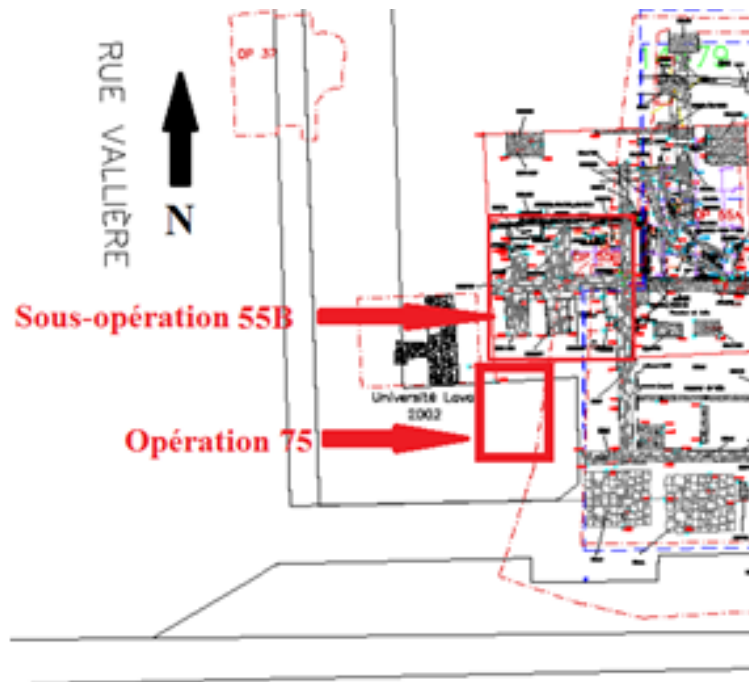


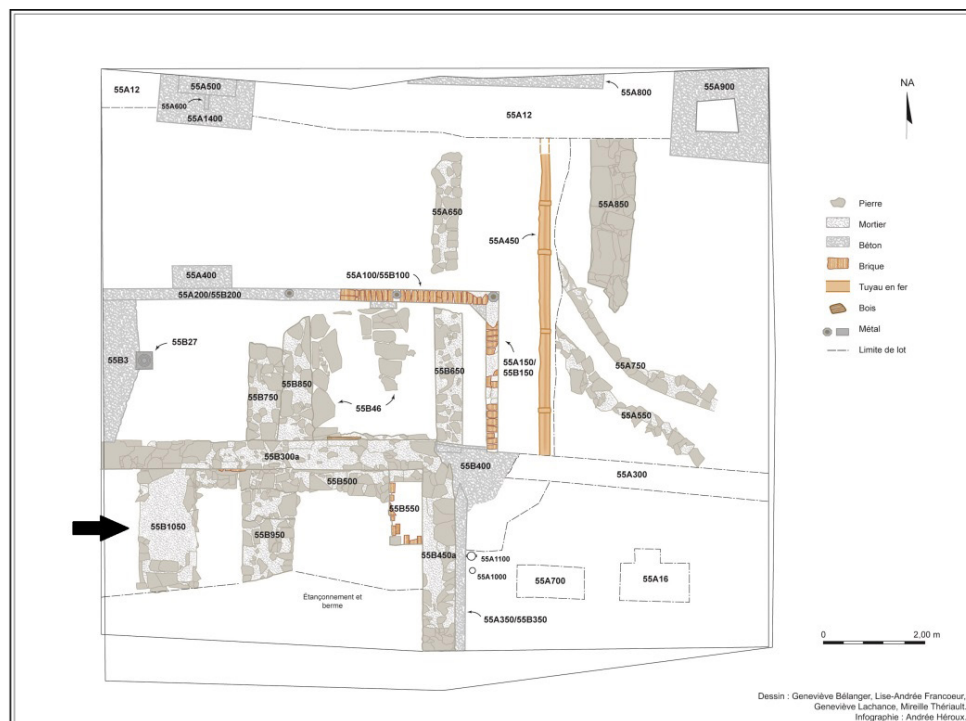
Figure 28. Plan de 1750, représentant le bassin rectangulaire dans la basse-cour.
Source : Archives Nationales du Canada, PH/340/Québec/1750





Îlot-des-Palais, localisation des vestiges
 2013-CeEt-30-Palais et UL-10, F.Pellerin
 / A.Nault / L.Grenier

Figure 29. Localisation de l'opération 75 et la sous-opération 55B sur le site de l'îlot des Palais. Source : Ville de Québec 2013



CeEt-30. Site de l'îlot des Palais. Plan de l'opération 55.
 Figure 30. Positionnement du drain 55B1050, plan général de l'opération 55.
 Source : Bêty et Fortier 2013, 76



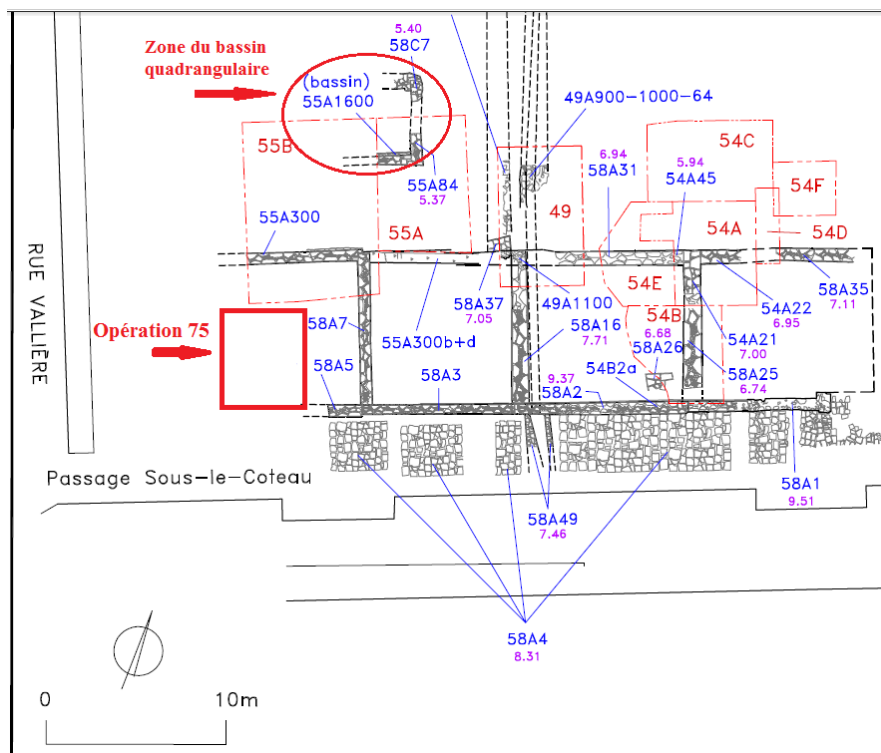


Figure 31. Positionnement de l'opération 75 par rapport au bassin quadrangulaire des opérations 55 et 58. Source : Service de l'aménagement du territoire, F. Pellerin, Ville de Québec 2011

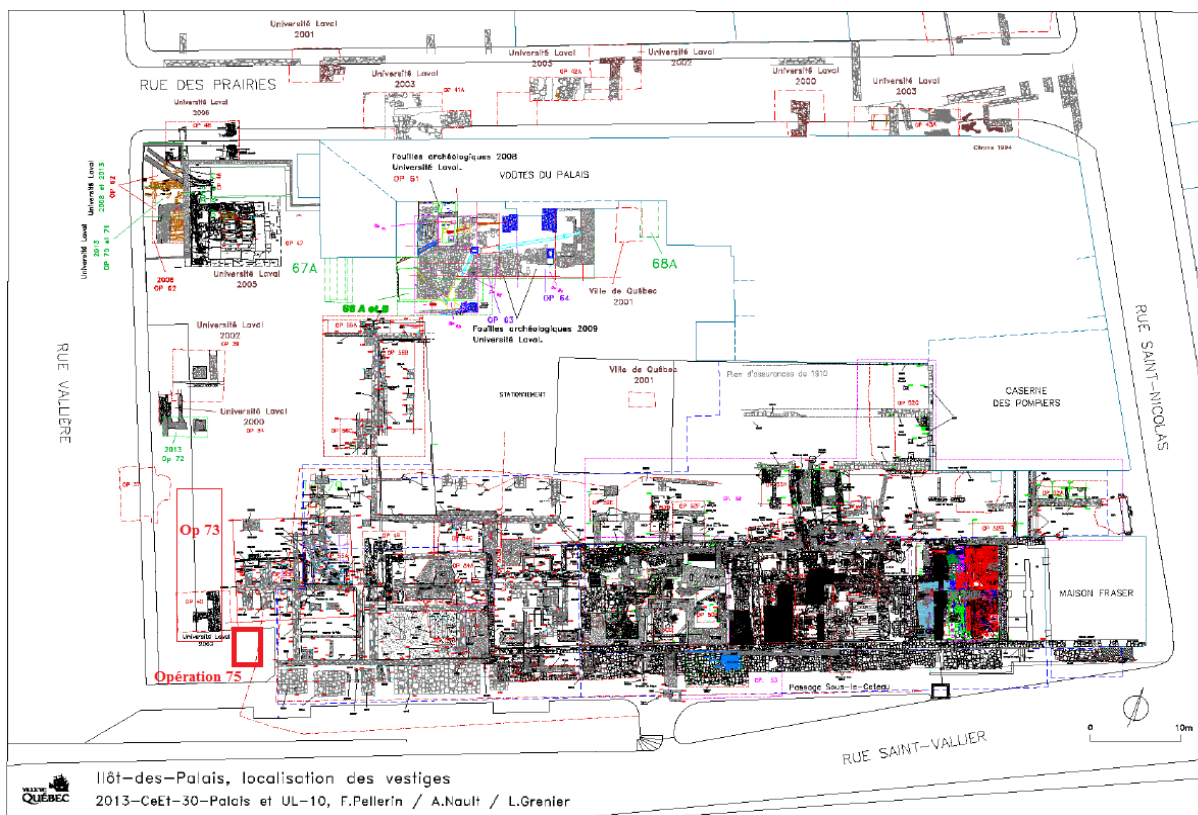


Figure 32. Ensemble des fouilles effectuées sur l'îlot des Palais. Source : Ville de Québec 2013





Figure 33. Ensemble des fouilles effectuées par l'Université Laval après 2000. Source : Université Laval 2014 (www.laboarcheologie.ulaval.ca)

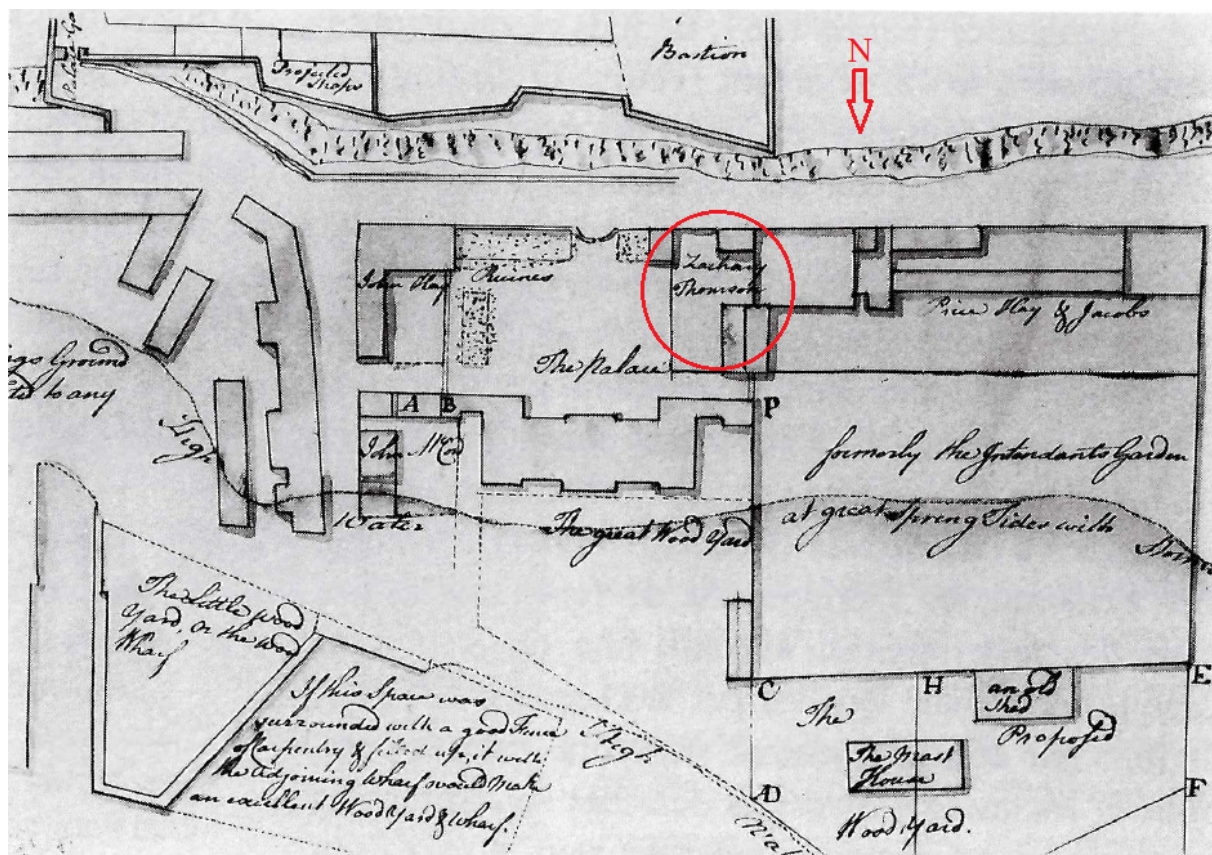


Figure 34. Plan de 1771, secteur du Palais avec le terrain concédé à Zachariah Thompson par l'ingénieur royal John Marr. Source : William Clements Library, University of Michigan



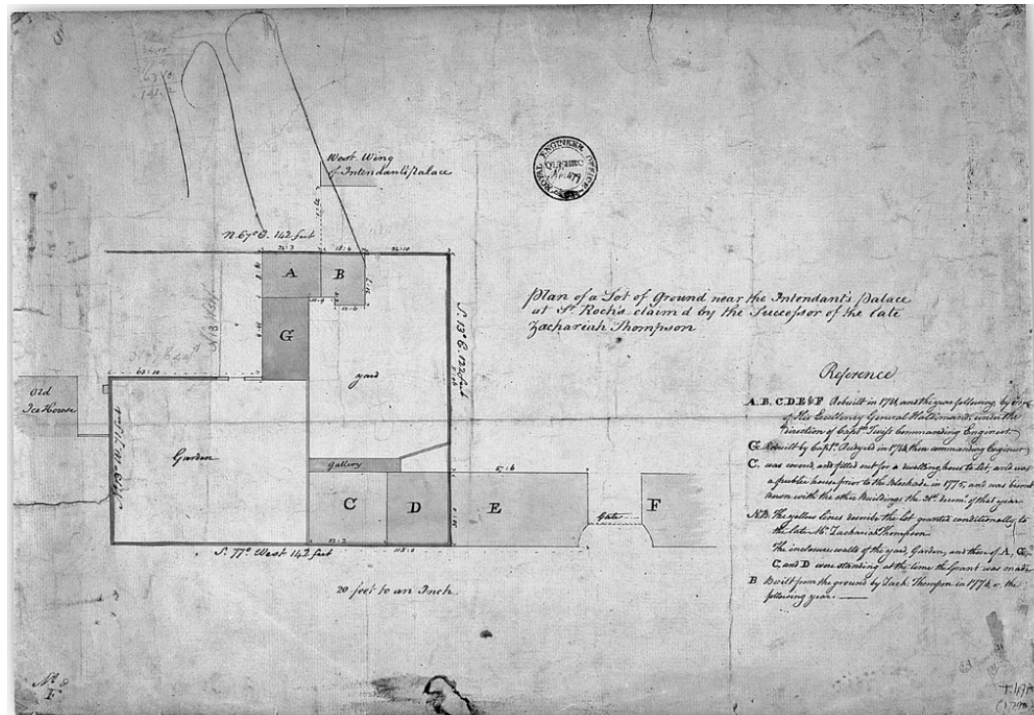


Figure 35. Plan de 1790, le « C » représentant la maison du défunt Zachariah Thompson. Source : Simoneau 2014, Planche 22

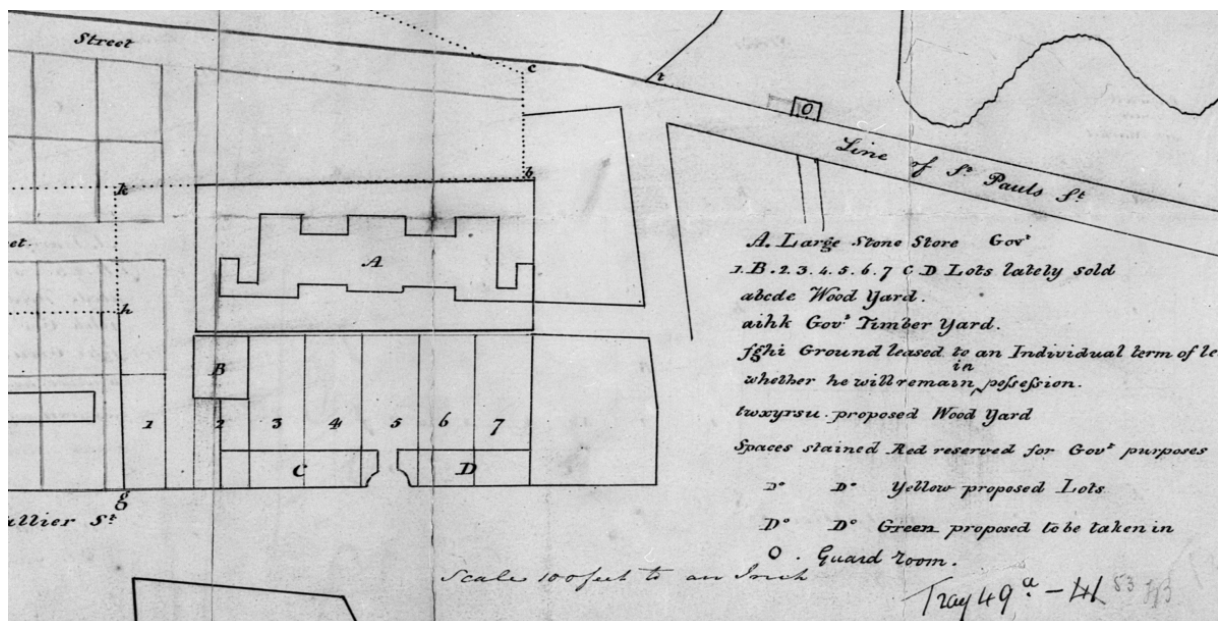


Figure 36. Plan de 1808, le « C » représentant l'emplacement des écuries construites dans la partie sud-ouest du site. Source : Archives Nationales du Canada, Vi/340-Québec-1808



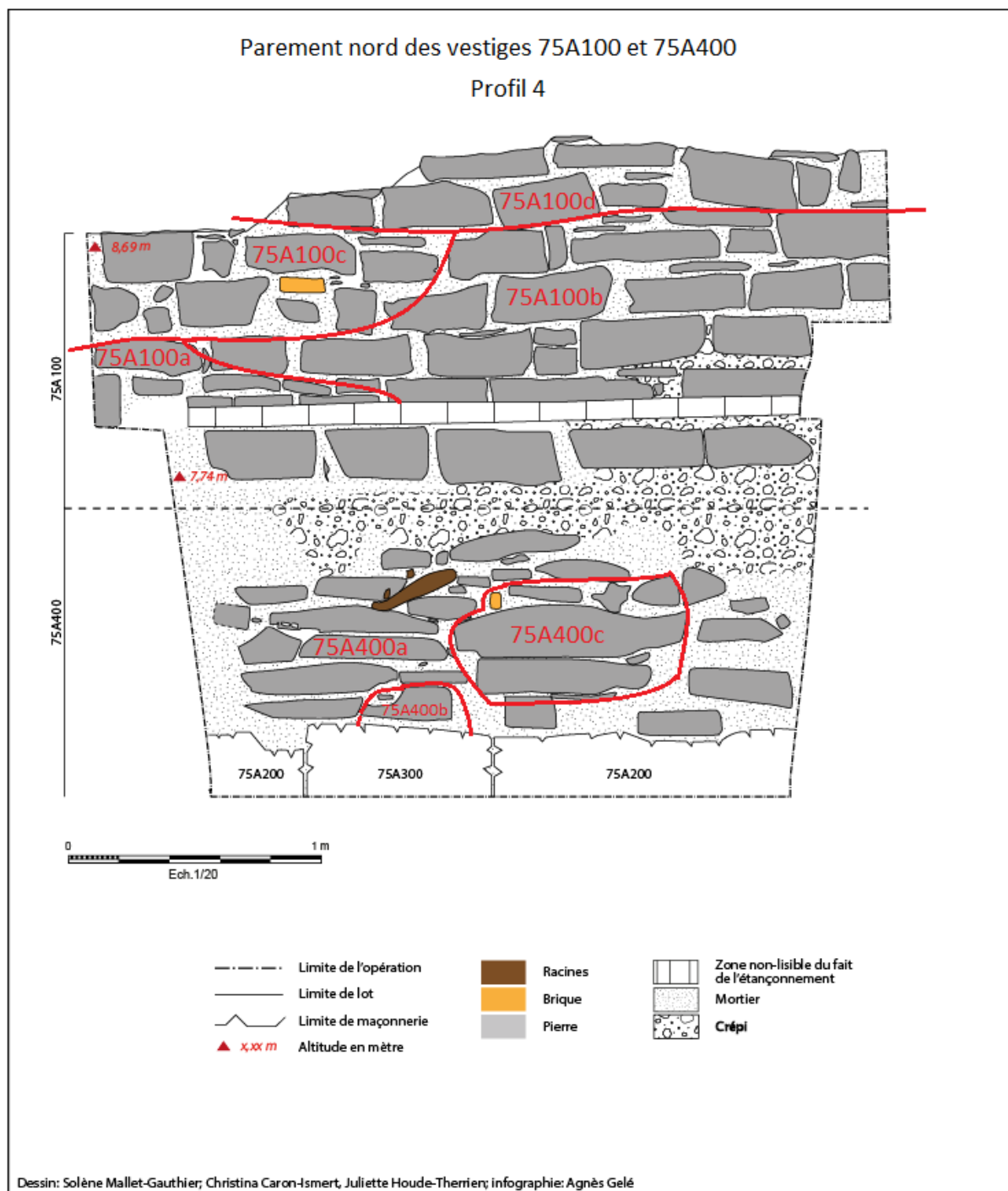


Figure 37. Vue du parement nord des vestiges 75A100 et 75A400. Source : Université Laval 2015





Figure 40. Positionnement du carrelage 75A500 et du lit de pose 75A21. Source : Université Laval 2015 (15NU75-7-31)

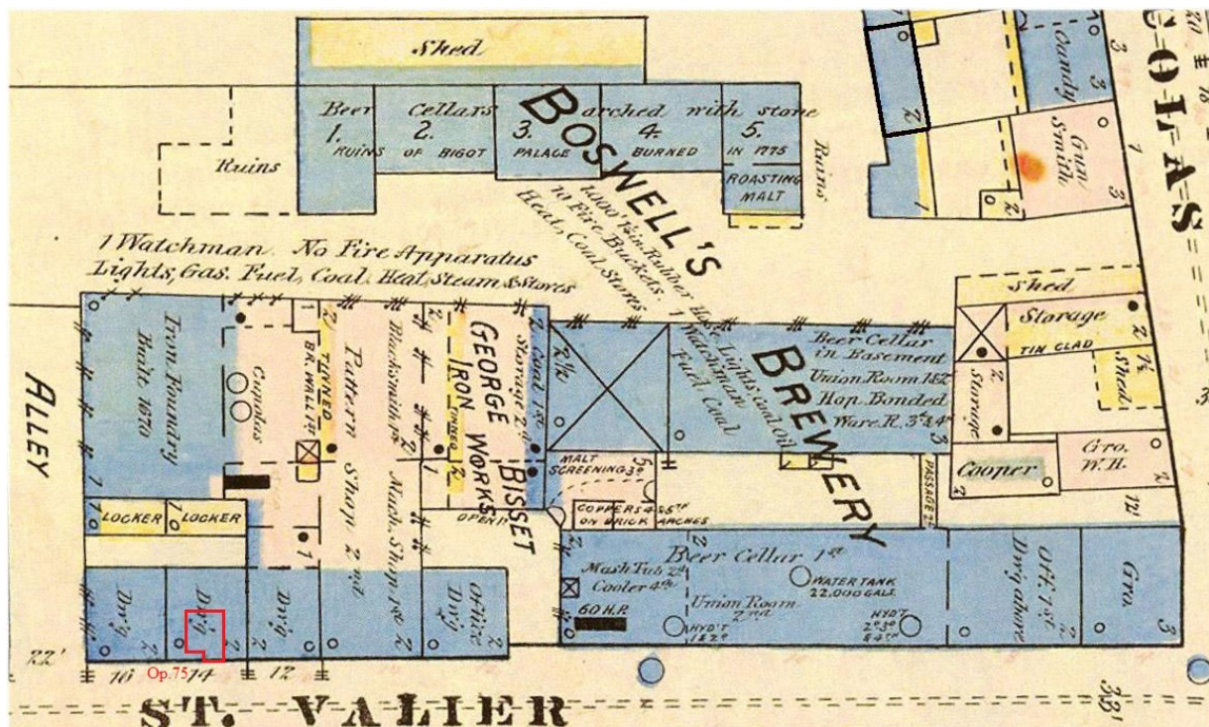


Figure 41. La feuille 12 de l'Atlas Sanborn montrant les bâtiments sur le site de la brasserie Boswell en 1875, avec emplacement de l'opération 75. Source : ANQ-Q, N1173-22



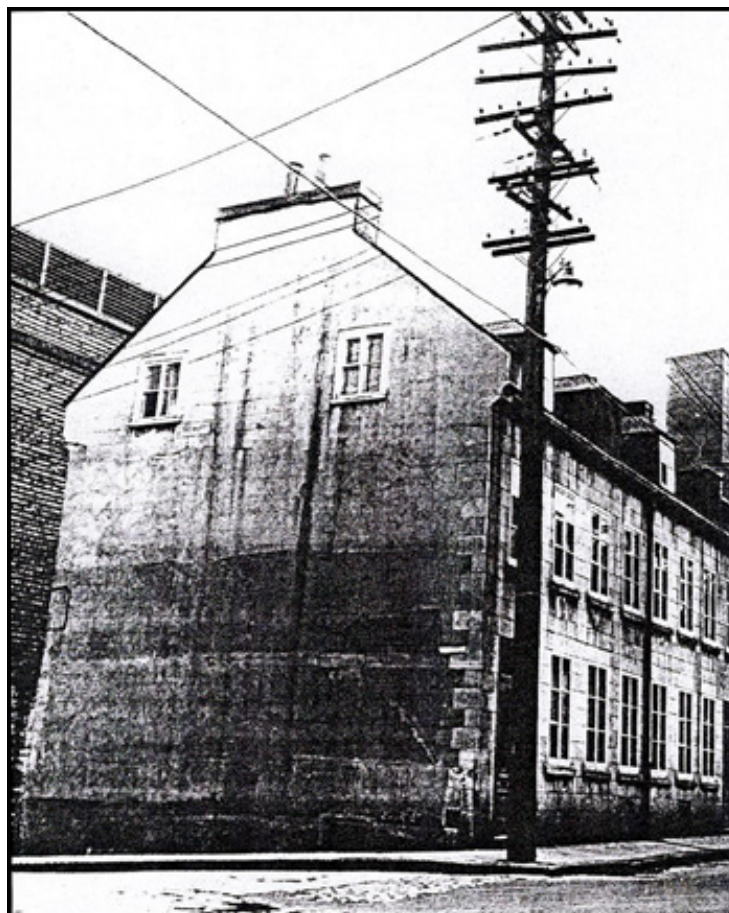


Figure 42. Photographie de 1941, habitation double présente au coin des rues Saint-Vallier et Vallière. Source : Alberton et al. 2005, 60

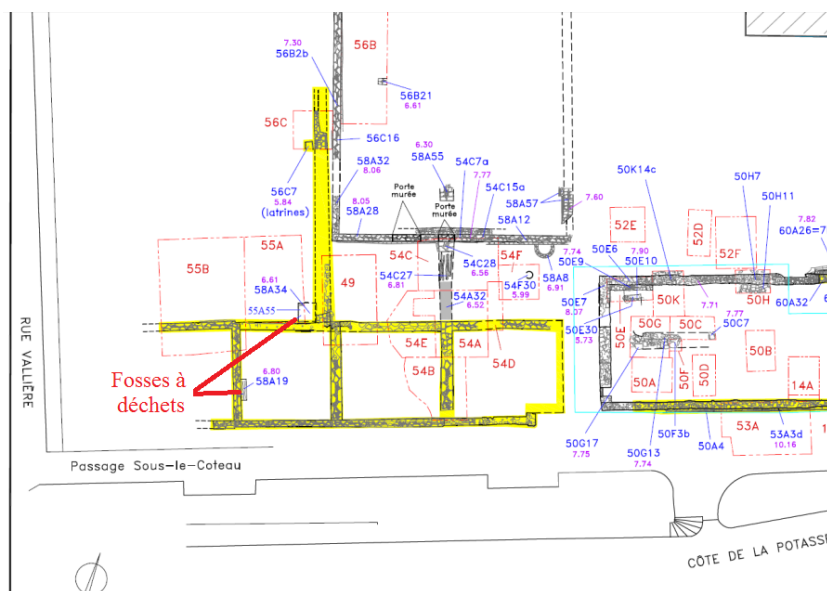


Figure 43. Emplacement de fosses à déchets des opérations 55A et 58A, découvertes non loin de l'opération 75. Source : Simoneau 2014, planche 25





Figure 44. T.C.F.B. vernissée à impression noire présentant les marques « B&T » et « Lilly », datée de 1879. Source : Université Laval 2015



Figure 45. Limite de la pose d'un crépi en lien avec le béton 75A13. Source : Université Laval 2015 (15NU75-9-39)





Figure 46. Pierres de taille et une pierre corbeau, provenant du lot 75A9. Source : Université Laval 2015 (15NU75-4-18)



Figure 47. Décombres composant le lot de démolition 75A9. Source : Université Laval 2015 (15NU75-3-40)

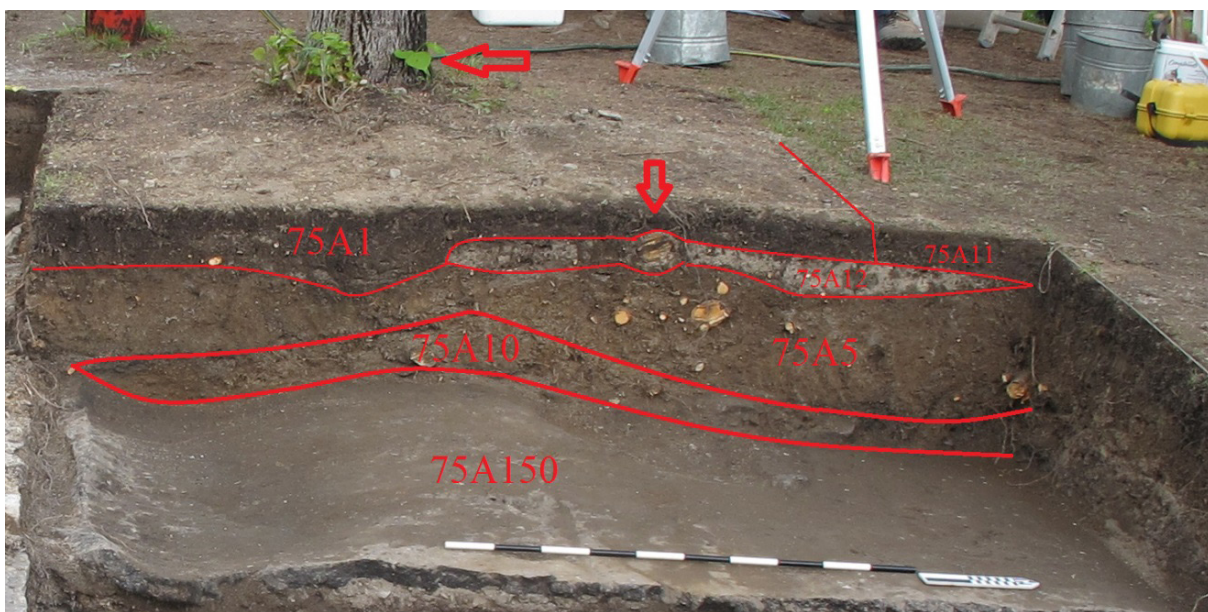


Figure 48. Paroi ouest de l'opération 75, démontrant la proximité d'un arbre et les racines passant à l'intérieur du lot 75A12. Source : Université Laval 2015 (15NU75-4-24)





Figure 49. Photographie datée de 2009, excavation dans la partie sud du site, en vue de construire un musée. Source : Simoneau 2014, 360

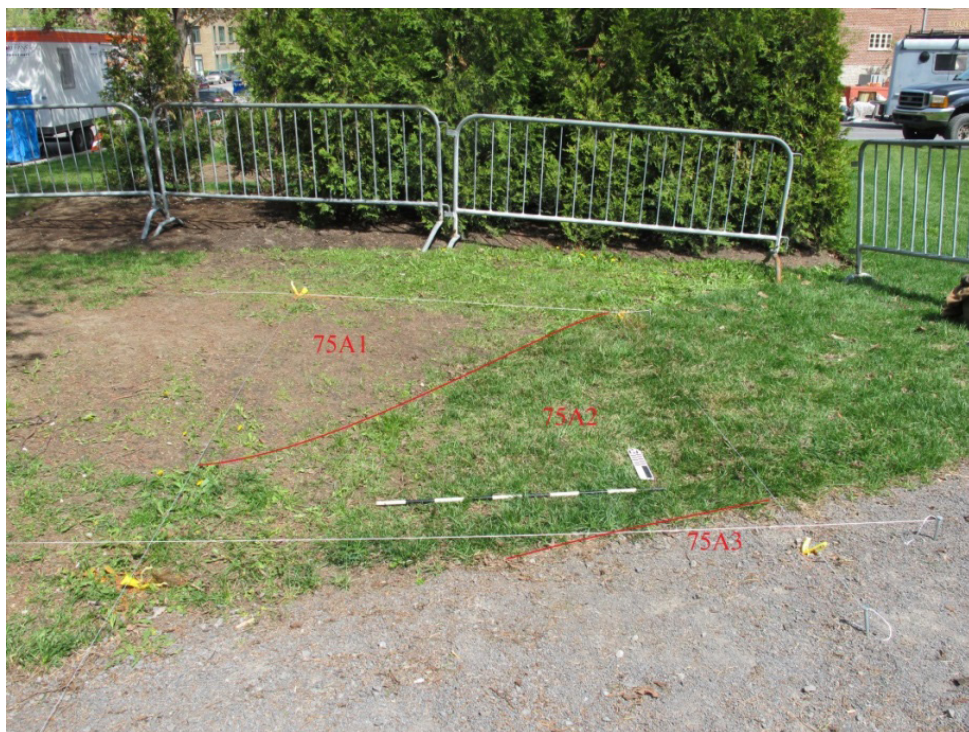
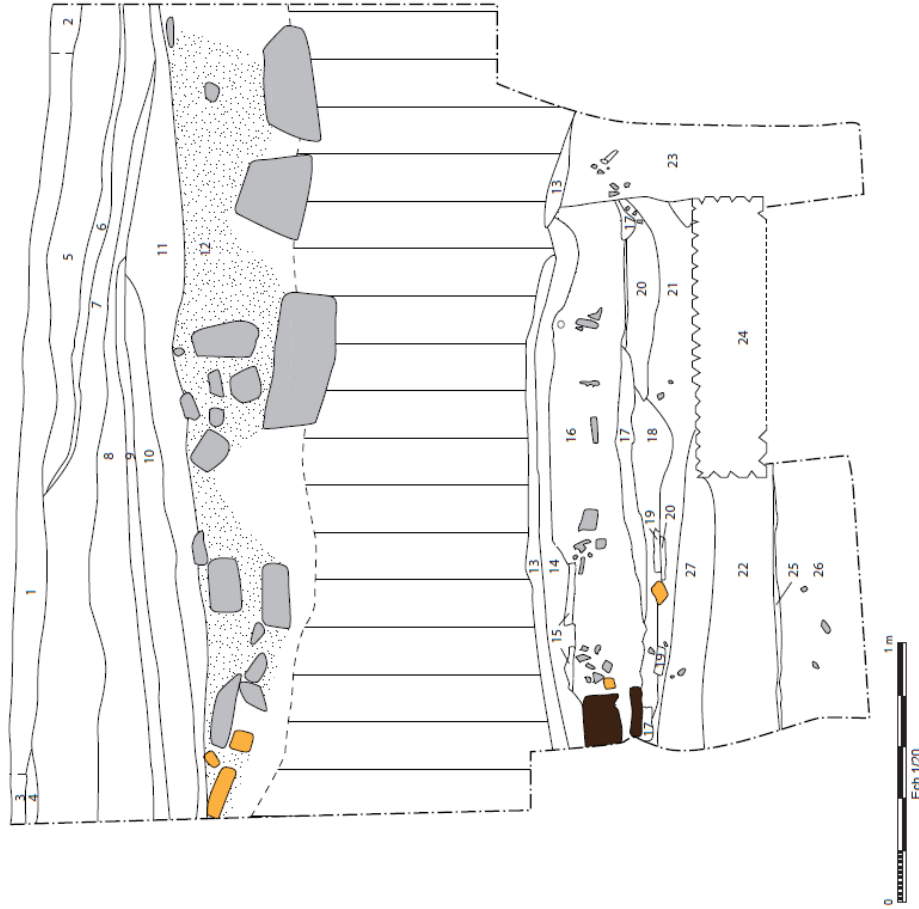


Figure 50. Aire de fouille de l'opération 75, précédant le début des excavations. Source : Université Laval 2015 (15NU75-1-13)



îlot des Palais 2015 CeEt-30 - 75
Stratigraphie de la paroi nord



- 1- 75A1 - terre noire (10YR 2/1), comportant des racines et du gazon
- 2- 75A2 - humus (7.5Y 2.5/1) comportant du gazon en surface et 10% de racines
- 3- 75A11 - humus (7.5YR 2.5/1) comportant du gazon en surface
- 4- 75A12 - sable (10YR 3/2) comportant environ 8% de pierres
- 5- 75A4 - loam sableux (10YR 2/1) comportant des mairures d'agile bleuté
- 6- 75A6 - sable de remblai (2.5Y 4/5)
- 7- 75A5 - sable loameux (10YR 5/3) comportant environ 10% de racines
- 8- 75A10 - sable loameux (10YR 4/3)
- 9- 75A150 - asphalte
- 10- 75A7 - gravier (2.5Y 3/1) comportant environ 85% de concassé
- 11- 75A8 - schiste rose (5YR 3/2)
- 12- 75A9 - sable (2.5Y 5/2) composé à 45% de mortier et à 10% de pierres
- 13- 75A13 - béton (7.5YR 6/1)
- 14- 75A14 - gravier (2.5Y 4/2) comportant 50% de verre
- 15- 75A23 - sable (10YR 2/1)
- 16- 75A16 - sable (10YR 3/2) comportant environ 10% de schiste, moins de 1% de mortier, des briques françaises et anglaises et moins de 1% de racines
- 17- 75A18 - chaux très compacte (N9.5)
- 18- 75A18 - lentille de sable (10YR 5/3)
- 19- 75A500 - carrelage (2.5YR 4/8)
- 20- 75A21 - Sable (2.5YR 6/2), composé à 60% de mortier
- 21- 75A22 loam sableux (2.5YR 2.5/1) comportant moins de 1% de schiste, et du sable (5Y 3/2)
- 22- 75A35 - sable (10YR 2/1) comportant environ 15% de schiste
- 23- 75A15 - sable loameux (7.5YR 2.5/1)
- 24- 75A300 - vestige de maçonnerie
- 25- 75A25 - fine couche contenant brique et ardoise
- 26- 75A27 - sol non-anthropique de sable loameux meuble (7.5YR 3/1)
- 27- 75A31 - lot brun forcé (10YR 2/2) comportant environ 5% de schiste

Limite de l'opération
 Limite de lot
 Limite de maçonnerie

Bois
 Brique
 Pierre

Zone non-lisible du fait de l'étalement
 Mortier
 Tuyau de métal

Dessin: Juliette Houde-Therrien, Camille Vinette; infographie: Agnès Gélé

Figure 51. Paroi nord de l'opération 75. Source : Université Laval 2015





Figure 52. Paroi est, positionnement des lots 75A2, 75A3, 75A4 et 75A6. Source : Université Laval 2015 (15NU75-5-12)





LE SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS

Rapport d'intervention archéologique

Opération 76

(CeEt-30)

Dorothee Dubé





Remerciements

Ce rapport représente le fruit d'un travail d'équipe et d'efforts collectifs accrus au cours des derniers mois. Ce résultat n'aurait certainement pu être possible sans l'aide précieuse et le dévouement de plusieurs personnes.

Je voudrais d'abord prendre le temps de remercier Madame Allison Bain, Monsieur Réginald Auger et Monsieur Stéphane Noël pour leur présence sur le site de fouille en mai et juin dernier, mais également pour leurs précieux conseils tout au long du processus, de la demande de permis jusqu'à la rédaction. J'ai ainsi pu repousser mes limites et mon autonomie en me sachant toutefois bien encadrée par mes superviseurs et enseignants. Je tiens également à souligner l'aide apportée par Madame Lise Jodoin et Madame Caroline Parent pour leur assistance lors de l'inventaire, du catalogage et du traitement des données au laboratoire de restauration.

La mise en œuvre de cette fouille n'aurait certainement pas pu être possible sans la précieuse collaboration entre l'Université Laval, le Ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec. La présence de Monsieur Daniel Simoneau, archéologue à la ville de Québec, tant sur le site archéologique de l'îlot des Palais que pour la planification du stage à divers niveaux a été d'une aide précieuse pour nous tous.

Je voudrais dire un gros merci aux membres de l'équipe de fouilleurs, étudiants au premier cycle, faisant partie de l'opération 76. Élisabeth Blouin-Rondeau, Mélissa Michaud, Patricia Roy-Michaud, Sophie Wilhelm et Maxime Guy, j'ai eu sincèrement du plaisir à travailler avec vous et j'espère que j'ai pu vous apprendre sur le terrain autant que vous m'avez enseigné.

Finalement, j'aimerais souligner l'importance de la présence de mes collègues à la maîtrise qui ont participé avec moi à cette aventure, tant sur le terrain qu'en laboratoire, Véronique Marengère et Joey Leblanc.





1. Introduction

Les chantiers-écoles en archéologie se déroulent depuis de nombreuses années déjà sur le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) grâce à la précieuse collaboration entre l'Université Laval, le Ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec. De 1982 à 1990, puis de 2000 à 2015, les étudiants au baccalauréat et au cycle supérieur en archéologie ont eu la possibilité de se démarquer par un stage en archéologie historique sur l'un des sites les plus importants de la Ville de Québec, occupé du XVII^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Plusieurs campagnes de fouilles entre 1990 et 2007 ont également été menées par la Ville de Québec dans le but de mieux documenter certains secteurs et ainsi de pouvoir offrir un portrait intéressant de plusieurs périodes d'occupations successives sur quelques siècles d'histoire. Ce site est localisé à l'angle des rues Vallière et des Prairies dans la Basse-Ville de Québec (figure 1) et sa localisation géographique est 70°12'45" de longitude par 46°48'52" de latitude (Letarte *et al.* 2005 : 3). Le lot cadastral est le numéro 4093209.

1.1. CADRE ENVIRONNEMENTAL ANCIEN ET ACTUEL

Au cours des derniers millénaires, plusieurs changements fauniques, climatiques, hydrographiques et topographiques se sont succédé dans la région de Québec. Ces phénomènes, majoritairement associés à la déglaciation du territoire, sont essentiels à la compréhension de l'occupation humaine au fil du temps. Le site de l'îlot des Palais fut anciennement submergé par la mer de Champlain suite à une phase de déglaciation importante qui débuta 15 000 ans avant aujourd'hui (Occhietti *et al.* 2001 : 263). Durant les quelques milliers d'années suivant cette phase, la région est marquée par des variations importantes du niveau de la mer, jusqu'à ce que le fleuve retrouve son niveau normal, à partir de 5000 ans avant notre ère (Painchaud 1993 : 47). À partir de ce moment, la faune terrestre et aquatique se rapproche beaucoup de celle de la taïga que l'on connaît aujourd'hui (Painchaud 1993 : 45).

Ces transformations marquées ont laissé des traces importantes dans le paysage. En effet, une falaise surplombe le site d'origine appalachienne et sépare la Haute et la Basse-Ville (Auger *et al.* 2009 : 156). La zone est ainsi recouverte d'une accumulation géologique liée à son érosion, au pied de la falaise. La végétation recouvrant le terrain est actuellement anthropisée, représentée par du gazon, arbres et arbustes.

1.2. CADRE PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE

Lors des fouilles réalisées par la Ville de Québec en 2006 et 2007, Simoneau mentionne que les premiers vestiges d'une occupation préhistorique auraient été retrouvés sur le site de l'îlot des Palais (Simoneau 2014 : 26). Cette occupation préhistorique aurait pris place entre 1100 et 1300 de notre ère et serait présente dans le périmètre intérieur associé au premier palais.



C'est seulement à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle qu'une première occupation européenne laisse des traces sur le site. Simoneau mentionne qu'une occupation historique est possible entre 1666 et 1673 et que selon les découvertes de 2006 et 2007, cette occupation est antérieure à celle de la Brasserie Talon (Simoneau 2014 : 32) qui débute à partir de 1668. L'îlot des Palais, l'un des sites historiques les plus importants dans l'histoire de la Ville de Québec, mais également de l'occupation européenne en Amérique du Nord, est ainsi un lieu occupé et transformé du XVII^e siècle jusqu'à aujourd'hui.

1.3. OBJECTIFS DE LA FOUILLE

L'objectif principal des chantiers-écoles de l'Université Laval est l'initiation des étudiants de 1^{er} cycle aux différentes techniques de fouilles sur un chantier archéologique. Celui des assistants de 2^e cycle est la gestion d'une équipe de recherche sur le terrain, l'élaboration d'objectifs de fouilles, l'étude de la culture matérielle et la rédaction d'un rapport de fouille. Le second objectif de recherche consiste à ouvrir les trois opérations (opération 75, 76 et 77) jusqu'au niveau naturel stérile, afin de documenter les occupations de ce secteur du site de la phase la plus ancienne à la phase la plus récente, donc de la période préhistorique à la période actuelle. Le troisième objectif de recherche est de relier les informations des fouilles précédentes dans ces secteurs, afin de considérer l'ensemble des renseignements obtenus pour avoir une meilleure compréhension globale de la portion sud-ouest du site de l'îlot des Palais.

Le premier objectif de la recherche archéologique de l'opération 76 correspond à la **documentation (organisation, construction et occupation) du premier palais de l'intendant à partir des fortifications présentes au XVII^e siècle**. Le but de cette opération est ainsi de consigner l'orientation du mur d'enceinte de même que les structures subséquentes qui y sont associées.

Le deuxième objectif est de **documenter l'aire de circulation associée au second palais de l'intendant grâce au dallage en grès vert posé en 1753** (Rue sous le Coteau), à l'intérieur des murs de fortification. Suivant les plans datant du XVII^e siècle, le dallage pourrait possiblement se trouver à l'intérieur de l'opération 76.

Le troisième objectif est de **documenter les différentes occupations liées au XVIII^e siècle, au sud de l'îlot des Palais** et ainsi, de recueillir des données sur l'occupation des lieux dans ce secteur (occupation du terrain par Zachariah Thompson dès 1766).

Le quatrième objectif est de **documenter les périodes plus récentes dans ce secteur et de vérifier si des activités liées à la brasserie Boswell, entre le XIX^e et le XX^e siècle, peuvent être identifiées au sud-ouest de l'îlot des Palais**.



1.4. MÉTHODOLOGIE

Le chantier-école en archéologie de l'Université Laval édition 2015 a débuté le 18 mai sous la direction des professeurs Allison Bain, titulaire du permis de recherche (15-BAIA-01) et Réginald Auger. Ce chantier s'est officiellement terminé le 19 juin. L'équipe d'assistants à la maîtrise était composée de Dorothee Dubé, Véronique Marengère ainsi que Joey Leblanc. Chacun de ces assistants a reçu la charge d'une équipe de cinq techniciens de fouilles ainsi que la responsabilité de documenter une aire de fouille spécifique, sous la direction des professeurs. Les techniciens de l'opération 76 étaient cinq étudiants de premier cycle à l'Université Laval : Patricia Roy-Michaud, Maxime Guy, Mélissa Michaud, Sophie Wilhelm et Élisabeth Blouin-Rondeau. Les services de Stéphane Noël, assistant-archéologue, ont également été requis lors de la troisième semaine de fouille sur le chantier.

1.4.1. Procédures des fouilles

C'est le 11 mai dernier que les étudiants stagiaires à la maîtrise ont débuté une semaine préparatoire afin de planifier efficacement le travail à faire pour les semaines suivantes. Puisque les étudiants n'avaient pas accès à un local prédéfini afin d'entreposer le matériel, l'installation d'une roulotte ainsi que de toilettes chimiques fut nécessaire. Les étudiants stagiaires au 2^e cycle en archéologie ont ainsi veillé à ce que le lieu d'installation de la roulotte soit conforme aux directives de la CSST ainsi que le conteneur pour les déchets. Les étudiants ont également déplacé le matériel nécessaire aux fouilles du Petit Séminaire de Québec (6, rue de la Vieille Université, Québec) jusqu'au site de fouille de l'îlot des Palais (8 rue Vallière, Québec) avec un véhicule de déménagement fourni par la Ville de Québec. Durant cette semaine préparatoire, ils ont également défini l'emplacement des opérations qui devinrent leur lieu de travail respectif au cours des semaines suivantes. Chacune des trois opérations possédait à la base les mêmes dimensions (2 mètres de largeur par 3 mètres de longueur), mais celles-ci ont été modifiées au cours des fouilles en fonction d'un objectif plus précis. Ces trois opérations se trouvent au sud-ouest du site de l'îlot des Palais, confinées entre un sentier de gravier (anciennement la rue Saint-Vallier) et la rue Vallière.

L'opération 76, située au centre des deux autres opérations 75 (au nord-est) et 77 (à l'ouest) est un carré de 2 mètres par 3 mètres sur un sentier de gravier qui, à la base, se trouve à l'emplacement de l'ancienne rue Saint-Vallier. Cette opération est orientée est-ouest et elle fut agrandie à partir de la deuxième semaine de fouille à la suite de la découverte d'un vestige de maçonnerie de taille considérable. À partir du 25 mai dernier, l'opération (figures 2 et 3) prit donc les dimensions suivantes : 4 mètres (est-ouest) par 2,50 mètres (nord-sud).

Tous les niveaux ont été excavés manuellement (truelle, pelle, binette, pioche et piolet) à partir de la surface, sans l'aide d'une pelle mécanique. Aucun tamisage fin n'a été effectué à l'intérieur de l'opération 76. Un seul étançonnement des parois fut nécessaire pour l'opération 76, à partir de la troisième semaine de fouille, après avoir atteint un maximum de 1,20 mètre de profondeur.



Une journée porte ouverte eut lieu le 14 juin dernier, suite à la quatrième semaine des fouilles, afin de présenter les tout premiers résultats au public et de pouvoir partager l'expérience du chantier-école avec les professionnels, la famille et les amis. Cette activité fut planifiée par les étudiants stagiaires à la maîtrise qui ont, très tôt, envoyé des invitations sur les médias sociaux via la page Facebook de l'îlot des Palais, chantier-école édition 2015. La préparation de dépliants sur la tenue de l'activité ainsi qu'un communiqué de presse ont également servi à annoncer l'événement. De plus, le musée de l'îlot des Palais a offert une visite gratuite à tous les visiteurs présents. Cette journée a été un grand succès, les stagiaires ayant accueilli plus de 250 invités.

La fin du chantier-école, le 19 juin 2015, n'a pas donné lieu à la fermeture immédiate du chantier. C'est la semaine suivante que les étudiants stagiaires à la maîtrise ont recouvert tous les vestiges de chacune des trois opérations après avoir convenu que toutes les informations étaient enregistrées correctement.

1.4.2. Enregistrement des données

L'enregistrement des données archéologiques a été effectué grâce aux fiches de lots de sédiment et de lots de vestiges de maçonnerie conçues par l'Université Laval (voir Cédérom). Les vestiges de type « autres » n'ont pas été nécessaires pour l'opération 76. De plus, des relevés photographiques (numériques) liés à des fiches photo (voir Cédérom) ainsi que des relevés graphiques (coupes stratigraphiques, plans et sections) et topographiques ont permis d'enregistrer correctement l'ensemble des données sur le site.

Tous les lots ont été enregistrés de la même façon, grâce au système « Tikal » qui permet de présenter en premier lieu un code Borden (CeEt-30), puis le numéro de l'opération (76), la lettre majuscule de la sous-opération (A) et enfin, le numéro du lot. Les chiffres allant de 1 à 99 sont réservés aux lots de sols et les vestiges de maçonnerie sont présentés par les centaines (100, 200...) Dans le cas présent, aucun vestige de béton, de bois, ni de maçonnerie « autre » n'a été identifié. Ces vestiges sont généralement représentés par les nombres 150, 250 et 350.

Les altitudes ont été calculées en fonction du niveau moyen de la mer (NMM) et les relevés topographiques ont été réalisés grâce à des points de références transférés à partir de la borne géodésique #986 située sur la rue Saint-Vallier (altitude de 8,37 mètres NMM). Un nouveau point de référence fut calculé en fonction de cette borne au coin sud-ouest des rues Vallière et Saint-Vallier (0,26 mètre NMM). Afin de mesurer l'altitude de chacun des lots, un niveau optique a été utilisé ainsi qu'un stadia. D'autres mesures ont été ajoutées grâce à une station totale amenée sur le site par l'arpenteur François Pellerin, engagé par la Ville de Québec pour tracer un plan à l'échelle des opérations (figure 2).

1.4.3. Traitement et analyses des données

Les artefacts, écofacts et échantillons de mortier prélevés au cours de la fouille ont été acheminés, chaque semaine, au Laboratoire du chantier-école de l'Université



Laval au Petit Séminaire de Québec (6, rue de la Vieille Université, Québec). C'est dans ce laboratoire que les étudiants de premier cycle ont complété tour à tour leur formation de stage par le lavage, la numérotation ainsi que l'identification des différents artefacts retrouvés dans leur opération. Les étudiants ont été supervisés par Caroline Parent, assistante de laboratoire et étudiante à la maîtrise en archéologie, et Lise Jodoin, responsable du laboratoire de restauration de l'Université Laval. À l'été 2015, les étudiants stagiaires à la maîtrise ont complété le traitement de ces données.

L'inventaire (voir Cédérom) et le catalogage (voir Cédérom) ont été réalisés par les étudiants stagiaires au 2^e cycle sous la supervision toujours de mesdames Lise Jodoin et Caroline Parent. Ces deux étapes très importantes ont été réalisées grâce au logiciel File Maker Pro (voir Cédérom) qui consiste à enregistrer les artefacts et les écofacts sur des fiches d'inventaires standardisées par la Ville de Québec. L'entreposage des plans et des artefacts catalogués ainsi que la restauration des artefacts provenant du site de l'îlot de Palais sont des étapes qui sont laissées aux soins de Madame Lise Jodoin.

1.4.4. Mesures de sécurité sur le chantier

Certaines mesures de sécurité ont été mises en place tout au long du chantier afin d'assurer un lieu de travail pour les étudiants qui respecte des normes strictes pour la santé et la sécurité des fouilleurs. Tout d'abord, les étudiants à la maîtrise devaient posséder avec eux leur carte ASP construction qui atteste que ceux-ci ont bien suivi le cours de *Santé et Sécurité sur les chantiers de construction* de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction. Ensuite, une clôture entourant les trois opérations a été installée et seules les personnes portant casque et bottes à cap d'acier avaient droit de pénétrer dans ce secteur. Enfin, les opérations ont été étançonnées dès que la limite maximale de profondeur (1,20 mètre) fut atteinte.





2. Description des lots

Cette section contient une description détaillée de chacun des lots mis au jour lors de la fouille de l'opération CeEt-30-76. Elle permet de mettre en évidence les éléments diagnostiques à l'intérieur de chacun des lots, la localisation de ces lots, et ainsi de pouvoir les mettre en relation avec tous les éléments de la fouille et des opérations voisines. Ce chapitre est divisé en deux parties. La première partie comprend les lots dégagés manuellement lors de la fouille. La deuxième est consacrée à la description des vestiges de maçonnerie.

2.1. LOTS DE SÉDIMENTS

Chaque description de lot de sédiment est accompagnée d'un tableau synthèse qui présente les caractéristiques principales qui y sont associées telles la matrice, la couleur, la consistance, les altitudes, l'épaisseur moyenne, les techniques de fouille, les lots correspondants et les lots limitrophes. Un relevé stratigraphique est ajouté à la description, ainsi qu'un tableau représentant les artefacts associés à chacun des lots. Ces artefacts permettent de proposer une datation relative ou encore d'offrir des indices sur le type de dépôt présent. Les ouvrages employés afin de documenter les artefacts sont les suivants : Bouchard (1976), Brassard (2002), Brassard et Leclerc (2001), Dubé (1991), Gladysz et Hamilton (2011) et Leibowitz (1985). Un tableau des lots de sédiments correspondant aux opérations fouillées à l'année 2015 (75A, 76A et 77A) a été incorporé à ce rapport (voir Cédérom). Enfin, à l'annexe C (voir Cédérom) se trouve la liste des artefacts catalogués.

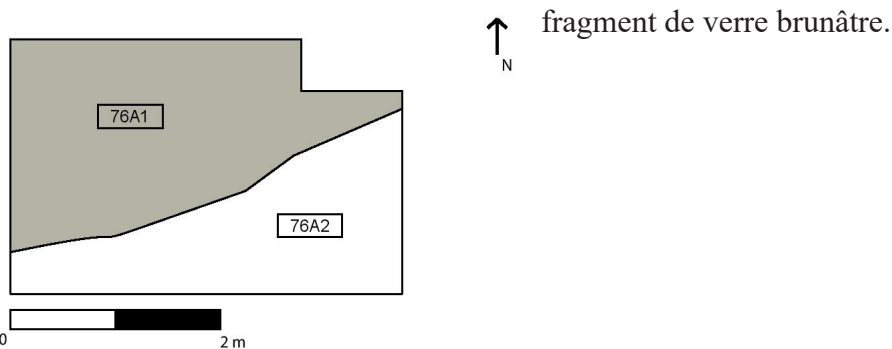
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A99	Inconnue	Inconnue	Inconnue	n.d.	n.d.	n.d.	Pelle, truelle, bêche, piolet et pioche	Aucun	n.d.	n.d.	n.d.

Ce lot comprend tous les artefacts tels que des tessons de céramiques (T.C.F., T.C.F.B. et faïence), du verre teinté, du verre de couleur et des écofacts (coquillages et ossements) qui, au cours de la fouille, ont subi une perte de contexte.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A1	Loam sableux	10Y/R 2/2	Meuble	9,22 à 9,43	9,15 à 9,34	0,07	Pelle et bêche	75A1/77A1	n.d.	76A3	76A2

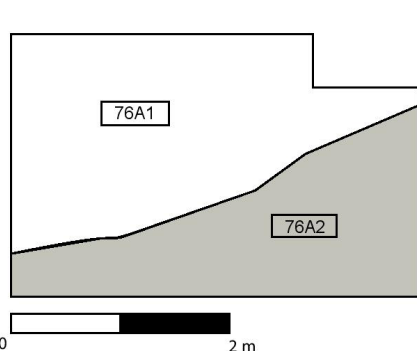
Ce lot de tourbe de couleur brun très foncé se situe dans la partie nord de l'opération. Il recouvrait la moitié de l'opération avant le début des fouilles. Un lot de concassé (76A2) compose la deuxième portion de l'opération dans le secteur sud. Ce lot de tourbe comprend des racines (5%), un morceau de verre transparent et un





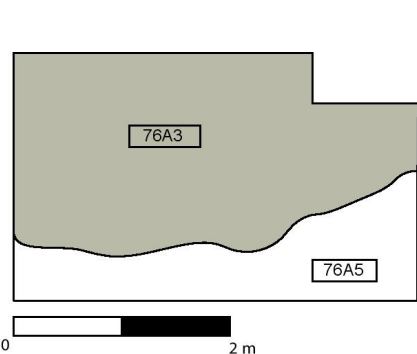
↑
N fragment de verre brunâtre.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A2	Concassé	5Y 3/1	Très compacte	9,22 à 9,34	9,00 à 9,24	0,13	Pioche, pelle et bêche	75A3	n.d.	76A3 et 76A16	76A1



↑
N Ce lot de concassé très compact de couleur gris foncé recouvre la moitié de l'opération avant le début des fouilles et ainsi, tout le secteur sud. Sa partie inférieure est composée de concassé plus grossier (0 à 3 cm), alors que la partie supérieure contient de la caillasse plus fine (3 à 5 mm). Ce lot ne contient pas d'inclusion et aucun artefact.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A3	Loam sableux	2.5Y 2.5\1	Friable	9,08 à 9,34	9,05 à 9,26	0,06	Bêche, pelle, truelle, pioche et piolet	75A1/77A1	76A1 et 76A2	76A4, 76A5 et 76A15	76A2

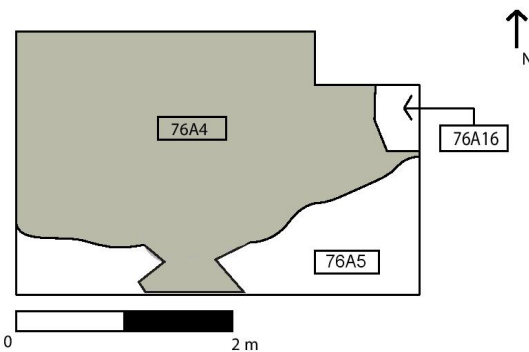


↑
N Cette mince couche de terre brune très foncée est très organique et elle recouvre presque la totalité de l'opération, à l'exception d'un petit secteur au sud (76A5). Elle contient du schiste et quelques cailloux (<1%), de petits fragments de brique rouge (<1%), très peu de mortier (<1%), quelques racines (<1%), quelques petits fragments d'asphalte (<1%) et de petits copeaux de bois (<1%). De plus, cette couche contient divers morceaux de verre à vitre et de verre de bouteille variant du brun au vert, un bouchon de bière en métal et en plastique, une tige de métal, ainsi qu'un tesson de T.C.F.B.



Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A4	Loam	10YR 3/2	Friable	9,00 à 9,26	8,89 à 9,04	0,17	Truelle et piolet	75A1/77A1	76A3	76A5, 76A6 et 76A10a	76A5, 76A16 et 76A17

Cette couche de loam de couleur brun-gris très foncé recouvre presque entièrement l'opération, à l'exception d'un secteur au sud, tout comme la couche de terre précédente (76A3). Elle est friable et contient une concentration de schiste importante (30%), quelques fragments de briques (2%), du mortier (5%) qui est recouvert de peinture rouge et quelques grosses racines provenant de l'arbre qui se trouve au nord de l'opération (5%). Cette couche contient également une lentille de sable de 0,50 mètre de longueur sur 0,17 mètre de largeur. Cette lentille de couleur jaune pâle (5Y 8/2) est localisée à l'ouest de l'opération. Le lot 76A4 contient de nombreux artefacts compris entre le XVIII^e et le XXI^e, tels une pièce de monnaie datée de 1756 (figure 4), des tessons de céramique (T.C.F.B., T.C.F.J., grès cérame grossier et grès cérame fin à corps blanc), des bouchons de bouteilles de bière en métal et en plastique, un tuyau de pipe sans inscription apparente, des tessons de verre de bouteille brun et vert, des morceaux de vitres transparents, un bouton en verre, des clous et autres fragments de métal rouillé. On retrouve également quelques tessons de céramiques et morceaux de verre ayant subi des altérations. Plusieurs ossements de mammifères ont également été retrouvés dans ce lot.



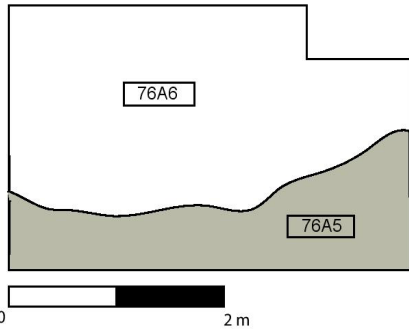
Artéfacts diagnostiques, lot 76A4		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
T.C.C avec engobe et vernissée façon Angleterre du Nord-Est	Deuxième moitié du XVIII ^e et XIX ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 45
T.C.F. vernissée de type <i>Creamware</i> , décor <i>Shell-edge</i>	Le décor moulé apparaît durant le dernier quart du XVIII ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 79
T.C.F. vernissée de type <i>Pearlware</i>	Popularité au début du XIX ^e , transition vers T.C.F. vernissée blanche entre 1820-1830	Brassard et Leclerc 2001 : 80
T.C.F.B. vernissée, motifs imprimés, style chinoiserie	1820 jusqu'à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 81
T.C.F.J., décor peint bleu, style Mocha	1820 à 1930	Leibowitz 1985 : 9
Grès cérame grossier glaçuré au sel de façon Derbyshire	Trois premiers quarts du XIX ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 111
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	Production massive entre 1720 et 1780	Brassard et Leclerc 2001 : 133
Clous tréfilés	XIX ^e siècle à aujourd'hui	Dubé 1991
Clous forgés	Fin du XVIII ^e et début du XIX ^e siècle	Dubé 1991
Pièce de monnaie "George Rules" de 1756	1756	La date est écrite sur la pièce

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A5	Sable loameux	5Y 2.5/1	Friable	9,04 à 9,15	8,96 à 9,04	0,09	Truelle	Aucun	76A2, 76A3 et 76A4	76A8 et 76A9	76A4 et 76A6

Ce lot, de couleur brun très foncé se trouve directement sous le concassé (76A2). Il est constitué de schiste et de petites pierres en grande majorité (50%). Il est présent dans toute la partie sud de l'opération, constituant ainsi une bande horizontale qui varie entre

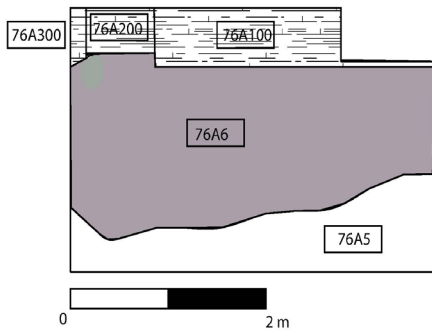
Artéfacts diagnostiques, lot 76A5		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
T.C.F. vernissée et vitrifiée de style <i>White granite</i>	XIX ^e et XX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 97
T.C.F.B. vernissée, motifs imprimés style chinoiserie	1820 jusqu'à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 81





↑
N 0,30 et 0,50 mètre sur toute sa longueur. Il contient quelques inclusions de mortier de couleur blanchâtre à sa limite avec les lots 76A4 et 76A6 et quelques artefacts tels des clous rouillés, des fragments de verre vert et des tessons de T.C.F.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A6	Loam sableux	10YR 2/2	Friable	8,89 à 9,04	8,85 à 9,00	0,08	Truelle et piolet	Aucun	76A4	76A7, 76A8 et 76A14	76A5 et 76A100a



↑
N Ce lot se distingue de 76A4 par sa matrice sableuse et sa couleur plus foncée. Il est composé de schiste (25%), de nodule de mortier jaunâtre (15%), de petits fragments de briques rouges (2%), de charbon de bois (5%) et de quelques racines (<1%). Il couvre toute l'opération, à l'exception d'une mince bande au sud ainsi que les vestiges de maçonnerie au nord. Il contient différents types de céramiques (T.C.F.B., T.C.F.J., T.C.C. avec engobe et vernissée façon Angleterre du Nord-Est, du grès cérame fin

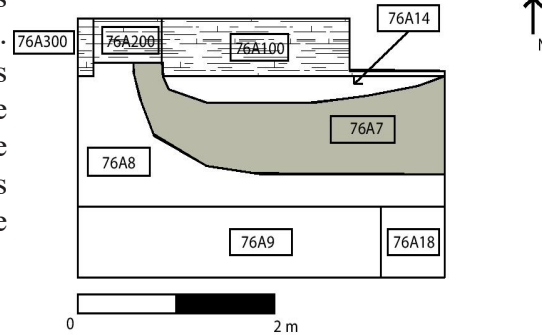
ainsi que du *Creamware*. Plusieurs de ces tessons ont subi quelques altérations par la chaleur, le feu et les piétinements. De plus, on y trouve des clous forgés, découpés, du verre à bouteille et à bouteille ainsi que des ossements de mammifères terrestres.

Artéfacts diagnostiques, lot 76A6		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
T.C.C. avec engobe et vernissée façon Angleterre du Nord-Est	Deuxième moitié du XVIII ^e et XIX ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 45
T.C.F. vernissée de type <i>Pearlware</i>	Popularité au début du XIX ^e ; transition vers T.C.F. vernissée blanche entre 1820-1830	Brassard et Leclerc 2001 : 80
T.C.F. vernissée de type <i>Creamware</i>	Début des années 1760 jusqu'en 1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
T.C.F.B., motifs imprimés, style chinoiserie	1820 jusqu'à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 81
T.C.F. vernissée de type <i>Creamware</i> , décor <i>Shell-edge</i> bleu	Le décor moulé apparaît durant le dernier quart du XVIII ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 79
T.C.F.J., décor peint bleu, style Mocha	1820 à 1930	Leibowitz 1985 : 9
Grès cérame grossier et glaçuré au sel façon Derbyshire	Trois premiers quarts du XIX ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 111
Verre à bouteille, style "7 Up"	Production importante au XX ^e siècle	www.sha.org/bottle/glasscolors
Clous découpés	Fin du XIX ^e et début du XX ^e siècle	Dubé 1991
Clous forgés	Fin du XVIII ^e et début du XIX ^e siècle	Dubé 1991



Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A7	Sable	10YR 5/4	Meuble	8,85 à 8,94	8,84 à 8,87	0,04	Truelle	Aucun	76A6	76A13	76A8, 76A14, 76A100a, 76A200a

Ce lot sableux de couleur brun-jaunâtre est très meuble et il se situe entre le lot 76A14 et le lot 76A8. Ce lot contient des inclusions de schiste (20%), des nodules de mortier (3%), des fragments de briques de couleur rouge (4%), de la cendre (3%) ainsi que de petites racines (<1%). Il contient quelques écofactes (ossements de mammifère et coquillages) et une



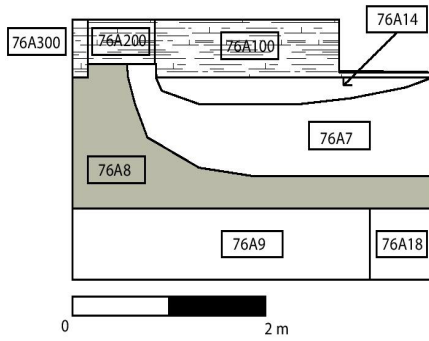
Artefacts diagnostiques, lot 76A7		
Artefacts	Datation moyenne	Justification
T.C.F. vernissée de type <i>Creamware</i>	Début des années 1760 jusqu'en 1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
T.C.F. vernissée de type <i>Creamware</i> , décor <i>Shell-edge</i> bleu et vert	Le décor moulé apparaît durant le dernier quart du XVIII ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 79
T.C.F. vernissée de type <i>Pearlware</i> , motifs floraux et chinoiserie	Popularité au début du XIX ^e , transition vers T.C.F. vernissée blanche entre 1820-1830	Brassard et Leclerc 2001 : 80
T.C.F.B. vernissée, motifs imprimés style chinoiserie	1820 jusqu'à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 81
Grès cérame grossier N-A avec enduit Albany et glaçure au sel Inscription "Farrar"	Au Canada, à partir des années 1840-1841 et les potiers Farrar vont en produire au Québec jusqu'en 1925, 1926	Brassard et Leclerc 2001 : 107
Grès cérame grossier et glaçuré au sel façon Derbyshire	Trois premiers quarts du XIX ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 111
Clous forgés	Fin du XVIII ^e et début du XIX ^e siècle	Dubé 1991

bonne quantité d'artefacts couvrant quelques siècles d'histoire, dont des tessons de T.C.C. et de T.C.F.B, du grès cérame grossier, du verre à vitre et à bouteille, des morceaux de métal, des clous forgés ainsi qu'un bouton militaire de l'armée britannique (figure 5).

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A8	Loam sableux	10YR 2/1	Compacte	8,84 à 9,00	8,78 à 8,85	0,06	Truelle	Aucun	76A6, 76A7, 76A5 et 76A17	76A11 et 76A10	76A7, 76A9, 76A14, 76A18, 76A200b et 76A300

Le lot 76A8 est de couleur noire, il est compact et se trouve au centre de l'opération et il entoure le lot 76A7 au nord. Au sud de ce lot, une mince bande (76A9) sableuse de 0,20 à 0,30 mètre d'épaisseur se trouve à l'extrémité sud de la zone fouillée. Ce lot contient des petites plaques de schiste (15%) et quelques traces de briques rouges (1%) et de mortier (1%). Il contient également de petits morceaux d'anthracite (<1%) et de petites racines (<1%). On y retrouve quelques écofactes (ossements de mammifères terrestres) et artefacts. Dans ce lot, il est possible de voir une grande



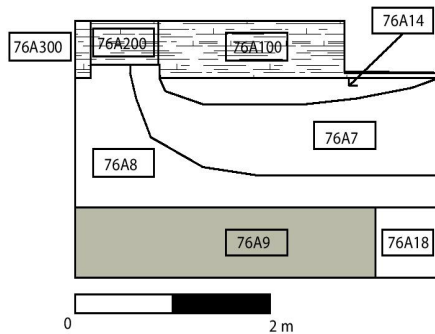


↑ N diversité de tessons de céramique (T.C.C., T.C.F., T.C.F.B, *Pearlware*, T.C.F.J., grès cérame grossier et grès cérame fin) ayant subi des déformations et

Artéfacts diagnostiques, lot 76A8		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
T.C.F. vernissée, décor bleu de type <i>Pearlware</i>	Popularité au début du XIX ^e , transition vers T.C.F. vernissée blanche entre 1820-1830	Brassard et Leclerc 2001 : 80
T.C.F. vernissée de type <i>Creamware</i>	Début des années 1760 jusqu'en 1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
T.C.F. vernissée, motif <i>Shell-edge</i> vert	Le décor moulé apparaît durant le dernier quart du XVIII ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 79
T.C.F.B. vernissée, motifs imprimés, style chinoiserie	1820 jusqu'à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 81
T.C.F.J., décor peint bleu, style Mocha	1820 à 1930	Leibowitz 1985 : 9
T.C.F.R. vernissée noire	XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 86
Grès cérame fin glaçuré au sel à corps blanc homogène, décor moulé style <i>basket</i>	Production massive entre 1720 et 1780	Brassard et Leclerc 2001 : 133
Clous découpés	Fin du XIX ^e jusqu'au début du XX ^e siècle	Dubé 1991
Clous forgés	Fin du XVIII ^e et début du XIX ^e siècle	Dubé 1991

des altérations par la chaleur, le feu et les piétinements. On y retrouve également des fragments de verre altérés dont du verre à vitre et à bouteille, différents types de clous (forgés et découpés), un gond, une tige en métal et un bouton en os.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A9	Sable	10YR 4/3	Meuble	8,93 à 8,99	8,83 à 8,86	0,12	Truelle	Aucun	76A5 et 76A6	76A12	76A8 et 76A18



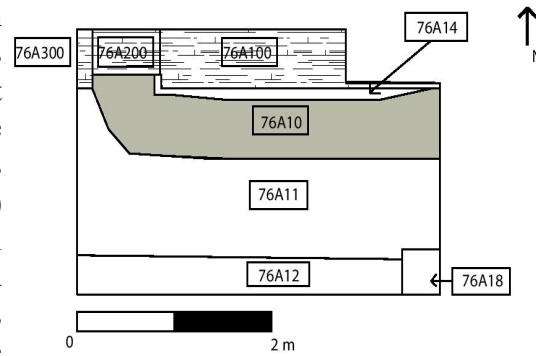
↑ N Ce lot de sable (50%), de concassé (25%) et de schiste (25%) constitue une mince bande de 0,20 à 0,30 mètre au sud de l'opération et ainsi, de la zone fouillée. Il est lié au nord par le lot 76A8 qui est un loam plus compact et plus homogène. Ce lot composite ne contient aucune inclusion et très peu d'artéfacts. Parmi ceux-ci, on y trouve des tessons de céramique (T.C.F.B., T.C.F. argileuse), des fragments de verre de bouteille de couleur brun et vert, ainsi que des clous non identifiables.

Artéfacts diagnostiques, lot 76A9		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
T.C.F.B. vernissée, motifs imprimés, style chinoiserie	1820 jusqu'à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 81

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A10	Loam sableux	7.5YR 4/4	Friable	8,78 à 8,85	8,76 à 8,80	0,04	Truelle et piolet	Aucun	76A7 et 76A8	76A13	76A11, 76A14, 76A200a et 76A300



Ce loam brunâtre est constitué presque en majorité de poussières de briques rouges et orangées (85%). Il entoure, au nord de la tranchée, le lot 76A14 et il est latéral aux vestiges de maçonnerie 76A200a et 76A300. Il contient également quelques inclusions de mortiers (5%) et de scories (1%) et quelques cailloux (2%). Ce lot contient un seul écofact (coquillage) et plusieurs artefacts tels du verre à vitre et du verre à bouteille incolore, des clous, de la T.C.F. vernissée ainsi que des tessons de

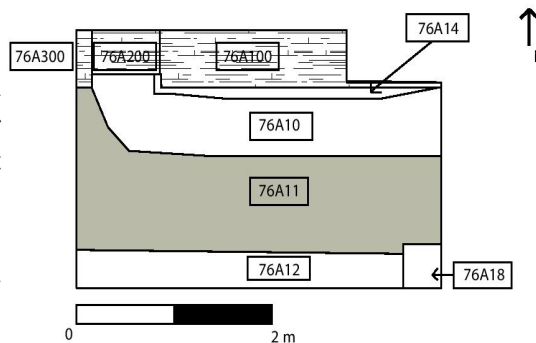


T.C.F.B et de grès cérame grossier.

Artefacts diagnostiques, lot 76A10		
Artefacts	Datation moyenne	Justification
T.C.F. vernissée de type <i>Creamware</i> motif <i>Shell-edge</i> vert et motif bleu	Le décor moulé apparaît durant le dernier quart du XVIII ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 79
T.C.F. vernissée de type <i>Creamware</i> avec décor moulé et peint	Dernier quart du XVIII ^e jusqu'en 1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
T.C.F.B. vernissée avec décor imprimé, style chinoiserie	1820 jusqu'à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 81
Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Fulham ou Lamberth ancien	À partir de 1671 jusqu'au troisième quart du XVIII ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 119
Clous forgés	Fin du XVIII ^e et début du XIX ^e siècle	Dubé 1991

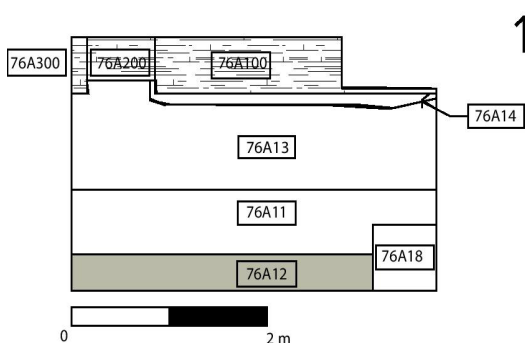
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A11	Loam sableux	5YR 2.5/1	Compacte	8,78 à 8,86	8,68 à 8,76	0,13	Truelle	Aucun	76A7, 76A8 et 76A9	76A13	76A10, 76A12, 76A13, 76A18 et 76A300

Ce loam compact de couleur noir se trouve directement au centre de l'opération. Il est entouré de deux lots plus friables au nord (76A10) et au sud (76A12). Il s'élargit au nord-ouest afin de pouvoir toucher au vestige de maçonnerie 76A300 et contient quelques cailloux (25%), de petits fragments de briques (<11%) et de mortier (<11%) ainsi que de petits morceaux de bois (<1%). Ce lot contient peu d'écofact (ossements de mammifères), des clous, des tessons de T.C.F. vernissée, de la T.C.F.B, un fragment de T.C.F.J. altéré par le feu ainsi que du grès cérame grossier.



Artéfacts diagnostiques, lot 76A11		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
T.C.F. vernissée de type <i>Creamware</i>	Début des années 1760 jusqu'en 1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
T.C.F. vernissée de type <i>Pearlware</i> , décor peint bleu	Popularité au début du XIX ^e , transition vers T.C.F. vernissée blanche entre 1820-1830	Brassard et Leclerc 2001 : 80
T.C.F.B. vernissée, décor imprimé, style chinoiserie	1820 jusqu'à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 81
Grès cérame grossier rhénan gris, glaçuré au sel	Les trois premiers quarts du XVIII ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 117
Clous découpés	Fin du XIX ^e jusqu'au début du XX ^e siècle	Dubé 1991
Clous forgés	Fin du XVIII ^e et début du XIX ^e siècle	Dubé 1991

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A12	Sable et concassé	5Y 2.5/1	Friable	8,83 à 8,86	8,59 à 8,67	0,22	Truelle et bêche	Aucun	76A9	76A19	76A11 et 76A18



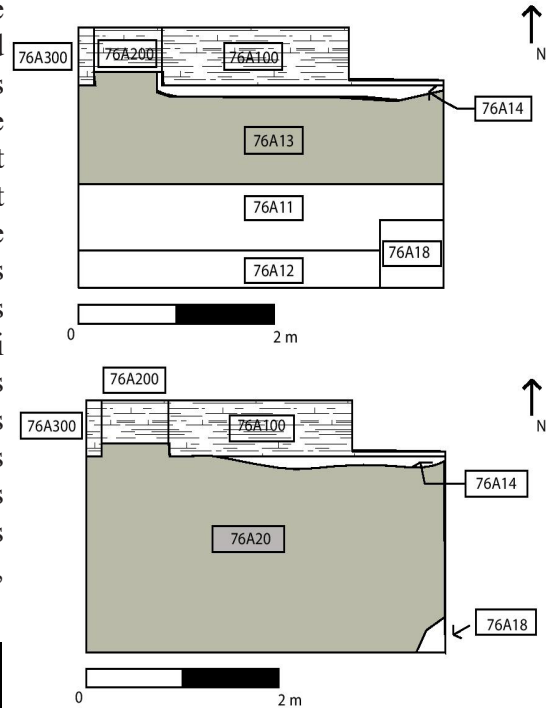
Ce lot de couleur noire est assez friable et constitué en majorité de sable, de concassé (80%) et de petits cailloux. Il couvre une mince bande de 0,20 à 0,30 mètre au sud de l'opération. Il contient très peu de fragments de briques (1%) et de nodules de mortier (1%), des ossements de gros mammifères terrestres et quelques artéfacts (clous, anse et tige en métal, T.C.C., T.C.F. et T.C.F.B.).

Artéfacts diagnostiques, lot 76A12		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
T.C.C. avec engobe et vernissée façon Angleterre du Nord-Est	Deuxième moitié du XVIII ^e et XIX ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 45
T.C.F. vernissée de type <i>Creamware</i>	Début des années 1760 jusqu'en 1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
T.C.F. vernissée de type <i>Pearlware</i>	Popularité au début du XIX ^e , transition vers T.C.F. vernissée blanche entre 1820-1830	Brassard et Leclerc 2001 : 80
T.C.F.B. vernissée, décor imprimé, style chinoiserie	1820 jusqu'à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 81
Clous découpés	Fin du XIX ^e jusqu'au début du XX ^e siècle	Dubé 1991
Clous forgés	Fin du XVIII ^e et début du XIX ^e siècle	Dubé 1991

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A13/ 76A20	Sable	7.5YR 3/1	Friable	8,47 à 8,80	8,26 à 8,50	0,27	Truelle et bêche	Aucun	76A10	76A21	76A11, 76A14, 76A18, 76A19, 76A100a, 76A200b et 76A300



Le lot 76A13/76A20 est un lot de sable de couleur gris très foncé. Il se trouve au nord du lot 76A11 et au sud de 76A14. Ce lot de plus d'une vingtaine de centimètres a été renommé de façon arbitraire, considérant son épaisseur plutôt importante. Ainsi, 76A13 et 76A20 ne constituent qu'un seul et même lot. Il touche aux vestiges de maçonnerie (76A100, 76A200 et 76A300) présents au nord de l'opération et il contient plusieurs déchets de destructions tels des fragments de briques ainsi que quelques briques complètes (20%), des nodules de mortier (25%) servant à souder des briques ensemble ainsi que plusieurs cailloux de différentes tailles (15%). Ce lot contient peu d'écofactes (ossements de mammifères terrestres) et quelques artefacts (des clous, des tessons de T.C.C., de T.C.F., de T.C.F.B et de la faïence).



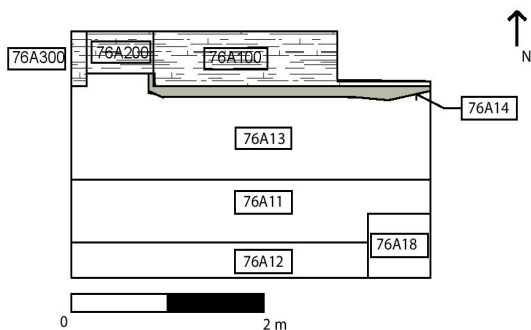
Artéfacts diagnostiques, lot 76A13/76A20

Artéfacts	Datation moyenne	Justification
T.C.C. avec engobe et vernissée façon Angleterre du Nord-Est	Deuxième moitié du XVIII ^e et XIX ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 45
T.C.C. avec engobe et vernissée à décor sgraffite de type <i>North Devon</i>	XVII ^e (en Amérique, ne dépasse pas 1700)	Brassard et Leclerc 2001 : 51
T.C.F. vernissée de type <i>Creamware</i>	Début des années 1760 jusqu'en 1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
T.C.F. vernissée de type <i>Pearlware</i> , motifs peints bleus	Popularité au début du XIX ^e , transition vers T.C.F. vernissée blanche entre 1820-1830	Brassard et Leclerc 2001 : 80
Faïence française	XVI ^e jusqu'au XIX ^e Popularité en Amérique entre 1700 et 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 60
T.C.F.B. vernissée, décor imprimé, style chinoiserie	1820 jusqu'à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 81
Clous découpés	Fin du XIX ^e jusqu'au début du XX ^e siècle	Dubé 1991
Clous forgés	Fin du XVIII ^e et début du XIX ^e siècle	Dubé 1991

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A14	Sable loameux	10YR 2/1	Friable	8,93 à 8,95	8,50 à 8,52	0,43	Truelle	Aucun	76A6	76A21	76A7, 76A10, 76A13, 76A20 et 76A100a

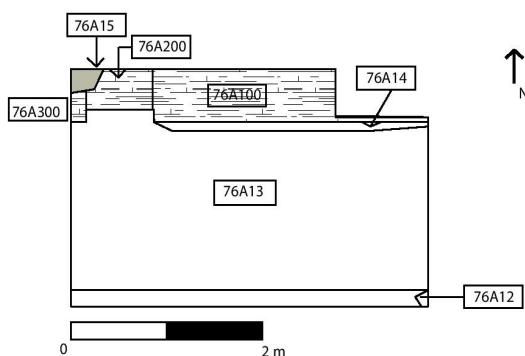
Ce lot de sable loameux de couleur noire est associé à une mince bande qui longe le vestige de maçonnerie 76A100a sur toute sa longueur. Cette couche friable contient des inclusions de schiste et de cailloux (5%) de petite taille, de petits fragments de briques rouges (<1%) et de mortier (<1%) ainsi que du charbon de bois (1%). Quelques artefacts composent la couche, tels des tessons de céramique (T.C.C., T.C.F., T.C.F.B., T.C.F.J.), des morceaux de métal ainsi que du verre à bouteille incolore.





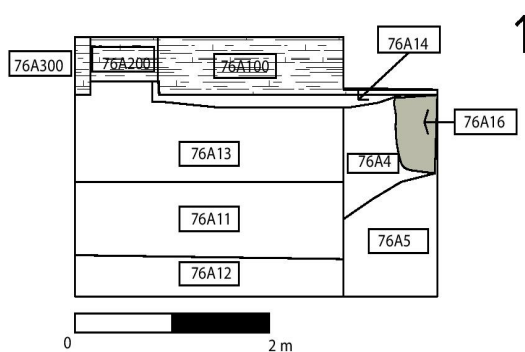
Artéfacts diagnostiques, lot 76A14		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
T.C.C. avec engobe et vernissée façon Angleterre du Nord-est	Deuxième moitié du XVIII ^e et XIX ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 45
T.C.F. vernissée de type <i>Creamware</i>	Début des années 1760 jusqu'en 1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
T.C.F.B. vernissée, décor imprimé, style chinoiserie	1820 jusqu'à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 81
T.C.F.J. vernissée, décor peint bleu, style Mocha	1820 à 1930	Leibowitz 1985 : 9

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A15	Sable	10YR 4/2	Friable	9,24 à 9,26	9,10 à 9,12	0,14	Truelle	77A5	76A3	76A300	76A4 et 76A200a



Ce lot de sable de couleur brun-gris foncé se trouve à l'extrême nord-ouest de l'opération et il ne représente qu'une infime portion de celle-ci. Ce lot prend ainsi appui sur le vestige 76A200a et ne contient ni inclusion, ni artefact, ni écofact.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A16	Sable limoneux	10YR 2/1	Friable	9,02 à 9,09	8,96 à 8,98	0,09	Truelle et pelle	75A4	76A2	76A17	76A4, 76A5 et 76A8

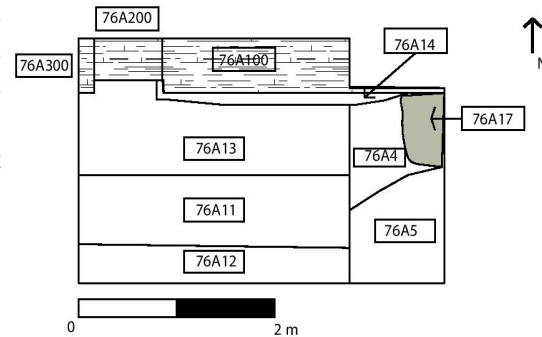


Ce sable limoneux de couleur noire se trouve dans la partie nord-est de l'opération. Il s'agit d'un petit secteur qui était recouvert par un concassé (76A2). Celui-ci contient quelques graviers et gravillons (2%), des racines (5%) et des marbrures (10YR 4/4) d'argile bleutée (<1%). Ce lot ne contient aucun artefact ni écofact.



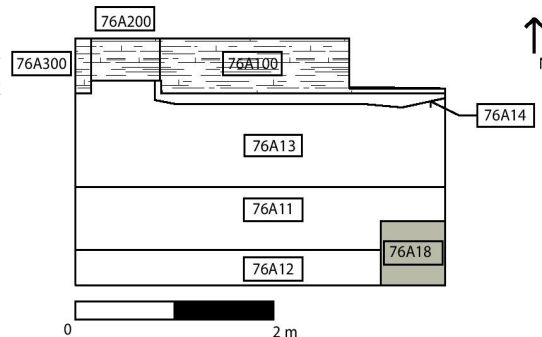
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A17	Sable	2.5Y 4/3	Meuble	8,96 à 8,98	8,77 à 8,79	0,19	Truelle	75A6	76A2 et 76A16	76A8	76A5 et 76A14

Ce lot de sable meuble de couleur brun olive se situe sous le lot 76A16 et couvre plus ou moins la même superficie que celui-ci au nord-est de l'opération. Par ailleurs, 76A17 se distingue de ce dernier par sa matrice et sa couleur. Il contient de minuscules fragments de briques (<1%), mais aucun artefact ni écofact.



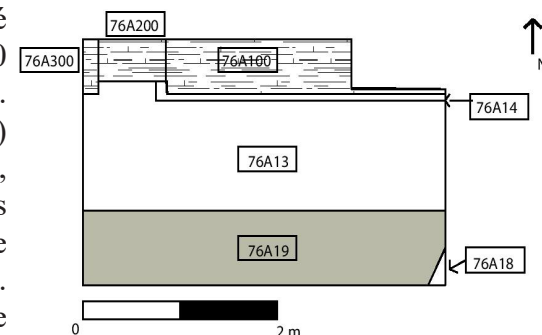
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A18	Sable	2.5Y 4/3	Meuble	8,91 à 8,94	8,15	0,77	Truelle et bêche	Aucun	76A9	76A22	76A11, 76A12, 76A19, 76A20 et 76A21

Ce lot de sable de couleur brun olive se trouve directement sous le concassé (76A9). Il forme un petit carré (0,50 par 0,50 mètre) dans le coin sud-est de l'opération. Ce lot contient quelques morceaux de bois (5%) et très peu d'artefacts (clous, morceaux de métal et T.C.F.B.) qui se trouvent tous à l'interface des deux couches.



Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A19	Sable loameux	2.5Y 3/1	Friable	8,59 à 8,67	8,47 à 8,52	0,14	Truelle et bêche	Aucun	76A12 et 76A11	76A20	76A13 et 76A18

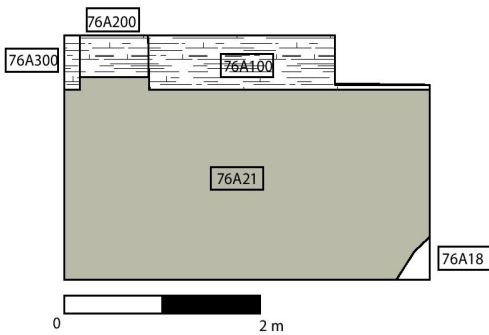
Cette couche de sable est d'un gris très foncé et elle représente une mince bande de 0,50 à 0,60 mètre de largeur dans la partie sud de l'opération. Cette couche se distingue de la précédente (76A12) parce qu'elle contient beaucoup plus d'inclusions, telles que des petites pierres (10%), des fragments de briques (3%), des nodules de mortier (3%), de l'antracite (<1%) et quelques racines (<1%). Elle contient peu d'écofactés (fragments d'os de



Artéfacts diagnostiques, lot 76A19		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
T.C.F. vernissée de type <i>Creamware</i>	Début des années 1760 jusqu'en 1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78

mammifères) et quelques artefacts (T.C.F. et clous rouillés).

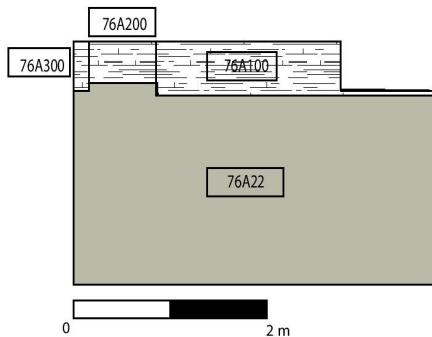
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A21	Sable	2.5Y 3/1	Compacte	8,28 à 8,44	8,15 à 8,22	0,14	Bêche, pioche, piolet et truelle	Aucun	76A20	76A22	76A18, 76A100b, 76A200b et 76A300



Il s'agit d'un sable (10%) gris très foncé qui est composé de plaques de schiste (90%). Le sédiment et les morceaux de schiste forment un lot très dense qui recouvre toute la superficie de l'opération, à l'exception des trois vestiges de maçonnerie au nord (76A100, 76A200 et 76A300) ainsi qu'un tout petit secteur de quelques centimètres au sud-est (76A18). Des inclusions de briques (<1%), des nodules de mortier (1%), des cendres (<1%), du charbon de bois (<1%) et des racines (<1%) se trouvent à l'intérieur de la couche. De plus, on y retrouve quelques écofactes (ossements) et artefacts (T.C.C., T.F.C., verre à vitre teinté vert, métal et clous rouillés).

Artéfacts diagnostiques, lot 76A21		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
T.C.F. vernissée de type <i>Creamware</i>	Début des années 1760 jusqu'en 1820	Brassard et Leclerc 2001 : 80
T.C.F. vernissée de type <i>Pearlware</i> , décor bleu peint et à l'éponge	Popularité au début du XIX ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 80
Clous forgés	Fin du XVIII ^e et début du XIX ^e siècle	Dubé 1991

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A22	Loam	2.5Y 2.5/1	Compacte	8,15 à 8,22	8,04 à 8,13	0,09	Truelle et bêche	Aucun	76A21 et 76A18	76A23	76A100b, 76A200c et 76A300



Ce loam de couleur noire recouvre toute l'opération, à l'exception des vestiges de maçonnerie au nord (mentionnés dans le lot précédent). Il est compact et contient des plaques de schiste, du grès vert ainsi que quelques fragments de granit. De la poussière de briques (<1%) et de mortier (<1%), des cendres (5%) ainsi que des charbons de bois (5%) et de l'antracite (<1%) y sont présents. Ce lot contient peu d'écofactes (coquillage et ossements) et quelques artefacts intéressants (T.C.C., T.C.F.B., T.C.F.,

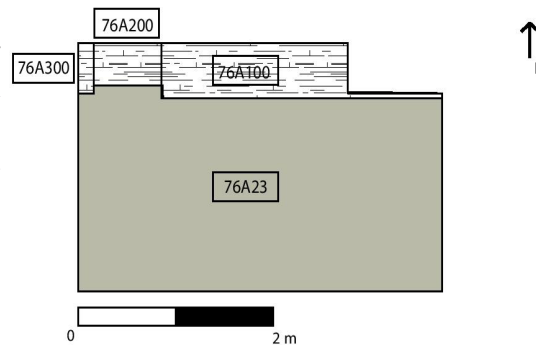


faïence blanche britannique, faïence brune, porcelaine fine et grès cérame).

Artéfacts diagnostiques, lot 76A22		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
T.C.C. avec engobe et vernissée façon Angleterre du Nord-Est	Deuxième moitié du XVIII ^e et XIX ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 45
Faïence blanche britannique	Après la conquête de 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 63
Faïence brune française	Importation après 1725	Brassard et Leclerc 2001 : 70
T.C.F. vernissée de type <i>Creamware</i>	Début des années 1760 jusqu'en 1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
T.C.F. vernissée de type <i>Pearlware</i> , décor peint et à l'éponge bleu	Popularité au début du XIX ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 80
Grès cérame fin glaçuré au sel à corps blanc, décor moulé style <i>Basket</i>	Production massive entre 1720 et 1780	Brassard et Leclerc 2001 : 133
Porcelaine fine à décor bleu	XVIII ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 139
Porcelaine fine chinoise à pâte dure	XVII ^e et XVIII ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 144

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A23	Loam	10YR 3/1	Compacte	8,04 à 8,13	7,90 à 7,99	0,18	Bêche, truelle et pioche	Aucun	76A22	76A24 et 76A200d	76A100b, 76A200d et 76A300

Ce loam de couleur gris très foncé se situe, comme les lots antérieurs (76A21 et 76A22), sur presque toute la surface de l'opération à l'exception des vestiges de maçonnerie au nord. Ce lot se distingue des précédents par la couleur, mais également par la grande quantité de pierres (30%) dont des



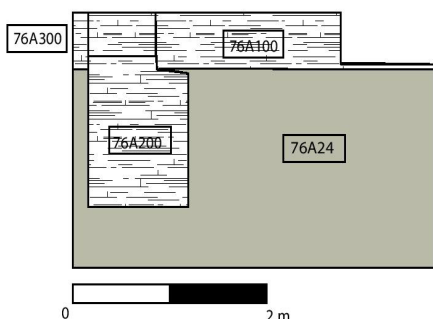
Artéfacts diagnostiques, lot 76A23		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
T.C.C. avec engobe et vernissée de la Saintonge	XVII ^e et XVIII ^e siècle, jusqu'en 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 50
Faïence blanche britannique	La majorité des tessons datent d'après la conquête de 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 63
Faïence blanche française	Popularité en Amérique entre 1700 et 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 60
T.C.F. vernissée de type <i>Pearlware</i>	Popularité au début du XIX ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 80
T.C.F. vernissée de type <i>Creamware</i>	Début des années 1760 jusqu'en 1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
T.C.F.R. vernissée noire	XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 86
Grès cérame fin glaçuré au sel à corps blanc, décor moulé style <i>Basket</i>	Production massive entre 1720 et 1780	Brassard et Leclerc 2001 : 133
Porcelaine fine	XVIII ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 137
Verre de couleur verte de type britannique ou anglo-américain	XVII ^e au XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 192
Platine de fusil	Mécanisme apparu au XVII ^e mais s'étant imposé au VIII ^e siècle	Brassard 2002 Bouchard 1976
Clous découpés	Fin du XIX ^e jusqu'au début du XX ^e siècle	Dubé 1991
Clous forgés	Fin du XVIII ^e et début du XIX ^e siècle	Dubé 1991

plaques de schiste, des pierres plates et cassées de grès vert et de petits galets arrondis. Il contient également des inclusions de petits fragments de briques (3%), de charbon de bois (<1%) et de mortier (5%) de moins de 0,01 mètre. Ce lot contient une lentille de mortier de 0,50 par 0,50 mètre à l'extrémité nord-est de l'opération. Il contient peu d'écofactes (coquillage et ossements de mammifères), mais une très grande quantité d'artefacts tels que des tessons de céramique (T.C.C., faïence, T.C.F., T.C.F.R.,



T.C.F.B, grès cérame et porcelaine), du verre teinté et de couleur verte ainsi que des objets en métal (figure 6) et en os.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A24	Sable	10YR 3/2	Meuble	7,90 à 8,05	7,61 à 7,71	0,26	Piolet et truelle	Aucun	76A23	76A25	76A100b, 76A200d et 76A300



↑
N

Ce lot de sable de couleur brun-grisâtre très foncé recouvre toute la partie sud de l'opération et se distingue des lots précédents par sa matrice et sa compacité. Au nord, il est légèrement plus meuble sur plus de 0,20 à 0,30 mètre de largeur sur toute la partie qui touche au vestige de maçonnerie 76A100b. Du côté est, la fouille de ce lot laisse entrevoir une nouvelle section du vestige 76A200 qui se poursuit également au sud. Il est également latéral au vestige de maçonnerie 76A300. Cette couche de sable

contient quelques inclusions de schiste et de petits cailloux (3%), de petits fragments de briques variant de 0 à 3 cm (<1%) ainsi que de petits fragments de mortier (<1%) et de charbons de bois (2%). Très peu d'écofacts (ossements de mammifères) et d'artefacts (T.C.C., faïence, grès, verre et métal) ont été retrouvés dans ce lot (figure 7).

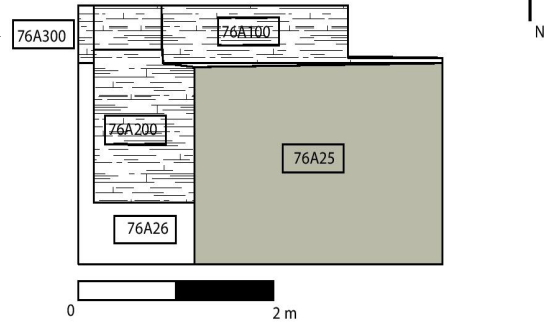
Artéfacts diagnostiques, lot 76A24		
Artéfacts	Datation moyenne	Justification
Faïence française	Popularité en Amérique entre 1700 et 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 60
T.C.C. avec engobe et vernissée de la Saintonge	XVII ^e et XVIII ^e siècle, jusqu'en 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 50
Grès cérame grossier rhénan brun glaçuré au sel	À partir de 1671 jusque dans la deuxième moitié du XVIII ^e	Brassard et Leclerc 2001 : 116

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A25	Loam sableux	10YR 4/4	Compacte	7,61 à 7,71	7,40 à 7,55	0,15	Truelle et piolet	Aucun	76A24	76A27	76A26, 76A100b et 76A200d

Ce lot de loam sableux de couleur brun-jaunâtre est situé sous le lot 76A24. À l'ouest, il rejoint le vestige de maçonnerie 76A200 et 76A26, un lot beaucoup plus argileux. Au nord, ce lot est légèrement plus meuble et il rejoint la toute fin de 76A100b. Il contient des inclusions de schiste (10%), des fragments de briques rouges (2%) ainsi qu'une brique de type français presque complète, de gros nodules de mortier (3%) variant de 0,02 à 0,05 mètre, des morceaux de bois de petite taille (4%), du charbon de bois (2%) ainsi que de l'anthracite (1%). Ce lot contient quelques



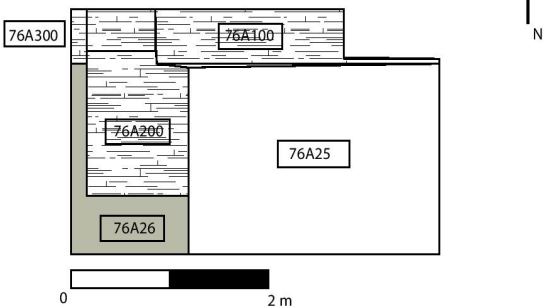
ossements de mammifères et quelques artefacts comme de la T.C.C., de la faïence, du verre vert ainsi que des clous.



Artefacts diagnostiques, lot 76A25		
Artefacts	Datation moyenne	Justification
Faïence blanche française	Popularité en Amérique entre 1700 et 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 60
Verre de couleur verte de type français	Durant tout le XVIII ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 189

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A26	Loam argileux	10YR 3/2	Friable	7,62 à 7,69	7,25	0,44	Truelle et piolet	Aucun	76A24	76A200d	76A25, 76A200, 76A300

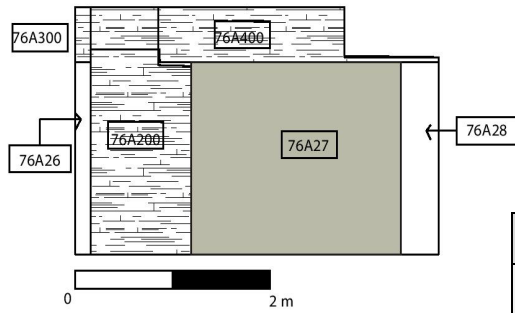
Ce lot de loam argileux de couleur brun-gris très foncé se trouve seulement dans la partie ouest de l'opération. Il se présente en forme de « L », entourant ainsi le vestige de maçonnerie 76A200 et s'adossant au vestige 76A300. Plus le vestige 76A200 se révèle au sud de l'opération, plus la couche se rétrécit pour ne former qu'une mince bande à l'ouest. Elle contient des inclusions de schiste (20%), quelques petits fragments de briques (3%) et de mortier (5%) ainsi que de petites racines de moins de 0,01 mètre (<1%). Cette couche ne contient que quelques fragments de métal rouillé. Elle constitue la dernière couche fouillée dans le secteur ouest puisque la couche suivante n'est pas aisément accessible pour les fouilleurs.



Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A27	Loam argileux	7,5YR 3/1	Compacte	7,49 à 7,55	7,45 à 7,49	0,06	Truelle et piolet	Aucun	76A25	76A28	76A28, 76A200d, 76A400a

Il s'agit d'un lot de loam argileux compact de couleur gris foncé. Ce lot couvre toute la section entre le vestige de maçonnerie 76A200 et le vestige 76A400, à l'exception d'une mince bande de 0,40 à 0,50 mètre à l'est (76A28). Ce lot contient des inclusions de schistes et de petits cailloux (15%), de minuscules fragments de briques

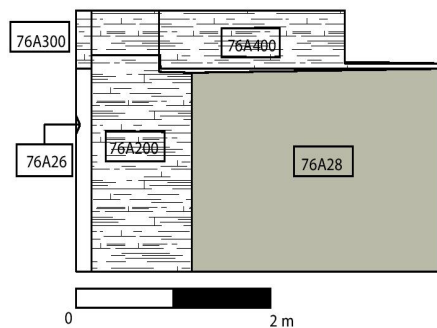




($<1\%$) et de mortier ($<1\%$) de moins de 0,01 mètre ainsi que des petites racines (1%). Il ne contient pas d'écofact et seulement quelques artefacts diagnostiques de l'occupation française sur le site (T.C.C. avec engobe et vernissée de la Saintonge et verre à bouteille de type français).

Artefacts diagnostiques, lot 76A27		
Artefacts	Datation moyenne	Justification
Verre de couleur verte de type français	Durant tout le XVIII ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 189
T.C.C avec engobe et vernissée de la Saintonge	XVII ^e et XVIII ^e siècle, jusqu'en 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 50

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A28	Sable loameux	10YR 3/2	Compacte	7,45 à 7,55	7,42 à 7,43	0,06	Truelle et piolet	Aucun	76A25 76A27	76A29	76A27, 76A400a, 76A200d



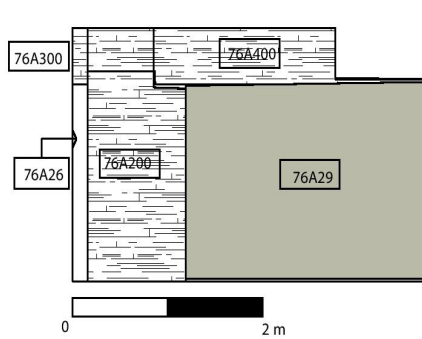
Ce lot de sable loameux plutôt compact de couleur brun-gris foncé est partiellement latéral à 76A27 à l'est et inférieur à celui-ci. Le lot 76A28 recouvre toute l'opération à l'est du vestige 76A200 et au sud du vestige 76A400. L'interface ambiguë entre 76A27 et 76A28 est constituée de mortier (2%), de charbon de bois (1%) et de bois brûlé (1%) pouvant atteindre jusqu'à 0,25 mètre de longueur à certains endroits. Ce lot contient également des inclusions de pierres et des plaques de schiste (20%),

des petites racines ($<1\%$) ainsi que des écofactes (ossements) et quelques artefacts (T.C.C. et métal rouillé).

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A29	Loam	7.5YR 2.5/2	Compacte	7,42 à 7,43	7,08 à 7,16	0,29	Truelle et piolet	Aucun	76A28	76A30	76A400a 76A200d

Ce loam de couleur brun très foncé se situe à l'est de l'opération, entre les vestiges de maçonnerie 76A200 à l'ouest et 76A400 au nord. Ce lot compact contient des inclusions de schiste (10%), des fragments de briques rouges ($<1\%$) pouvant aller jusqu'à 0,10 mètre de longueur, des nodules de mortier de petites tailles (5%), du charbon de bois (3%) et quelques racines au niveau de 76A400a. Il contient des écofactes (ossements de gros mammifères terrestres et coquillages) et des artefacts tels que des céramiques (T.C.C., des T.C.F. argileuse, de la faïence) des clous et un couteau en métal (figure 8) ainsi qu'une pièce de monnaie non identifiable.

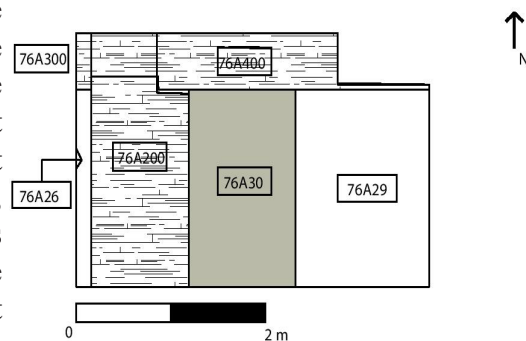




Artefacts diagnostiques, lot 76A29		
Artefacts	Datation moyenne	Justification
T.C.C. vernissée verte de France	XVII ^e et XVIII ^e siècle, jusqu'en 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 29
T.C.C. avec engobe et vernissée de la Saintonge	XVII ^e et XVIII ^e siècle, jusqu'en 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 50
Faïence française	Popularité en Amérique entre 1700 et 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 60
Couteau en métal style « dauphine »	Entre 1673 et 1736	Gladysz et Hamilton 2011 : 12

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A30	Loam argileux	5YR 3/2	Compacte	7,08 à 7,15	6,89 à 6,96	0,20	Piolet, pioche et truelle	Aucun	76A29	76A31	76A29, 76A200d, 76A200e, 76A400a

Ce loam argileux de couleur brun-rougeâtre marque le début d'un sondage de 1,50 mètre de largeur sur 1,80 mètre de longueur à l'est du vestige de maçonnerie 76A200. Ce sondage rejoint également le vestige de maçonnerie 76A400 au nord. Il contient des inclusions de pierres (calcaire schisteux, schiste, grès et granite) à plus de 40%, quelques fragments de briques dont une brique rouge française presque complète (<1%), des nodules de mortier pouvant atteindre 0,07 mètre de largeur (10%), des cendres (<1%) et quelques racines (2%) à proximité des vestiges de maçonnerie. Ce lot contient

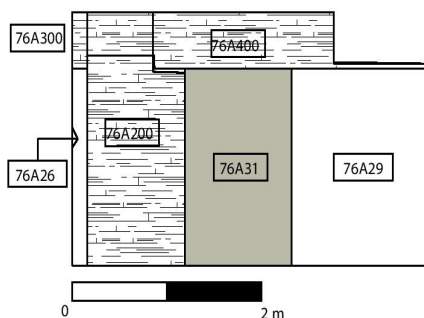


Artefacts diagnostiques, lot 76A30		
Artefacts	Datation moyenne	Justification
Brique rouge française	XVII ^e et XVIII ^e siècle, jusqu'en 1760	St-Louis 1984 : 148
T.C.C. vernissée verte de France	XVII ^e et XVIII ^e siècle, jusqu'en 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 29
Faïence française	Popularité en Amérique entre 1700 et 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 60

des écofactes (ossements) et des artefacts tels des tessons de céramique (T.C.C., faïence française), du verre teinté vert, un canon de fusil en métal ainsi que des clous forgés.

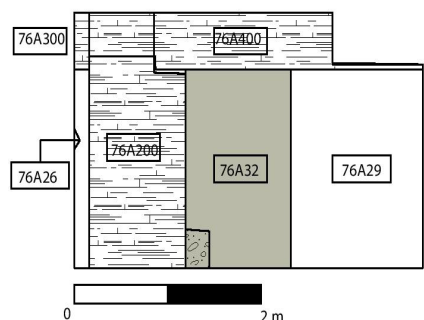


Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A31	Loam argileux	7.5YR 3/2	Compacte	6,89 à 6,96	6,37 à 6,43	0,52	Pioche, pelle et truelle	Aucun	76A30	76A32	76A400b 76A200e



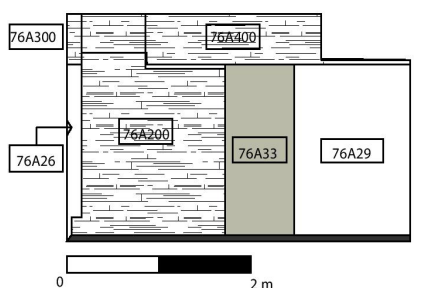
↑
N Ce loam argileux de couleur brun foncé se trouve à l'ouest du vestige 76A200 et au sud du vestige 76A400. Il possède les mêmes dimensions que le lot précédent (76A30), mais contient très peu d'inclusions de schiste (10%), de fragments de briques (<1%) et de mortier (<1%). De plus, il ne contient aucun artefact ni écofact.

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A32	Loam argileux	10YR 2/1	Moyenne-ment compacte	6,37 à 6,43	5,81 à 5,90	0,53	Truelle, pelle, piolet	Aucun	76A31	76A33	76A400b 76A200e



↑
N Ce loam argileux noir se trouve à l'ouest du vestige 76A200 et au sud du vestige 76A400. Il possède les mêmes dimensions que les lots précédents (76A30 et 76A31). Il est visible dans la paroi sud, mais également à l'intérieur du sondage à l'est du vestige 76A200 et au sud du vestige 76A400. Ce lot contient de petites pierres rondes ainsi que de gros nodules de mortier. Il ne contient aucun écofact et très peu d'artefacts (traces de cuivre et concrétions métalliques).

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
76A33	Sable argileux	10YR 2/1	Très compacte	5,81 à 5,90	n.d.	n.d.	n.d.	Aucun	76A32, 76A400b 76A200e	n.d.	n.d.



↑
N Ce lot de sable noir très compact est latéral aux vestiges de maçonnerie 76A400b et 76A200e. Il s'agit d'un lot stérile, très humide, qui ne contient que des plaques de schistes et de petites pierres rondes (40%). Il s'agit du dernier lot fouillé à l'intérieur de l'opération.



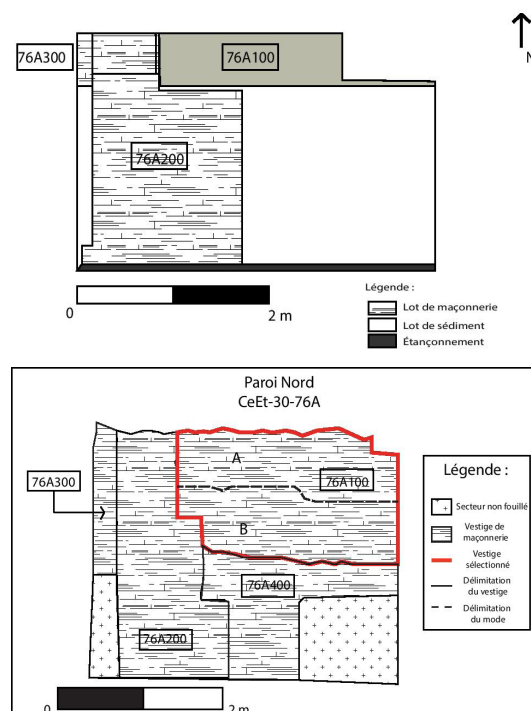
2.2. VESTIGES DE MAÇONNERIE

Cette section comprend la description des différents vestiges architecturaux mis au jour au cours de la fouille archéologique. Ainsi, quatre vestiges de maçonnerie ont été identifiés et ils sont décrits ci-dessous. Il s'agit des vestiges 76A100, 76A200, 76A300 et 76A400. Aucun vestige de bois ou de béton n'a été découvert.

Chaque vestige est présenté sous forme d'un texte et d'un tableau. À l'intérieur du tableau, sept catégories (lot, nombres de modes, altitudes, hauteur, longueur, largeur et orientation) permettent d'identifier les composantes générales de chacune des maçonneries. Le texte permet de situer le vestige et de décrire chacun des événements de construction en présentant des caractéristiques qui leur sont propres (état de conservation, particularité du mode, dimensions des pierres, etc.). Un dessin à l'échelle accompagne également cette description.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
76A100	0 de 2	8,94 à 9,05	7,52 à 7,60	Min.: 1,42 Max.: 1,45	3,06	0,69	Est - Ouest

Le vestige 76A100 est le premier vestige de maçonnerie découvert dans l'opération, et ce, dès la troisième journée de fouille (figures 9, 10 et 11). Notre vestige est visible au sud de l'opération 75 (figure 3) sur toute sa longueur et se poursuit dans la section nord-est de l'opération 76. À l'ouest, il prend appui sur le vestige 76A200d. Il a été dégagé presque entièrement dans le sens de la largeur (0,69 mètre) et sur toute sa hauteur (3,06 mètres). Il est construit directement au-dessus du vestige de maçonnerie 76A400 et il possède deux parements visibles (nord et sud). Le parement sud se trouve à l'intérieur de l'opération 76 tandis que le parement nord se situe à l'intérieur de l'opération 75. Deux événements de construction ont été déterminés (76A100a et 76A100b) en fonction des transformations visibles sur le vestige, telles des différences de couleur au niveau des liants ainsi que des variations dans les textures et les couleurs des lots de sédiments latéraux.



Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
76A100a	1 de 2	8,94 à 9,05	8,17 à 8,32	Min : 0,77 Max : 0,73	3,06	0,69	Est - Ouest



La partie supérieure du vestige (76A100a) était visible en totalité à partir de la première semaine de fouille (figures 10, 11, 12 et 13). Il présente un état de conservation moindre puisque le sommet semble arasé presque en totalité. La présence d'un arbre de taille adulte et de grosses racines au nord du vestige ont favorisé l'altération du sommet. Ce sommet est caractérisé par des plaques de schiste qui se poursuivent à l'ouest (76A200 et 76A300), créant une assise commune aux trois vestiges de maçonnerie. Le lot 76A4 recouvre ce mode tandis que 76A6, 76A7, 76A10, 76A13/76A20, 76A200a et 76A200b y sont liés du côté ouest. Du côté sud, une tranchée de construction (76A14) longe le mode sur toute sa longueur jusqu'au tout début de 76A100b.

Ce lot de construction comporte cinq assises de pierres ébauchées en calcaire schisteux (90%) ainsi qu'une seule assise en schiste (10%) arasée au sommet. Les dimensions de ces pierres varient de 0,38 à 0,18 mètre et de 0,06 à 0,05 mètre et les cales varient de 0,24 à 0,02 mètre et de 0,06 à 0,02 mètre. Le parement est plus ou moins dressé et les assises sont plus ou moins régulières dans un appareil plus ou moins régulier également. Le type de liant visible est composé d'un mortier jaunâtre et débordant d'une épaisseur qui varie entre 0,01 et 0,10 mètre. Des échantillons de ce mortier ont été prélevés (tableau 1).

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
76A100b	2 de 2	8,17 à 8,60	7,52 à 7,60	Min : 0,43 Max : 1,00	3,06	0,69	Est - Ouest

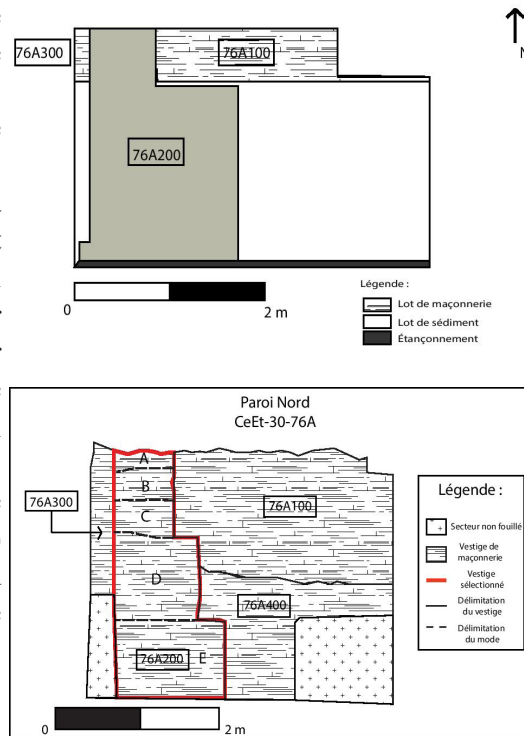
Ce lot compose la partie inférieure du vestige de maçonnerie 76A100 (figure 9). Il présente un bon état de conservation, malgré quelques fissures à l'ouest, possiblement causées par la présence de racines. Les lots 76A20, 76A21, 76A22, 76A23, 76A24 et 76A25 lui sont tous liés latéralement au sud. Le lot de maçonnerie 76A100b a été directement construit au-dessus du vestige 76A400, orienté est-ouest également. Il prend appui à l'ouest sur 76A200c.

Cet événement de construction est composé de 4 assises de pierres ébauchées en calcaire schisteux (100%) dont les dimensions varient de 0,44 à 0,20 mètre et de 0,14 à 0,14 mètre. Le parement sud, visible dans l'opération 76, est plus ou moins dressé et toutes les assises sont plus ou moins régulières dans un appareil irrégulier. En observant du côté de l'opération 75, il est possible de déterminer que ce vestige est à double parement (parements sud et nord). Un mortier débordant de couleur blanchâtre sert de liant. D'une épaisseur qui varie de 0,01 à 0,09 mètre, un échantillon de ce mortier a été prélevé (tableau 1).

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieur	Inférieur				
76A200	0 de 5	8,86 à 9,05	5,84 à 5,91	Min. : 1,80 Max. : 3,14	2,50	Min. : 0,68 Max. : 1,25	Nord-Sud, Est-Ouest



À première vue, le vestige de maçonnerie 76A200 ne ressemblait qu'à un amoncellement de pierres, de mortier et de briques (figures 11 et 13). Au fur et à mesure de l'avancement des fouilles, ce vestige s'est avéré être le plus imposant et le plus complexe, couvrant presque le quart de l'opération à lui seul (figures 15, 16, 17, 18 et 19). Ce vestige est le seul à traverser entièrement l'opération, de la paroi nord à la paroi sud, et couvrait presque tout le secteur ouest après la troisième semaine sur le terrain. Par ailleurs, il est impossible de déterminer si le vestige se prolonge dans l'une ou l'autre de ces parois. Il possède cinq événements de construction (76A200a, 76A200b, 76A200c, 76A200d et 76A200e) et a été dégagé entièrement en hauteur (1,80 à 3,14 mètres) et en largeur (0,68 à 1,25 mètre). Le parement sud et le parement est ont pu être dégagés en grande partie et nous ont permis de lier les quatre vestiges de maçonneries présents dans l'opération entre eux.



Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieur	Inférieur				
76A200a	1 de 5	8,86 à 9,05	8,79	0,07 à 0,26	0,65	0,70	Est-Ouest

Le premier lot de construction correspond à la partie supérieure du vestige (76A200a). Le parement sud et le sommet (figures 9, 13 et 15) du vestige sont visibles et ont été altérés par le piétinement lors des fouilles, mais également par la présence d'un chêne de taille adulte à proximité (figure 12). Les lots 76A4 et 76A15 sont des lots de sédiments supérieurs à ce vestige tandis que 76A6, 76A7, 76A10 ainsi que les vestiges 76A100a et 76A300, lui sont latéraux.

Ce premier lot ne possède qu'une seule assise de pierres ébauchées en calcaire schisteux (50%) et en schiste (50%) dont les dimensions varient de 0,16 à 0,10 mètre et de 0,07 à 0,04 mètre. Cette assise contient des cales de dimensions variant entre 0,02 par 0,14 mètre et de 0,03 par 0,15 mètre. Son parement est plus ou moins dressé et l'assise qui le compose est irrégulière. Un mortier jaunâtre assez friable sert de liant entre les pierres. La pose de ce liant est débordante et l'épaisseur des joints varie entre 0,02 et 0,06 mètre. Aucun échantillon de mortier n'a été prélevé pour ce mode de construction puisque nous aurions abîmé le vestige.

L'une des particularités en ce qui concerne cette assise est qu'elle aurait pu recouvrir trois vestiges de maçonnerie (76A100, 76A200 et 76A300). En effet, cette assise, dont il ne subsiste que quelques morceaux de schiste, semble se retrouver également à l'est et à l'ouest de 76A200a. Une deuxième particularité intéressante est que 76A200a marque la fin d'un assemblage distinctif de pierres.



Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieur	Inférieur				
76A200b	2 de 5	8,79	8,31	0,48	0,72	0,68 à 0,72	Est-Ouest

Le deuxième lot (76A200b), ne présente aucune assise de pierre distincte (figures 9, 12 et 14). Cet événement semble correspondre à une réparation et il est principalement composé de mortier (75%) dans lequel quelques fragments de briques (5%) et de pierres en calcaires schisteux (20%) se superposent. Ces fragments sont petits, abîmés et ne sont disposés d'aucune façon particulière. Un seul lot de sédiment lui est latéral (76A13\76A20) et le mortier qui le compose varie du brun jaunâtre au blanc grisâtre. Il s'agit donc d'un remplissage sans ordre entre deux vestiges (76A100 et 76A300) et deux événements de construction en pierres et en calcaire schisteux (76A200a et 76A200c).

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieur	Inférieur				
76A200c	3 de 5	8,31	7,98	0,33	0,70	0,72	Est-Ouest

Sous ce remplissage se trouve un lot de maçonnerie d'une hauteur de 0,33 mètre qui s'appuie sur 76A200d (figures 9 et 14), un vestige imposant. Il présente un état de conservation moindre puisque les pierres sont brisées et très altérées par les racines. Certaines de ces pierres sont également tombées lors des fouilles, le mortier étant désagrégé. Ce lot est latéral à 76A100b, 76A300 et au lot de sédiment 76A22.

Cet événement de construction est composé de deux assises de pierres ébauchées en calcaire schisteux (75%) et en schiste (25%) dont les dimensions varient de 0,10 à 0,03 mètre et de 0,23 à 0,14 mètre. Ce parement sud-est le seul visible et il est plus ou moins dressé dans un appareillage irrégulier. Un mortier grisâtre, compact, baveux et désagrégé le compose et l'épaisseur varie de 0,02 à 0,06 mètre par endroit. Aucun échantillon n'a été prélevé dans ce cas présent puisque les pierres se détachaient du mode très facilement. Ce liant marque une rupture évidente avec le lot de maçonnerie 76A200d. De plus, un ressaut entre ces deux parties caractérise bel et bien la fin d'un arrangement et le début d'un autre.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieur	Inférieur				
76A200d	4 de 5	7,98 à 7,61	7,01 à 6,98	Min. : 0,97 Max. : 0,63	Min. : 1,10 Max. : 1,60	1,04	Nord-Sud

Lors de la fouille, nous avons commencé à dégager ce qui semblait être un plancher ou un dallage, puisque les premières pierres découvertes étaient toutes au même niveau. Nous croyions ainsi que nous avions trouvé la fin de 76A200. Puis, nous avons vite réalisé qu'il s'agissait de la continuité du vestige 76A200 (figures 15, 16, 17, 18, 19 et 20) puisque les pierres se poursuivent dans la paroi nord, à la suite de 76A200c.



Ce lot de maçonnerie traverse toute la largeur de l'opération du nord au sud et ses parements est et ouest ont pu être dégagés en grande partie. Bien que l'on dénote une surface plane vers le nord, la majorité du sommet est endommagé. En effet, certaines pierres en schiste (70%) et en calcaire schisteux (30%) s'effritaient très facilement et ont dû être enlevées lors des fouilles. Il manque une quantité importante de pierres au sud, créant ainsi une ouverture qui ne semble pas causée par une dégradation naturelle, mais bien par un phénomène anthropique. Ce lot côtoie au nord les vestiges de maçonnerie 76A300 et 76A400 et il prend appui sur le vestige 76A100 (figure 9). De plus, le lot de sédiment 76A23 le recouvre entièrement. Sur les côtés, 76A26 longe le parement est et 76A24, 76A25, 76A27, 76A28, 76A29 et 76A30 borde le parement ouest.

Ce lot de construction (figure 16) comporte, tant au niveau du parement est que ouest, cinq assises de pierres ébauchées en calcaire schisteux (85%) et en schiste (15%) dont les dimensions varient de 0,58 à 0,32 mètre et de 0,13 à 0,14 mètres. Une sixième assise a été presque entièrement arasée, ne laissant plus que quelques pierres visibles au sommet. Les deux parements sont similaires, plus ou moins dressés, comprenant des assises plus ou moins régulières dans un appareillage plus ou moins régulier. Il est possible de noter la présence de cales de dimensions variées (0,12 à 0,04 mètre et de 0,05 à 0,05 mètres). Un mortier blanchâtre, d'une épaisseur variant de 0,01 à 0,09 mètre, est débordant par endroit et creux entre certaines pierres. Des échantillons de mortier ont été prélevés directement au niveau du parement est (tableau 1).

Deux particularités caractérisent ce mode. Tout d'abord, le parement sud se poursuit dans la paroi sud de l'opération. La moitié de ce parement est biseauté à l'est, créant ainsi une ouverture en angle (figure 17). Une autre particularité est liée exclusivement au parement est. Il s'agit d'un ressaut inégal de 0,20 à 0,25 mètre au niveau de 76A200e (figures 19 et 20). Ce ressaut marque une rupture évidente entre ces deux événements de construction.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieur	Inférieur				
76A200e	5 de 5	6,98 à 7,01	5,84 à 5,91	Min. : 1,10 Max. : 1,14	2,50	1,25	Nord-Sud

Ce lot de maçonnerie correspond au tout premier événement de construction du vestige 76A200. Il présente un bon état de conservation, à l'exception de quelques pierres plus abîmées dans le secteur sud de l'opération. Le sommet, visible au niveau du ressaut entre 76A200d et 76A200e, semble arasé ou partiellement endommagé (figures 19 et 20). Près de la paroi nord, des racines ont endommagé quelques pierres. Seul le parement ouest de ce lot est visible puisque 76A200e se poursuit dans la paroi nord et dans la paroi sud et que les fouilles n'ont pu être réalisées dans le secteur ouest. Les lots de sédiments 76A30, 76A31, 76A32 et 76A33 lui sont latéraux. Le lot 76A33 semble également se poursuivre sous le vestige.

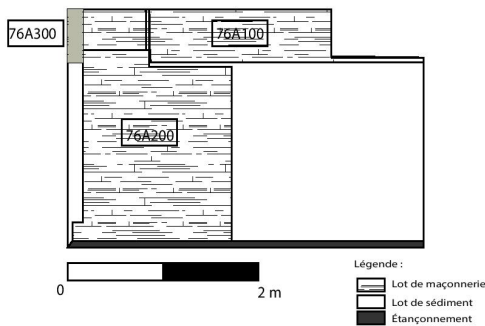
Le lot de construction 76A200e comporte plus de six assises de pierres ébauchées en calcaire schisteux (100%) dont les dimensions varient de 0,42 à 0,32 mètre et de 0,07 à 0,09 mètre (figure 16). Le parement est plus ou moins dressé, les assises sont plus ou



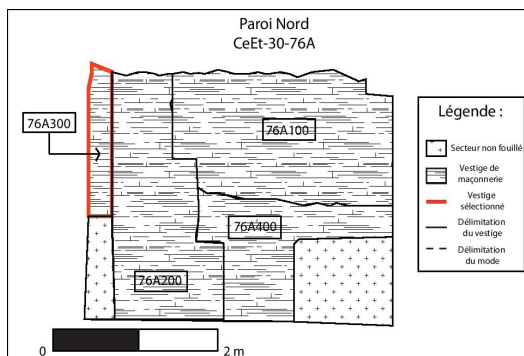
moins régulières dans un appareillage plus ou moins régulier. Un mortier de couleur blanc-beige assez compact sert de liant entre les pierres. Sa pose est affleurée, creuse par endroit et l'épaisseur du joint varie entre 0,01 et 0,05 mètre. Des échantillons de ce mortier ont également été prélevés (tableau 1).

Trois particularités caractérisent 76A200e. D'une part, il semble reposer directement sur le sol stérile (76A33), l'assise de fondation ayant été trouvée à l'intérieur du sondage à la dernière journée de fouille. Deuxièmement, il s'adosse à 76A400, un vestige à l'est, créant ainsi un angle de 90° entre ces deux maçonneries (figures 20 et 21). Enfin, un ressaut d'approximativement 0,25 mètre est visible au niveau du parement ouest (figures 19 et 20).

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieur	Inférieur				
76A300	1 de 1	8,94	7,28	Min. : 1,63 Max. : --	0,26	0,70	Est-Ouest



↑ Le vestige de maçonnerie 76A300 est localisé dans la partie ouest de l'opération, au coin nord-ouest (figures 9, 12 et 15). Ce vestige semble se poursuivre à l'intérieur de l'opération 77 (77A100). Il se situe à l'est du vestige de maçonnerie 76A200 et tous les lots de sédiments qui y sont liés se trouvent au sud (76A6, 76A7, 76A8, 76A10, 76A11, 76A13, 76A20, 76A21, 76A22, 76A23, 76A24 et 76A26) et au-dessus de celui-ci. Les sédiments localisés au nord de ce vestige n'ont pas été excavés, considérant que ceux-ci se trouvaient hors des limites de l'opération 76. Par ailleurs, un sondage réalisé à l'ouest, à l'intérieur de l'opération 77, permet de voir qu'un vestige de maçonnerie se poursuit dans cette même direction. N'ayant pu terminer la fouille dans ce secteur à cause de l'espace restreint, la première assise de fondation n'a pu être mise au jour.



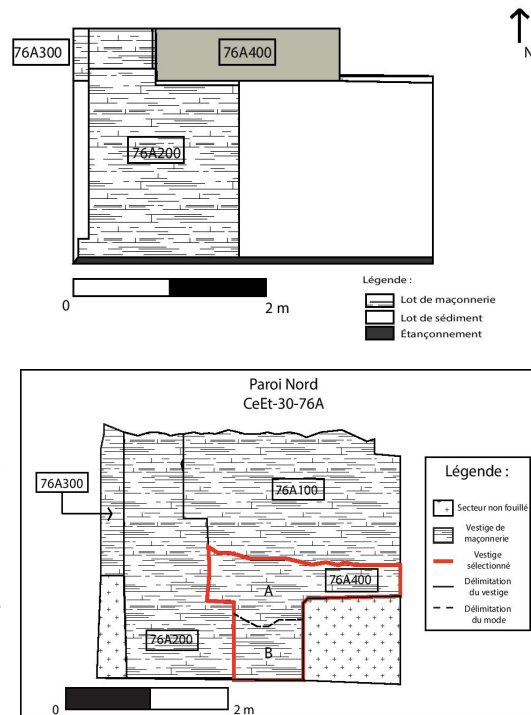
Un seul événement de construction est observable, considérant qu'une infime partie seulement de ce vestige est présente dans les limites de l'opération (figure 9). Le vestige est généralement bien conservé, à l'exception de la dernière assise composée de pierres en calcaire et d'une seule pierre désagrégée au sommet en calcaire schisteux. Seul le parement sud-est visible, il est plus ou moins dressé et il est constitué de douze assises plus ou moins régulières à l'intérieur d'un appareil plus ou moins régulier. Ce parement est constitué de pierres ébauchées en calcaire (99%) et en calcaire schisteux (1%) variant de 0,25 x 0,21 mètre, 0,11 x 0,05 mètre et de 0,18 x 0,06 mètre. La présence d'un mortier débordant de couleur grisâtre



atteste de l'utilisation de ce type de liant d'une épaisseur moyenne de plus ou moins un centimètre. Un échantillon de ce mortier a été prélevé (tableau 1).

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieur	Inférieur				
76A400	0 de 2	7,52 à 7,60	5,83 à 5,84	Min. : 1,77 Max. : 1,68	2,45	0,61	Est-Ouest

Le vestige de maçonnerie 76A400 est localisé dans la partie est de l'opération, au coin nord-est (figures 9, 22 et 23). Seul le parement sud-est à l'intérieur de l'opération 76, et le parement nord-est dans l'opération 75 restent visibles (vestige 75A400) aux mêmes altitudes. Le lot 76A400 se trouve directement sous 76A100. Le vestige 76A200 (76A200d et 76A200e) semble prendre appui sur ce même vestige de maçonnerie (76A400), formant ainsi un angle de 90° au centre de l'opération (figure 19). Tous les lots de sédiments qui sont associés à notre maçonnerie (76A27, 76A28, 76A29, 76A30, 76A31, 76A32 et 76A33) se trouvent au sud du vestige et également à l'est de 76A200. Ce vestige de maçonnerie n'a pu être entièrement dégagé faute de temps et la partie est a dû être abandonnée. Un sondage à l'ouest de plus de 1,50 mètre a par ailleurs révélé l'assise de fondation de ce vestige, constitué de pierres plates en calcaire schisteux. Des échantillons de mortier ont été prélevés pour chacun des deux événements de construction (tableau 1) qui sont présentés ci-dessous.



Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieur	Inférieur				
76A400a	1 de 2	7,52 à 7,60	6,72	Min. : 0,80 Max. : 0,88	Min. : 0,95 Max. : 2,45	0,61	Est-Ouest

Le premier événement de construction, 76A400a, correspond à la partie supérieure du vestige qui se trouve directement sous 76A100b. Ce lot, découvert seulement à partir de la quatrième semaine de fouille, est visible en quasi-totalité sur toute sa face sud, à l'exception d'un petit secteur à l'est qui n'a simplement pas été fouillé. Ce lot semble avoir été arasé et certaines pierres, à sa jonction avec 76A200d, semblent également avoir été déplacées par les racines et ne se trouvent plus dans leur position d'origine (figure 22). Les lots de sédiments 76A27, 76A28, 76A29 et 76A30 lui sont latéraux.

Le lot de maçonnerie 76A400a comporte six assises de pierres ébauchées de formes très inégales en calcaire schisteux (90%) et en schiste (10%) dont les dimensions varient de 0,55 à 0,07 mètre et de 0,06 à 0,06 mètre. Le parement est plus ou moins



dressé et toutes les assises sont plus ou moins régulières dans un appareil irrégulier. Un mortier de couleur brun-jaunâtre baveux sert de liant pour l'ensemble des pierres. L'épaisseur du joint varie entre 0,01 et 0,12 mètre et un échantillon a été prélevé lors de la dernière semaine de fouille (tableau 1).

Trois particularités caractérisent ce lot : un retrait de 0,10 mètre est marqué entre le vestige 76A100b et 76A400a ; des pierres très inégales composent 76A400, ce qui le différencie grandement du vestige 76A100 ; et le parement nord de ce vestige est visible dans l'opération 75.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieur	Inférieur				
76A400b	2 de 2	6,72	5,83 à 5,84	Min. : 0,89 Max. : 0,91	Min. : 0,60 Max. : 0,90	0,61	Est-Ouest

Le deuxième événement de construction se distingue du premier par la couleur, la compacité de son mortier, ainsi que par la forme des pierres et les matières premières utilisées. Toute sa surface semble abîmée et les racines ont également altéré l'aspect des pierres équarries et ébauchées qui composent les six assises de ce lot (figures 9 et 23). Ces pierres sont constituées de calcaire schisteux (65%) et de schiste (35%) et leurs dimensions varient de 0,45 à 0,32 mètre et de 0,07 à 0,09 mètre. Ce parement sud-est est plus ou moins dressé, les assises sont plus ou moins régulières dans un appareillage plus ou moins régulier.

Les lots de sédiments 76A31, 76A32 et 76A33 lui sont latéraux. Un mortier beige et compact sert de liant. La pose affleurée de ce mortier varie entre 0,02 et 0,08 mètre d'épaisseur et lie toutes les pierres entre elles. La texture et la couleur de ce liant démontrent une limite claire entre les deux événements de construction visibles pour le vestige 76A400. De ce fait, des échantillons de ce mortier ont été prélevés pour des analyses plus approfondies (tableau 1). Enfin, il nous paraît utile de préciser que la deuxième assise à partir de la base est beaucoup plus mince que les autres. C'est sur cette assise que s'appuie la toute première assise de fondation du vestige (figure 23).



3. Interprétation événementielle

3.1. SÉQUENCE ÉVÉNEMENTIELLE DE L'ÎLOT DES PALAIS

Phase 0 : Niveaux naturels

Phase I : Occupation autochtone (occupation préhistorique 1100-1300)

Phase II : Première occupation européenne (vers 1665-1668?)

Phase III : Brasserie de Jean Talon (1668-vers 1675)

Phase IV : Premier palais de l'intendant (vers 1684-1713)

Phase V : Second palais de l'intendant et magasins du roi (1713-1760)

Phase VI : Période d'abandon et de réaménagement (1760 à 1852)

VIa : Période d'abandon et de réaménagement (1760-1820/30)

VIb : Période d'abandon et de réaménagement (vers 1820/30-1845)

VIc : Période d'abandon et de réaménagement (1845-1852)

Phase VII : La brasserie Boswell-Dow (1852-1968)

VIIa : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (1852-vers 1865)

VIIb : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (vers 1865-1880)

VIIc : Brasserie Boswell and Brother (1880-1919)

VIIId : Brasserie Boswell and Brother Limited (National Breweries ltd) (1919-1968)

Phase VIII : Démolition de la brasserie Dow/aménagements paysagers/fouilles archéologiques/mise en valeur/remblayage (1968-2015)



3.2. SÉQUENCE ÉVÉNEMENTIELLE DE L'OPÉRATION 76

Phase 0 : Niveaux initiaux

Événement 0 : niveaux initiaux (non anthropique)

Phase IV : Premier palais de l'intendant (vers 1684-1713)

Événement 1 : Construction d'une porte (aménagements liés au mur d'enceinte) (1692-1695)

Événement 2 : Nivellement et aires de circulations associés à la rue Sous le Coteau (1695 à 1713)

Phase V : Second et troisième palais de l'intendant et magasins du roi (1713-1760)

Événement 3 : Réaménagements et nouvelle fonction liée au mur de soutènement (1713 à 1725)

Événement 4 : Réaménagements liés à la porte du mur d'enceinte (1713 à 1725)

Événement 5 : Autres réaménagements liés à la porte du mur d'enceinte (1725 à 1760)

Phase VIa : Période d'abandon et de réaménagement (1760-1820/30)

Événement 6 : Abandon du secteur et réaménagements suite à la Conquête de 1760

Événement 7 : Réoccupation du secteur suite à l'invasion américaine de 1775

Événement 8 : Aire de circulation associée à la rue Saint-Vallier (1776-1820)

Phase VIb : Période d'abandon et de réaménagement (vers 1820/30-1845)

Événement 9: Abandon du secteur

Phase VIIb : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (vers 1865-1880)

Événement 10 : Construction de la maison double et occupation du secteur (à partir de 1875)

Phase VIId : Brasserie Boswell and Brother Limited (National Breweries Ltd) (1919-1968)

Événement 11 : Destruction de la maison double (1955 ?)

Événement 12 : Remblais de nivellement liés aux aménagements de la Brasserie (1955 à 1968 ?)

Phase VIII : Démolition de la brasserie Dow/aménagements paysagers/fouilles archéologiques/mise en valeur/remblayage (1968-2000)

Événement 13 : Aménagement urbain durant les années 1970

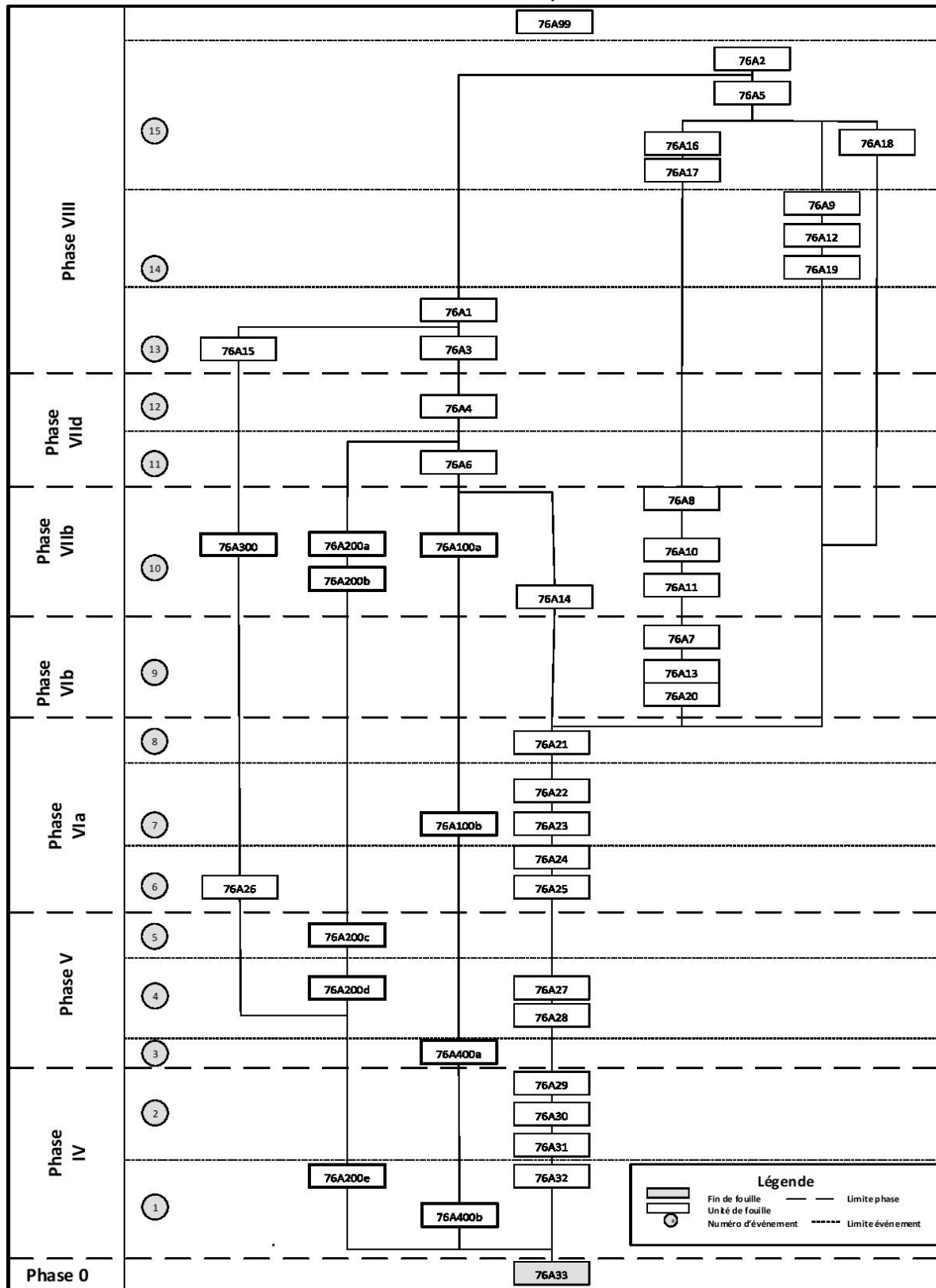


Événement 14 : Aménagement d'un sentier d'asphalte (1974 à 2009)

Événement 15 : Aménagement urbain (2009 à 2014) et fouilles archéologiques
(2014-2015)



3.3. MATRICE ÉVÉNEMENTIELLE DE L'OPÉRATION 76



3.4. INTERPRÉTATIONS

La section *Interprétation des événements* suit les descriptions de lots pour l'opération 76 ainsi que notre matrice événementielle qui lie les phases et les événements entre eux selon notre interprétation. Notre objectif principal pour l'opération 76 était de documenter le régime français lié au premier palais de l'intendant grâce au mur d'enceinte découvert dans ce secteur du site de l'îlot des Palais en 2002 (opération 40) et en 2014 (opération 73). De plus, nous souhaitons documenter les phases associées au second et au troisième palais de l'intendant, principalement grâce au dallage de la rue Saint-Vallier, qui aurait été posé après 1750. Bien que ce dallage n'ait pas été retrouvé à l'été 2015, d'autres données archéologiques nous permettent d'envisager de nouvelles données sur cette période comprise entre 1713 et 1760. Nous souhaitons également documenter les différentes phases associées au XVIII^e siècle et documenter les périodes plus récentes liées au XIX^e et au XX^e siècle dans ce secteur. Ainsi, les fouilles de l'opération 76 à l'été 2015 ont permis de mettre au jour des informations très intéressantes sur plusieurs siècles d'occupation, allant du premier palais de l'intendant à la période moderne.

Afin de recréer une séquence des différents événements ayant marqué le site de l'îlot des Palais au fil des siècles, des phases de références ont été instaurées (Janson et Bernard 2011). Ces phases, proposées par Marcel Moussette, Allison Bain, Réginald Auger et Daniel Simoneau (Auger *et al.* 2009), ont évolué en fonction des diverses découvertes et fouilles archéologiques réalisées par les étudiants dans le cadre des chantiers-écoles. Par ailleurs, certaines de ces phases, qui se situent avant le premier palais de l'intendant, ainsi que certaines transformations liées aux divers aménagements de la brasserie *Anchor et J.K. Boswell and Son*, ne s'appliquent pas à l'opération 76.

3.4.1. Phase 0 : niveaux initiaux

Événement 0 : le sol stérile

76A33

Dans notre opération, il est possible d'associer un seul lot à la phase zéro, un niveau non anthropique. Le lot 76A33, une couche sablo-argileuse très compacte de couleur noire, contient une grande concentration de fragments de schiste et de petits galets ronds. Ce lot, contenu à l'intérieur d'un sondage de 1,80 sur 1,25 mètre, est inférieur aux vestiges de maçonnerie 76A200 et 76A400 qui sont interprétés comme les vestiges les plus anciens de l'opération 76. Le lot 76A33 ne contient aucun artefact ni écofact et donc aucune trace d'activité humaine ne lui est associée. De plus, lors des fouilles, de l'eau semblait vouloir remonter à la surface, indiquant la proximité de la nappe phréatique. Ce lot ayant une altitude de surface variant de 5,88 à 5,90 mètres N.M.M. n'a été fouillé qu'en partie, car il a été découvert le jour de la fin du chantier-école de 2015. Les altitudes de ce lot varient énormément puisque pour cette dernière journée de fouille, l'objectif le plus important était de comprendre le lien existant entre les vestiges de maçonnerie que nous avons mentionnés précédemment. Pour ce faire, nous avons fouillé une dizaine de centimètres dans le secteur nord-ouest de ce sondage,



à l'intersection entre ces deux vestiges de maçonnerie, pour atteindre des altitudes variant entre 5,81 et 5,84 mètres N.M.M. Le temps étant limité cette journée-là, nous n'avons pu obtenir une altitude du fond pour le lot 76A33. Par ailleurs, ce niveau peut être comparé à différents lots stériles retrouvés dans les opérations à proximité afin de rendre compte de sa nature non anthropique.

Lors des fouilles de l'opération 40 à l'été 2002, le sol stérile avait été découvert dans deux lots des trois sous-opérations fouillées (40B10 et 40C16). Pour la sous-opération 40B, il est possible de noter une altitude de surface moyenne de 5,98 mètres N.M.M. Par contre, l'altitude de fin n'a pu être obtenue en raison de la fin des fouilles (Alberton *et al.* 2005 : 15). Pour la sous-opération 40C, le lot 40C16 possède une altitude de surface moyenne de 5,77 mètres N.M.M. Ainsi, l'altitude de surface moyenne pour ces deux lots de sable brun foncé meuble, composés principalement de petits cailloux, est de 5,88 mètres N.M.M. Ces deux lots ne contiennent aucun artefact ni écofact pouvant être en lien avec une présence humaine.

Afin de compléter les fouilles déjà réalisées par Alberton *et al.* (2005) en 2002 et d'offrir un portrait plus complet de ce secteur peu connu du site de l'îlot des Palais, des fouilles ont été réalisées par Laurence Pouliot (sous-opération 73C) et Olivier Lalonde (sous-opération 73D) à l'été 2014. Le sol naturel a été atteint dans les deux opérations et sa profondeur validée par un sondage dans la sous-opération 73A. Un sondage (73D550) a été réalisé dans trois lots (73C30, 73C32 et 73D45) considérés comme équivalents en termes de couleur, d'inclusions et d'altitudes. Ce sondage débute à une altitude moyenne de 5,98 mètres N.M.M. et se poursuit jusqu'à 5,06 mètres N.M.M. Lalonde et Pouliot mentionnent également que ce sol stérile coïnciderait avec les données présentées par les opérations 40 (Alberton *et al.* 2005) et 55 (Bêty et Fortier 2013). Ces lots de sable meuble de couleur brun très foncé contiennent des inclusions de schiste et de petits galets (Pouliot et Lalonde 2016).

Dans un rapport détaillé des fouilles réalisées entre 2006 et 2007 par la ville de Québec sur le site, Daniel Simoneau (2014) mentionne également que deux types de dépôts sont majoritairement associés au sol naturel lors des fouilles (Simoneau 2014 : 23). La première couche décrite, de même texture et couleur que le lot 76A33, contient aussi les mêmes types d'inclusions. Cette couche reposait sur le roc et se trouvait principalement dans le périmètre intérieur associé au premier palais. Cette couche a été découverte à l'intérieur de l'opération 53 (53A29), au niveau de la rue Saint-Vallier, à une altitude de surface moyenne de 7,14 mètres N.M.M. Dans les secteurs sud-ouest et nord-ouest du site, on trouvait plutôt un deuxième type de dépôt (opérations 50, 51, 54, 55 et 56). Cette couche était composée d'un sable assez grossier, de couleur jaune-orangé, comprenant des inclusions de schiste et de petits galets. En revanche, Simoneau mentionne que ces deux types de dépôts pouvaient se côtoyer à l'intérieur d'une même opération et que, le cas échéant, la couche de sable recouvrait la couche plus argileuse (Simoneau 2007 : 24). Par exemple, dans l'opération 53, la couche de sable (53A30) se trouve au même niveau qu'un type de dépôt plus argileux (53A29) dans la paroi sud. Ces lots sont identifiés comme des niveaux stériles directement posés sur le roc. À l'intérieur de la paroi ouest, seule la couche argileuse est présente. Cette couche plus sableuse n'a pas été



trouvée à l'intérieur du secteur fouillé dans l'opération 76. En effet, notre sondage d'une dimension de 1,80 sur 1,25 mètre réalisé lors de la dernière semaine de fouille a révélé une tranchée de construction (76A32) associée à un vestige de maçonnerie (76A200). Cette tranchée, ne formant qu'un seul lot visible lors de la fouille, n'est ainsi observable que dans la paroi sud (figure 24). Elle aurait ainsi pu couper plusieurs couches de sédiments superposées, dont, vraisemblablement, un niveau de sol stérile. Une photographie de la paroi est du sondage (figure 25) révèle une couche de sable grossier de couleur brun-roux, comportant de nombreux galets. Par ailleurs, cette couche n'ayant pas été fouillée, il est impossible de déterminer avec certitude qu'il s'agisse d'un sol stérile.

Bien que l'opération 53 (Simoneau 2014) se trouve au niveau de la rue Saint-Vallier (anciennement, rue Sous-le-Coteau) et qu'elle soit plus éloignée de notre secteur de fouille, elle peut nous offrir des informations très pertinentes sur les transformations ayant eu lieu dans ce secteur. Avec une altitude de surface moyenne de 7,14 mètres N.M.M. au niveau du sol stérile, le lot 53A29 se trouve à une altitude supérieure de 1,29 mètre N.M.M. du lot 76A33. Par ailleurs, considérant un dénivelé important des couches sur le site, il est envisageable que notre sol stérile se trouve à cette profondeur.

Enfin, selon nos données archéologiques, il est possible que 76A33 soit un sol stérile ; d'ailleurs, certains éléments découverts lors de fouilles antérieures dans les opérations à proximité nous permettent de soutenir cette hypothèse. En effet, la couleur similaire ainsi que les inclusions présentes dans tous les lots ont servi à faire cette démonstration. De plus, les altitudes concordent avec celles du lot 76A33. Un exemple présenté avec l'opération 53 nous permet également de lier des fouilles réalisées par la Ville de Québec avec nos données. Cependant, n'ayant pu poursuivre la fouille ou simplement réaliser un sondage afin de déterminer la profondeur de ce lot, faute de temps, certaines données manquent toujours afin de conforter cette idée.

3.4.2. Phase IV : Premier palais de l'intendant (1675-1713)

Événement 1 : construction d'une porte (aménagements liés au mur d'enceinte) (1692-1695)

76A200e, 76A400b et 76A32

L'une des premières activités connues au sud de l'îlot des Palais concerne l'aménagement de la brasserie Talon, une construction datant de 1668. Cette structure est visible sur des plans à partir de 1670 (Moussette 1994 : 35 ; Simoneau 2014 : 67). C'est durant la phase suivante, que nous associons au premier palais (1675-1713), que cette brasserie fut réutilisée afin de servir aux besoins de l'intendant de Meulles, nouvel administrateur de la colonie. De Meulles transforme rapidement la brasserie en un logis plus convenable et réalise ainsi que l'emplacement de ce nouvel édifice lui permet de rassembler en un seul lieu les diverses fonctions qui lui étaient imparties (Moussette 1994 : 51)



L'un des principaux objectifs que nous avons en tête avant le début des fouilles de l'opération 76 était celui de **documenter l'organisation, la construction et l'occupation du premier palais de l'intendant à partir des fortifications présentes au XVII^e siècle**. Notre but était de consigner l'orientation du mur d'enceinte, de même que les structures subséquentes qui lui sont associées. Lors des fouilles de 2002, Alberton a émis une hypothèse au sujet de la première assise d'un vestige de maçonnerie découvert lors de ces fouilles (Alberton *et al.* 2005), à savoir que l'assise du vestige 40A100 aurait été, en fait, la base du mur de fortification localisé à l'ouest du palais. Cette hypothèse est fondée sur deux faits intéressants : le vestige semble parfaitement aligné avec la fortification selon les plans et il repose sur un sol stérile. Il soutient ainsi qu'il n'y a probablement rien de plus ancien que cette structure dans le secteur.

Afin de vérifier cette hypothèse, les fouilles réalisées à l'été 2014 par Olivier Lalonde et Laurence Pouliot dans ce même périmètre ont révélé que le sol sur lequel repose la structure est effectivement stérile. De plus, ils ont retrouvé une assise de fondation (73A100a) en calcaire schisteux qui correspond au vestige décrit par Alberton lors des fouilles de 2002 (Pouliot et Lalonde 2016) avec le même enlèvement. Ils font également référence à un premier plan du palais réalisé par Villeneuve en 1692 (figure 26). Ce plan illustre un mur en maçonnerie qui longe tout le flanc ouest du site et qui est orienté nord-sud, tout comme le vestige 73A100a. À la différence de la description réalisée par Alberton, Lalonde et Pouliot (2016) ont proposé un nouveau terme pour remplacer celui de « mur de fortification ». Ils qualifient la base du vestige de « mur d'enceinte » puisque celui-ci sert d'abord à délimiter un terrain plutôt qu'à le défendre. Afin de ne pas créer de confusions, nous avons utilisé ce terme lors de l'élaboration des hypothèses liées à notre opération.

Lors des fouilles de 2015, deux vestiges de maçonnerie (76A200 et 76A400) ont retenu notre attention à l'intérieur de l'opération 76. En effet, les dernières assises (76A200e et 76A400b) qui composent chacun des deux vestiges pourraient certainement être liées à cette phase datée entre 1675 et 1713 et associées au premier palais de l'intendant. Dans les paragraphes qui suivront, une démonstration permettra de mettre en place diverses hypothèses concernant ces vestiges et leurs associations avec des lots de sédiments. Ainsi, nous proposerons une synthèse chronologique comportant les éléments archéologiques qui nous semblent les plus pertinents pour appuyer notre interprétation de ces vestiges.

Le vestige 76A200 possède cinq événements de construction bien distincts. Les trois derniers événements (76A200c, 76A200d et 76A200e) sont orientés sud-ouest tandis que les deux premiers (76A200a et 76A200b) suivent le même alignement nord-sud que les modes associés au mur d'enceinte, présents dans les opérations 40 (Alberton *et al.* 2002) et 73 (Pouliot et Lalonde 2015). Les toutes premières assises de 76A200d nous intéressent plus particulièrement dans le cas présent. Elles sont composées de pierres ébauchées en calcaire schisteux et elles sont relativement bien préservées. Par ailleurs, la partie du secteur sud est abîmée et son sommet semble arasé. Un ressaut de plus de 0,25 mètre marque une transition nette entre 76A200e et 76A200d, qui se distingue par ses assises qui suivent un modèle précis (figure 19) :



une assise constituée de pierres plus minces, une assise de pierres plus larges, et ainsi de suite.

Ainsi que nous l'avons mentionné précédemment, le plan de Villeneuve réalisé en 1692 (figure 26) démontre que le mur d'enceinte, d'orientation nord-sud, semble se poursuivre jusqu'à la falaise. Trois ans plus tard, en 1695, un nouveau plan (figure 27) illustre la construction d'une porte, qui permet ainsi un accès par la rue Sous-le-Coteau. Selon ce plan, deux lignes rouges verticales réalisées par un trait de crayon grossier coupent le mur d'enceinte. Il est possible d'associer ces traits au chiffre « 16 » de la légende qui le décrit comme une « *porte de ville nouvellement faite près de l'intendance* ». La légende emploie différentes couleurs en fonction de l'avancement des travaux : les ouvrages marqués de rouge et de noir « *sont faits* » ; « *ceux qui reste à faire* » sont marqués en jaune, et les pointillés signalent les « *anciennes* » ou « *enceintes* » puisqu'il est difficile de lire complètement ce qui est écrit et que ce mot a été ajouté plus tardivement à la carte. Ainsi, il est probable que la construction de cette porte liée au mur d'enceinte orienté nord-sud ait été construite entre 1692 et 1695. Par ailleurs, il est important de souligner que, mis à part ce plan anonyme, nous n'avons pas d'autres données sur cette porte. Nous croyons que les fouilles archéologiques réalisées à l'été 2015 ont permis de mettre au jour des indices pouvant lui être associés, mais nous n'avons aucune information historique en ce qui concerne son évolution et son réaménagement avec le temps.

Afin de comprendre de quelle façon cette porte aurait pu être liée au mur d'enceinte décrit par Pouliot et Lalonde (2016), nous nous sommes d'abord demandé si ce premier événement de construction à l'intérieur de l'opération 76 était, en fait, le mur d'enceinte lui-même et non la porte qui, elle, serait plutôt liée à 76A200d. En effet, notre vestige est également posé sur un sol que nous qualifions de stérile et il suit la même orientation nord-sud. Le mode 76A200e s'enfonce à plus de 5,89 mètres N.M.M. et semble se poursuivre à l'intérieur de la paroi sud. Par ailleurs, nous n'avons pu déterminer s'il se terminait au sud ; et puisque 76A200d et 76A200e sont différents en plusieurs points, qu'un ressaut de 0,25 mètre est visible entre les deux et que la surface de 76A200e semble avoir été arasée ou retravaillée en partie, nous croyons qu'ils ne peuvent être associés au même événement.

Bien que ces informations puissent appuyer l'hypothèse voulant que le vestige 76A200e soit un mur d'enceinte, certaines caractéristiques nous amènent dans une autre direction. Ce vestige est très large et lorsque nous le comparons à celui découvert en 2014, nous constatons qu'il fait plus de 1,25 mètre de largeur, soit 0,35 mètre de plus. Nous avons découvert, lors des fouilles de 2015, une tranchée de construction (76A32) que nous avons associée à 76A200e. Cette tranchée fait plus de 1,25 mètre de largeur à son sommet et elle se réduit progressivement. Il semble donc y avoir eu des travaux importants dans notre secteur. De plus, 76A200e semble s'appuyer sur un autre vestige (76A400) qui pourrait être lié à l'aménagement d'une nouvelle structure plus imposante. Ainsi, avec les données actuelles, il est peu probable que ce premier événement de construction soit la continuité du mur d'enceinte qui aurait été détruit en partie peu avant 1695 afin de construire la porte. Nous proposons plutôt que ce vestige soit lié à l'aménagement de la porte, qui aurait subi différentes phases de construction



ou de réaménagements avec le temps.

Puisque nous associons les modes 76A200d et 76A200e à la porte visible sur le plan de 1695 et qu'ils ne témoignent pas du même événement, il est probable que des réaménagements aient été réalisés à quelques années d'intervalle durant la phase comprise entre 1675 et 1713 (premier palais de l'intendant). Par ailleurs, ces aménagements de la porte pourraient également dater de la phase suivante comprise entre 1716 et 1760 (second et troisième palais de l'intendant) puisque les couches de sédiments associées ont livré des artefacts peu diagnostiques de l'une des deux périodes en particulier (briques rouges françaises, T.C.C. vernissée verte de France, faïence française, etc.). Il est impossible d'associer notre matériel à celui de l'opération 77 (Véronique Marengère, communication personnelle, 2016) puisque ces lots n'ont pu être fouillés du côté ouest du vestige 76A200 et que ceux à l'est du vestige ne correspondent pas. Afin de pouvoir associer ces modes de construction à l'une ou l'autre de ces deux phases, il semble important de se questionner au sujet du vestige 76A400 qui pourrait nous offrir des informations supplémentaires.

Le vestige 76A400 est orienté est-ouest et forme un angle de 90° avec 76A200 (figure 20). Les vestiges 76A400b et 76A200e forment une jonction à cet endroit et se terminent à des altitudes similaires (de 5,83 à 5,84 mètres N.M.M.). La première partie de 76A400 est plus ou moins régulière et elle est composée de pierres équarries et ébauchées en schiste et en calcaire schisteux. Ce vestige révèle deux événements de construction, les types de liants étant nettement distincts. La première assise de 76A400a marque également une rupture avec 76A400b (figure 22).

Nous nous sommes d'abord demandé si la base du vestige 76A400b pouvait avoir été réalisée avant 76A200e et, le cas échéant, à quoi cette construction aurait pu servir. Puisqu'il s'agit d'une zone moins bien documentée, nous avons peu de preuves archéologiques de ce qui se trouvait dans ce secteur lors de la période associée au premier palais de l'intendant, mais également lorsque la brasserie de l'intendant Talon était présente sur le site (1668 à 1675). Les premières données archéologiques connues à ce jour se résument au mur d'enceinte du premier palais de l'intendant (Pouliot et Lalonde 2016 ; Alberton *et al.* 2005) et aux premiers jardins sur le site, également visibles sur le plan de Villeneuve à partir de 1692. Sur ce plan, les jardins semblent délimités par des pointillés ce qui, selon Moussette (1994 : 73) et Simoneau (2014 : 140), correspond à un carré clôturé avec des piquets en bois. Moussette mentionne que les jardins à l'ouest du Palais sont modestes et que leur style leur confère un aspect de jardins à la française (Moussette 1994 : 73). De plus, des restes de piquets à l'intérieur de la sous-opération 55B auraient été retrouvés dans une couche contemporaine de celle associée à ces jardins (Bêty et Fortier 2013 : 145). L'ensemble de ces piquets formait ainsi une espèce de clôture, ou une petite palissade (Simoneau 2014 : 141). Ainsi, puisqu'il n'y a aucune mention ni preuve archéologique qu'une structure en pierre ait été associée aux jardins du premier palais de l'intendant ou à une date ultérieure, nous n'avons pas osé spéculer davantage sur cette hypothèse.

Les recherches archéologiques réalisées à l'été 2015 nous poussent à croire, pour plusieurs raisons, que la partie 76A400b serait plus ancienne que 76A200e. Tout



d'abord, nous avons observé à plusieurs reprises lors des fouilles que 76A200e semblait s'appuyer sur 76A400b. Nous n'avons aucune preuve qui puisse contredire cette hypothèse. De plus, en insérant nos truelles entre les deux vestiges, c'est 76A400b qui semble se poursuivre. La jonction (figure 20) que nous pouvons observer entre ces deux ouvrages de maçonnerie est très claire du côté est du vestige 76A200, bien que certaines pierres du mode 76A400b aient été déplacées par des racines. Par ailleurs, puisque nous avons dû arrêter la fouille dans le secteur ouest, il est impossible de déterminer si 76A400 est présent de l'autre côté. Il existe un second indice dans le même sens : en effet, nous avons retrouvé une tranchée de construction qui semble associée au vestige 76A200e, longeant ainsi l'intégralité du sondage, du nord au sud. Aucune tranchée n'a été trouvée pour le vestige 76A400. La tranchée a ainsi été remplie et possiblement accolée à 76A400b puisqu'elle rejoint celui-ci au nord. La mise en place de la porte liée au mur d'enceinte aurait certainement pu nécessiter un creusement assez profond, considérant la taille de la tranchée. Si nous émettons l'hypothèse que le mur d'enceinte a été détruit en partie afin d'y construire un accès au complexe du palais, il est possible que d'autres éléments architecturaux soient liés à sa mise en place. Ces éléments auraient certainement pu avoir diverses fonctions et avoir été réalisés peu avant, ou en même temps, et ainsi être contemporains de la construction de la porte. Admettant de telles considérations, le vestige 76A400b pourrait avoir servi de mur de soutènement suite aux modifications apportées au mur d'enceinte. De ce fait, en prenant appui à 90° sur une autre construction plus solide, en maçonnerie, le mur d'enceinte ainsi que la porte auraient certainement pu être solidifiés et être plus stables. De plus, la présence d'une porte dans ce secteur aurait également pu favoriser le développement de l'aire de circulation (76A30) à proximité, au niveau de la rue Sous-le-Coteau.

Événement 2 : nivellement et aires de circulations associées à la rue Sous-le-Coteau (1695 à 1713)

76A29, 76A30 et 76A31

Certains éléments suivant la construction de la porte nous laissent croire que 76A400b n'était pas nécessairement visible après sa construction. Les premiers éléments architecturaux, à l'exception de la porte et du mur d'enceinte, apparaissent sur des cartes liées à la période suivante, notamment celles produites entre 1713 et 1760. Il est probable que ce vestige ait été partiellement ou entièrement enterré lors de la période associée au premier palais. Puisqu'il aurait pu avoir pour fonction première de soutenir un autre vestige, il n'était pas nécessaire qu'il soit visible. L'assemblage des pierres contenues dans 76A400b (figure 23) est très peu organisé, contrairement à ce que nous constatons pour 76A200e qui semble beaucoup plus planifié (figure 19). De plus, nous avons interprété le lot 76A31 comme étant une mise à niveau, un nivellement du terrain suite aux travaux de 1695 afin de laisser place à une nouvelle aire de circulation (76A30) qui contient les tout premiers artefacts liés au Régime français (Brassard et Leclerc 2001) découvert dans l'opération. Le lot 76A31 est assez compact et contient plusieurs fragments de schiste, de briques rouges françaises et de mortier. Cette couche recouvre entièrement la tranchée de construction liée à 76A200e. De plus, elle vient buter à l'ouest sur la toute dernière assise visible du vestige 76A200e et sur celle de 76A400a au nord (la partie supérieure de 76A400b). Si 76A400b était plus haut



à l'origine, il aurait pu être visible. Ce qui nous laisse croire qu'il ne l'était pas, c'est que nulle part on ne mentionne une présence de maçonnerie du temps des premiers jardins français entre 1676 et 1713 et que les cartes anciennes abondent également en ce sens.

Suivant cette logique, il est possible que suite à un nivellement (76A31) du secteur, une aire de circulation (76A30) ait pris place durant cette période associée au premier palais de l'intendant. Notre lot 76A30 est un loam argileux compact qui contient plusieurs fragments de briques rouges françaises, dont une presque complète, de gros nodules de mortier ainsi que des artefacts datant du régime français (T.C.C. vernissée verte de France et faïence française). À l'interface avec le lot suivant (76A29), nous avons également retrouvé un canon de fusil – celui-ci était très rouillé et n'a pas pu nous permettre de générer une nouvelle date liée à cette couche. Le lot 76A29 représente une couche assez similaire, que nous pourrions également associer au même événement. La couleur varie très peu et cette couche contient quelques artefacts comme de la T.C.C. avec engobe et vernissée de la Saintonge ainsi qu'un couteau utilitaire de style « dauphine » présent sur les sites du Nouveau Monde entre 1673 et 1736 (Gladysz et Hamilton 2011 : 12). Il est utile de préciser que tous les exemplaires similaires ayant été retrouvés au site de l'îlot des Palais se trouvent dans une couche antérieure à l'incendie du palais en 1713 (Moussette 2000 : 11).

Lorsque l'on observe attentivement la stratigraphie de la paroi sud (figure 24), il peut sembler probable que la couche 76A28 soit une tranchée de construction ou de réparation liée à 76A200d. Ce lot de maçonnerie est en lien avec la porte visible sur les plans à partir de 1695, mais il constitue un événement différent de 76A200e. Il semble ainsi raisonnable de croire que des travaux, en lien avec cette porte, auraient pu être réalisés quelques années après sa construction. Différentes hypothèses concernant ce vestige (76A200d) seront élaborées dans la section suivante.

Pour conclure cette section, nous pourrions croire que 76A200e et 76A400b sont des vestiges liés à un même événement de réorganisation du secteur sud-ouest, créant ainsi un nouveau passage afin d'accéder au palais par la rue Sous-le-Coteau. Grâce à un plan daté de 1695, il est possible de supposer que les aménagements liés à la mise en place de cette porte aient été effectués entre 1692 et 1695. Certains lots de sédiments, dont une tranchée de construction liée au mode 76A200e, permettent également d'égayer cette hypothèse. De plus, la présence des premiers artefacts à l'intérieur des lots 76A29 et 76A30 nous laisse croire qu'il y avait une présence humaine très tôt dans le secteur.



3.4.3. Phase V : second palais de l'intendant et magasin du roi (1713-1760)

Événement 3 : réaménagements et nouvelle fonction liée au mur de soutènement (1713 à 1725)

76A400a

Depuis la transformation de l'ancienne brasserie en un édifice imposant, le secteur associé au premier palais de l'intendant permet de révéler progressivement l'importance du statut de l'intendant dans la colonie (Moussette 1994 : 73-76). Ce palais n'a pas servi plus de vingt-cinq ans en raison d'un événement malheureux, l'incendie du 5 janvier 1713. En conséquence, la décision fut prise de reconstruire un nouveau palais au nord (Guimont 1987 : 13 ; Simoneau 2014 : 12). Le nouveau palais est alors réorienté pour faire face au sud (Parent et Beaudry 2013 : 189) et une réorganisation des bâtiments annexes prend place sur le site (figure 28). Les travaux de cette nouvelle construction ont duré plusieurs années. Les résultats sont plus que satisfaisants puisque le second palais de l'intendant est décrit comme un édifice majestueux et imposant (Mercier-Méthé 2012 : 77). Il possède maintenant une cour d'honneur à laquelle on accède par une grande porte centrale localisée au sud (Simoneau 2014 : 157). Il est démontré que plusieurs constructions ont fait suite à celle du palais dans le secteur. Par exemple, à l'emplacement des ruines du palais prendront place les nouveaux magasins du roi. De nouvelles prisons ont également été aménagées au sud à proximité des magasins (Moussette 1994 : 72). Certaines cartes, dont une première réalisée en 1716 (figure 28), démontrent qu'un nouveau mur d'enceinte orienté est-ouest apparaît à ce moment, démarquant ainsi la rue Sous-le-Coteau et l'intendance. Ce mur utilise les fondations de l'ancien palais afin de délimiter toute la cour de l'intendance au sud (Simoneau 2014 : 156) et il se poursuit jusqu'à la porte retrouvée à l'intérieur de notre opération. Dans les paragraphes suivants, nous tenterons ainsi de démontrer de quelle façon le vestige 76A400 peut être lié à cette phase de grands changements ainsi qu'à ce vestige en pierre qui sert maintenant à délimiter la nouvelle cour associée au second palais.

Puisque nous avons associé la base du vestige 76A400 à un mur de soutènement en lien avec le premier palais de l'intendant, il est important de se questionner sur l'évolution de la fonction de celui-ci au cours des décennies. En effet, 76A400a semble à première vue assez similaire à 76A400b, mais il se distingue par son mortier brun-jaunâtre baveux assez friable, qui ne correspond pas du tout à la description du précédent (un mortier beige assez compact). De plus, les pierres de schiste et de calcaire schisteux qui le composent semblent plus grosses et l'agencement paraît un peu plus structuré (figure 16). Cette partie du vestige est visible à l'intérieur de l'opération 75 (75A400a), contrairement à 76A400b qui semble caché par une autre maçonnerie (Joey Leblanc, communication personnelle, 2015). Aucune tranchée liée à cette construction n'est visible dans l'opération 75, ni dans l'opération 76.

Le vestige 76A400a ne semble pas être associé au premier palais de l'intendant. À l'exception de la porte et du mur d'enceinte, aucun vestige de maçonnerie d'orientation est-ouest n'est visible ni mentionné dans le secteur sud-ouest datant de cette période.



Les plans qui présentent les premiers jardins nous laissent également cette impression. Bien que nous croyions que la base de 76A400 ait pu être enterrée à ce moment, il est possible que celle-ci ait été réutilisée suite à de nouveaux aménagements dans le secteur suite à l'incendie de 1713 et ainsi, servir de fondation pour une nouvelle enceinte orientée est-ouest. Plusieurs éléments confortent cette hypothèse.

Tout d'abord, les ruines à l'ouest du premier palais serviront de fondation à cette nouvelle enceinte. Cette construction pourrait avoir débuté à partir de ces ruines, pour finalement joindre le secteur est et le secteur ouest du complexe. Il est également possible que les vestiges présents dans l'opération 76 aient été partiellement détruits lors de l'incendie. En joignant le mur d'enceinte orienté nord-sud, il est probable que 76A400b ait été découvert ou redécouvert et réutilisé, puisque les pierres sont assez similaires pour les deux modes. Ainsi, 76A400a pourrait avoir une nouvelle fonction, comparable aux ruines du premier palais, celle de fondation pour le nouveau mur de délimitation de l'intendance.

Deuxièmement, le vestige 76A400 suit le même enlignement que le mur sud du premier palais. De plus, Simoneau (2014 : 192) mentionne la découverte de vestiges liés à une écurie construite peu avant 1720. Le mur sud de cette structure se positionne directement sur l'enceinte, longeant ainsi la rue Sous-le-Coteau (Simoneau 2014 : 157-158).

Troisièmement, il est possible de faire des liens avec les caractéristiques présentes à l'intérieur de l'opération 75. En effet, le vestige 75A400a correspond au vestige 76A400a. L'hypothèse proposée de la construction d'un mur d'enceinte qui délimite l'intendance au tout début de la période associée au second palais semble être vraisemblable dans les deux cas (Joey Leblanc, communication personnelle, 2015). De plus, un drain (75A300) présent à l'intérieur de l'opération 75 pourrait être daté entre 1739 et 1750. Ce drain coupe 75A400a et il se poursuit au sud. Par ailleurs, ce drain n'est pas visible à l'intérieur de l'opération 76, puisque ce secteur n'a pas été fouillé.

Enfin, il est possible de croire qu'il n'y ait pas eu de construction majeure durant la phase comprise entre 1725 et 1760 (Moussette 1994 ; Simoneau 2014 : 189), à l'exception de transformations apportées au palais lui-même. Bien que plusieurs aménagements aient pris place aux alentours, il n'est pas fait mention de réaménagement majeur du secteur sud-ouest. De plus, le drain (75A300) découvert dans l'opération 75 pourrait dater au moins de 1739, réduisant ainsi les possibilités concernant une date de construction postérieure pour notre vestige.

Événement 4 : réaménagements liés à la porte du mur d'enceinte (1713 à 1725)

76A200d, 76A27 et 76A28

Tel que mentionné précédemment, il est difficile de déterminer à quel moment des réaménagements dans les sections sud-ouest de l'îlot des Palais auraient pu avoir été effectués durant la période comprise entre 1695 et 1760. Bien qu'il soit impossible de l'affirmer sans ambiguïté, nous croyons que le mode 76A400a pourrait dater de la



période associée au second palais de l'intendant (1713 et 1725) pour plusieurs raisons qui ont été évoquées précédemment. Puisque nous savons que très peu de réaménagements ont été faits dans le secteur avant l'incendie de 1713 et que rares sont les changements après 1725 (Mercier-Méthé 2012 ; Moussette 1994 ; Simoneau 2014), nous pouvons associer certains lots à cette période. Nous avons toujours quelques interrogations au sujet de 76A200d que nous avons également associé à la porte visible sur un plan de 1695 (figures 17 et 18).

Le premier événement de construction de cette porte semble être lié à 76A200e. Il convient d'insister ici sur le fait que les murs 76A200e et 76A200d semblent être liés à deux événements distincts, et ce, pour plusieurs raisons évoquées précédemment. Suivant cette logique, 76A200d pourrait être lié à un deuxième événement de réaménagement ou de réparation de la porte. Cette construction de pierres ébauchées en calcaire schisteux se distingue, puisque son parement nord, bien qu'il semble se poursuivre dans la paroi sud de l'opération, est biseauté à l'est, créant ainsi une ouverture en angle (figure 17). La surface de 76A200e semble également avoir été arasée de façon inégale à certains endroits. De plus, une possible tranchée de construction (76A28), visible également dans la paroi sud, pourrait lui être associée. Cette tranchée débute exactement à la fin du ressaut (0,20 mètre) entre 76A200e et 76A200d. Le lot suivant, 76A27 est assez similaire à cette tranchée en terme de couleur, d'artefact et d'inclusions et il se retrouve partout dans le secteur est de l'opération 76. Ce lot est également visible sous un ressaut lié à 76A100, un vestige que nous associons à un événement survenu après la conquête (entre 1760 et 1820). Ainsi, il est possible que le même type de sédiment présent ait été réutilisé afin de remplir la tranchée suite à de nouveaux travaux dans le secteur (lien qui unit 76A27 et 76A28). En surface, 76A200d semble très altéré et plusieurs assises de pierres sont manquantes dans le secteur sud. Nous croyons que ce lot de maçonnerie fut détruit ou arasé puisque certains aménagements semblent avoir été réalisés (76A200c) plus tardivement durant le Régime français.

Puisque 76A200d semble prendre appui sur 76A400a, il pourrait certainement avoir été réalisé peu de temps après celui-ci. Il est également possible que la porte ait été réaménagée en même temps que le mur d'enceinte orienté est-ouest, ou peu après. Ces observations nous laissent croire que 76A400a pourrait avoir une double fonction. Bien que ce vestige soit possiblement lié à une nouvelle délimitation de l'intendance visible sur les plans à partir de 1716, il pourrait également avoir servi de soutien à la porte, tout comme 76A400b nous a permis de le démontrer précédemment.

Événement 5 : autres réaménagements liés à la porte du mur d'enceinte (1725 à 1760)

76A200c

C'est le 28 décembre 1725 qu'un incendie ravage une fois de plus le second palais, à la suite de quoi l'édifice nécessite des transformations majeures puisque les murs et les fondations ont été en partie détruits (Mercier-Méthé 2012 : 47). Après les rénovations, cette période est associée au troisième palais de l'intendant, une structure dont les réaménagements se terminent en 1726. Par ailleurs, à l'exception du palais, les



travaux réalisés aux alentours semblent assez mineurs. En effet, Simoneau présente plusieurs indices qui sont liés à des réparations plutôt qu'à de nouvelles constructions (Simoneau 2014 : 157-158). Il mentionne que le palais de l'intendant est, à partir de ce moment, rehaussé d'un étage et que quelques travaux mineurs sont réalisés à l'extérieur. Notamment, l'intendant Dupuy a mis en place des canalisations pour la réalisation de bassins et de fontaines. Par ailleurs, du côté des magasins, l'incendie n'a pas fait trop de dégâts (Simoneau 2014 : 158).

Parmi les autres aménagements liés à la porte du mur d'enceinte, signalons l'un de nos objectifs de recherche, qui était de mettre à jour **l'aire de circulation associée au second palais de l'intendant, soit le dallage de la rue au sud du complexe**. Les fouilles effectuées par la Ville de Québec en 2006 et 2007 (Simoneau 2014 : 189), ainsi que celles réalisées par les premiers chantiers-écoles de l'Université Laval (Guimont 1987) à la fin des années 1980 avaient permis de mettre au jour ce dallage en grès vert. Suivant l'orientation est-ouest de ce vestige en pierre, il aurait été très probable de le retrouver à l'intérieur de l'opération 76 et ainsi de documenter cet événement ; mais aucun dallage n'a été mis au jour à l'intérieur de notre opération. Quelques hypothèses pourraient expliquer son absence. Tout d'abord, il est possible que ce dallage en grès ait été retiré ou détruit. Plusieurs aménagements ont pris place dans ce secteur à partir de l'occupation anglaise du site (Simoneau 2014). Une seconde hypothèse est que ce dallage se trouve plus au sud. Enfin, il est possible qu'il n'y ait simplement eu aucun dallage dans le secteur sud-ouest du palais.

À partir de 1725, il est mentionné que certaines réparations prennent place sur le site et que la seule véritable construction est associée au palais lui-même (Simoneau 2014 : 157-158). Il est possible que 76A200c soit lié à cette période. Ce vestige est localisé près de la paroi nord et seul son parement sud-est est visible (figure 14). Il ne comprend que deux assises en calcaire schisteux qui semblent, à première vue, assez similaires à 76A200d et associées à la porte du mur d'enceinte. Ainsi, 76A200c semble représenter une phase de réparation de cette structure qui pourrait être liée à une phase ultérieure à celle comprise entre 1713 et 1725. Ce vestige, au même titre que 76A200d et 76A400a, a été recouvert de débris (76A24, 76A25 et 76A26). Sur des plans de 1732, 1739 et 1742 (figures 29, 30 et 31) la porte est toujours présente. Par ailleurs, il est possible d'observer un léger changement dans la forme du dessin. La porte paraît plus imposante sur les dessins et nous pouvons voir que la section la plus au sud ressemble énormément aux découvertes que nous avons faites dans l'opération 76. La partie sud de la porte se termine également par une nouvelle section plus étroite du côté ouest.

Sur un plan daté de 1750 (figure 32), la porte n'est plus visible (Moussette 1994 : 122). Il est envisageable que la porte ait été abandonnée à la toute fin du Régime français et recouverte d'épaisses couches de débris (76A24, 76A25 et 76A26) au fil des années. Cette porte, à partir du nouveau Régime britannique, aurait certainement pu ne pas être reconstruite. Il s'agit d'une hypothèse qui a également été mentionnée par Pouliot et Lalonde (2016) afin de donner suite au mur d'enceinte orienté nord-sud.



Pour conclure cette section, il est important de mentionner que bien que le dallage de la rue Sous-le-Coteau ne soit pas présent à l'intérieur de l'opération 76 (aire de circulation mise en place à la toute fin du Régime français), certaines données archéologiques nous permettent de documenter cette phase. En effet, des aménagements suite à l'incendie du premier palais auraient certainement pu être effectués dans le secteur sud-ouest du site et il est envisageable que les vestiges 76A200 et 76A400 leur soient liés. De plus, bien que peu d'aménagements aient été réalisés dans le secteur suite à la construction d'un troisième palais en 1725, il est également possible d'associer un lot de maçonnerie (76A200c) à des réparations visibles sur la partie nord de la porte. Enfin, les couches supérieures, présentées dans les paragraphes suivants, permettront d'associer divers événements à un nouveau régime ainsi qu'à une réorganisation du secteur sud-ouest de l'îlot des Palais.

3.4.4. Phase VIa : période d'abandon et de réaménagement (1760-1820/30)

Événement 6 : abandon du secteur et réaménagements suite à la Conquête de 1760

76A24, 76A25 et 76A26

Pouliot et Lalonde (2016) affirment que, suite à la Conquête britannique de 1760, des changements radicaux sont survenus sur le site de l'îlot des Palais (Simoneau 2014 : 214). En effet, ils semblent avoir retrouvé lors des fouilles de 2014 des traces d'une réoccupation du secteur par le général Zachariah Thompson dès 1766 (Moussette 1994 : 127). Trois événements de construction d'un même vestige (73C100b, 73C100c et 73C100d) semblent être liés à cette occupation (Pouliot et Lalonde 2016). Puisque notre troisième objectif de recherche avant la fouille était de **documenter les différentes occupations liées au XVIII^e siècle**, nous nous sommes intéressé plus en détail à l'occupation des lieux postérieure à la conquête dans ce secteur. Lors des fouilles, nous avons également proposé une hypothèse selon laquelle les premières assises (76A100b) de notre vestige 76A100 pourraient être associées à la construction de la maison du général Thompson, moins de six ans après la conquête britannique ; ces assises reposeraient sur le vestige 76A400. Suite à une analyse plus approfondie des divers artefacts déposés au laboratoire d'archéologie historique, nous avons dû formuler de nouvelles hypothèses concernant ce vestige.

Avant d'aborder plus en détail certains aspects liés au vestige 76A100b, il est important de comprendre l'évolution chronologique de la transition du Régime français au Régime anglais. Cette transition peut être observée grâce à trois lots de sédiments présents à l'intérieur de l'opération 76 (76A24, 76A25 et 76A26). Dans le rapport synthèse des interventions réalisées par la Ville de Québec, Simoneau (2014) remarque une absence de données du côté de la rue Saint-Vallier durant cette période majeure qu'est la transition. En effet, il affirme que ce secteur avait déjà été entièrement dégagé jusqu'au niveau du dallage de 1750 lors d'une mise en valeur du site à la toute fin des années 1980 (Simoneau 2014 : 215). Par ailleurs, Simoneau mentionne que, de façon générale, le type de déposition à proximité des magasins correspond à une épaisse couche argileuse, sableuse ou loameuse par endroit, dont la couleur varie du brun au



gris. Cette couche contient des inclusions de cendres, de mortier, de pierres en calcaire schisteux, des pièces de bois calcinées ainsi que plusieurs fragments d'ardoise. Du côté des artefacts, il est possible de noter un assemblage assez important de l'époque française (céramique et verre) ainsi que de nombreux objets appartenant à la classe des objets de quincaillerie du bâtiment (Simoneau 2014 : 215).

Les fouilles des opérations sur la rue Saint-Vallier (L'Anglais *et al.* 1991 : 106-107) durant les années 1980 ont permis de démontrer qu'une couche de mortier et de schiste assez compact apparaît suite à la Conquête et recouvre le dallage en grès vert. La présence de ce mortier témoignerait de la destruction des magasins du roi. De plus, il est mentionné que cette accumulation de débris, visible dans l'opération 26 et dans les sous-opérations qui lui sont associées, aurait également pu servir d'aire de circulation qui s'étendait vers l'ouest (sous-opération 26E, 26H et 26L). Cette nouvelle aire de circulation daterait vraisemblablement des années 1760 (L'Anglais *et al.* 1991 :107) et serait localisée, selon nos observations, près de l'opération 76.

En ayant ces informations en tête, il est possible d'élaborer certaines hypothèses concernant la période d'abandon du site et des réaménagements sous le Régime anglais. Tout d'abord, la porte associée au mur d'enceinte édifié autour du premier palais sera complètement recouverte par trois épaisses couches de débris. La première, 76A26, recouvre toute la partie ouest de l'opération. Elle entoure le vestige 76A200d et recouvre toute sa surface, dont la section la plus endommagée au sud. Ce loam argileux friable représente une épaisseur moyenne de plus de 0,44 mètre et contient des inclusions de briques, du mortier et du charbon de bois, ainsi que quelques pièces de métal rouillé. Dans le secteur à l'est du vestige 76A200d, on retrouve un deuxième lot, 76A25, un sable loameux friable de couleur brun jaunâtre. Ce lot rejoint la toute fin de 76A100b et est légèrement plus meuble au niveau de ce vestige. De plus, il contient quelques artefacts français (verre et céramique), des briques presque complètes, des pierres en calcaire schisteux, des morceaux de bois ainsi que de gros nodules de mortier. Ces deux lots se rejoignent à une altitude de surface moyenne assez similaire, variant entre 7,61 et 7,71 mètres N.M.M. Une troisième couche (76A24) viendra ainsi recouvrir les deux autres, ainsi que la totalité de 76A200c et 76A200d. La couche 76A24 est un sable de plus de 0,26 mètre d'épaisseur de couleur brun grisâtre et contient quelques inclusions de briques, de mortier et de schiste ainsi que des artefacts datant du Régime français.

Ces trois lots démontrent que la surface endommagée de la porte a été entièrement recouverte à la suite de plusieurs dépositions importantes. Les dépositions pourraient avoir eu lieu après la Conquête, menant ainsi à l'abandon du site au début des années 1760. Elles pourraient également avoir été faites suite à l'invasion américaine de 1775 et être liées à la destruction de la première maison construite par le général Thompson en 1760 (Pouliot et Lalonde 2016). Cela nous laisse envisager que la porte, dans notre opération, a été détruite lors de la Conquête ou peu après et qu'elle n'a pas été reconstruite dans les décennies suivantes. Ces trois couches témoignent également des derniers niveaux datant du Régime français puisque nous observons l'apparition de T.C.F style *Creamware* et *Pearlware* dans les lots suivants. Ces types de céramique apparaissent sur les sites autour de 1778 (Brassard et Leclerc 2001). Ainsi, ces couches



de débris relativement épaisses pourraient être datées d'entre 1760 et 1778.

Événement 7 : réoccupation du secteur suite à l'invasion américaine de 1775

76A100b, 76A22 et 76A23

Suite à la fouille de l'opération 76 et en nous basant sur le rapport de Pouliot et Lalonde (2016), nous avons émis l'hypothèse que le vestige 76A100b aurait pu être associé à l'occupation du général Zachariah Thompson qui s'était installé dans ce secteur du site à partir de 1760. Cette hypothèse est plausible si l'on considère les lots de sédiments que nous avons associés à une période de transition entre la fin de l'occupation française et le tout début du Régime anglais. Selon Auger *et al.* (2009 : 158), le colonel Zachariah Thompson, du corps des *Royal Engineers*, aurait vécu au coin de la rue Saint-Vallier de 1766 à 1775. Les traces de cette présence auraient été retrouvées sous des lots qui peuvent être datés du XIX^e et du XX^e siècles. Il est possible de confirmer que le colonel Thompson a effectivement vécu dans ce secteur grâce à un programme d'arpentage effectué la même année que la construction de cette maison par les autorités britanniques (Guimont 1987 : 30). Pouliot et Lalonde (2016) ont obtenu des informations intéressantes grâce à deux plans. En superposant le plan de 1692 (figure 26) à un plan de 1790 (figure 33), ils ont démontré que l'enceinte du palais et l'habitation de Zachariah Thompson se trouvaient exactement au même endroit ; les deux aménagements semblent se chevaucher, bien que plusieurs dizaines d'années séparent leur construction. Il est probable que certaines structures déjà en place sur le site lors de l'occupation française aient été réutilisées comme fondations pour cette nouvelle construction.

Afin de comprendre de quelle façon notre vestige de maçonnerie 76A100 pourrait être en lien avec cette occupation, il faut se questionner sur les changements observés pour 76A100b et mettre les lots de sédiments qui semblent correspondre à cette période en relation avec ce vestige. Tout d'abord, 76A100b semble, à première vue, être lié à un parement extérieur, tandis que la partie qui se trouve dans l'opération 75 pourrait plutôt être l'intérieur de la structure. En effet, ce mode de construction (75A100b) possède un enduit de crépi (Joey Leblanc, communication personnelle, 2015), contrairement au parement sud, plus ou moins dressé, à l'intérieur de l'opération 76. Le vestige 76A100b est composé de quatre assises de pierres ébauchées en calcaire schisteux et aucune réparation ne peut lui être associée. Il prend appui sur 76A400 qui se trouve directement en dessous. Par ailleurs, un ressaut de plus d'une dizaine de centimètres les dissocie complètement. Le vestige 76A100b prend également appui à l'ouest sur 76A200, permettant ainsi de solidifier un tout (figure 6). À première vue, ce vestige est très droit et il ne semble pas être arasé. Il est donc possible que 76A400a ait subi quelques modifications afin d'y poser une nouvelle structure.

Bien que les lots inférieurs (76A24, 76A25 et 76A26) confortent notre hypothèse en faveur d'une nouvelle maison pour le général Thompson dès 1766, nous sommes également allés chercher une plus grande quantité d'informations dans les lots supérieurs. En effet, 76A21 est interprété dans la section suivante comme un niveau de rue existant entre 1776 et 1820. Il s'agit vraisemblablement du tout dernier niveau en place venant



s'accoler au mode 76A100b. Nous avons daté 76A21 entre 1776 et 1820 et il nous semble tout à fait logique qu'une construction ait été réalisée à cet endroit entre 1760 et 1776. Puisque l'habitation de Zachariah Thompson est la seule construction réalisée à l'angle des rues Saint-Vallier et Vallière durant cette période, nous avons associé notre vestige à cette habitation.

Suite à des analyses plus approfondies en laboratoire, nous avons réalisé que les couches 76A22 et 76A23, se trouvant entre le niveau de rue (76A21) et les lots associés à l'abandon du secteur dès 1760 (76A24, 76A25 et 76A26), contenaient certains artefacts pouvant nous permettre de proposer de nouvelles hypothèses concernant ce vestige. Nous avons réalisé que ces deux lots contiennent des tessons de T.C.F. de type *Pearlware* et *Creamware*, des céramiques qui n'apparaissent sur les sites qu'à partir de 1778 (Brassard et Leclerc 2001 : 79). Ces céramiques offrent ainsi un nouveau *terminus ante quem* pour nos couches de sédiments s'appuyant directement sur le vestige 76A100b. Ainsi, il semble moins probable de lier 76A100b à la construction de la maison du général Thompson en 1760. Bien que cette hypothèse ne soit pas entièrement écartée, il est intéressant de porter un nouveau regard sur ce qui s'est produit suite à l'invasion américaine de 1775 et suite à l'observation de nouveaux types de céramique.

Moins d'une quinzaine d'années après le début du Régime anglais, des troupes armées envahissent la ville. Cette invasion américaine va faire énormément de ravages et atteindra le site du Palais de l'intendant, qui sert à ce moment de baraquements pour l'armée britannique. C'est le 13 décembre 1775 que les Anglais ont tiré sur l'ancien palais afin d'en déloger les soldats américains (Guimont 1987 : 30 ; Moussette 1994 : 140). Durant ces tumultueuses batailles, une partie du quartier Saint-Roch est détruite par des incendies. Certains documents suggèrent que les bâtiments ayant été cédés au général Thompson ont été presque entièrement détruits durant ce mois de décembre 1775 (Moussette 1994 : 141). En 1778, le témoignage de la femme de Zachariah Thompson, nouvellement veuve, a révélé de nouveaux détails sur ces événements : elle avait décidé de poursuivre l'ingénieur royal Gother Mann, sa maison ayant été incendiée à la suite de l'offensive britannique. Elle demandait à être financièrement dédommagée pour pouvoir rebâtir sa maison dans les années qui ont suivi (Moussette 1994 : 141).

Aucun signe de réparation n'est visible sur le vestige 76A100b à l'intérieur de l'opération 76. Ainsi, il est possible de croire que l'ensemble du mur a été réalisé en un seul temps. Si nous prenons en considération les témoignages liés à la destruction de l'habitation Thompson, il est également possible que ce secteur ait été entièrement détruit lors de l'invasion. Suite à une reconstruction après un épisode d'incendie, il se pourrait qu'il ne subsiste aucune trace de cette première habitation.

Afin de reconstituer une séquence chronologique en lien avec ces nouvelles informations historiques, nous devons nous pencher davantage sur les lots de sédiments 76A21, 76A22 et 76A23. Ces trois lots comprennent tous des artefacts diagnostiques de la période d'occupation anglaise, dont des tessons de *Pearlware*, lesquels apparaissent seulement après 1778. Ces tessons sont découverts dans des contextes comprenant du



matériel français (faïence française, T.C.C. avec engobe et vernissée de la Saintonge, faïence brune, etc.). Nous y trouvons également du nouveau matériel associé au Régime anglais, comme de la faïence blanche britannique ainsi que du verre de couleur verte de type britannique ou anglo-américain.

Le lot 76A23 est le plus ancien des trois puisqu'il se trouve sous les deux autres et que les couches semblent horizontales. Il s'agit du premier lot contenant du *Pearlware* et il marque du même coup une rupture avec les lots précédents sur le site. Ce niveau compact contient de nombreux artefacts, dont une grande quantité de tessons de céramique fragmentés ainsi que de petits morceaux de brique, de bois et de mortier. Ce qui retient particulièrement notre attention est la grande quantité de pierre contenue dans ce sédiment. En effet, ce lot contient des plaques de schiste et des petites pierres, mais également plusieurs morceaux de grès vert.

Enfin, le lot 76A23 pourrait témoigner d'une accumulation postérieure à l'invasion américaine ou provenant de la construction d'une nouvelle habitation pour la veuve de Zachariah Thompson. Ce lot, tout comme 76A21 et 76A22, se retrouve jusqu'au niveau du vestige 76A100b et aucune tranchée de construction ne peut lui être associée ; cette observation nous laisse croire qu'il s'agit d'un lot toujours en place. Le lot 76A22 est plutôt compact et recouvre toute l'opération à l'exception des vestiges 76A100, 76A200 et 76A300 au nord. Ce lot contient divers artefacts et inclusions comparables à ceux retrouvés dans le lot 76A23. Puisqu'il se situe directement sous 76A21, que nous avons décrit comme étant une aire de circulation en place entre 1776 et 1820, il est fort probable que ce lot ait servi à niveler ce secteur (Moussette 1994 : 159). Ce niveau de rue sera décrit plus en détail dans la section suivante.

Événement 8 : aire de circulation associée à la rue Saint-Vallier (1776-1820)

76A21

Le lot 76A21 est un lot compact, presque entièrement composé de plaques de schiste (90%). On y trouve des artefacts diagnostiques du tout début du XIX^e siècle avec des clous forgés, de la terre cuite fine de type *Pearlware* et du *Creamware* (Brassard et Leclerc 2001). Ces artefacts très fragmentés se mêlent à du verre à vitre, du métal rouillé, des ossements de gros mammifères terrestres, de petits fragments de briques et de mortier et quelques cendres. Ces éléments nous portent à croire que ce lot correspond à l'un des niveaux de la rue Saint-Vallier en utilisation à cette époque.

Deux couches caractérisent cette période d'abandon et de réutilisation du secteur sud au niveau de la rue Saint-Vallier. Moussette (1994 : 159) mentionne que la fouille réalisée dans le secteur sud, sous-opération 26K (L'Anglais *et al.* 1991 : 107) aurait mis au jour deux niveaux superposés, associés à cette rue. Le premier niveau mis en place au tout début de cette période présente une surface compacte, très épaisse (0,19 mètre), composée de plaques de schiste et de mortier. Ce niveau est mêlé à de petits artefacts, associés au Régime anglais, qui semblent avoir été piétinés et fragmentés – possible résultat du passage de bêtes et de piétons.



Tel que mentionné précédemment, les artefacts retrouvés à l'intérieur du lot 76A21 sont très fragmentés. Par ailleurs, de nombreux tessons de T.C.C. vernissée locale sont similaires et pourraient être remontés afin de ne former qu'un seul objet. Le même phénomène se produit pour les tessons de *Creamware*, tous très petits et uniformes et des tessons de *Pearlware*, proposant tous un même type de décor bleu et peint à la main (figure 34). Puisque nous avons également retrouvé dans ce dépôt des ossements, du verre à vitre et des morceaux de métal, il est possible que les restes de table et les objets fragmentés aient été jetés volontairement dans la rue, signe d'une occupation humaine à proximité. De plus, L'Anglais (1989 : 311) mentionne que la pratique du rejet de détritrus dans les rues était une pratique encore courante à l'époque.

Un autre élément intéressant renforce notre hypothèse. En effet, 76A21 nous semble être un lot en place, accolé à la toute fin du vestige 76A100b. Ce vestige a été associé précédemment à une occupation du secteur ouest de la rue Saint-Vallier par la veuve de Zachariah Thompson, suite à l'invasion américaine de 1775. Ainsi, cette couche ne peut pas avoir été déposée avant la construction de l'édifice, qui eut possiblement lieu dès le début des années 1780.

Le second niveau décrit par Moussette correspond à une surface macadamisée, comprenant du *Pearlware*, une céramique ayant connu sa plus grande popularité entre les années 1780 et 1830 (Moussette 1994 : 159). À partir de plusieurs indices chronologiques, dont un bouton militaire daté d'entre 1785 et 1820, L'Anglais émet l'hypothèse que cette aire de circulation ait pu être utilisée jusqu'en 1820 (L'Anglais *et al.* 1991 : 110). Bien que nous croyions également que la rue Saint-Vallier à l'époque était au cœur d'un réseau de circulation important à l'intérieur du faubourg de Saint-Roch (Moussette 1994 : 160), cette surface n'est pas présente dans l'opération 76.

Ce phénomène peut être expliqué grâce à la couche de sédiment qui se trouve à un niveau supérieur au lot 76A21. En effet, le lot 76A20 longe 76A100a jusqu'à notre premier niveau de rue décrit précédemment. Ce lot correspond à une tranchée de construction (76A14) qui rejoint 76A21, possible niveau de rue en place. Cette tranchée est associée au vestige 76A100a que nous associons à la nouvelle habitation à partir de 1875 (Pouliot et Lalonde 2016 : 109). Puisque ce lot arbitraire contient une bonne quantité de pierre de grès et de schiste (25%), il est possible que ce macadam ait été présent en partie lors des fouilles, ou simplement que celui-ci n'ait pas été remarqué par les fouilleurs. Il représente une épaisse couche de déchets de toutes sortes, pouvant être associée à une période d'abandon et de réaménagements entre 1820 et 1875. Cet événement sera abordé plus en détail dans la section suivante.

Pour conclure, il est très probable que les lots 76A21, 76A22 et 76A23 soient associés à une période de réoccupation du secteur suite à l'invasion américaine, plutôt qu'à la construction de la maison de Zachariah Thompson dès 1766. En effet, puisque ces lots en place contiennent des céramiques qui ne sont apparues qu'à la toute fin des années 1770, il est peu envisageable que ce mode ait été construit avant les années 1780. Cette période peut ainsi être associée à la reconstruction de la maison de la veuve de Thompson.



3.4.5. Phase VIb : période d'abandon et de réaménagement (vers 1820/1830-1845)

Événement 9: abandon du secteur

76A13/76A20 et 76A7

À partir du 15 mai 1820, les autorités locales procèdent à une vente publique des lots cadastraux adossés à la rue Saint-Vallier (Guimont 1987 : 32). Cette vente de terrains vacants débute à l'est de la propriété de John Hay, jusqu'à l'ouest, au coin formé par la nouvelle délimitation entre les rues Saint-Vallier et Vallière (Moussette 1994 : 161). Le terrain, situé à l'extrême ouest (figure 33), où se trouvait toujours l'ancienne habitation du général Thompson, est ainsi acheté par un notaire du nom de Jean Bélanger et ensuite par un boucher, du nom de John Anderson.

À partir de 1825, James Clearihue, maître boulanger, possède tous les lots longeant la rue Saint-Vallier, à l'exception du secteur le plus à l'ouest, nouvellement occupé par un tailleur dénommé Spark (Moussette 1994 : 163). C'est en 1875 qu'une nouvelle habitation est construite au sud-ouest du site (Guimont 1987 : 30). Il est possible de voir une série de propriétaires terriens se succéder de 1776 à 1875, à l'emplacement des fouilles effectuées à l'été 2015.

Bien que nous soyons à même de constater que le site a considérablement changé au cours de ce siècle, il n'est pas possible d'associer un lot de maçonnerie à ces transformations intervenues entre 1820 et 1875. Aucun événement de construction ou de réparation ne peut être lié à une structure en pierre à l'intérieur de l'opération 76. Pouliot et Lalonde (2016) mentionnent que ce secteur, durant la majeure partie du XIX^e siècle, ne subit aucune transformation majeure avant 1875, époque de la construction de l'habitation double. Par ailleurs, sur le parement sud du vestige de maçonnerie 75A100 qui est à l'intérieur de l'opération 75, il est possible d'associer deux phases de réparation durant ce laps de temps (Joey Leblanc, communication personnelle, 2015). Il serait ainsi intéressant de consulter les interprétations proposées à ce sujet.

Bien que nous ne puissions associer aucun mode de construction ni de réparation d'un vestige de maçonnerie à cette période, il est pourtant possible d'accéder à des données archéologiques d'une phase d'abandon et de réaménagements comprise entre 1820 et 1875 et ce, grâce au lot 76A13/76A20, ainsi qu'au lot 76A7. La couche 76A13/76A20 est un remblai de plus de 0,24 mètre d'épaisseur. Il contient des pierres de schiste, d'autres en grès et de gros fragments de briques dont certaines sont liées par du mortier. Ce lot contient également des artefacts en grande quantité dont des clous, de la T.C.F.B, de la T.C.C., de la T.C.F. ainsi que de la faïence. L'assemblage du lot est très varié et couvre une période relativement grande considérant la diversité des artefacts. Par ailleurs, il semble important de noter ici l'apparition de la T.C.F.B., qui voit le jour vers 1820 et remplace progressivement la T.C.F. de type *Pearlware* et *Creamware* (Brassard et Leclerc 2001). Cette couche, avec la présence de ce type de céramique, nous laisse croire que ce lot ne peut être antérieur à 1820. Cette hypothèse concorde avec nos données actuelles. Un second lot est également coupé par la tranchée



(76A14) : il s'agit de 76A7. Il contient le même type d'inclusions et d'artefacts que le lot précédent, mais avec un ajout de grès vert. Le lot 76A7 se situe à la limite de la tranchée associée au vestige de maçonnerie 76A100a, que nous datons d'une période postérieure à 1875.

Durant la période comprise entre 1820 et 1875, très peu de données archéologiques nous permettent de proposer des hypothèses concernant les activités ayant pris place dans le secteur sud-ouest de l'îlot des Palais. Puisque seulement deux lots (76A13/76A20 et 76A7) de sédiments pourraient être datés de cette période couvrant plus de cinquante-cinq ans, ce dépôt pourrait certainement constituer une accumulation de déchets sur plusieurs années (figure 13). Ainsi, en tenant compte des fouilles réalisées dans le secteur à l'été 2014, nous pouvons constater que Pouliot et Lalonde (2016) ont pu associer certains de leurs lots avec la fonderie Bisset, présente dans le secteur entre 1845 et 1852. Ils soutiennent que deux lots (73D38 et 73D36) pourraient être associés à une accumulation de déchets liés à la fonderie (Pouliot et Lalonde 2016 : 105). Ils pensent également que l'utilisation de ce terrain comme dépotoir par Bisset aurait fin en 1875, lorsqu'une construction fut accolée à l'ancienne maison de Zachariah Thompson et de sa femme. Cette construction se trouve alors au coin des rues Vallière et Saint-Vallier.

3.4.6. Phase VIIb : brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (vers 1865-1880)

Événement 10 : construction de la maison double et occupation du secteur (à partir de 1875)

76A100a, 76A200a, 76A200b, 76A300, 76A14, 76A11, 76A10 et 76A8

Ainsi que nous l'avons mentionné, plusieurs occupations se sont succédé au sud-ouest du site entre 1820 et 1875. En effet, après avoir été occupée par le colonel Thompson et sa femme, la demeure est passée aux mains de différents propriétaires, sans qu'il soit fait mention de reconstruction majeure dans le secteur (Guimont 1987 : 33). Suite à l'achat du terrain par la brasserie *Anchor et J.K. Boswell and Son* dès 1865, de grands travaux ont été effectués sur le site. Ainsi, plusieurs lots de maçonnerie identifiés à l'intérieur de l'opération 76 pourraient correspondre à cette période de l'histoire.

Le quatrième et dernier objectif était celui de **documenter les périodes plus récentes dans ce secteur et de vérifier si les activités liées à la brasserie Boswell à partir du milieu du XIX^e sont présentes dans le secteur sud-ouest de l'îlot des Palais**. Plusieurs lots à l'intérieur de notre opération pourraient être liés à des aménagements réalisés durant cette nouvelle période d'occupation du site. Nous associons les lots 76A100a, 76A200a, 76a200b, 76A300 ainsi que le lot 76A14 à cet événement de construction d'une nouvelle habitation double à partir de 1875. Cette habitation, selon Alberton (2005 : 30), fut occupée durant une période qui couvre plus de soixante-quinze ans, de 1875 à 1955. Pouliot et Lalonde (2016) ont émis de nouvelles hypothèses sur cette habitation suite à leurs fouilles en 2014. De plus, nous



pouvons associer les lots 76A8, 76A10 et 76A11, qui se trouvent principalement au centre et au sud de l'opération 76, à des niveaux en lien avec l'ancienne rue Saint-Vallier, présente dans le secteur durant cette période. Ces lots seront décrits dans les paragraphes suivants.

Les trois vestiges présentés ci-dessous longent la paroi nord de l'opération 76 (figures 10, 12 et 13) et semblent tous liés à un même événement de construction dans le secteur. Le vestige 76A100 (75A100) se poursuit à l'intérieur de la paroi est ; le vestige 76A200 pourrait également se poursuivre au nord, considérant la proximité de 73A100 (découvert à l'intérieur de l'opération 73 à l'été 2014). Le vestige 76A300 se poursuit en direction de l'opération 77 et pourrait être associé à 77A100 (Véronique Marengère, communication personnelle, 2015).

Débutons avec 76A100a, un événement de construction assez similaire à 76A100b, mais qui diffère en certains éléments que nous devons considérer. Ce vestige a été découvert dès la première semaine de fouille. Le sommet présente une conservation moindre, en raison des grosses racines d'un arbre situé à moins d'un mètre de celui-ci au nord. Ainsi, ce mode est composé de cinq assises en calcaire schisteux et d'une assise en schiste qui semble arasée et altérée à son sommet. Les changements de couleur dans les liants (un mortier plus jaunâtre) ainsi que les variations dans les textures et couleurs des lots de sédiments latéraux distinguent 76A100a. Une tranchée (76A14) est associée à 76A100a et coupe les lots 76A13/76A20 et 76A7, que nous avons associés précédemment à une période comprise entre 1820 et 1875. Cette tranchée longe ce vestige sur toute sa hauteur (0,43 mètre en moyenne) et sur toute sa longueur et possède une épaisseur moyenne d'une douzaine de centimètres. Il s'agit d'un sable friable qui contient des petits cailloux, des fragments de briques et de mortier, de nombreux morceaux de métal ainsi que plusieurs tessons de céramique qui peuvent être datés de la fin du XVIII^e jusqu'au XX^e siècle.

Poursuivons avec le vestige 76A300, vraisemblablement construit afin de servir cette nouvelle habitation. Un seul événement de construction est observé, considérant qu'une infime partie seulement de ce vestige est présente à l'intérieur des limites de l'opération. Le vestige est généralement bien conservé, à l'exception de la dernière assise composée d'une seule pierre en calcaire schisteux, presque entièrement désagrégée. Ce vestige ne comprend qu'un seul parement (le parement sud), lequel n'a pu être fouillé jusqu'à sa base. Ce vestige n'est malheureusement pas présent sur une grande surface à l'intérieur de notre opération (seulement une vingtaine de centimètres de largeur). Il serait intéressant de prendre connaissance des diverses hypothèses présentées lors de la fouille de l'opération 77 à propos de ce vestige afin de conforter nos propres hypothèses. Par ailleurs, nous savons que ce vestige a été coupé à l'ouest par la pose d'une borne-fontaine lors de réaménagements urbains ayant eu lieu au cours des années 1970 pour l'avoir observé nous-mêmes lors de la fouille de ce secteur par les membres de l'opération 77.

Pour ce qui est du vestige 76A200, nous croyons que 76A200a et 76A200b peuvent être associés à l'habitation double. La partie 76A200b est principalement composée de mortier dans lequel nous pouvons voir quelques fragments de briques et de pierres en



calcaire schisteux abîmées, qui ne sont disposées d'aucune façon particulière. Ces caractéristiques nous laissent croire qu'un vestige était déjà présent au nord (orienté nord-sud) et que cette section déjà en place aurait été comblée avec du matériel de toute sorte (mortier, sable, briques, pierres, etc). Cette idée coïncide également avec les hypothèses proposées par Lalonde et Pouliot (2016). Ainsi, la seule assise de pierre en calcaire schisteux qui compose le mode 76A200a aurait pu être réalisée suite au remplissage de cette partie du vestige. Le mortier jaunâtre ainsi que les pierres qui composent 76A200b semblent assez similaires à la toute première assise (76A100a) du vestige.

Certains lots de sédiments (76A8, 76A10 et 76A11) qui se trouvent au centre et au sud de l'opération peuvent également être associés à cette période. Ces lots se trouvent tout près de l'habitation, à l'emplacement exact de la rue Saint-Vallier, toujours en place à ce moment dans l'histoire du site. Plusieurs céramiques et fragments de verre associés à ces lots ont subi des déformations et des altérations, possiblement causées par la chaleur et les piétinements dans ce secteur. Ces lots contiennent également des inclusions de nodules de mortier, de fragments de briques, de petits cailloux et d'écofacts (ossement et coquillage). Ces sédiments sont recouverts par une couche de débris (76A6), un indice qui démontre que l'habitation aurait pu être détruite suite à de nouveaux aménagements. Nous reviendrons sur ce lot dans la section suivante puisque nous l'avons associé à une phase comprise entre 1919 et 1968.

3.4.7. Phase VIId : brasserie Boswell and Brother Limited (National Breweries ltd) (1919-1968)

Événement 11 : destruction de la maison double (1955)

76A6

À partir de 1952, la brasserie est acquise par la *Dow Brewery Limited* (Moussette 1994 : 206) et certains aménagements seront ainsi réalisés sur le site. Durant une période comprise entre 1953 et 1961, le terrain entourant le site de l'îlot des Palais est réorganisé et plusieurs bâtiments sont détruits ou transformés (Guimont 1987 : 61). Dans les archives de la Ville de Québec, on constate qu'un bâtiment a été démoli en 1955, et ce, à l'emplacement de l'habitation double (Dorion 1989 : 61 ; Guimont 1987 : 61). Pouliot et Lalonde (2016) pensent qu'un stationnement aurait été installé à cet emplacement, après la destruction de cette habitation, mais aucune trace de ce stationnement n'est visible à l'intérieur de l'opération 76. Un seul lot (76A6) pourrait correspondre à des aménagements réalisés dans le secteur suite à la destruction de l'habitation double en 1955. Ce lot couvre tous les lots de maçonnerie présentés dans la section précédente. Ainsi, il est possible de croire que l'habitation était bel et bien détruite à ce moment et que ce lot composé de nombreux déchets (briques, schiste, mortier, charbon de bois) pourrait être associé à cet événement. Il contient également une quantité importante d'artefacts (céramiques, verres, pièces de métal, clou) qui peuvent être datés de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, comme du verre à bouteilles de style *7Up*, des clous découpés, ainsi que de la T.C.F.B.



Événement 12 : remblais de nivellement liés aux aménagements de la Brasserie (1955 à 1968)

76A4

Puisque plusieurs aménagements liés à la brasserie ont eu lieu dans ce secteur à partir de 1955, il est possible que de nombreuses dépositions y soient associées. Par ailleurs, nous savons également que des aménagements urbains ont été effectués au cours des années 1970 lors de l'achat du site par la Ville de Québec. Un seul lot (76A4) se trouve entre ces deux événements. Puisqu'il est impossible de dater plus précisément 76A4, il pourrait être lié à un lot de nivellement du terrain durant les années 1950 ou aux aménagements paysagers réalisés ultérieurement.

3.4.8. Phase VIII : démolition de la brasserie Dow, aménagements paysagers, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblayage (1968-2000)

Événement 13 : aménagements urbains durant les années 1970

76A1, 76A3 et 76A15

En 1974, suite à la fermeture de la brasserie Dow, la Ville de Québec prend possession du terrain de l'îlot des Palais. Plusieurs aménagements paysagers sont réalisés (Moussette 1994 : 207) au sud-ouest du site : la zone est gazonnée, des arbres sont plantés et des bancs installés. Nous croyons que deux lots (76A1 et 76A3) pourraient être liés à ces travaux réalisés à partir de 1974. Les lots de tourbe entourant un arbre de taille adulte peuvent être liés à la pose de ce gazon. De plus, le lot 76A15, un sable qui ne contient aucun artefact, peut être lié à la pose d'une borne-fontaine au nord-ouest de l'opération 76. Plusieurs lots fouillés en 2015 sont associés à cette borne-fontaine et ils sont visibles à l'intérieur de l'opération 77 (Véronique Marengère, communication personnelle, 2015). La partie supérieure de cette borne affiche la date de 1979. Par ailleurs, puisque cette partie peut être dissociée du bas, il est possible qu'une première borne ait été posée au début des années 1970 et qu'une nouvelle partie supérieure ait été ajoutée ultérieurement.

Événement 14 : aménagement d'un sentier en asphalte (1974-2009)

76A9, 76A12, et 76A19

Il est possible que les lots de sédiments 76A9, 6A12 et 76A19 soient liés à la pose d'un sentier d'asphalte dans le secteur sud du site, autrefois la rue Saint-Vallier. Ces lots constituent plusieurs niveaux de sable et de concassé qui coïncident avec une mince zone asphaltée, seulement visible sur *Google Map* entre 2003 et 2007. Ces lots se superposent, suivent un même enlignement est-ouest et forment une mince bande qui varie entre 0,20 et 0,30 mètre au sud de l'opération. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer à quel moment cet aménagement a été réalisé suivant l'acquisition du site par la Ville de Québec en 1974, nous croyons que le sentier d'asphalte aurait pu



être retiré et remplacé suite à la création d'un nouveau parc urbain en 2009 (Young-Vigneault 2014 : 46).

Événement 15 : aménagement urbain (2009 à 2014) et fouilles archéologiques (2014-2015)

76A2, 76A5 76A16, 76A17et 76A18

En 2008, la Ville de Québec a mis sur pied un programme de mise en valeur du site de l'îlot des Palais (Young-Vigneault 2014 : 46). Trois des lots présents à l'intérieur de l'opération 76 peuvent être liés à ces aménagements urbains réalisés en 2009. Les lots 76A16, 76A17 et 76A18 sont des couches de sable variant du brun au jaune qui se trouvent toutes dans le secteur est de l'opération 76 et à l'intérieur de la paroi est également. Les lots 76A16 et 76A17 sont présents à l'intérieur de l'opération 75, respectivement associés aux lots 75A4 et 75A6 (Joey Leblanc, communication personnelle, 2015). Ces deux couches coupent plusieurs lots à l'intérieur de l'opération 76 (associés à des périodes plus anciennes) et se trouvent en dessous des lots 76A2 (figure 35) et 76A5 que nous avons liés à un nouveau sentier de gravier réalisé en 2014 (Daniel Simoneau, communication personnelle, 2015). Le lot 76A5 pourrait vraisemblablement être un lit de pose sous 76A2, un niveau très compact de concassé.

Enfin, en 2014 et en 2015, des fouilles archéologiques ont été réalisées dans ce secteur. En 2014, les fouilles réalisées par Pouliot et Lalonde (2016) au nord de l'opération 76 ont nécessité une rétro-excavatrice, ce qui a bouleversé plusieurs sédiments et couches archéologiques. En 2015, les trois opérations (75, 76 et 77) ouvertes dans ce secteur n'ont pas eu besoin de cette machinerie et ont été excavées exclusivement de façon manuelle. Les vestiges archéologiques ont tous été recouverts d'un géotextile avant que le secteur ne soit remblayé.



4. Conclusion, recommandations et valeurs archéologiques

Les découvertes réalisées à l'été 2015 permettent de confirmer une fois de plus l'importance historique du site de l'îlot des Palais (CeEt-30), au cœur de la Basse-Ville de Québec. En effet, les maçonneries ainsi que les sédiments mis au jour ont permis de documenter plusieurs phases d'occupation importantes dans cette portion sud-ouest du site. Il semble important d'ajouter que nous n'avons pas trouvé de lot pouvant être associé à une phase d'occupation préhistorique (Moussette 1994 : 50) à l'intérieur de l'opération 76.

Au cours de nos fouilles, mais également lors de la rédaction de ce rapport, il a été possible de faire des liens importants avec les opérations à proximité, notamment avec l'opération 75 avec laquelle nous partageons deux vestiges similaires. Nous avons pu comparer nos données afin d'enrichir nos hypothèses et nous sommes arrivées bien souvent à des idées et à des conclusions analogues. Nous avons appris qu'il est très important d'observer tout ce qui se passe autour de nous, autant sur la fouille qu'en laboratoire afin de pouvoir offrir un portrait général du site de l'îlot des Palais qui aille au-delà d'une simple opération et d'une seule campagne de fouille.

Par ailleurs, il est aussi important de faire un retour sur les objectifs que nous avons en tête avant le début des fouilles. Les objectifs plus généraux, tels que la formation des étudiants au premier cycle ainsi que la formation des étudiants de deuxième cycle sur le terrain, ont été atteints. Pour ce qui est de l'opération 76, il est important de préciser que nous avons réussi à documenter toutes les phases d'occupation associées aux objectifs que nous nous étions fixés avant la première semaine de fouille. En effet, nous avons pu documenter une occupation liée au premier palais de l'intendant grâce au mur d'enceinte et à sa porte qui donne accès à la rue Sous-le-Coteau. Bien que le dallage de 1750 associé au troisième palais de l'intendant n'ait pas été retrouvé à l'intérieur de l'opération 76, nous avons proposé de nouvelles hypothèses grâce à des vestiges archéologiques qui pourraient être présents dans ce secteur durant cette période. De plus, nous avons été en mesure de documenter différentes phases et aires de circulation associées au XVIII^e siècle sur le site de l'îlot des Palais, dont celle de la reconstruction de la maison du général Zachariah Thompson à la suite de l'invasion américaine de 1775. Enfin, nous avons été en mesure de documenter les périodes plus récentes dans ce secteur afin de vérifier que les activités liées à la brasserie Boswell entre le XIX^e et XX^e étaient bel et bien présentes au sud-ouest de l'îlot des Palais.

Considérant les valeurs archéologiques ajoutées grâce aux découvertes de 2015 dans le sud-ouest du site, il serait intéressant de pouvoir reconduire une autre fouille dans le secteur afin de pouvoir lier certaines informations manquantes entre elles. En effet, il serait utile de pouvoir confirmer la présence d'un sol stérile. Bien que nous ayons proposé des hypothèses à cet effet, nous n'avons pu affirmer hors de tout doute que nos vestiges reposaient sur un sol vierge. De plus, il serait pertinent de faire un



retour sur la partie est de l'opération 76 que nous avons dû abandonner à la dernière semaine de fouille. La poursuite de la fouille dans ce secteur permettrait de mieux comprendre la relation qui existe avec l'opération 75, puisqu'un vestige à l'intérieur de cette opération semble se poursuivre jusque dans l'opération 76. En fouillant cette zone, il serait possible de formuler d'autres hypothèses concernant la présence ou non du dallage en grès vert daté de 1750.

Pour conclure, cette expérience fut extrêmement enrichissante pour nous tous. Nous avons pu démontrer, grâce à des fouilles réalisées sur le site de l'îlot des Palais, que l'archéologie est au cœur de notre vie et de notre passé collectif. Grâce à ce rapport de fouille, il est possible d'affirmer qu'une nouvelle partie de l'histoire vient d'être écrite.



Bibliographie

ARTICLES

Auger R., D. Simoneau et A. Bain

2009 The Intendant Palace Site: Urbanization of Québec city's Lower Town. *Post Medieval Archaeology* 43: 156-170.

Moussette M.

2000 Des couteaux pour la traite des fourrures. *Revue d'histoire de la culture matérielle* 51: 3-15.

Occhietti S., M. Parent, W.W. Shilts, J.-C. Dionne, E. Govard et D. Harmand

2001 Late Winsconsinan glacial dynamics, deglaciation, and marine invasion in southern Québec. *Geological Society of America Special Paper* 351: 243-270.

VOLUMES

Alberton, L., C. Arpin et A. Herzog

2005 Site du palais de l'intendant (CeEt-30): Chantier-école de l'an 2002. *Cahiers d'archéologie du CELAT* 17. CELAT, Québec.

Bêty, I. et N. Fortier

2013 L'îlot des Palais : Chantier-école de l'université Laval, 2007. *Cahiers d'archéologie du CELAT* 36. CELAT, Québec.

Brassard M.

2002 *Les armureries de la tenaille de Nouvelles Casernes, 1772-1837*. Parcs Canada, Ottawa.

Brassard, M. et M. Leclerc

2001 Identifier la céramique et le verre anciens au Québec. Guide à l'Usage des amateurs et des Professionnels. *Cahiers d'archéologie du CELAT* 12. CELAT, Québec.

Bouchard R.

1976 *Les armes de traite*. Boréal Express Ltée, Québec.

Bouchard R, S. Saint-Pierre et L. Fournier

1987 Armes, chasse et trappage. *Cahiers d'archéologie du CELAT* 7. CELAT, Québec.



Dubé, F.

1991 La quincaillerie d'architecture de Place Royale. *Collection Patrimoines 71*. Les publications du Québec, Québec.

Dorion, N.

1989 La Brasserie Boswell : Un Essai d'ethnologie industrielle. *Hors série 3*. CELAT, Université Laval, Québec.

Genêt N.

2004 La faïence de Place-Royale. *Collection Patrimoines 92*. Les publications du Québec, Québec.

Gladysz M. et K. Hamilton

2011 French Knives in North America: Part 1. *Journal of the Early Americas*, Earlington.

Guimont, J.

1987 Le site du premier palais de l'intendant à Québec, rapport préliminaire de la quatrième campagne de fouilles (1985). *Collection Rapports et Mémoires de recherche du CELAT 8*. CELAT, Québec.

Janson, R. et J. Bernard

2011 Site du palais de l'intendant : Chantier-école 2006. *Cahiers d'archéologie du CELAT 33*. CELAT, Québec.

Lalonde O. et L. Pouliot

2014 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) : Rapport d'intervention archéologique de l'opération 73 (2014)*. Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

L'Anglais P.G., R. Fiset et N. Dorion

1991 Le site du Palais de l'Intendant à Québec : Travaux divers en archéologie. *Cahiers d'archéologie du CELAT 5*. CELAT, Québec.

Leibowitz J.

1985 *Yellow Ware : The Transitional Ceramic*. Schiffer Publishing Ltd, Exton, Pennsylvania.

Letarte J., R. Nadeau et F. Rochefort

2005 Site du palais de l'intendant : Chantier-école de l'an 2003. *Cahiers d'archéologie du CELAT 20*. CELAT, Québec.



Stone L. M.

- 1974 Fort Michilimackinac 1715-1781: An Archaeological Perspective on the Revolutionary Frontier, *Anthropological Series*. vol. 2, Michigan.

Mercier-Méthé, R.

- 2012 L'intendant de la Nouvelle-France et l'architecture : la convenance dans un contexte colonial. *Cahiers d'archéologie du CELAT 35*. CELAT, Québec.

Moussette, M.

- 1994 *Le site du Palais de l'intendant à Québec : Genèse et structuration d'un lieu urbain*. Septentrion, Sillery.

Painchaud A.

- 1993 Paléogéographie de la Pointe de Québec (Place-Royale). *Collection Patrimoines 83*. Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Pelletier T., C. Parent et M. Beaudry

- 2013 L'Îlot des Palais : Chantier-école de l'Université Laval, saison 2008. *Cahiers d'archéologie du CELAT 37*. CELAT, Québec.

Simoneau, D.

- 2014 Îlot des Palais : Rapport de fouilles archéologiques réalisées par la Ville de Québec : Saison 2006 et 2007. *Cahiers d'archéologie du CELAT 40*. CELAT, Québec.

Young-Vigneault, E.

- 2014 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) : Rapport d'intervention de la sous-opération 66A*. Ministère de la Culture et des Communications, Québec.





Figures



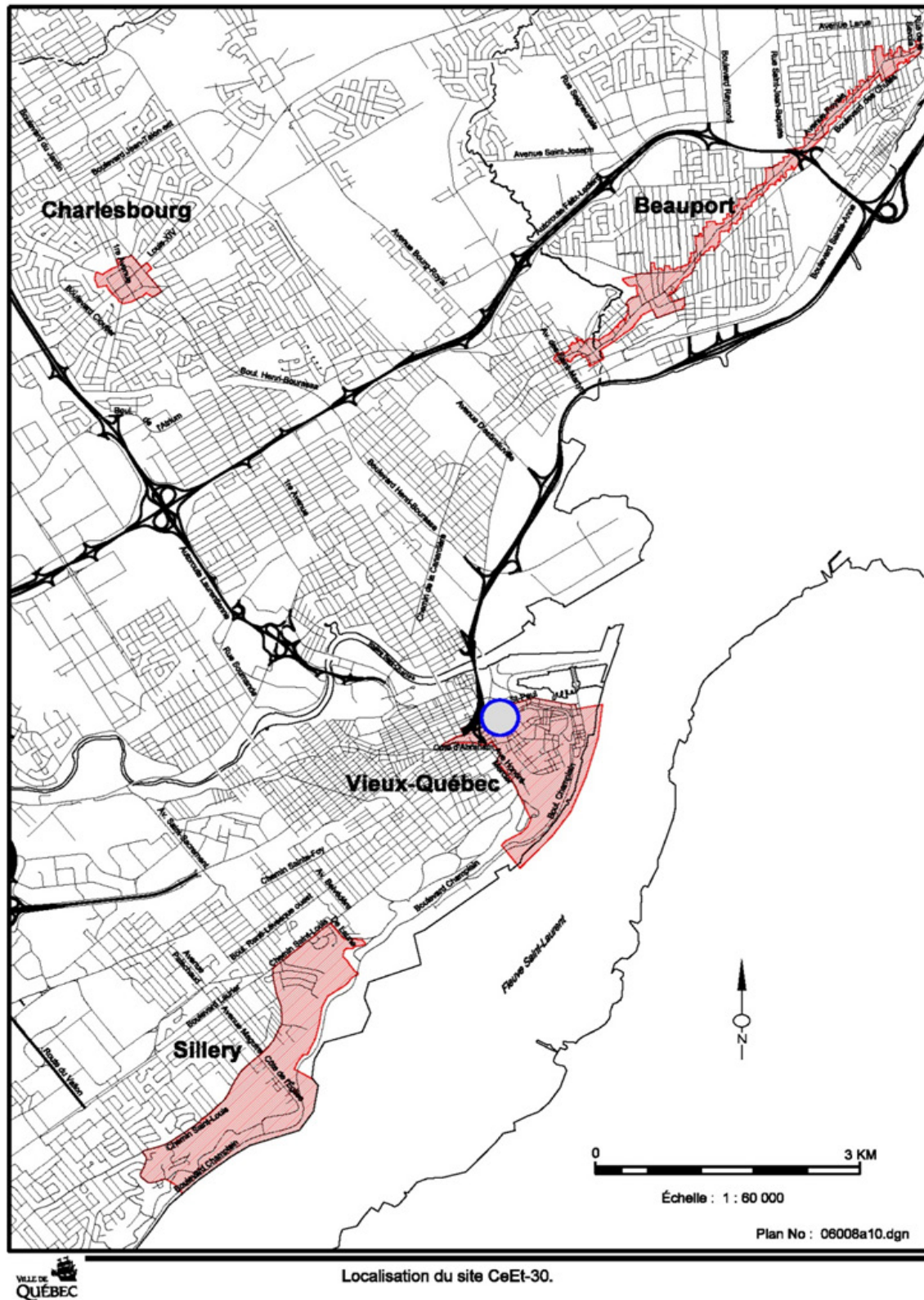
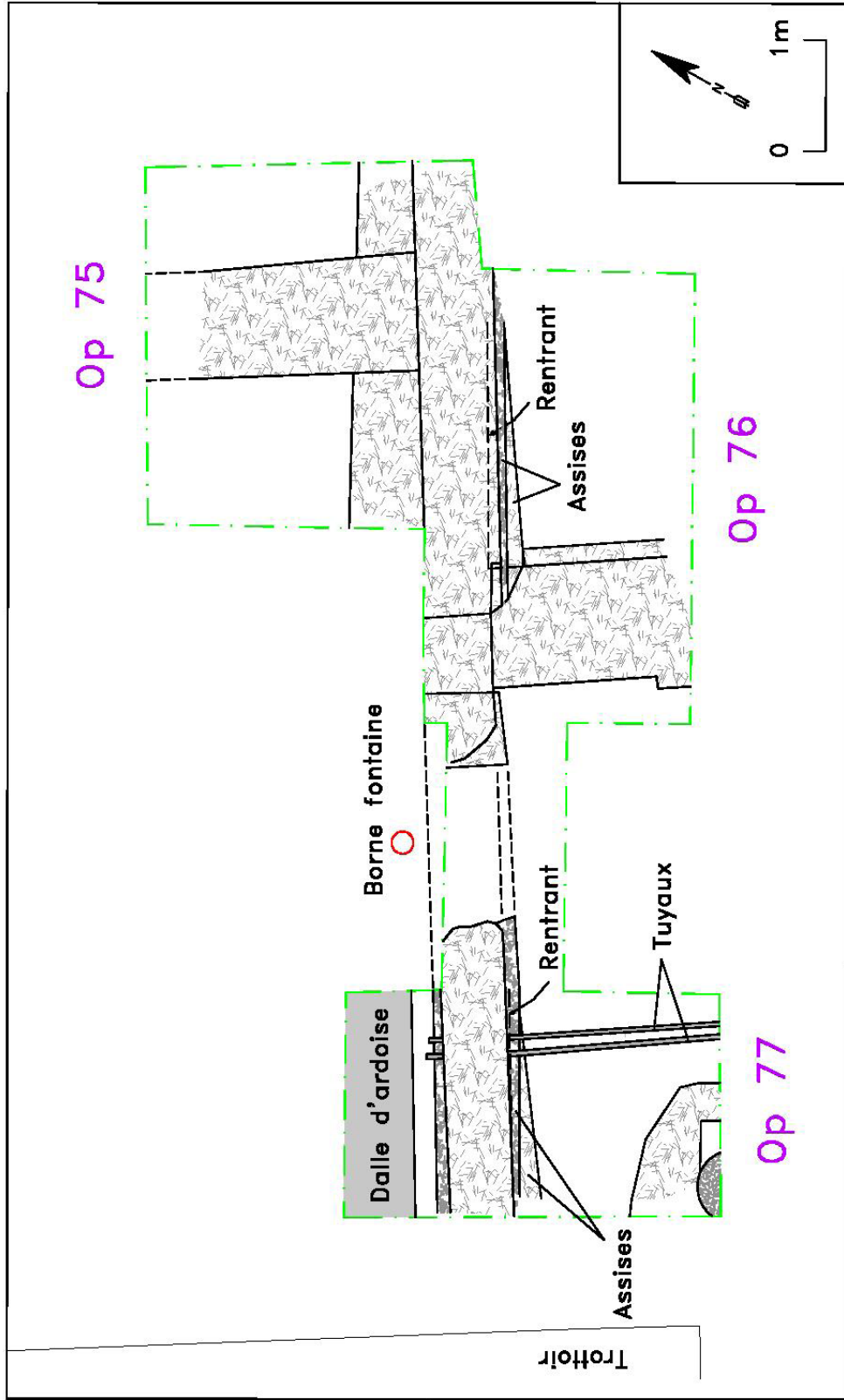


Figure 1. Plan de la Ville de Québec. (Localisation du site de l'îlot des Palais (CeEt-30), Diane Busières, Ville de Québec, 06008a10.dgn)





Relevé et dessiné par : François Pellerin

 **Fouilles archéologiques 2015**
Université Laval, opérations 75, 76 et 77

Figure 2. Localisation des opérations 75, 76 et 77 sur le site de l'îlot des Palais (CeEt-30). (François Pellerin, 2015)



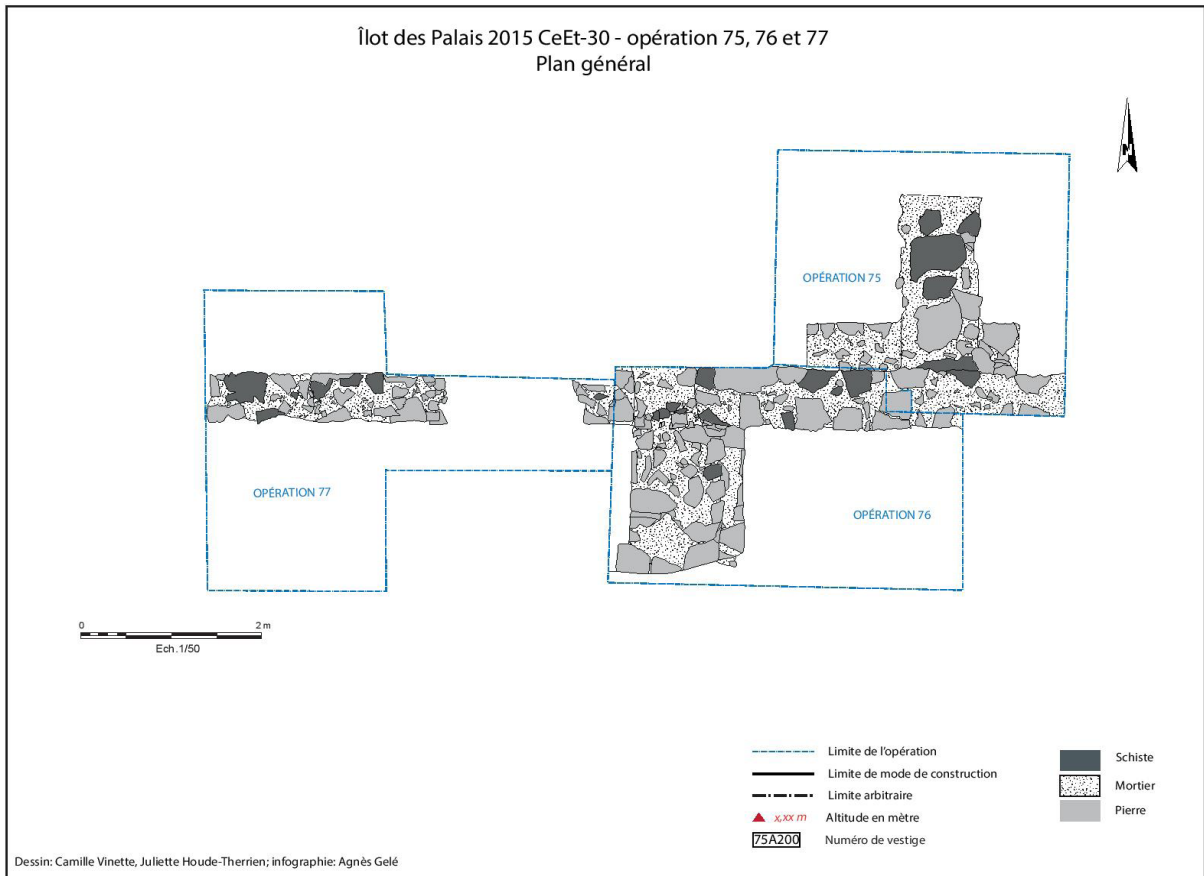


Figure 3. Plans généraux combinés des opérations 75, 76 et 77. (Agnès Gelé, 2016)



Figure 4. Pièce de monnaie, 76A4-01, datant de 1756. (Université Laval, 2015)



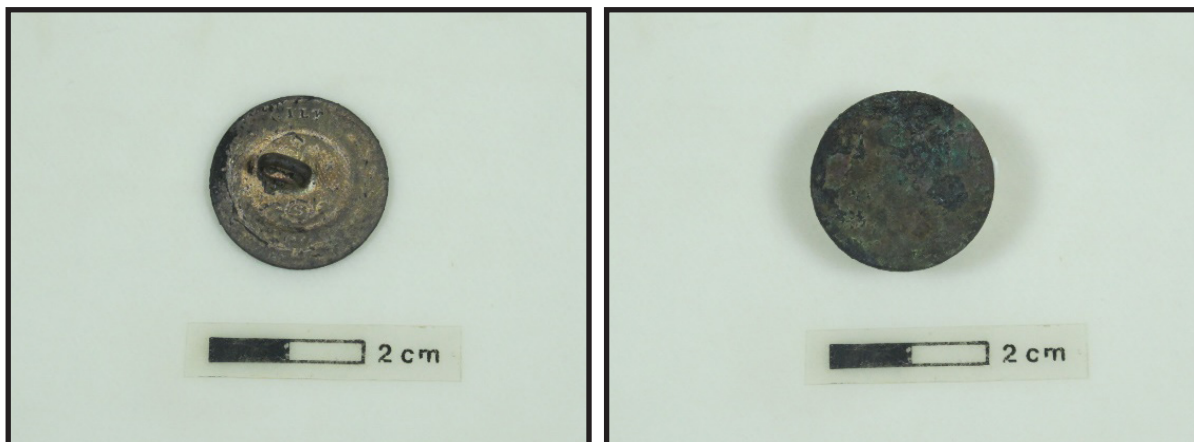


Figure 5. Bouton militaire de l'armée britannique, 76A7-01. (Université Laval, 2015)



Figure 6. Pièce de fusil, 76A23-02 (Université Laval, 2015)



Figure 7. Pot en faïence blanche française 76A24-01. (Université Laval, 2015)





Figure 8. *Lame de couteau en métal style dauphine, 76A29-01. (Université Laval, 2015)*

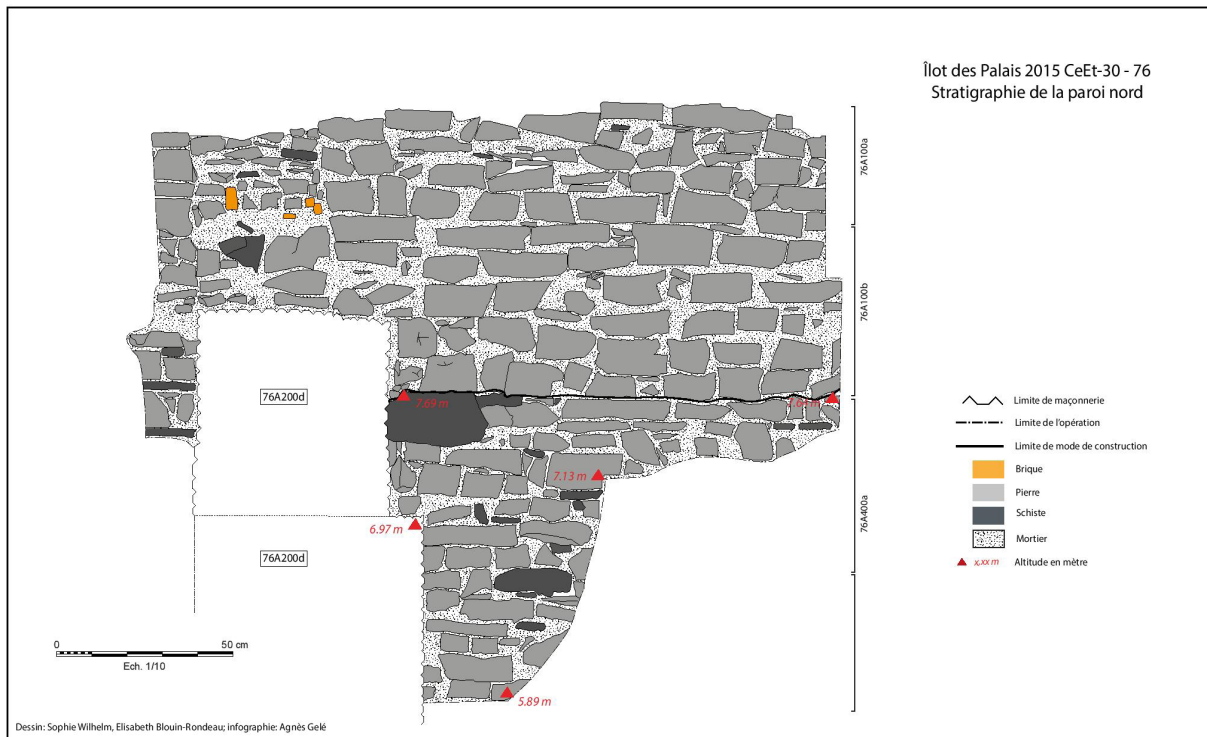


Figure 9. *Coupe stratigraphique de la paroi nord de l'opération 76, incluant les vestiges de maçonnerie 76A100, 76A200, 76A300 et 76A400. (Agnès Gelé, 2016)*





Figure 10. Vue en plongée du vestige de maçonnerie 76A100 (opérations 75 et 76). (Université Laval, 2015)



Figure 11. Vue en plongée du vestige de maçonnerie 76A100 (opérations 75 et 76). (Université Laval, 2015)





Figure 12. Vue en plongée (vue d'ensemble) des vestiges 76A100, 76A200 et 76A300. (Université Laval, 2015)

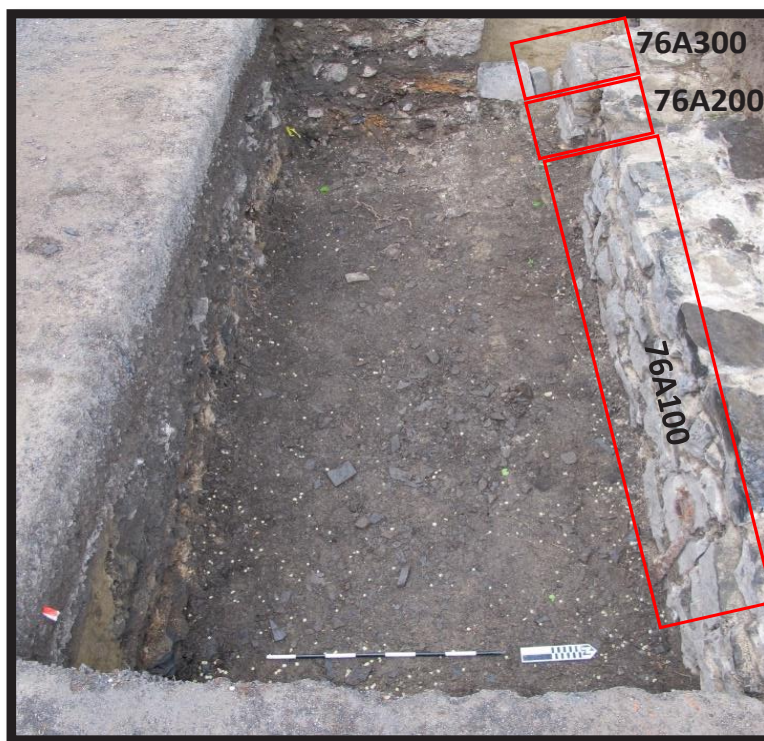


Figure 13. Vue en plongée de la couche 76A13/76A20 et des vestiges 76A100, 76A200 et 76A300. (Université Laval, 2015)



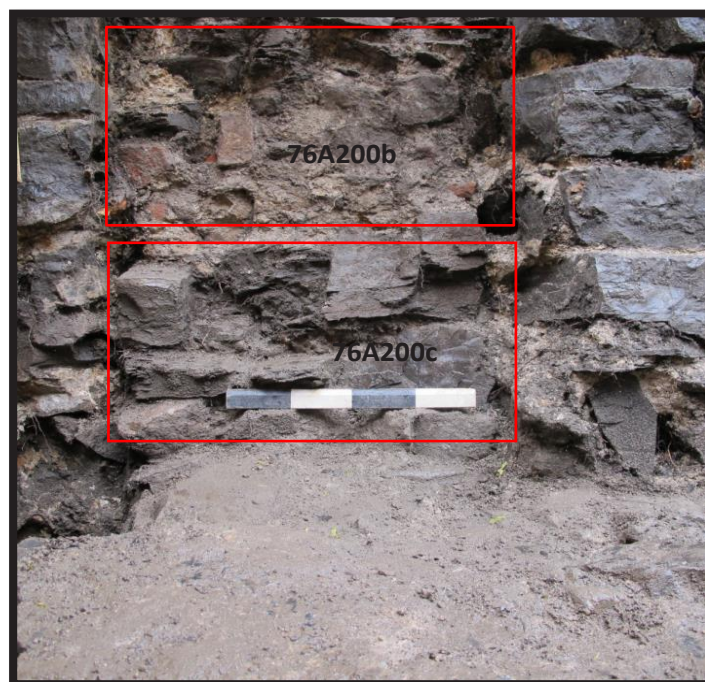


Figure 14. Vue de profil (parement sud) du vestige 76A200 (76A200b et 76A200c). (Université Laval, 2015)

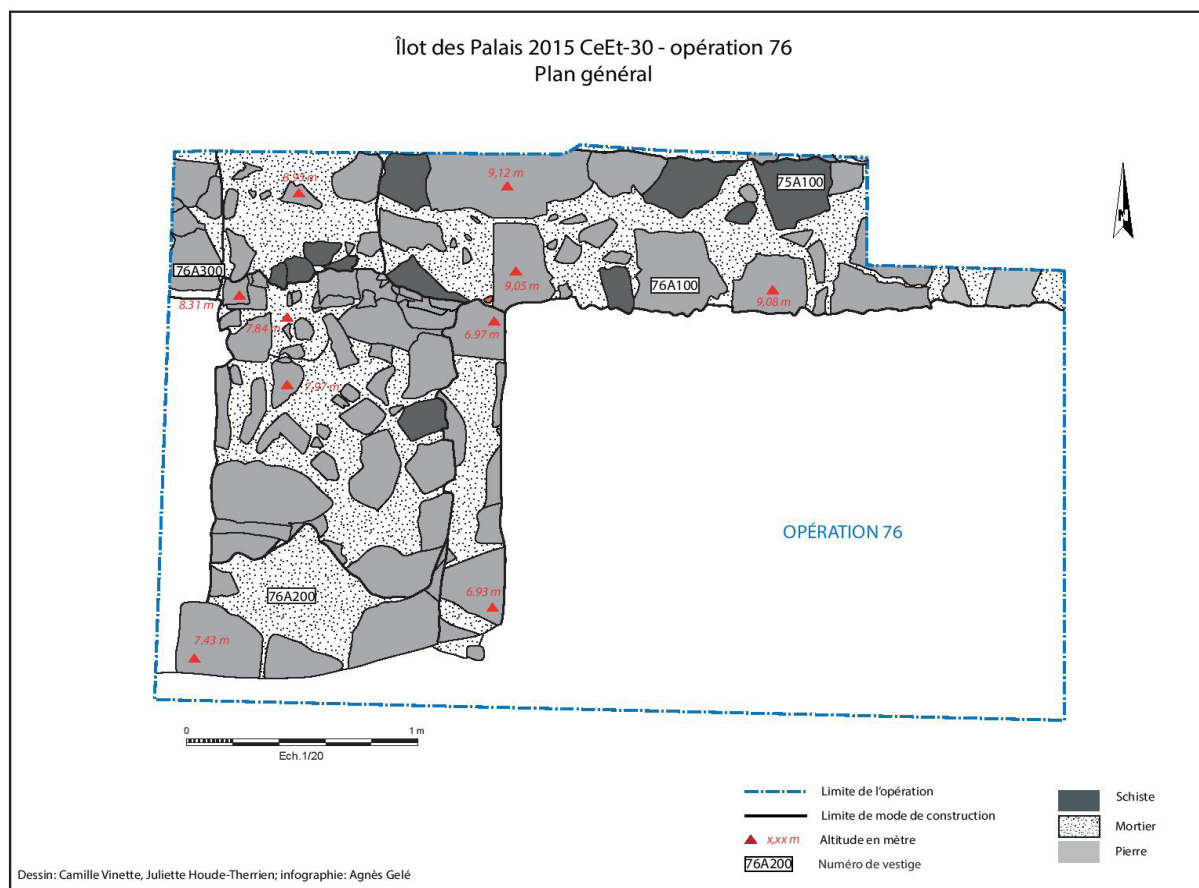


Figure 15. Plan général de l'opération 76. (Agnès Gelé, 2016)



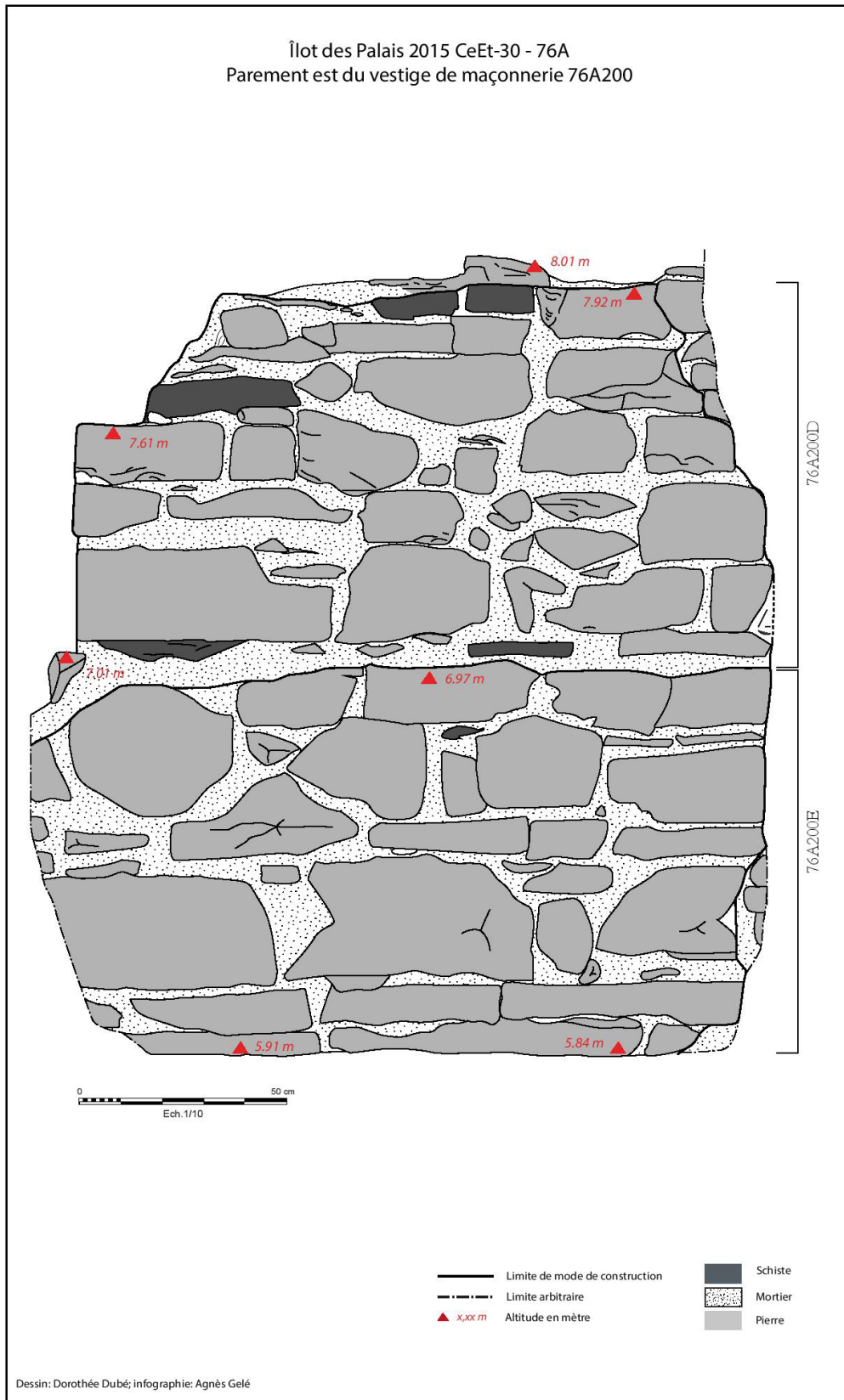


Figure 16. Parement est du vestige de maçonnerie 76A200 (76A200d et 76A200e). (Agnès Gelé, 2016)



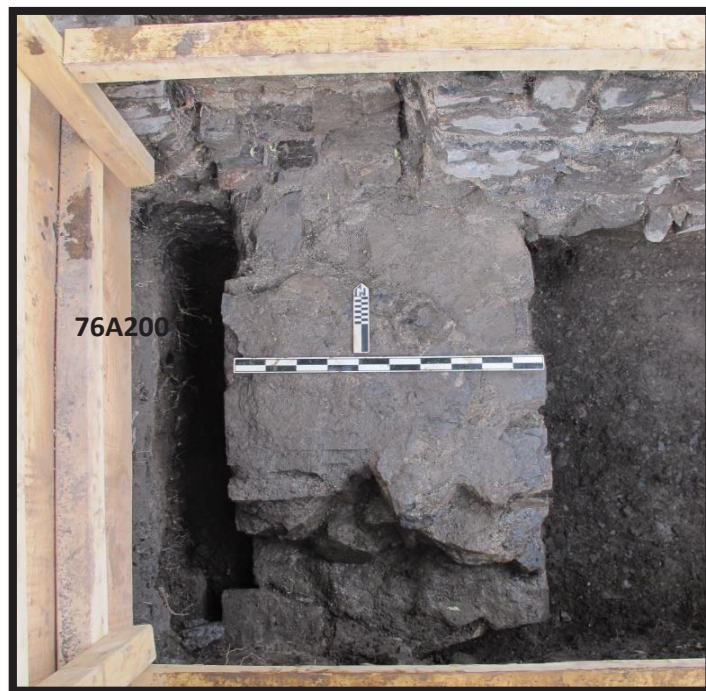


Figure 17. *Vue en plan du vestige 76A200 (forme biseautée associée à 76A200d). (Université Laval, 2015)*



Figure 18. *Parement est du vestige 76A200 (76A200d). (Université Laval, 2015)*





Figure 19. Parement est des modes 76A200d et 76A200e. (Université Laval, 2015)

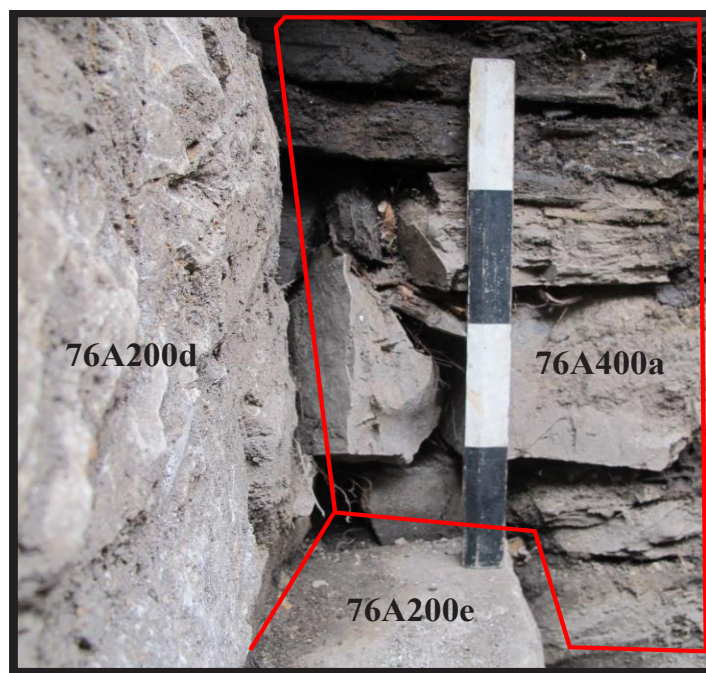


Figure 20. Jonction entre les modes 76A400a, 76A200d et 76A200e. (Université Laval, 2015)





Figure 21. Vue en plan du sondage réalisé à l'intérieur de l'opération 76. (Université Laval, 2015)

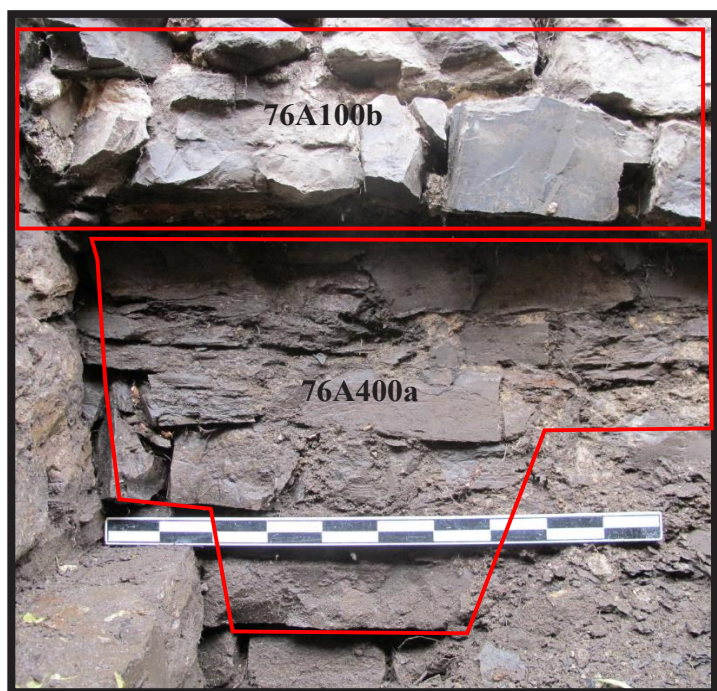


Figure 22. Paroi nord, vestige 76A100b et 76A400a. (Université Laval, 2015)

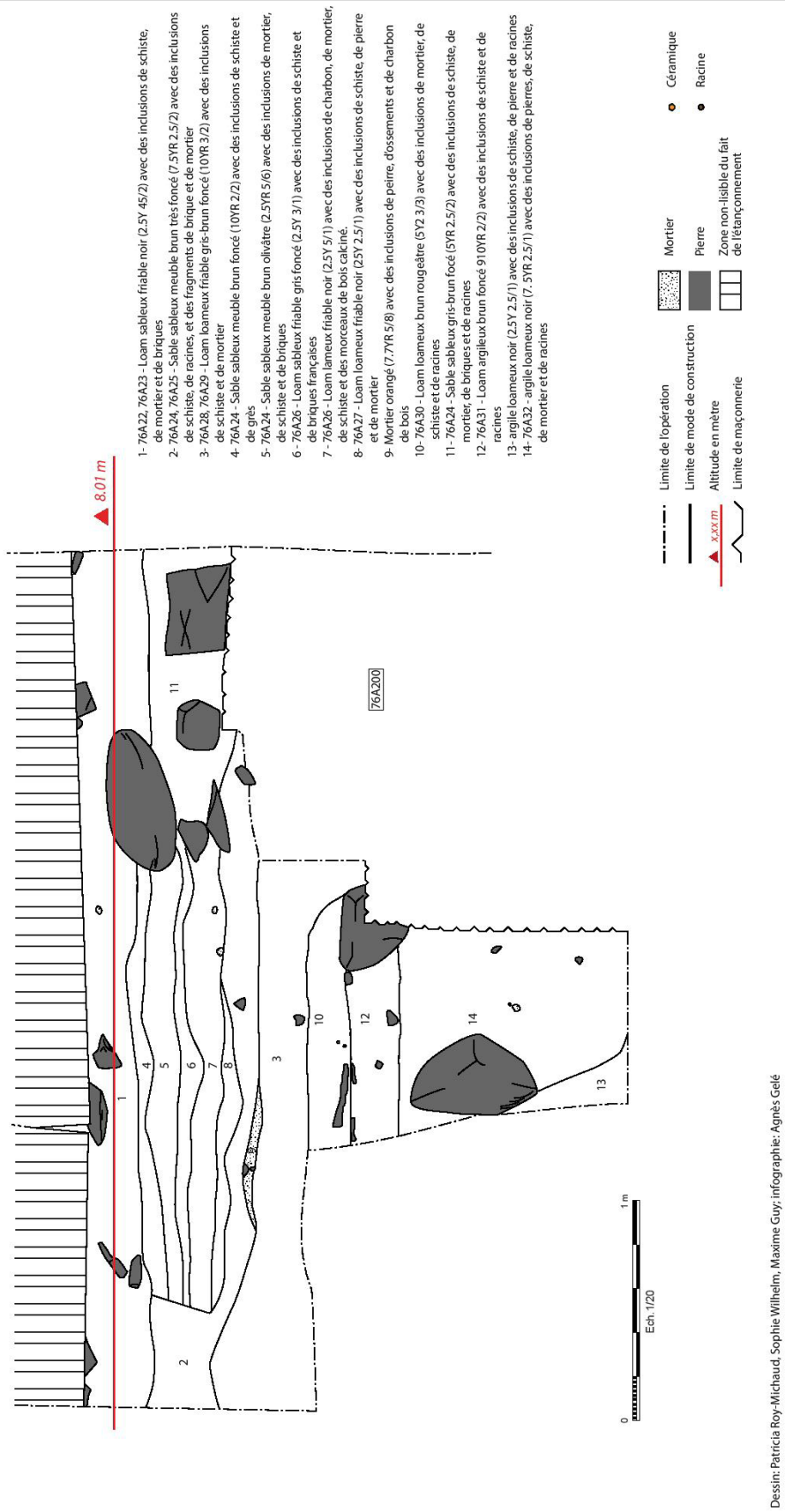




Figure 23. Parement sud de 76A400b. (Université Laval, 2015)



Îlot des Palais 2015 CeEt-30 - 76A
Stratigraphie de la paroi sud



Dessin: Patricia Roy-Michaud, Sophie Wilhelm, Maxime Guy; infographie: Agnès Gelé

Figure 24. Coupe stratigraphique, paroi sud de l'opération 76. (Agnès Gelé, 2016)





Figure 25. Vue de la paroi est à l'intérieur du sondage. (Université Laval, 2015)

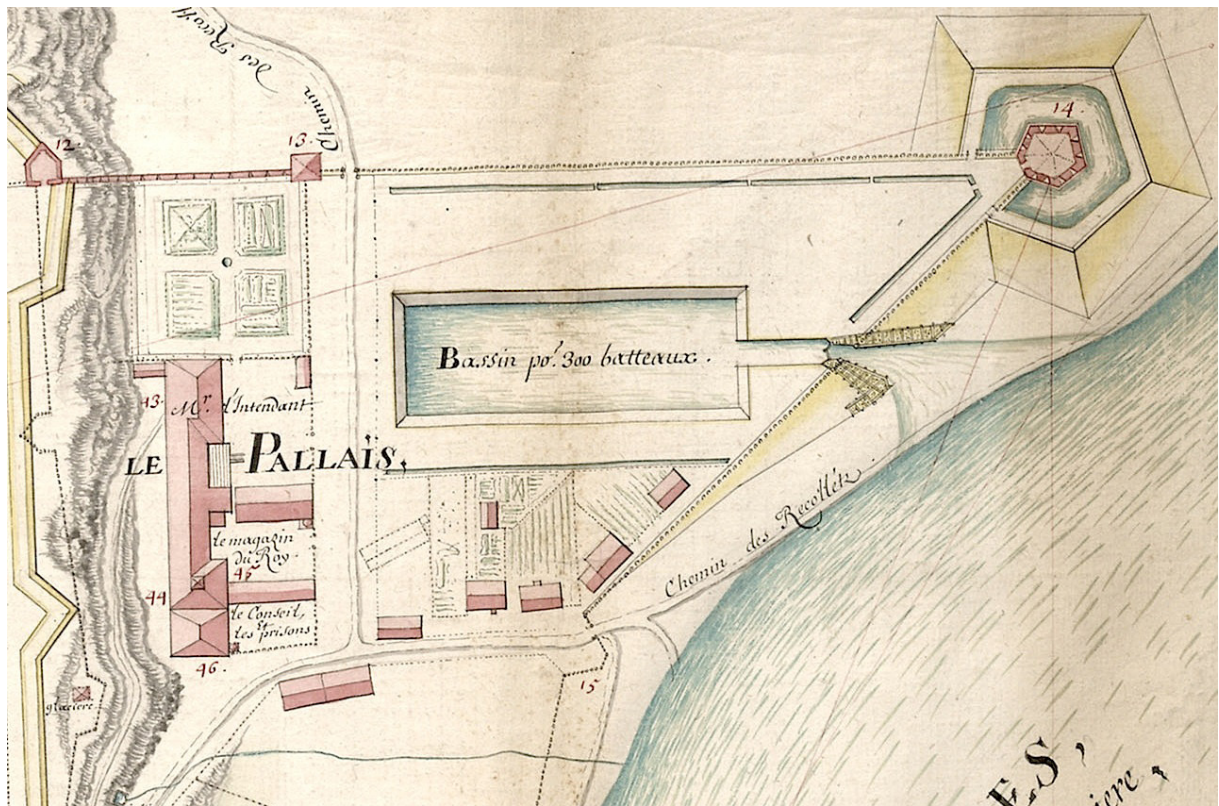


Figure 26. Plan de l'îlot des Palais datant de 1692. (Plan de l'Intendance de Québec, Robert de Villeneuve, 1692, Archives nationales du Canada, PH/340 - Québec C-21760)



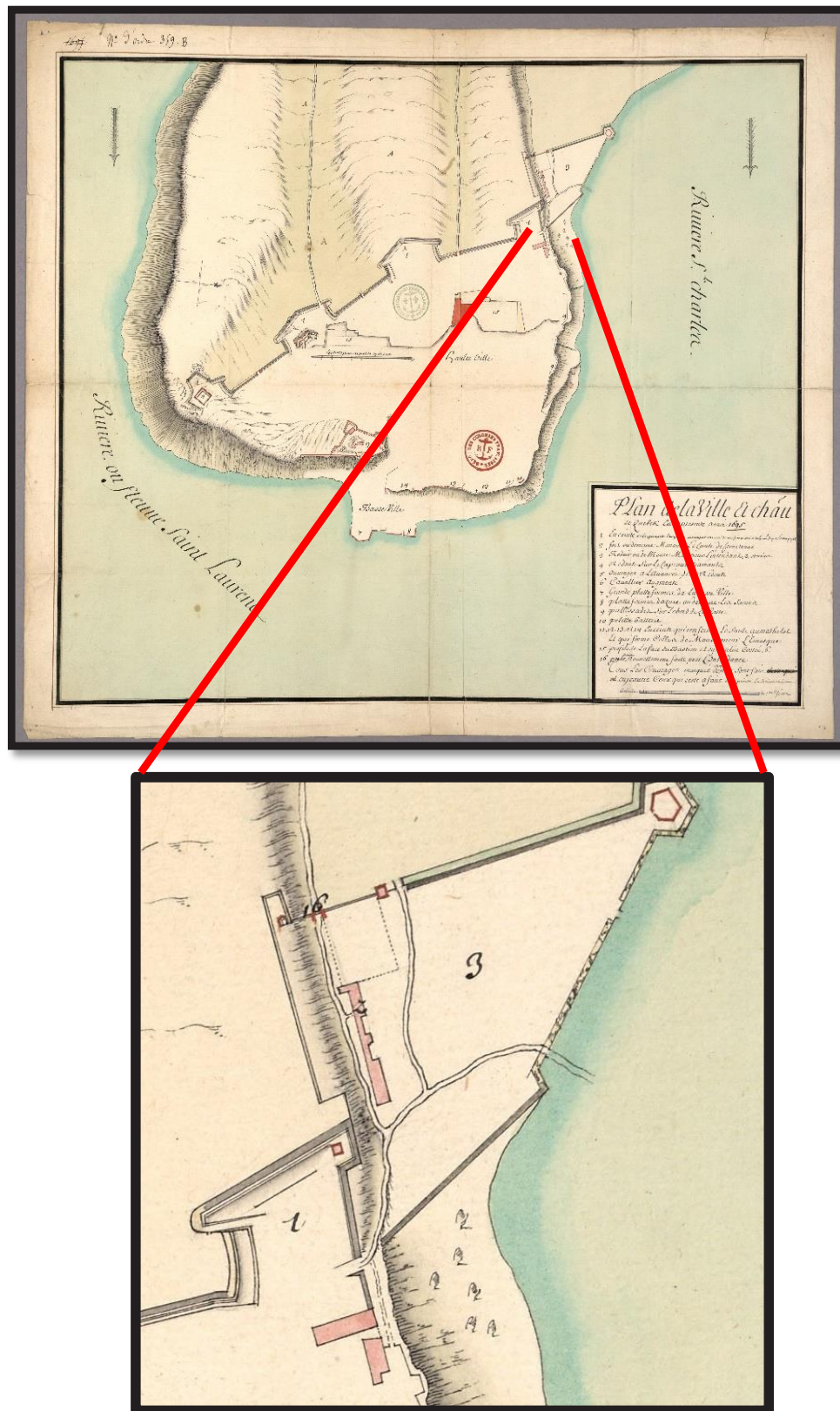


Figure 27. Plan de la Ville de Québec, datant de 1695. (Plan d'une partie de la Ville de Québec, représentation de l'îlot des Palais dans le secteur est, 1695, Archives de la Ville de Québec, DAFA0M03_03 DFCO 35 9B01_H)



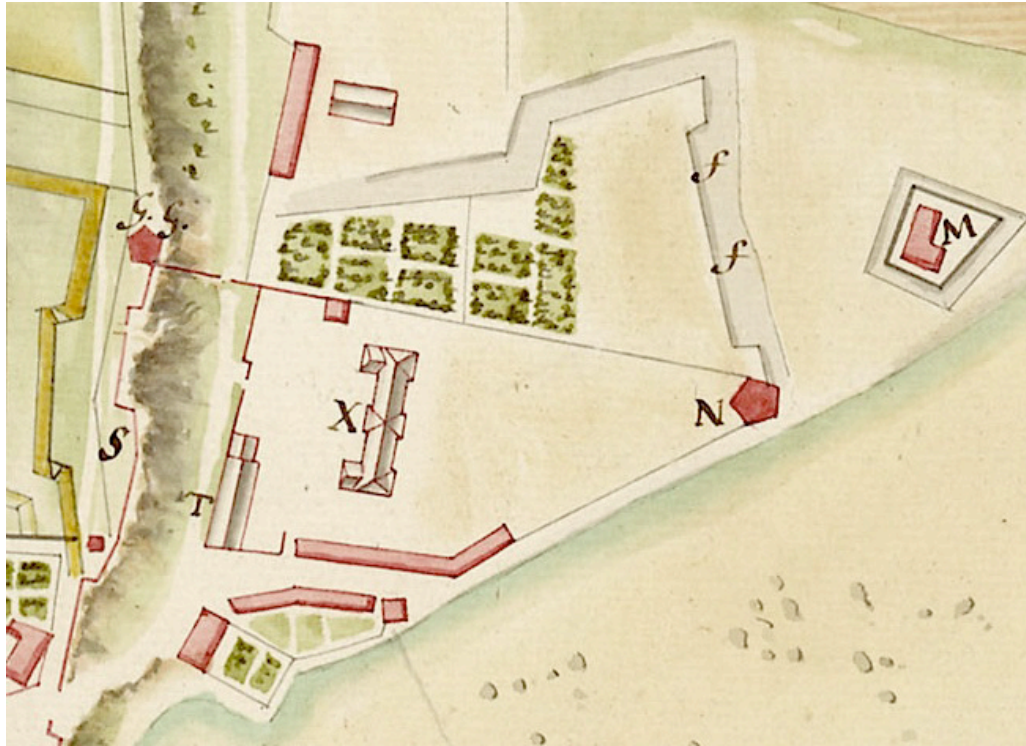


Figure 28. Plan de Chaussegros de Léry datant de 1716. (Plan de la Ville de Québec, Capitale du Canada, octobre 1716, Chaussegros de Léry, 1716, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 399B)

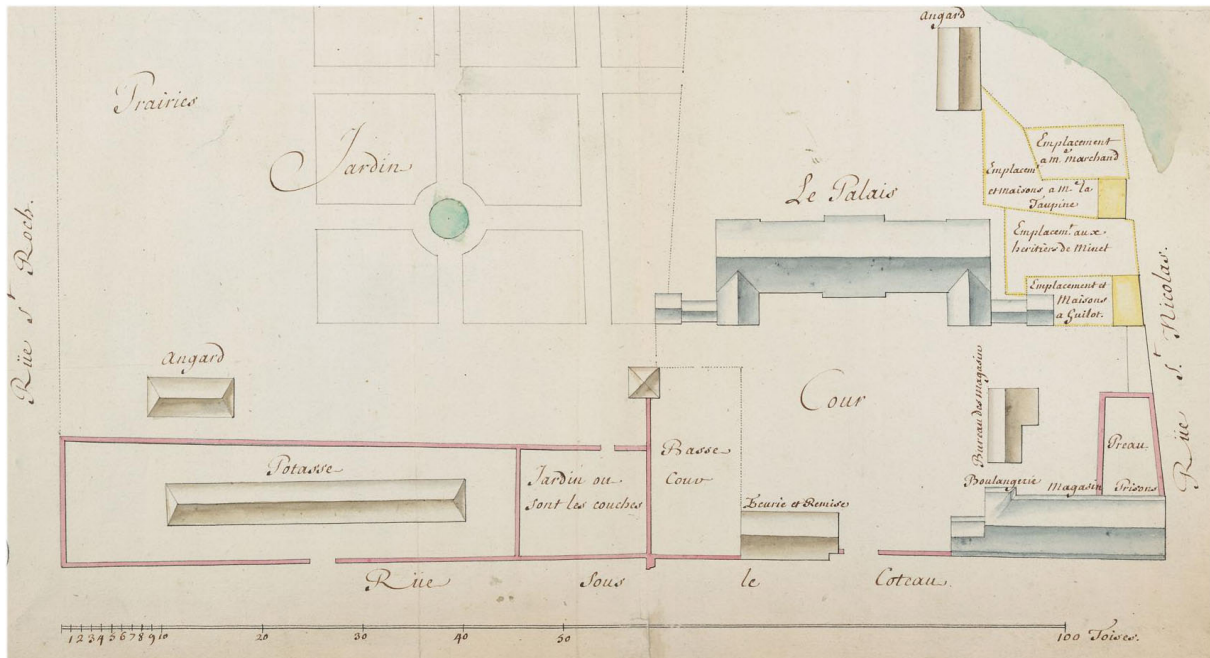


Figure 29. Plan de Chaussegros de Léry datant de 1732. (Plan de l'Intendance de Québec, Chaussegros de Léry, 1732, Archives nationales du Canada, APC/M)



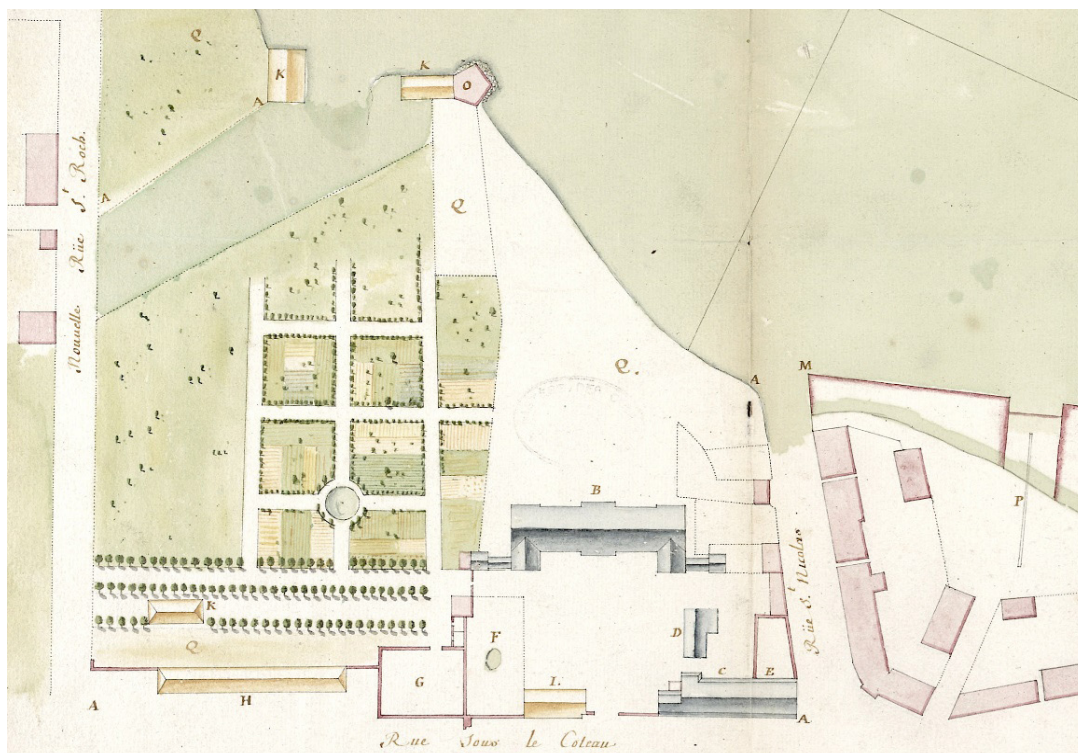


Figure 30. Plan de Chaussegros de Léry datant de 1739. (Plan d'une partie de la Ville de Québec, 4 octobre 1739, Chaussegros de Léry, 1739, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, Centre des archives outre-mer (France), 03DCF 415bsC)

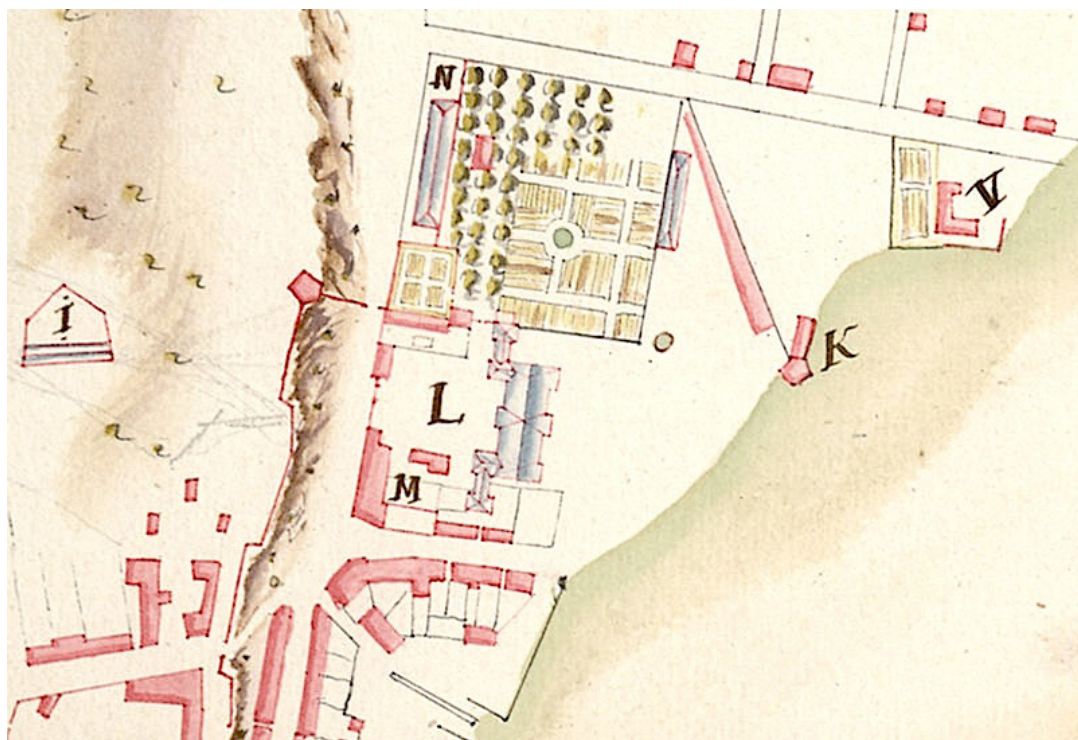


Figure 31. Plan de Chaussegros de Léry datant de 1742. (Plan de la Ville de Québec, capitale de la Nouvelle-France dans l'amerique Septentrionale scituee a ... 1er octobre 1742, Chaussegros de Léry, 1742, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, Centre des archives d'outre-mer (France), FR CAOM 3DFC418A)



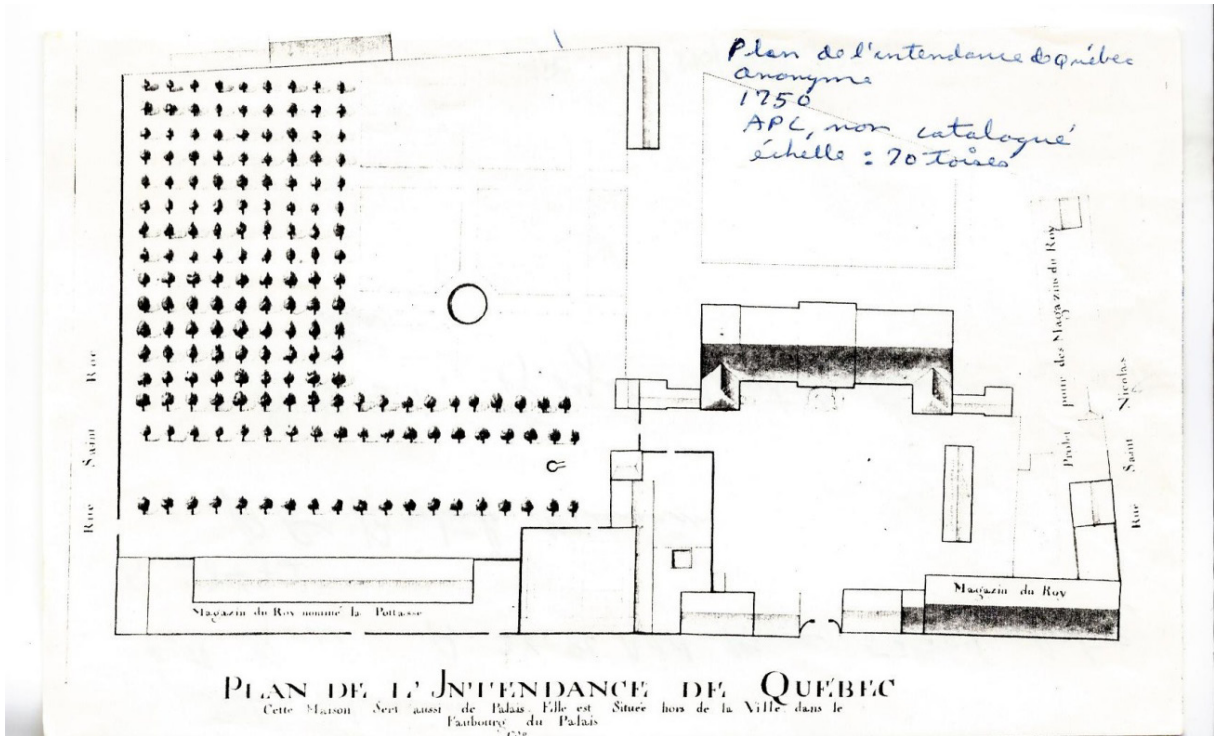


Figure 32. Plan de l'intendance de Québec datant de 1750. (Plan de l'Intendance de Québec, 1750, Archives nationales du Canada, PH/340)

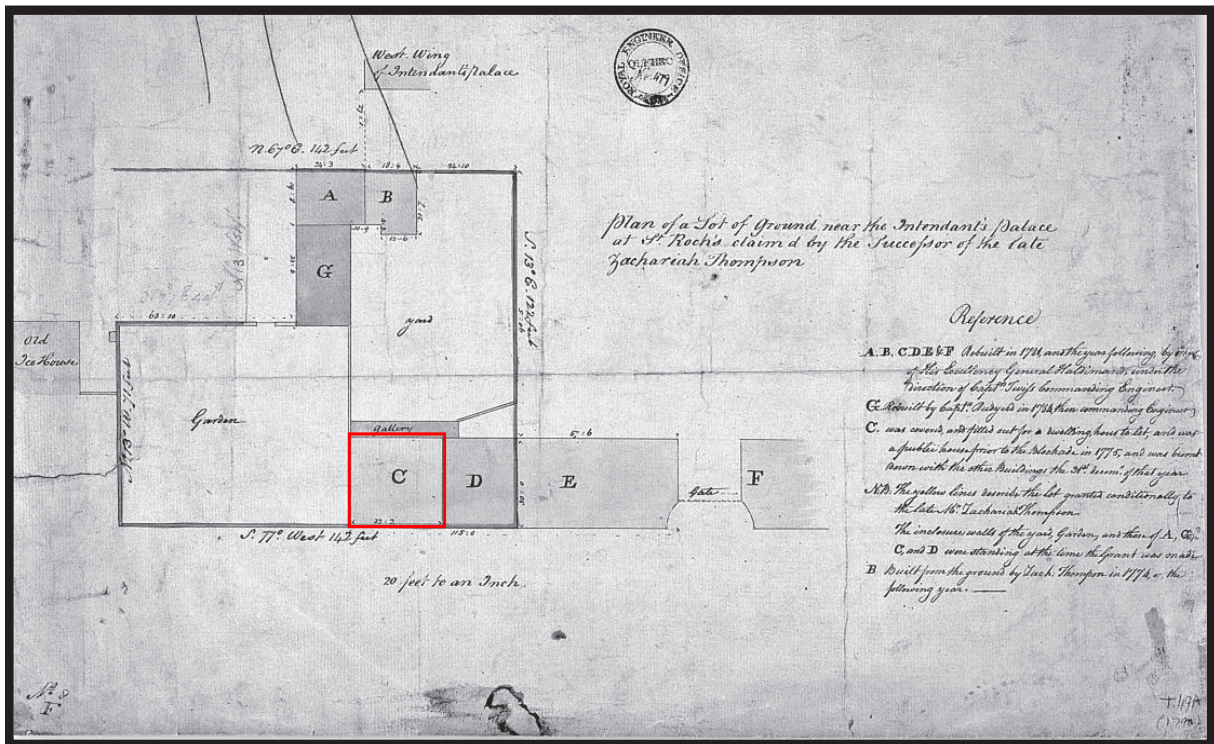


Figure 33. Plan de la propriété de Zachariah Thompson datant de 1790. (Plan de l'Intendance de Québec, 1902, Archives nationales du Canada, H3/34)





Figure 34. Céramique de style Pearlware trouvée lors des fouilles à l'intérieur du lot 76A21. (Université Laval, 2015)



Figure 35. Vue en plongée de l'opération 76 avant le début des fouilles. (Université Laval, 2015)





LE SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS

Rapport d'intervention archéologique

Opération 77

(CeEt-30)

Véronique Marengère





Remerciements

J'aimerais tout d'abord remercier les professeurs responsables du chantier-école, Allison Bain et Réginald Auger, qui nous ont épaulés tout au long de ces cinq semaines de terrain, ainsi que tout au long de cette aventure. Il faut aussi remercier Stéphane Noël qui est venu nous porter conseil pendant une semaine complète sur le terrain.

Les plus grands remerciements doivent cependant aller à mon équipe de fouilleurs : Luis Trudel-Lopez, Caroline Brosseau, Raphaëlle Lussier-Piette, Jimmy La Manna et Anne-Marie Monti, qui ont tous travaillé de façon ardue et constante pendant nos cinq belles semaines fouille. Ce fut un véritable plaisir de vous avoir dans mon équipe et de vous voir évoluer au fil des semaines. Vous êtes devenus de véritables petites machines à fouiller.

En cours de fouille, j'ai pu profiter de plusieurs conseils d'une multitude de gens qui sont venus nous voir sur le site. En premier lieu, je dois remercier Roxane Lévesque, Laurence Pouliot et Olivier Lalonde, qui étaient à notre place l'année dernière et qui ont pu nous éclairer sur plusieurs points. Je dois aussi remercier M. Marcel Moussette, qui est venu à maintes reprises nous visiter sur le terrain et qui a partagé avec nous sa grande connaissance du site de l'îlot des Palais.

De très grands remerciements vont aussi aux archéologues travaillant à la Ville de Québec. Je dois donc remercier Daniel Simoneau, William Moss et Serge Rouleau qui se sont déplacés sur le site pour nous donner conseil, mais qui ont aussi donné de leur temps avant et après la fouille. Je suis également reconnaissante à Marie-Hélène Daviau pour l'aide qu'elle m'a apportée. Elle a été d'une très grande aide en laboratoire et ses conseils dans l'identification de ma terre cuite commune locale ont été très appréciés.

Je dois souligner le travail admirable de Lise Jodoin en laboratoire, chargée de la restauration et de la conservation de nos collections ; elle a su non seulement faire renaître nos objets, mais sans elle plusieurs objets seraient possiblement encore non identifiés. Il ne faut surtout pas oublier le patient travail de Caroline Parent qui nous a prêté main-forte tout au long du stage, pendant la fouille, l'inventaire et jusqu'à la rédaction de ce rapport. De plus, je dois remercier Geneviève Treyvaud qui a passé plusieurs de mes objets aux rayons X et qui m'a aussi aidée à identifier tout ce qui est balles et munitions.

Merci à Olivier Roy pour ses conseils lors de ma rédaction et pour l'emprunt de ses fiches de catalogages pour la publication ; à Roxane Lévesque pour son aide et ses grandes connaissances du programme InDesign, ainsi qu'à Aurélie Desgens du LRAQ pour ses nombreux conseils en matière d'artefacts, de photographie et de Photoshop. Merci aussi à l'arpenteur François Pellerin pour sa patience lors de la mise en plans de nos opérations, ainsi qu'à Agnès Gelé pour l'infographie.



Je dois surtout remercier Céline Dupont-Hébert. En plus de sa grande amitié, Céline m'a épaulée tout au long de ce projet. Ses conseils, sa patience, ses idées et sa grande disponibilité m'ont aidée à bien réussir et terminer ce stage en un morceau.

En terminant, les remerciements les plus sentis vont à mes deux collègues de stage et amis : Joey Leblanc et Dorothee Dubé. Sans eux, le stage n'aurait pas été aussi agréable. Votre écoute, votre motivation, vos conseils et surtout, votre amitié, a fait de ce stage une belle réussite !

En terminant, le stage n'aurait pas eu lieu sans l'appui financier de l'Université Laval et de la Ville de Québec, ainsi qu'avec l'entente de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications du Québec. Un énorme merci à vous tous.



1. Introduction

Le site de l'îlot des Palais a connu plusieurs interventions archéologiques au cours des dernières décennies. Il a notamment accueilli plusieurs cohortes d'étudiants et d'étudiantes en archéologie de premier et de deuxième cycle de l'Université Laval, et ce, depuis 1982 (Moussette 1994 : 11). Ce chantier archéologique offre donc une formation de terrain aux étudiants de premier cycle et une formation de gestion aux étudiants de deuxième cycle.

Situé en Basse-Ville de Québec, le site archéologique de l'îlot des Palais se retrouve dans un quadrilatère formé par les rues de l'Éperon, Saint-Vallier, Saint-Paul et Saint-Nicolas (figure 1). Bien que le site CeEt-30 ait une plus grande superficie, c'est sur le lot cadastral 4 093 209 que nous retrouvons les palais des intendants et donc, notre opération 77.

Pour bien entamer ce rapport, un bref rappel historique du site sera présenté, ainsi que les objectifs de recherches de l'opération 77. Puis suivront la méthodologie, le traitement et l'analyse des données, la description des lots stratifiés, de maçonnerie et des autres vestiges. Pour terminer, une séquence événementielle et une matrice vous seront présentées, ainsi qu'une interprétation succincte avant de conclure avec des recommandations.

1.1. CADRE ENVIRONNEMENTAL ANCIEN ET ACTUEL

Au cours des derniers millénaires, plusieurs changements fauniques, climatiques, hydrographiques et topographiques se sont succédé dans la région de Québec. Ces phénomènes, majoritairement associés à la déglaciation du territoire, sont essentiels à la compréhension de l'occupation humaine au travers du temps. Le site de l'îlot des Palais fut anciennement submergé par la mer de Champlain suite à une phase de déglaciation importante qui débuta 15 000 ans avant aujourd'hui (Occhietti *et al.* 2001 : 263). Durant les quelques milliers d'années suivant cette phase, la région est marquée par des variations importantes du niveau de la mer, jusqu'à ce que le fleuve retrouve son niveau présent, à partir de 5000 ans avant notre ère (Painchaud 1993 : 47). À partir de ce moment, la faune terrestre et aquatique se rapproche beaucoup de la taïga telle que l'on peut la retrouver actuellement (Painchaud 1993 : 45).

Ces transformations marquées ont laissé des traces importantes dans le paysage. En effet, une falaise surplombe le site, d'origine appalachienne, séparant la Haute et la Basse-Ville (Auger *et al.* 2009 : 156). La zone est ainsi recouverte d'une accumulation géologique liée à son érosion, au pied de la falaise. La végétation recouvrant le terrain est actuellement anthropisée, représentée par du gazon, arbres et arbustes.



1.2. CADRE PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE

Bien que le site de l'îlot des Palais semble parfait pour une occupation autochtone, peu de traces ont été retrouvées sur celui-ci. Les seules traces intactes d'une occupation autochtone que nous retrouvons sur le site ont été mises au jour par la Ville de Québec pendant ses campagnes de fouilles de 2006-2007 (Simoneau 2014 : 26). Localisées dans le périmètre du premier palais, ainsi que dans le secteur ouest, des preuves tangibles ont été retrouvées, soit des traces de pieux et de piquets, des éclats et un grattoir en quartzite, ainsi qu'un foyer (Simoneau 2014 : 27-31).

C'est en 1668 que l'intendant Jean Talon fait l'acquisition du terrain pour y construire une toute première brasserie (Guimont 1987 : 6 ; Moussette 1994 : 34). Celle-ci sera de brève durée et c'est en 1679 qu'on mentionne pour la toute première fois la possible réutilisation de la brasserie comme résidence pour l'intendance (Guimont 1987 : 8). L'achat de la brasserie Jean Talon est conclu en juin 1686 (Moussette 1994 : 51). Le premier palais de l'intendant est donc occupé de façon continue à partir de ce moment, et ce, jusqu'à ce qu'un feu le détruise dans la nuit du 5 janvier 1713 (Moussette 1994 : 76).

Ce n'est qu'en 1716 que le palais est reconstruit à quelques mètres au nord du premier. Le deuxième palais de l'intendant entre en fonction à ce moment (Guimont 1987 : 13 ; Moussette 1994 : 79) avant de brûler à nouveau en 1725. C'est à cette reconstruction qu'on mentionne maintenant la présence d'un troisième palais, et ce, uniquement du point de vue architectural, puisque le palais est rebâti sur les mêmes fondations (Mercier-Méthé 2012 : 47).

Au fil des années, le site se verra plusieurs fois réaménagé à l'aide de nouvelles constructions et il sera aussi victime d'une invasion britannique. C'est après la guerre de la Conquête que les Britanniques prennent possession du terrain de l'îlot des Palais. Ils y resteront jusqu'en 1775, date de l'invasion américaine (Moussette 1994 : 140-141).

Il y aura par la suite une succession d'épisodes d'abandons et de réaménagements jusqu'en 1852 lorsque Joseph Knight Boswell fera l'acquisition de ce lopin de terre pour y installer sa brasserie, la deuxième à voir le jour sur le terrain de l'îlot des Palais (Moussette 1994 : 180). Une véritable occupation brassicole du terrain verra le jour et elle passera par les mains de différents propriétaires avant de fermer ses portes en 1968, suite à la mort de seize personnes dont le décès avait été lié à la consommation de la bière Dow fabriquée à cet endroit (Moussette 1994 : 206-207).

C'est en 1974 que la Ville de Québec achète le terrain de l'îlot des Palais et le transforme en parc urbain. C'est sur ce site que se dérouleront plusieurs campagnes de fouilles archéologiques menées par l'Université Laval, ainsi que la Ville de Québec (Moussette 1994 : 207-208).



1.3. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE DE 2015

L'objectif principal de la fouille de 2015 concerne les trois sous-opérations (75A, 76A et 77A) qui ont été réalisées cette année. Puisque ces sous-opérations font partie d'un chantier-école, il est logique et nécessaire que l'objectif principal soit **la formation des étudiants de premier cycle aux différentes techniques de fouilles, ainsi que la formation des étudiants de deuxième cycle à la gestion d'un chantier archéologique et d'une équipe sur le terrain**. De plus, les étudiants de deuxième cycle ont été formés à l'analyse des artefacts et leur inventaire, ainsi qu'à la rédaction du présent rapport de fouille. Il était donc nécessaire d'ouvrir ces trois opérations et de les fouiller jusqu'au sol stérile, pour ainsi dresser des liens avec les opérations de fouilles précédentes dans le secteur.

En ce qui concerne l'opération 77, le choix de son emplacement relevait principalement des choix des deux autres opérations de fouille de cette année, soit des opérations 75 et 76 (figure 2). En nous fiant aux cartes anciennes du site, nous savions que la sous-opération 77A se retrouverait tout juste à l'extérieur des fortifications du premier palais de l'intendant. **Le premier objectif de recherche était donc de documenter l'aire de circulation juste en dehors des fortifications du premier palais de l'intendant au XVII^e siècle**. Le but de cette opération était ainsi de bien documenter la possible poursuite du dallage à l'extérieur des fortifications.

Le second objectif de recherche établi était de documenter le Jardin des Couches du deuxième palais de l'intendant au XVIII^e siècle. Le but de cette opération était de vérifier si la présence de ce jardin (figure 3) a laissé des traces visibles dans le sol. Simoneau pense qu'il serait possible de retrouver à cet endroit de « magnifiques jardins à la française » (Simoneau 2014 : 13).

Comme mentionné précédemment, **le troisième objectif de recherche consistait à ouvrir l'opération 77 jusqu'au niveau naturel stérile, afin de documenter toutes les occupations de ce secteur du site, de la plus ancienne phase à la phase la plus récente, donc de la période préhistorique à la période actuelle**. Puis le quatrième objectif de recherche était de relier les informations des fouilles précédentes dans ce secteur, afin de considérer l'ensemble des renseignements obtenus pour avoir une meilleure compréhension globale de la portion sud-ouest du site de l'îlot des Palais.

1.4. MÉTHODOLOGIE

Puisque nous sommes en contexte de chantier-école en archéologie, la méthodologie est avant tout l'enjeu le plus important des fouilles. Dans cette section, les procédures de fouilles et l'enregistrement des données vous seront présentées en premier, suivies par le traitement et l'analyse des données, avant de présenter les mesures de sécurité.



1.4.1. Procédures de fouilles et enregistrement des données

L'ouverture de la sous-opération 77A a débuté le 18 mai 2015 lors de la première journée de terrain, et ce, grâce à une entente tripartite entre les promoteurs : l'Université Laval, la Ville de Québec et le Ministère de la Culture et des Communications. Les fouilles se sont déroulées pendant cinq semaines sous le numéro de permis 15-BAIA-01 (titulaire du permis : Allison Bain), soit jusqu'au 19 juin 2015. Les professeurs Allison Bain et Réginald Auger ont supervisé les étudiants tout au long du stage.

Étudiante à la maîtrise et assistante-archéologue, Véronique Marengère supervisait l'opération 77, ainsi que cinq étudiants de premier cycle : Luis Trudel-Lopez, Caroline Brosseau, Raphaëlle Lussier-Piette, Jimmy La Manna et Anne-Marie Monti. Ceux-ci étaient tous inscrits au baccalauréat en archéologie.

L'opération 77 (figure 4) a été ouverte à l'aide de pelles et de bêches, sans avoir recours à la pelle mécanique. Les lots ont été fouillés de façon stratégique et donc, la technique de fouille a été adaptée à chaque lot, soit une utilisation en alternance de pelles, pioches, bêches, truelles, ainsi qu'une utilisation du tamis pour un seul lot, soit le 77A38. De plus, tous les lots ont été enregistrés sur des fiches (voir Cédérom). Au départ, l'opération mesurait 3 m de long sur 2 m de large. Puis, à la deuxième semaine, une tranchée vers l'est (nommée extension est) a été ouverte pour aller physiquement rejoindre la sous-opération 76A. La raison pour laquelle cette tranchée fut creusée est principalement pour aller voir si le vestige 77A100 se poursuivait vers l'est et si nous pouvions observer des changements au vestige dans cette tranchée. L'extension est mesurait donc 2,45 m de long sur 1 m de large. De plus, une extension vers le nord a aussi été faite pour ainsi bien documenter le vestige 77A100. Initialement, le vestige se retrouvait à 0,60 m de la paroi nord. Évidemment, ça ne laissait pas beaucoup de place pour le dessiner et le documenter. Nous avons donc pratiqué une extension de 0,40 m vers le nord. Au total, la partie principale de l'opération 77 mesurait 3,40 m de long sur 2 m de large et l'extension est mesurait 2,45 m de long sur 1 m de large, pour une superficie totale de 9,25 m².

Des étaçonnements ont aussi été posés dans l'opération, et ce, aussitôt que nous avons atteint 1,20 m de profondeur. Puisque les parois de notre opération étaient parfaitement droites, les étaçonnements n'ont enlevé qu'un centimètre ou deux de chaque côté. Nous avons donc gardé les dimensions originales pour cette raison.

Le système Tikal a été appliqué pour l'enregistrement de l'opération et des lots. En premier lieu, le code Borden est affiché (CeEt-30), puis suit le numéro de l'opération et les numéros de lots, par exemple 77A1. Les numéros 1 à 98 étaient réservés pour la numérotation des lots de sédiments, le 99 pour le nettoyage et les artefacts hors contexte, tandis que les multiples de 100 étaient employés pour les lots de maçonnerie (exemple 77A100) et les multiples de 50 pour les autres vestiges (exemple 77A50, 77A150, etc.), tels que les tuyaux, l'asphalte, etc.

Les mesures d'altitude ont été prises et calculées selon le niveau moyen de la mer (NMM) à partir de la borne géodésique sur la rue Saint-Vallier portant le numéro



986 et qui se trouve à une altitude de 8,37 m NMM. Cette altitude a été utilisée comme *benchmark* (BM) qui a par la suite été déplacé tout près des trois opérations. Le BM a donc été déplacé sur un coin du trottoir, près de la jonction des rues Saint-Vallier et Vallière. Après consensus entre les trois assistants, le nouveau BM avait donc une altitude de 9,26 m NMM. Toutes les altitudes ont été notées dans le carnet d'arpentage par les fouilleurs.

Chaque semaine, un étudiant de premier cycle était nommé chef d'équipe. Il était responsable de la prise de notes et de la rédaction journalière du journal de bord. Puis, le remplissage de fiches de lots, la prise d'altitudes, ainsi que la prise de photos a été réalisée par tous les étudiants de premier cycle. Les étudiants devaient donc s'assurer de bien remplir la fiche d'enregistrement, prendre les altitudes de début et de fin, prendre les photos avant le dégagement du lot fouillé, ainsi que prêter main-forte aux différents dessins stratigraphiques et de vestiges.

1.4.2. Traitement et analyse des données

La première étape du traitement des artefacts, des écofacts et des échantillons, soit l'emballage, le nettoyage et le numérotage, a été faite par les étudiants de premier cycle. L'emballage se faisait directement sur le site, à la fin de la journée de travail et le nettoyage, ainsi que le numérotage, se faisaient au laboratoire d'archéologie historique de l'Université Laval et ce, sous la supervision de Caroline Parent et de Lise Jodoin. L'analyse des artefacts ainsi que leur identification a été réalisée après la fin du terrain par les étudiants à la maîtrise.

L'inventaire et le catalogage des artefacts ont été faits dans les semaines suivant le terrain, et ce, à partir du logiciel *File Maker Pro* (voir Cédérom). Chaque artefact et écofact est regroupé par lot et par type. Ils ont donc leurs propres enregistrements dans l'inventaire. Il y a également eu la prise d'échantillons de mortier et d'ardoise, tous conservés pour des analyses futures.

1.4.3. Mesures de sécurité

Les trois étudiants à la maîtrise ainsi que les professeurs responsables ont tous préalablement suivi la formation sur la santé et sécurité au travail avant le début du stage. Ils étaient donc en mesure de bien comprendre, appliquer et respecter les mesures de sécurité applicables à un chantier archéologique en milieu urbain. Des étançonnements ont aussi été installés une fois la profondeur de 1,20 m atteinte dans chaque opération.



2. Description des lots de sédiments et de vestiges

Dans cette section, la description des sols, des vestiges de maçonnerie, ainsi que les vestiges nommés « autres » vous seront présentés.

Dans les tableaux de description des lots stratifiés présentés ci-dessous se retrouvent la matrice, la couleur et la consistance des lots, ainsi que leur altitude, leur épaisseur moyenne et les lots limitrophes. Les lots correspondants que vous y retrouverez sont les lots des différentes opérations à proximité de la nôtre. Une correspondance entre ces lots a été établie, car ceux-ci sont semblables dans leur composition et dans leurs interprétations. En plus de ces tableaux, les artefacts diagnostiques sont aussi présentés sous forme de tableau pour faciliter la lecture.

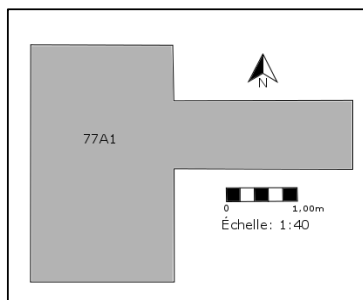
Dans les tableaux de description des vestiges de maçonnerie, les lots sont présentés en fonction des événements de construction. On y retrouve leur altitude, leur hauteur, leur longueur, leur largeur, ainsi que leur orientation.

Finalement, dans les tableaux des vestiges « autres », les différents types de vestiges tels que les couches d'asphalte, le béton, les tuyaux et la dalle d'ardoise sont présentés de la même façon que les vestiges de maçonnerie.

2.1. DESCRIPTION DES LOTS STRATIFIÉS

77A1

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A1	Gazon et humus	10YR 2/2 <i>Very dark brown</i>	Meuble	9,30 à 9,39	9,23 à 9,32	0,05	Pelle et truelle	40A10, 73C1/73D1, 75A1/76A1, 76A3, 76A4	Aucun	77A2	Aucun



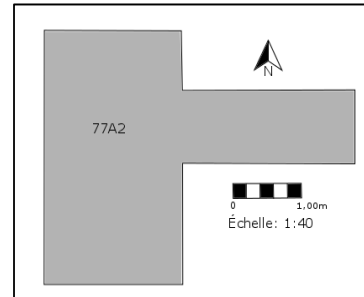
Le lot 77A1 est composé de la surface gazonnée et de son humus situé juste en dessous de celle-ci. Le lot recouvre la totalité de l'opération 77. Il est visible et porte le numéro de couche 1 dans la stratigraphie de la paroi est (figure 5). Il a une matrice de loam argileux meuble de couleur brun foncé avec des inclusions de racines (70%) et de petites pierres (5%). Ce lot a été excavé à l'aide de pelles et de truelles lors de la première journée de terrain par les membres de l'équipe 77. Aucun artefact ou écofact n'a été retrouvé dans ce lot.



77A2

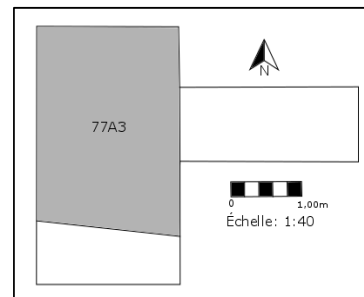
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A2	Sable loameux	10YR 2/2 <i>very dark brown</i>	Meuble	9,23 à 9,32	9,12 à 9,26	0,08	Bêche, pelle et truelle	75A5	77A1	77A3 et 77A4	Aucun

Le lot 77A2 recouvre lui aussi la totalité de l'opération 77. Il est visible dans la stratigraphie de la paroi est (figure 5) et représenté par la couche 2. Il est situé immédiatement en dessous de l'humus qui compose le lot 77A1. Bien qu'il semble avoir la même couleur, le lot 77A2 se différencie par sa composition. Il est composé de sable loameux meuble de couleur brun très foncé avec des inclusions de gravier (15%) et de racines (8%). Il comporte une lentille de sable semi loameux friable de couleur 10YR 5/1 (*gray*). Dans ce lot, nous trouvons des fragments de verre à bouteille de couleur verte, des fragments de briques rouges, des bouts de plastiques et de papier aluminium.

**77A3**

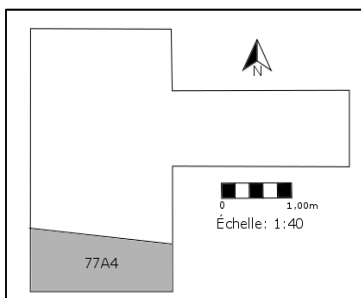
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A3	Sable loameux	10Y 3/2 <i>Very dark grayish brown</i>	Friable	9,13 à 9,26	8,99 à 9,19	0,12	Pioche, bêche et truelle	75A5	77A2	77A5	77A4

Ce lot recouvre la quasi-totalité de la partie ouest de l'opération 77. Nous pouvons observer le lot 77A3 dans la stratigraphie de la paroi est (figure 5, couche 3). Il est composé de sable loameux friable gris-brun foncé avec des inclusions de racines (8%). Il comporte deux lentilles différentes, une de sable de couleur 2.5Y 5/4 (*olive brown*), et une autre d'argile limono-sableux de couleur 10YR 2/2 (*very dark brown*). Dans ce lot, nous retrouvons quelques artefacts tels que des fragments de verre brun, vert et incolore, des fragments de tuiles de céramique blanche, ainsi qu'un emballage plastique jaune de « *Swizzle's Candy* ».

**77A4**

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A4	Sable	10YR 3/2 <i>Very dark grayish brown</i>	Compact	9,12 à 9,22	8,78 à 8,83	0,37	Pioche, bêche et truelle	---	77A2	77A11 77A12	77A3, 77A5, 77A7, 77A8, 77A11



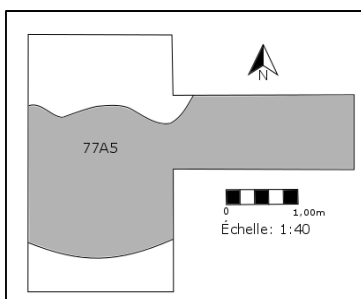


Le lot 77A4 recouvre uniquement l'extrémité sud de l'opération et ceci est visible dans la stratigraphie de la paroi est (couches 4 et 5, figure 5). Il est composé de sable compact gris-brun avec une très grande inclusion de pierres concassées (90%).

Dans ce lot, nous trouvons des tessons de terre cuite fine blanche, des fragments de verre, quatre briques industrielles très fragmentées, ainsi qu'un fragment de verre de plastique Coca-Cola.

77A5

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A5	Sable	10Y 5/8 <i>Yellowish brown</i>	Friable	8,99 à 9,25	8,99 à 9,08	0,11	Pioche, bêche et truelle	---	77A3	77A7	77A4 77A6

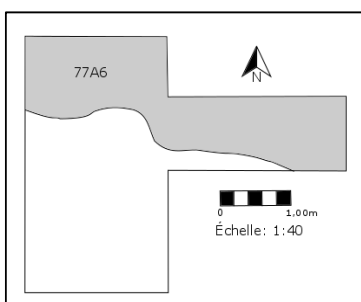


Ce lot est composé de sable friable de couleur brun-jaunâtre avec des inclusions de pierres (10%) qui deviennent de plus en plus grandes en descendant le lot, d'asphalte (10%) et de bois (2%). Il comporte une lentille de couleur 2.5Y 3/2 (*very dark grayish brown*). Le lot 77A5, ainsi que sa lentille, sont visibles dans la stratigraphie de la paroi est, couches 6 et 7 (figure 5).

Dans ce lot, nous trouvons des artefacts variés tels que des fragments de verre de plastique Coca-Cola, des fragments de verre vert, bleu et translucide, du verre à vitre, des fragments de tuiles en céramique blanche avec inscription « CERAMICS », des clous et des boulons.

77A6

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A6	Argile loameux	10YR 3/2 <i>Very dark grayish brown</i>	Compacte	8,99 à 9,17	8,96 à 9,01	0,11	Bêche et truelle	---	77A3 77A5	77A150 77A100a	77A5 77A7



Ce lot est composé d'argile loameuse compacte de couleur gris-brun avec des marbrures de deux couleurs différentes, soit 2,5YR 5/6 (*light olive brown*) et 5YR 3/4 (*dark reddish brown*). De plus, nous y retrouvons une lentille de sable sableux de couleur 2,5Y 7/3 (*pale brown*), des inclusions d'asphalte (10%), de pierres (5%), de racines (2%) et de mortier (1%). Le lot 77A6, représenté par la couche 12 dans la stratigraphie de la paroi est (figure 5), recouvre en partie le vestige 77A100 qui se trouve juste en dessous. Dans ce lot, nous avons des artefacts tels que

des fragments de verre incolore, des fragments de verre à bouteille vert foncé et des

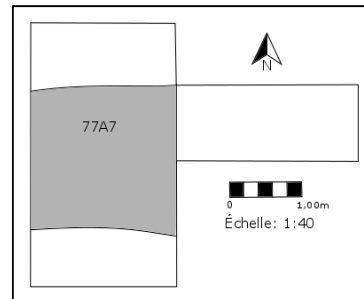


fragments de verre à bouteille teinté brun.

77A7

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A7	Loam sableux	5YR 2.5/1 <i>black</i>	Moyennement compacte	8,00 à 9,08	8,82 à 9,07	0,10	Bêche et truelle	---	77A5	77A8, 77A14 77A100a	77A4 77A6

Le lot 77A7 se situe au centre de l'opération et recouvre en partie le dessus du vestige 77A100. Ce lot est observable dans la stratigraphie de la paroi est (figure 5, couche 8). Le lot 77A7 est composé de loam sableux moyennement compact de couleur noire. Le lot comporte plusieurs inclusions diverses, telles que des pierres de tailles différentes (50%), des morceaux d'asphalte (7%), du charbon de bois (5%), des racines (3%), des concrétions de métal (2%), du mortier (2%) et des fragments de briques (1%).



Dans ce lot, nous trouvons des artefacts diagnostiques tels qu'un tuyau de pipe en terre cuite fine blanche avec des inscriptions « WHITE » et « GLASGOW » qui nous donne une date approximative de fabrication (1805-1955), ainsi que des tessons de *creamware* (1762-1820) et des tessons de terre cuite fine blanche à décors variés qui nous donnent des dates des XVIII^e et XIX^e siècles. Ces artefacts diagnostiques nous donnent donc une date générale et approximative pour ce lot, soit une grande fourchette temporelle entre 1805 et 1955.

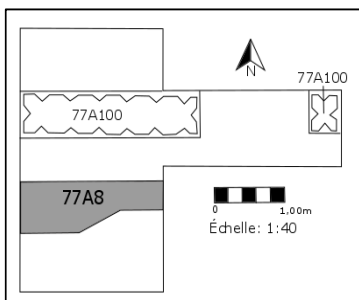
Artefacts diagnostiques, lot 77A7		
Artefacts	Datation	Justification
Tessons de <i>creamware</i>	1762-1820	Brassard et Leclerc, 2001: 78
Tessons de terre cuite fine blanche à décors imprimés géométriques bleus	1784-1864	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> (www.jefpat.org)
Tessons de terre cuite fine blanche à décors imprimés verts	1818-1859	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> (www.jefpat.org)
Tessons de terre cuite fine blanche à décors polychromes peints	1830-1860	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> (www.jefpat.org)
Tuyau de pipe avec inscription «WHITE» et «GLASGOW»	1805-1955	Savard et Drouin, 2000: 241

77A8

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A8	Loam argileux	10YR 2/1 <i>Black</i>	Meuble	8,82 à 8,94	8,54 à 8,64	0,29	Pioche, bêche et truelle	---	77A7	77A18 77A20	77A4, 77A11, 77A12, 77A13 77A14

La matrice du lot 77A8 est composée de loam argileux meuble noir, mais cette couleur serait beaucoup plus foncée que la couleur du code Munsell inscrit au tableau. Il y a plusieurs inclusions, telles que de la matière organique (40%), du gravier (15%), du charbon de bois (10%), des fragments de briques (5%), des fragments de mortier (5%), des bouts de métal corrodés (4%), du bois décomposé et des racines (2%), et des scories (2%).





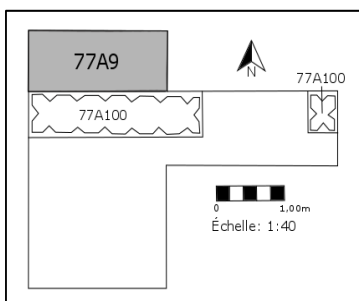
Nous y retrouvons une grande quantité d'artefacts et écofactifs variés, comme des clous, un boulon carré, des plaques de métal, un bouton en alliage métallique, des os et des dents de moutons, des tessons de céramique et des fragments de verre à vitre. Il y a aussi une grande quantité d'artefacts diagnostiques, tels qu'un fourneau de pipe, ainsi que des tuyaux de pipes en terre cuite fine blanche, de la céramique en terre cuite fine blanche avec et sans décors, des tessons de *Shell-edged*, des tessons de céramique grès grossier, de la terre cuite commune avec décor à

l'engobe, une bille en pierre et une en terre cuite. C'est en prenant en compte tous les artefacts diagnostiques que nous pouvons attribuer une grande fourchette temporelle entre les XVII^e et les XX^e siècles à ce lot.

Artefacts diagnostiques, lot 77A8		
Artefacts	Datation	Justification
Bille en terre cuite commune non vernissée	Fin du XIX ^e siècle au début du XX ^e siècle	Tremblay et Renaud 1999 : 60
Tessons de <i>creamware</i>	1762-1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
Tessons de <i>pearlware</i> , type <i>Shell-edged</i>	1780-1830	Brassard et Leclerc 2001 : 79
Tessons de <i>pearlware</i> à motifs floraux imprimés, bleus	1820-1836	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> www.jefpat.org
Tessons de <i>pearlware</i> à motifs géométriques imprimés, bleus	1818-1829	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> www.jefpat.org
Tessons de <i>banded ware</i>	1770 au début du XX ^e siècle	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> www.jefpat.org
Tessons de terre cuite fine blanche à décors imprimés verts	1818-1859	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> www.jefpat.org
Tessons de terre cuite fine blanche à décors polychromes peints	1830-1860	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> www.jefpat.org
Tesson de <i>Ironstone China</i>	1815 au XX ^e siècle	<i>Saint-Mary's University Archaeology Lab Ceramics Database</i> http://www.smu.ca/academics/departments/archaeology-lab-ceramics-database.html
Tesson de grès céramique grossier glacuré au sel et au feldspath façon Derbyshire	XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 113
Tesson de grès céramique grossier rhénan gris glacuré au sel	XVIII ^e siècle au troisième quart du XVIII ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 117
Verre opaque blanc	1870 au XX ^e siècle	<i>SHA bottle/glass colors</i> http://www.sha.org/bottle/colors.htm
Bouton militaire en cuivre	1805-1808	voir fiche de catalogue, n° objet 77A8-1

77A9

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A9	Schiste	2.5YR 3/3 <i>Dark reddish brown</i>	Friable	8,88 à 8,96	8,72 à 8,84	0,15	Piolet et truelle	55B10(?)/55B11(?), 73C9/73D9, 73C11/73D1, 75A7/75A8	77A150	77A10	77A100a



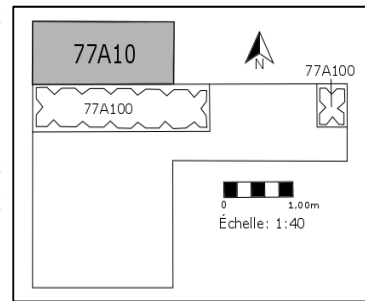
Ce lot est composé de schiste friable rosé avec une mince petite lentille de sable, uniquement à l'est du lot et de couleur 10YR 5/3 (*brown*), ainsi que de quelques inclusions de pierres (10%), de mortier (10%) et de briques (1%). Il est représenté par les couches 14 et 15 dans la stratigraphie de la paroi est (figure 5). Dans ce lot, nous retrouvons peu d'artefacts : des fragments de verre à vitre, du verre et du papier aluminium mince.



77A10

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A10	Mortier	10YR 4/3 <i>Brown</i>	Friable	8,72 à 8,84	7,16 à 7,24	1,55	Pioche, piolet et truelle	40B1(?), 40B2, 40B3, 40B4, 55B12, 73C18/73D18, 75A9	77A9	77A650 77A32	77A100b

Le lot 77A10 a une épaisseur moyenne de 1,55 m et il est composé de mortier friable brun avec plusieurs inclusions de grandes pierres équarries, travaillées et bouchardées (70%), des fragments de crépis peints (12%), de fragments de briques (3%), de bois décomposé (1%) et de scories (1%). Le tout est représenté par la couche 16 dans la stratigraphie de la paroi est (figure 5). Dans ce lot, nous trouvons plusieurs artefacts variés, tels que des fragments de verre à vitre, un tuyau de pipe en terre cuite fine blanche, un sac de jute, un loquet, des planches peintes vertes et blanches, des fragments de linoléum, etc. Par contre, seuls deux artefacts sont diagnostiques et reflètent bien la fonction de ce lot. Il s'agit de fragments de linoléum et d'une bille de verre. Nous pouvons donc attribuer une fourchette temporelle à ce lot, soit une occupation des lieux entre les XIX^e et XX^e siècles.



Artefacts diagnostiques, lot 77A10		
Artefacts	Datation	Justification
Bille en verre	XX ^e siècle	Tremblay et Renaud, 1999: 61
Linoléum	1863	Miller et al, 2000 : 16

77A11

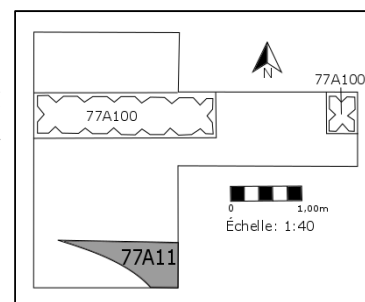
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A11	Sable	10YR 4/4 <i>Dark yellow brown</i>	Meuble	8,76 à 8,83	8,63 à 8,68	0,15	Bêche et truelle	---	77A4	77A19	77A8, 77A12 et 77A13

La matrice du lot 77A11 est composée de sable meuble brun-jaunâtre avec une inclusion de gros gravier (35%) et une lentille de sable de couleur 10YR 3/4 (*dark yellowish brown*) sur le long de la paroi est, soit les couches 10 et 17 dans la stratigraphie de la paroi est (figure 5).

Dans ce lot, nous trouvons les artefacts suivants : tuyau de pipe en terre cuite fine blanche, de

Artefacts diagnostiques, lot 77A11		
Artefacts	Datation	Justification
Tessons de <i>creamware</i>	1762-1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
Tesson de terre cuite fine blanche avec décors à l'engobe bleu et brun	1830-1860	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> www.jefpat.org

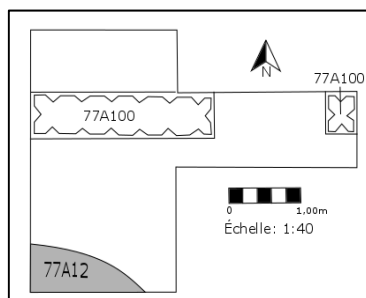
la céramique en terre cuite fine blanche sans décor et avec décor bleu et brun. En prenant en compte les tessons de terre cuite fine blanche diagnostiques, tels que le *creamware* et ceux avec un décor



à l'engobe de couleur bleue et brune, nous pouvons attribuer à ce lot une fourchette temporelle située entre 1762 et 1860.

77A12

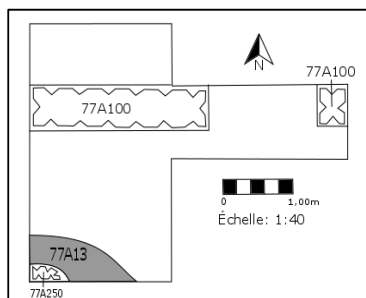
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A12	Sable	GLE Y 1 <i>Very dark greenish gray</i>	Moyennement compacte	8,78 à 8,90	8,70 à 8,71	0,13	Pioche, bêche et truelle	---	77A4	77A13	77A11



Le lot 77A12 est composé de sable moyennement compact (poussière de pierre) gris foncé avec une grande inclusion de gravier (90%) et a une épaisseur moyenne de 0,13 m. Dans ce lot, nous n'avons que quelques artefacts tels que des fragments de tuyaux en terre cuite commune de grand diamètre et des fragments de briques de type industriel.

77A13

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A13	Sable	10YR 5/3 <i>Brown</i>	Meuble	8,70 à 8,71	7,39 à 7,92	1,04	Bêche et truelle	---	77A12	77A550 et fin de fouille	77A8, 77A11, 77A19, 77A23, 77A250, 77A550



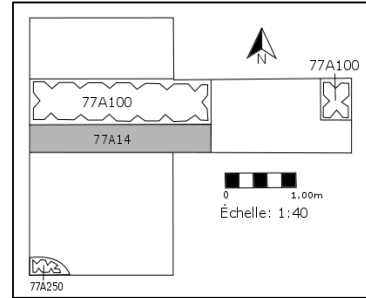
La matrice du lot 77A13 est composée de sable meuble brun stérile faisant près de 1,04 m d'épaisseur moyenne. Il est sans inclusions et il y a une absence notée d'artefacts et d'écofacts. Ce lot entoure le vestige 77A250 et il se retrouve juste au-dessus du vestige 77A550.

77A14

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A14	Loam limoneux	10YR 2/1 <i>Black</i>	Friable	8,84 à 9,03	8,49 à 8,53	0,44	Bêche et truelle	---	77A7	77A20	77A100f, 77A8, 77A15, 77A16, 77A18



Le lot 77A14 est composé de loam limoneux friable noir, mais cette couleur serait beaucoup plus foncée que la couleur du code Munsell inscrit. De plus, ce lot comporte une grande quantité d'inclusions, soit des fragments de schiste (15%), du mortier (8%), des pierres (5%), des fragments de briques (5%), du charbon de bois (5%), de l'antracite (5%), des racines (5%), du bois (3%) et des concrétions de métal (2%).



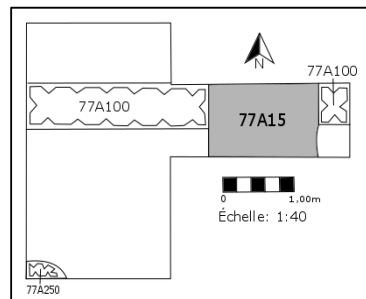
Dans ce lot, nous retrouvons quelques artefacts et écofacts, tels que de la céramique en terre cuite fine blanche vitrifiée avec des décors dorés, de la céramique *Ironstone*, des fragments de tuyaux en terre cuite commune, du métal, ainsi que des os brûlés et blanchis. C'est en tenant compte des artefacts diagnostiques tels que les tessons de terre cuite commune vernissée verte de France, les tessons de verre opaque blanc, ainsi que le boutons en os, que nous pouvons attribuer une grande fourchette temporelle à ce lot, soit une déposition entre les XVII^e et les XX^e siècles.

Artefacts diagnostiques, lot 77A14		
Artefacts	Datation	Justification
Tesson de terre cuite commune vernissée verte de France	XVII ^e et XVIII ^e siècles jusqu'à 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 29
Tesson de verre opaque blanc	1870 au XX ^e siècle	<i>SHA bottle/glass colors</i> http://www.sha.org/bottle/colors.htm
Bouton en os à quatre trous perforés	dès le XVIII ^e siècle	Marier 1996 : 131 Voir fiche de catalogue, n° objet 77A14-1

77A15

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A15	Petit gravier	GLEYS 1 10Y 4/1 <i>Dark greenish gray</i>	Meuble	9,03 à 9,18	8,77 à 8,89	0,26	Pioche, pelle, bêche et truelle	---	77A5 77A6	77A16	77A100a, 77A14 77A17

Le lot 77A15 se situe dans l'extension est de l'opération, juste devant la borne fontaine. Il fait en moyenne 0,26 m et il est composé de petit gravier de remplissage meuble gris foncé. Ce petit gravier constitue en lui-même la matrice complète de ce lot, dans lequel nous découvrons quelques artefacts, tels que du métal et des tessons de céramique en terre cuite fine blanche avec des décors verts et de type *pearlware*. Ces deux derniers étant des artefacts diagnostiques, nous pouvons attribuer une date moyenne à ce lot, soit entre 1810 et 1859.

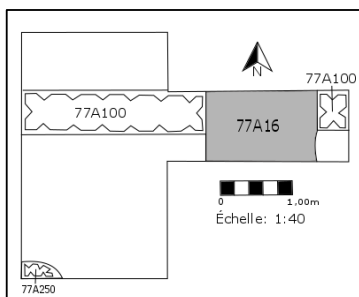


Artefacts diagnostiques, lot 77A15		
Artefacts	Datation	Justification
Tesson de <i>pearlware</i> à motif de paysage imprimé de couleur bleue	1810-1830	Brassard et Leclerc 2001 : 80
Tesson de terre cuite fine blanche à décors imprimés verts	1818-1859	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> www.jefpat.org



77A16

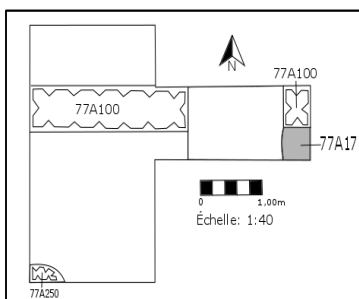
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A16	Sable	2.5Y 4/4 <i>Olive brown</i>	Friable	8,77 à 8,90	8,60 à 8,77	0,19	Bêche, pelle et truelle	---	77A15	Fin de fouille	77A17, 77A14 77A100a



Ce lot se situe au centre de l'extension est de notre opération. Il a une épaisseur moyenne de 0,19 m et se compose de sable friable brun olive avec des marbrures de couleur 10YR 4/3 (*brown*) et des inclusions de pierres (3%). En matière de culture matérielle, ce lot est stérile. Nous n'y avons trouvé aucuns artefacts ou écofacts.

77A17

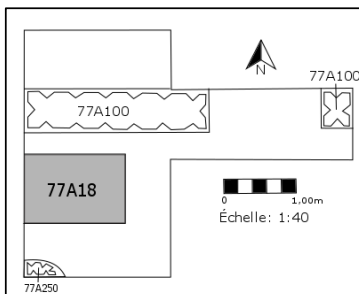
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A17	Loam sableux	10YR 2/1 <i>Black</i>	Friable	8,85 à 8,92	8,77 à 8,78	0,10	Truelle	76A8	77A6	77A21	77A15, 77A16 77A100f



Ce lot est situé à l'extrême est de l'extension est de l'opération 77. Il est composé de loam sableux friable noir et fait en moyenne 0,10 m d'épaisseur. Dans ce lot, nous trouvons très peu d'artefacts et écofacts, excepté quelques fragments de briques, un clou corrodé et quelques os.

77A18

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A18	Sable	2.5Y 3/2 <i>Very dark grayish brown</i>	Friable	8,54 à 8,64	8,26 à 8,28	0,31	Pioche, bêche, piolet et truelle	---	77A8	77A29	77A19 77A20



La matrice du lot 77A18 est composée de sable friable brun foncé. Le mortier caractérise une grande partie de la matrice (50%). Puis quelques inclusions viennent s'y ajouter, soit des pierres schisteuses (15%), du calcaire (5%), du grès (1%) et des briques (10%).

On y trouve quelques artefacts et écofacts, tels qu'un goulot de bouteille en grès Derbyshire, de la terre cuite commune



vernissée verte possiblement de fabrication locale, un talon de pipe en terre cuite fine blanche, du *pearlware*, du *creamware*, de la porcelaine chinoise à pâte dure, des fragments de verre à vitre, du métal et des os. En observant d'un peu plus près les artefacts retrouvés, nous pouvons déterminer lesquels sont diagnostiques, soit les tessons de céramique, le goulot en grès, ainsi que la porcelaine. Nous pouvons donc attribuer une fourchette temporelle à ce lot, soit entre les XVII^e et XIX^e siècles.

Artefacts diagnostiques, lot 77A18		
Artefacts	Datation	Justification
Tessons de <i>creamware</i>	1762-1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
Tesson de rebord en terre cuite fine blanche à motif floral et géométrique bleu	1784-1864	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> www.jefpat.org
Fragment de goulot de bouteille de bière en grès cérame grossier glacuré au sel, façon Derbyshire	XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 113
Porcelaine fine chinoise à pâte dure avec décors peints à la main	XVII ^e au XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 144

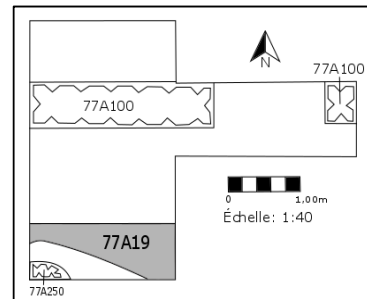
77A19

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A19	Argile	GLE Y 1 2.5/N Black	Très compacte	8,57 à 8,68	8,36 à 8,39	0,26	Bêche, piolet et truelle	---	77A11 77A13	77A25	77A13, 77A18 77A20

Ce lot est composé d'argile très compacte noire avec des inclusions de pierres schisteuses (50%), de fragments de briques (1%), de mortier (1%) et d'anthracite (1%). Il fait en moyenne, 0,26 m d'épaisseur. Dans ce lot, nous avons quelques artefacts comme de la céramique en terre cuite fine blanche, des fragments

Artefacts diagnostiques, lot 77A19		
Artefacts	Datation	Justification
Brique avec inscription «[...]DWARDS» «[...]BON»	1903-1956	<i>Old Bricks – History at your feet : The Ruabon Area</i> http://www.penmorfa.com/bricks/ruabon1.html
Tesson de faïence émaillée britannique	XVII ^e -XVIII ^e siècle au Québec	Brassard et Leclerc 2001 : 63
Tesson de <i>creamware</i>	1762-1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
Tessons de terre cuite fine blanche à motifs de paysages bleus	1816-1836	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> www.jefpat.org

de faïence, des clous et une brique portant l'inscription suivante : « J.C EDWARDS RUABON ». C'est à l'aide des artefacts diagnostiques tels que la brique, le tesson de faïence, celui de *creamware*, ainsi que les tessons de terre cuite fine blanche, que nous pouvons dater le lot entre le XVII^e et le XX^e siècle.

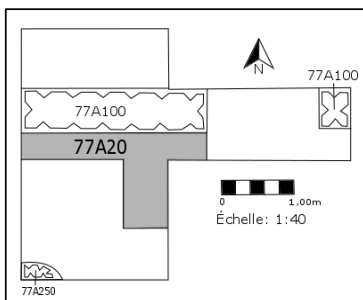


77A20

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A20	Limon loameux	5Y 2.5/1 Black	Moyennement compacte	8,49 à 8,55	8,14 à 8,23	0,32	Pioche, bêche, piolet et truelle	---	77A8 77A14	77A25	77A16, 77A18, 77A19 77A100f

Le lot 77A20 a une épaisseur moyenne de 0,32 m et est composé de limon loameux moyennement compact noir avec des inclusions de pierres schisteuses (20%), des fragments de briques (5%), des concrétions de métal (3%) et du mortier (2%). Dans ce lot, nous avons plusieurs artefacts et écofacts divers, tels que du verre vert





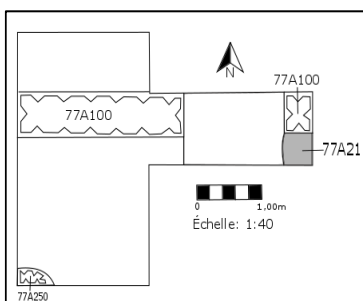
type 7Up, du verre vert foncé, du verre clair, du verre opaque blanc, du *pearlware*, de la céramique en terre cuite fine blanche, de la céramique en terre cuite fine jaune, un fourneau de pipe en terre cuite fine blanche, des fragments de tuyaux en terre cuite, des fragments de coquilles d'huîtres et des dents de grands mammifères terrestres.

De cette grande sélection d'artefacts, seuls quelques-uns sont diagnostiques, tels que les tessons de *creamware*, la terre cuite fine blanche, la terre cuite fine jaune, le grès cérame grossier rhénan gris glaçuré au sel, ainsi que le verre de type 7up. C'est à partir de ceux-ci que nous pouvons attribuer une fourchette temporelle à ce lot, soit de la deuxième moitié du XVIII^e siècle jusqu'au XX^e siècle.

Artefacts diagnostiques, lot 77A20		
Artefacts	Datation	Justification
Tessons de <i>creamware</i>	1762-1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
Tessons de terre cuite fine blanche à motifs géométriques, bleus	1818-1829	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> www.jefpat.org
Tesson de terre cuite fine jaune	2 ^e moitié du XIX ^e et 1 ^{ères} décennies du XX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 88
Anse en grès cérame grossier rhénan gris glaçuré au sel	XVIII ^e siècle au troisième quart du XVIII ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 117
Tesson de verre vert type 7Up	fin XIX ^e et XX ^e siècle	<i>SHA bottle/glass colors</i> http://www.sha.org/bottle/color_s.htm

77A21

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A21	Sable	10YR 3/2 Very dark grayish brown	Friable	8,67 à 8,78	8,62 à 8,67	0,11	Truelle	76A13/ 76A20	77A17	77A22	77A16 77A100f



Ce lot se retrouve à l'extrême est de l'extension est et il se compose de sable friable gris-brun avec des inclusions de mortier (70%) et de pierres (30%, dont environ 10% sont de nature schisteuse). Ce lot a une épaisseur moyenne de 0,11 m et il est stérile en matière de culture matérielle. Il est donc sans artefacts et sans écofacts.

77A22

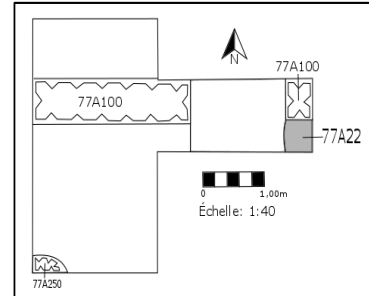
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A22	Sable	7.5YR 2.5/1 Black	Friable	8,62 à 8,67	N/A Fin de fouille	N/A	Truelle	76A13/ 76A20	77A21	Fin de fouille	77A16 77A100f

La matrice du lot 77A22 est composée de sable friable noir avec des inclusions de pierres schisteuses (15%), de briques (5%) et de mortier (5%). En matière d'artefacts, ce lot ne comporte qu'un tesson de *pearlware*, ce qui lui donne une datation moyenne



de 1820-1825.

Artefacts diagnostiques, lot 77A22		
Artefacts	Datation	Justification
Tesson de <i>pearlware</i> avec un motif en relief	1820-1825	Brassard et Leclerc 2001 : 79



77A23

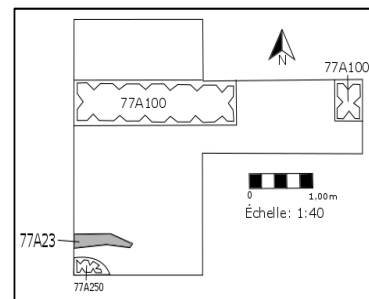
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A23	Sable	5Y 4/3 Olive	Compacte	8,36 à 8,37	7,92	0,45	Piolet et truelle	---	77A13 77A19	77A550	77A13, 77A24, 77A25, 77A26, 77A27 77A28

Ce lot, situé dans le sud de l'opération, a une épaisseur de 0,45 m et il est composé de sable compact de couleur olive avec une lentille de mortier et de briques de couleur 10YR 2/2 (*very dark brown*). Nous y retrouvons aussi des inclusions de petites pierres anguleuses (70%), de mortier (10%) et de briques (5%).

Dans ce lot, nous n'avons que trois briques comportant l'inscription « J.C. EDWARDS RUABON » qui constituent à elles seules à la

Artefacts diagnostiques, lot 77A23		
Artefacts	Datation	Justification
Brique avec inscription « J.C. EDWARDS RUABON »	1903-1956	<i>Old Bricks – History at your feet : The Ruabon Area</i> http://www.penmorfa.com/bricks/ruabon1.html

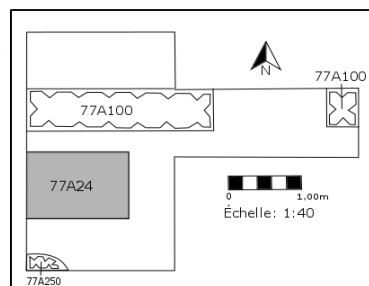
fois la totalité des artefacts et les artefacts diagnostiques de ce lot. Ces briques ont été fabriquées à Londres entre 1903 et 1956.



77A24

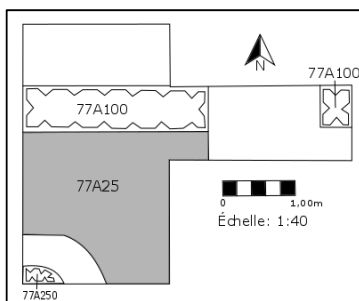
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A24	Sable argileux	10R 2.5/1 Reddish black	Friable	8,26 à 8,28	8,14 à 8,20	0,10	Bêche, piolet et truelle	---	77A18	77A25	77A19, 77A20 77A25

Le lot 77A24 est composé de sable argileux friable rougeâtre foncé avec des inclusions de charbon de bois (15%), de mortier (5%) et de racines (3%). Il a une épaisseur moyenne de 0,10 m et il est stérile en matière de culture matérielle. Ce lot est donc sans artefacts et sans écofacts.



77A25

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A25	Sable argileux	10R 2.5/1 Reddish black	Compacte	8,14 à 8,23	8,02 à 8,15	0,12	Bêche, piolet et truelle	---	77A24 77A20	77A26	77A13, 77A23 77A100f



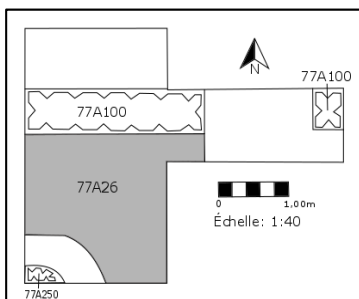
La matrice du lot 77A25 est composée de sable argileux compact de couleur rougeâtre-noir avec des inclusions de pierres schisteuses (70%), de charbon de bois (10%), de mortier (5%) et de déchets métalliques (2%). Elle a une épaisseur moyenne de 0,12 m. Dans ce lot, nous retrouvons quelques artefacts tels que de la céramique en terre cuite fine blanche et de la terre cuite fine jaune. Nous retrouvons aussi quelques os qui complètent à eux seuls les écofacts.

Si nous prenons en compte les artefacts diagnostiques, soit le tesson de *creamware*, ainsi que le tesson de terre cuite fine jaune, nous pouvons attribuer une grande fourchette temporelle à ce lot, soit entre la deuxième moitié du XVIII^e siècle et le XX^e siècle.

Artefacts diagnostiques, lot 77A25		
Artefacts	Datation	Justification
Tesson de <i>creamware</i>	1762-1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
Tesson de terre cuite fine jaune vernissée avec un motif en relief	2 ^e moitié du XIX ^e et 1 ^{ères} décennies du XX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 88

77A26

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A26	Argile	10YR 2/1 Black	Compacte	8,02 à 8,15	7,73 à 7,91	0,22	Pioche, piolet et truelle	---	77A25	77A27 77A28	77A13, 77A23 77A100f



Le lot 77A26 a une épaisseur moyenne de 0,22 m et il est composé d'argile compacte noire, mais cette couleur serait beaucoup plus foncée que la couleur du code Munsell inscrit. Il contient aussi plusieurs inclusions de pierres (70%), de charbon de bois (20%), de racines (10%), de concrétions de métal (5%) et de briques (5%).

D a n s ce lot, il y a plusieurs artefacts et écofacts, tels que du *creamware*, de la terre cuite fine blanche sans décor et avec décors géométriques bleus, puis quelques tessons qui sont altérés par le feu ; de la terre cuite commune vernissée locale, un tuyau de pipe en terre cuite fine

Artefacts diagnostiques, lot 77A26		
Artefacts	Datation	Justification
Tessons de <i>creamware</i>	1762-1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
Tesson de <i>pearlware</i> à motif floral bleu	1820-1836	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> www.jefpat.org
Tesson de <i>pearlware</i> à motif géométrique, bleu	1818-1829	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> www.jefpat.org
Tessons de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	1720-1780	Brassard et Leclerc 2001 : 133
Tesson de <i>scratched blue</i>	1710-1790	Brassard et Leclerc 2001 : 133



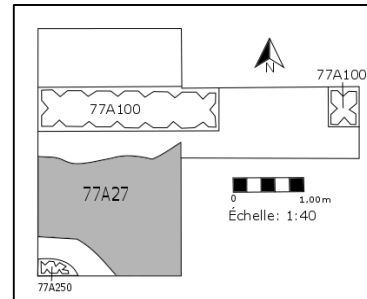
blanche, du grès salin de type *scratched blue*, un fragment de coquillage et une phalange de grand mammifère terrestre. En prenant en compte les artefacts diagnostiques, nous pouvons lui attribuer une date approximative, entre 1762 et 1836.

77A27

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A27	Loam sableux	7.5R 2.5/1 <i>Reddish black</i>	Très compacte	7,82 à 7,91	7,74 à 7,77	0,10	Bêche, piolet et truelle	---	77A26	77A28	77A13, 77A23 77A28

La matrice du lot 77A27 est composée de loam sableux très compact de couleur noir-rougeâtre. Il a une épaisseur moyenne de 0,10 m et il comporte des inclusions de pierres schisteuses (60%), de fragments de briques (3%), de poches de mortier (3%), de bois (1%), anthracite (1%) et de crépis (1%).

Dans ce lot, nous avons plusieurs artefacts et écofacts, tels que du verre vert épais, un clou découpé, de la terre cuite commune vernissée locale, un bouton en cuivre, du verre patiné, du *creamware* avec du décor brun, de la faïence, de la céramique en terre cuite fine blanche sans décor et avec décors bleus peints à la main, du métal et des os. En tenant compte des artefacts diagnostiques présentés, tels que la faïence, le *creamware* avec et sans décor, la terre cuite fine blanche, ainsi que le grès cérame, nous pouvons attribuer à ce lot une grande fourchette temporelle, soit entre le XVII^e siècle et le début du XIX^e siècle.



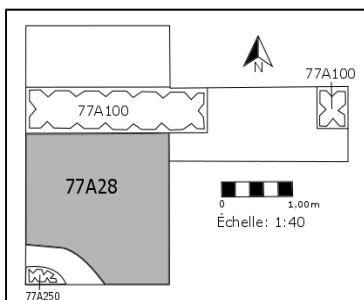
Artefacts diagnostiques, lot 77A27		
Artefacts	Datation	Justification
Tesson de faïence émaillée britannique	XVII ^e -XVIII ^e siècle au Québec	Brassard et Leclerc 2001 : 63
Tessons de <i>creamware</i>	1762-1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
Tesson de <i>creamware</i> avec décor à l'engobe brun	avant 1775	Brassard et Leclerc 2001 : 77
Tesson de terre cuite fine blanche avec des décors peints à la main de couleur bleu foncé	1820-1830	Brassard et Leclerc 2001 : 82
Tessons de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel, motif en relief	1720-1780	Brassard et Leclerc 2001 : 133

77A28

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A28	Loam sableux	10R 2.5/1 <i>Reddish black</i>	Friable	7,73 à 7,87	7,54 à 7,60	0,21	Bêche, piolet et truelle	---	77A26 77A27	77A29	77A23, 77A27, 77A100g 77A550

Ce lot a une épaisseur moyenne de 0,21 m et il est composé de loam sableux friable rougeâtre-noir avec des inclusions de mortier (70%), de briques (20%), de pierre





schisteuse (5%) et de scories (moins de 1%). Nous y retrouvons plusieurs artefacts et écofacts, comme du métal, du *pearlware* peint à la main, de la céramique en terre cuite fine blanche, du *creamware*, de la céramique de type *Ironstone*, des clous, une grenade, des os et des fragments de mollusques.

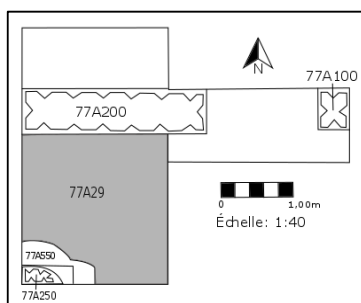
C'est grâce aux tessons de *creamware* et de *pearlware*, ainsi

qu'à la grenade que nous pouvons établir une fourchette temporelle pour ce lot, soit de 1641 à 1820. Par contre, le tesson de *Ironstone* nous fait remonter le temps avec une fabrication dès le début du XIX^e jusqu'à aujourd'hui.

Artefacts diagnostiques, lot 77A28		
Artefacts	Datation	Justification
Tessons de <i>creamware</i>	1762-1820	Brassard et Leclerc 2001 : 78
Tessons de <i>pearlware</i> à motifs floraux, polychromes, peints	1795-1820	Brassard et Leclerc 2001 : 79-80
Tesson de pot de chambre en terre cuite fine vernissée à corps dur et vitrifié	Dès le début du XIX ^e à aujourd'hui	Brassard et Leclerc 2001 : 94
Grenade en fonte	1641-1777	Bryce, D. 1984 : 53-54 ; Site internet <i>Passions et Compassions</i> ; voir fiche de catalogue, n° objet 77A28-1

77A29

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A29	Argile loameux	7.5YR 2.5/2 <i>Very dark brown</i>	Compacte	7,33 à 7,60	7,31 à 7,33	0,17	Pioche, piolet et truelle	---	77A28	77A30 77A31	77A200a 77A550



Le lot 77A29 est composé d'argile loameuse compacte de couleur brun foncé avec des inclusions de pierres schisteuses (10%), de mortier (3%) et de brique (moins de 1%). Il fait en moyenne 0,17 m d'épaisseur et nous pouvons l'observer dans la stratigraphie de la paroi est (couche 24, figure 5).

Dans ce lot, il y a plusieurs artefacts et des écofacts, tels que de la céramique de terre cuite commune de Saintonge, de la céramique en terre cuite commune vernissée verte, du verre incolore patiné, des os et des fragments de mollusques. En tenant compte des tessons de terre cuite commune vernissée verte de France, nous pouvons donner une date approximative à ce lot, soit entre 1668 et 1760.

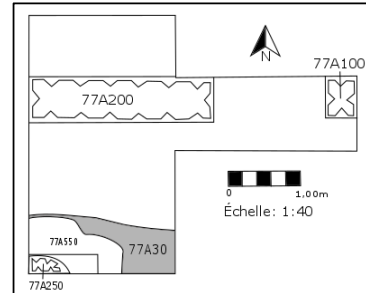
Artefacts diagnostiques, lot 77A29		
Artefacts	Datation	Justification
Tessons de terre cuite commune vernissée verte de France	XVII ^e et XVIII ^e siècles jusqu'à 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 29



77A30

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A30	Argile sableuse	10YR 2/1 <i>Black</i>	Friable	7,51 à 7,59	7,33 à 7,41	0,15	Piolet et truelle	---	77A29	77A31	77A29 77A550

Ce lot a une épaisseur moyenne de 0,15 m et il est composé d'argile sableuse friable de couleur noire avec des inclusions de pierres schisteuses (40%), de mortier (30%) et de brique (2%). Nous pouvons l'observer, en partie, dans la stratigraphie de la paroi est (couche 26, figure 5). Dans ce lot, il y a peu d'artefacts : du verre incolore patiné et une applique de cuivre.

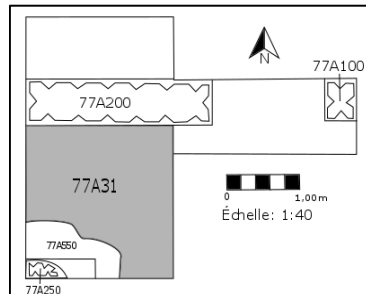


77A31

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A31	Argile sableuse	10YR 2/1 <i>Black</i>	Moyennement compacte	7,31 à 7,35	7,11 à 7,14	0,20	Piolet et truelle	---	77A29 77A30	77A34 77A39	77A33, 77A34, 77A200a 77A550

Ce lot est composé d'argile sableuse moyennement compacte de couleur noire. Il a une épaisseur moyenne de 0,20 m et des inclusions de pierres schisteuses (35%), de mortier (1%) et de charbon de bois (1%).

Dans ce lot, nous retrouvons des artefacts et des écofacts, comme de la faïence, du verre incolore mince et patiné, de la terre cuite commune vernissée verte de France, des dents de grand mammifère terrestre, des os et des fragments de mollusques. En tenant compte des artefacts diagnostiques, comme les tessons de faïence et de terre cuite commune vernissée verte de France, nous pouvons attribuer une fourchette temporelle à ce lot, soit entre 1668 et 1760.

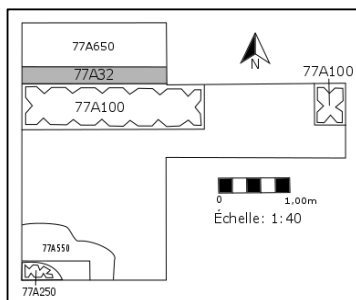


Artefacts diagnostiques, lot 77A31		
Artefacts	Datation	Justification
Tessons de terre cuite commune vernissée verte de France	XVII ^e et XVIII ^e siècles jusqu'à 1760	Brassard et Leclerc 2001 : 29
Faïence blanche française	1700-1760	Brassard et Leclerc 2001 : 60

77A32

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A32	Loam argileux	7.5R 2.5/1 <i>Reddish black</i>	Friable	7,23 à 7,24	6,57 à 6,68	0,62	Truelle	75A16(?), 75A18, 75A22	77A10	Fin de fouille	77A100d, 77A100e 77A650





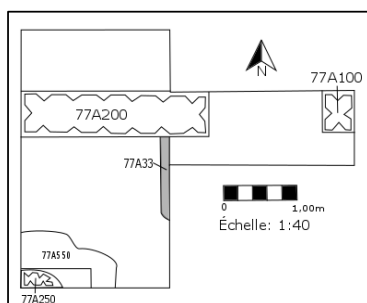
Ce lot consiste en un sondage exploratoire entre le vestige de maçonnerie 77A100 et la dalle d'ardoise 77A650. Il est composé de loam argileux friable de couleur rougeâtre-noir avec des inclusions de pierres schisteuses (25%), de briques françaises (10%), de mortier (10%), de scories (2%), de chaux (2%), de racines (1%) et d'antracite (1%). Il a une épaisseur moyenne de 0,62 m et nous pouvons l'observer dans la stratigraphie de la paroi est (couche 27, figure 5).

Dans ce lot, nous retrouvons plusieurs artefacts divers, ainsi que des écofacts, tels que du crépi peinturé, des clous, du verre, de la terre cuite commune vernissée, de la terre cuite fine blanche sans décor et avec décor, et des os. Si nous tenons compte des artefacts diagnostiques présentés dans le tableau, nous pouvons remarquer que ce lot nous offre une grande fourchette temporelle, soit entre la deuxième moitié du XVIII^e siècle et les premières décennies du XX^e siècle.

Artefacts diagnostiques, lot 77A32		
Artefacts	Datation	Justification
Tesson de terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII ^e siècle au XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 45
Tesson de <i>pearlware</i> , type <i>Shell-edged</i>	1780-1830	Brassard et Leclerc 2001 : 79
Tessons d'assiette en terre cuite fine blanche, type <i>Blue Willow</i>	1792-1840	<i>Saint-Mary's University Archaeology Lab Ceramics Database</i> www.smu.ca/academics/departments/archaeology-lab-ceramics-database.html
Tesson de couvercle en terre cuite fine blanche à motifs floraux imprimés, bleus	1784-1869	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> www.jefpat.org
Tesson de base ou de pied de contenant en terre cuite fine blanche à décors géométriques bleus	1818-1829	<i>Diagnostic artifacts in Maryland</i> www.jefpat.org
Tessons de terre cuite fine jaune vernissée	2 ^e moitié du XIX ^e et 1 ^{ères} décennies du XX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 88
Tessons de bouteille de verre vert foncé, type bouteille de gin	XIX ^e siècle	Brassard et Leclerc 2001 : 186

77A33

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A33	Argile	GLE Y 1 2.5/N Black	Compacte	7,15 à 7,60	6,55 à 6,60	0,79	Piolet et truelle	---	77A28	77A34 77A37	77A29, 77A31 77A200a



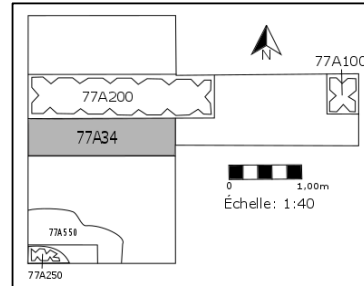
Le lot 77A33 est composé d'argile compacte de couleur noire et il a une épaisseur moyenne de 0,79 m. Il comporte des inclusions de briques (20%), de pierres schisteuses (5%) et de mortier (1%). Dans ce lot, nous retrouvons quelques artefacts et écofacts, tels que des gros fragments de tuyaux en terre cuite commune, des petits et gros fragments de cuivre, ainsi que des os.



77A34

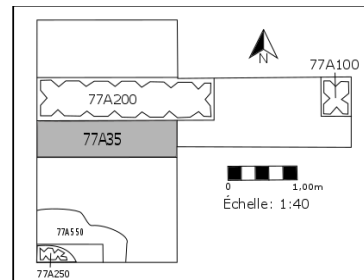
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A34	Argile sableuse	10R 2.5/1 <i>Reddish black</i>	Très compacte	7,07 à 7,12	6,88 à 6,97	0,16	Piolet et truelle	---	77A31	77A35	77A31, 77A33 77A200a

La matrice du lot 77A34 est composée d'argile sableuse très compacte de couleur rougeâtre-noir et elle a une épaisseur moyenne de 0,16 m. Ce lot comporte des inclusions de pierres schisteuses (60%), de poches de mortier (10%) et de racines (3%). Il ne renferme pas d'artefacts, mais nous retrouvons des écofactes tels que des coquilles de gastéropodes.

**77A35**

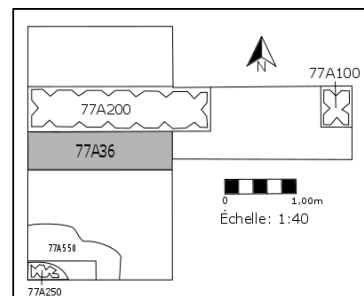
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A35	Argile limoneuse	10YR 2/1 <i>Black</i>	Moyennement compacte	6,88 à 6,97	6,80 à 6,88	0,10	Piolet et truelle	---	77A34	77A36	77A31 77A200b

Ce lot est composé d'argile limoneuse moyennement compacte de couleur noire. Il a une épaisseur moyenne de 0,10 m et nous le retrouvons en tant que couche 30 dans la stratigraphie de la paroi est (figure 5). Nous retrouvons des inclusions de mortier (50%), de pierres schisteuses (40%) et de briques probablement de type français (5%). Dans ce lot, comme artefacts, nous n'avons que quelques tessons de faïences émaillées et de verre incolore.

**77A36**

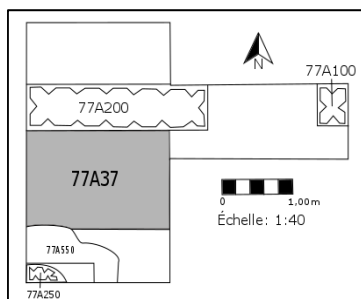
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A36	Argile sableuse	7.5YR 2.5/3 <i>Very dark brown</i>	Moyennement compacte	6,80 à 6,88	6,60 à 6,71	0,19	Piolet et truelle	---	77A35	77A37	77A33 77A200c

Le lot 77A36 est composé d'argile sableuse moyennement compacte de couleur brun foncé. Il a une épaisseur moyenne de 0,19 m et nous pouvons l'observer dans la stratigraphie de la paroi est (couche 29, figure 5). Nous y retrouvons des inclusions de pierres (55%) schisteuses (40%) et de calcaire (15%), ainsi que de mortier (3%), de racines (2%) et de briques (1%). Dans la catégorie artefact, il y a qu'un petit morceau de faïence émaillée.



77A37

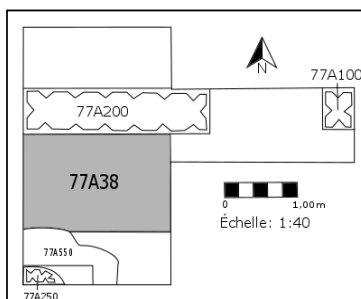
Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A37	Argile sableuse	7.5R 2.5/1 <i>Reddish black</i>	Compacte	6,60 à 6,70	6,54 à 6,60	0,09	Pioche, bêche, piolet et truelle	---	77A31 77A36	77A38	77A31 77A200c



Ce lot est composé d'argile sableuse compacte de couleur rougeâtre-noir. Il a une épaisseur moyenne de 0,09 m et nous pouvons l'observer dans la stratigraphie de la paroi est (couche 31, figure 5). Nous y retrouvons des inclusions de pierre (40%) de type calcaire (30%) et schisteuse (10%), ainsi que des fragments de bois (3%), de briques (1%) et racines (moins de 1%). Comme artefacts, nous ne trouvons que des tessons de faïence émaillée.

77A38

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A38	Loam sableux	10YR 2/1 <i>Black</i>	Meuble et friable	6,54 à 6,60	6,49 à 6,55	0,06	Truelle et tamis	---	77A37	77A39	77A31, 77A200c 77A550



La matrice du lot 77A38 est composée de loam sableux à la fois meuble et friable de couleur noire. Nous pouvons retrouver ce lot dans la stratigraphie de la paroi est (couche 32, figure 5) et il a une épaisseur moyenne de 0,06 m. Nous y retrouvons des inclusions de pierres schisteuses (35%), de mortier (10%), de cendres (7%), de charbon de bois (5%) et de racines (moins de 1%).

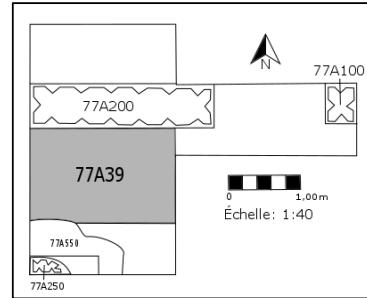
Ce lot est caractérisé par sa grande quantité de terre cuite commune grossière vernissée possiblement de fabrication locale et altérée par le feu. Ces tessons sont majoritairement retrouvés dans le coin sud-ouest du lot. Nous y retrouvons aussi des écofacts, tels que des mollusques, ainsi que des os.

77A39

Lot	Matrice	Couleur	Consistance	Altitude en mètres (NMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Lots correspondants	Lots limitrophes		
				Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.
77A39	Argile loameux	7.5YR 2.5/2 <i>Very dark brown</i>	Moyennement compacte	6,49 à 6,55	6,09 à 6,18	0,37	Pioche, piolet et truelle	---	77A38	Fin de fouille	77A31, 77A200c et 77A550



Ce lot est composé d'argile loameuse moyennement compacte de couleur brun foncé avec des taches orangées, ainsi que des inclusions de pierres schisteuses (20%). Nous pouvons le retrouver dans la stratigraphie de la paroi est (couche 33, figure 5) et il a une épaisseur moyenne de 0,37 m. Nous ne retrouvons pas d'artefacts ni d'écofacts. Ce lot est probablement naturel, donc exempt de toute trace humaine.



2.2. DESCRIPTION DES VESTIGES DE MAÇONNERIE

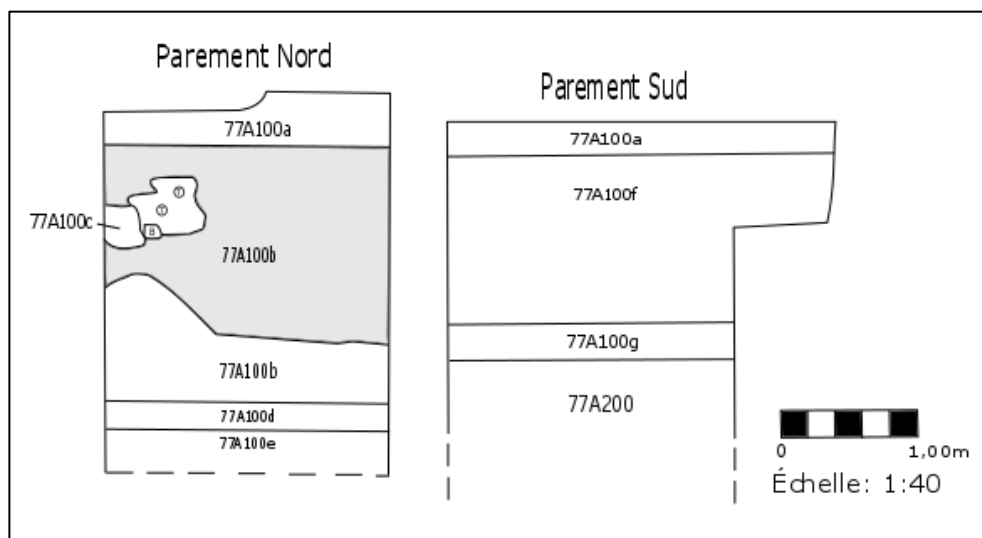
Vestige 77A100

Lot	Nb d'événements de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A100	7	9,07	6,57 à 7,34	Min : 0,60 m Max : 2,50 m	2,95 m	0,60 m	Est-Ouest

Le lot de maçonnerie 77A100 occupe une grande partie de l'opération 77 sur un axe est-ouest (figure 4). Il se situe à 0,80 m de la paroi nord et à 2 m de la paroi sud. De plus, il semble se poursuivre dans la paroi ouest. Dans l'extension est de l'opération 77, le vestige 77A100 a été détruit par l'installation d'une borne-fontaine. Il réapparaît à l'extrémité est de cette même extension et de l'opération 77 sur une longueur d'environ 0,40 m et une hauteur d'environ 0,60 m. Il se poursuit donc dans l'opération 76, où il devient 76A300 (Dorothee Dubé, communication personnelle, 2015) (figure 6). Dans l'opération 77, il a donc une longueur réelle de près de 2,95 m et une hauteur d'environ 1,65 m. Si nous prenons en compte l'extension est, et ce, avant la pose de la borne-fontaine, le vestige 77A100 aurait probablement eu une longueur totale de 4,45 m dans l'opération 77 (ces dimensions ne prennent pas en compte le vestige 76A300).

Ce vestige a été retrouvé à 0,23 m de la surface et sur sa paroi sud, sa base repose directement sur le vestige 77A200 (figure 7). Sur sa paroi nord, le vestige 77A200 n'y figure pas, le vestige 77A100 a donc une hauteur plus importante, soit 2,50 m. Dans son ensemble, le vestige 77A100 comporte sept événements de constructions.





Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A100a	1 de 7	9,065 m	8,80 m	0,265 m	2,95 m	0,60 m	Est-Ouest

Le lot 77A100a est le premier événement de construction du vestige 77A100 et il se situe dans le haut de celui-ci. C'est le seul événement que nous retrouvons sur les deux parements du vestige, soit sur les parements nord et sud, ainsi que sur une petite partie du vestige présent dans l'extension est. Ces lots limitrophes sont le 77A6 et 77A7 qui le recouvrent en partie, et les lots 77A9, 77A150, 77A15 et 77A16 lui sont latéraux. Nous retrouvons donc un parement régulier de pierres équarries et celui-ci est uniquement composé de pierres de schiste ayant des dimensions variables, telles que 5,5 cm x 30 cm et 5,5 cm x 20 cm. De plus, il y a une présence de cales entre les pierres, elles aussi sont composées de schiste. Ce mode comporte trois assises de pierres plus ou moins régulières et l'assise supérieure se dégrade rapidement. Pour lier ces pierres, du mortier a été utilisé. Celui-ci est débordant sur le dessus du vestige et a visiblement été posé de cette façon pour combler les espaces entre les pierres. Puis, du côté du parement nord, le mortier est affleuré.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A100b	2 de 7	8,80 m	7,075 m	1,725 m	2,00 m	--	Est-Ouest

Le lot 77A100b est le deuxième événement de construction qui caractérise le vestige 77A100. Il se retrouve du côté du parement nord et il est directement sous le lot 77A100a. Il n'y a qu'un seul lot qui lui est limitrophe, soit le 77A10 qui lui est latéral. Le lot 77A100b se caractérise par son agencement plus ou moins régulier de pierres de calcaires équarries. Celles-ci ont des tailles irrégulières et elles sont visibles par leurs dimensions variées, telles que 17 cm x 32 cm, 13 cm x 30 cm, 2 cm x 10 cm et 2 cm x 30 cm. Ce lot a donc un total de dix assises plus ou moins régulières et il y a un trou qui a été fait au mur pour faire passer deux tuyaux (77A350 et 77A450). Celui-ci a été comblé par la suite avec du ciment. Puis, dans le bas de ce lot, il y a du crépi/ciment



en grande quantité. Le mortier est creux et désagrégé, et il semble avoir une épaisseur de 3 cm.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A100c	3 de 7	8,35 m	--	0,25 m	0,16 m	--	Est-Ouest

Le lot 77A100c est le troisième événement de construction du vestige 77A100. Il se retrouve du côté du parement nord du vestige et il est condensé à l'est du parement, à l'intérieur du lot de construction 77A100b et près de la limite est de la partie principale de l'opération. Le lot 77A100 lui est donc aussi latéral. Il est composé de pierres de calcaires irrégulières brutes et ébauchées. Juste au coin ouest de ce lot, une brique unique est présente. De plus, il se présente des pierres de schiste sous forme de petites cales. Les pierres de calcaire ont une dimension d'environ 11 cm x 4 cm. Dans ce lot, nous y retrouvons donc trois assises irrégulières liées par du mortier creux et désagrégé. Il est difficile de déterminer si ce mode se poursuit vers l'est, car il se retrouve près de la limite de l'opération.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A100d	4 de 7	7,07 5m	6,795 m	0,28 m	2,00 m	--	Est-Ouest

Le lot 77A100d est le quatrième événement de construction du vestige 77A100. Il se retrouve du côté du parement nord du vestige et il est situé directement en dessous du lot de construction 77A100b. Il n'y a qu'un seul lot qui lui est limitrophe, soit le lot 77A32 qui lui est latéral. Il est composé de pierres schisteuses équarries et très régulières, mais ayant des dimensions variables, par exemple : 42 cm x 12 cm, 41 cm x 16 cm, 20 cm x 6 cm et 23 cm x 7 cm. Ce lot consiste en une seule assise liée par du mortier baveux et débordant, ayant une épaisseur d'environ 2 à 5 cm. De plus, cet événement de construction se retrouve sous le niveau de la plaque d'ardoise (77A650).

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A100e	5 de 7	6,795 m	6,565 m	0,23 m	2,00 m	--	Est-Ouest

Le lot 77A100e est le cinquième événement de construction du vestige 77A100. Il se retrouve du côté du parement nord du vestige et il est situé directement en dessous du lot de construction 77A100d, et donc, en dessous du niveau de la dalle d'ardoise (77A650). Le lot 77A32 lui est donc aussi latéral. C'est le dernier événement de construction visible sur le parement nord et donc, il se retrouve à la base du vestige 77A100e. Il est composé de pierres schisteuses très irrégulières et sans agencement apparent. Les dimensions des pierres varient grandement : 50 cm x 4 cm, 40 cm x 4 cm, 12 cm x 2,5 cm et 15 cm x 12 cm. Au total, nous pouvons attribuer deux assises à cet événement et celles-ci sont liées par du mortier débordant, qui recouvrait en partie les pierres. L'épaisseur du mortier varie entre 6 cm et 13 cm à certains endroits.



Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A100f	6 de 7	8,775 m	7,64 m	1,135 m	2,00 m	--	Est-Ouest

Le lot 77A100f est le sixième événement de construction du vestige 77A100. Il se retrouve du côté du parement sud du vestige et il est situé directement sous le lot de construction 77A100a. Ses lots limitrophes sont le 77A14, 77A17, 77A20, 77A21, 77A22, 77A25 et 77A26 qui sont tous des lots latéraux. Il est composé de pierres de calcaires (80%) et de pierres de schiste (20%) équarries et régulières. Au total, nous y retrouvons dix assises liées par du mortier creux d'une épaisseur d'environ 2 cm. Entre les assises de calcaire, il y a un total de trois assises de pierres schisteuses rectangulaires et longues qui viennent en quelque sorte intercaler les assises de calcaire. Il semblerait que cet événement de construction soit aussi visible sous le lot 77A100a à l'extrémité est de l'extension est, soit à la limite des opérations 76 et 77. Il y aurait donc un total de deux événements de construction visibles à cet endroit.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A100g	7 de 7	7,64 m	7,335 m	0,305 m	2,00 m	--	Est-Ouest

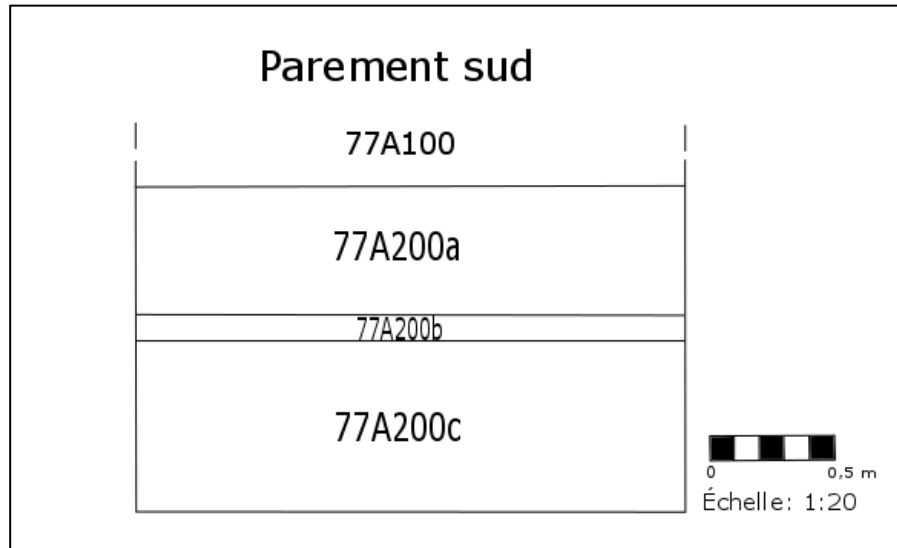
Le lot 77A100g est le septième et dernier événement de construction du vestige 77A100. Il se retrouve du côté du parement sud du vestige, directement sous le lot 77A100f et juste au-dessus du vestige 77A200. Le lot 77A28 lui est latéral. Il est composé de pierres de calcaires (50%) et de schiste (50%) plus ou moins régulières liées entre elles par du mortier baveux. La particularité de ce lot de maçonnerie est donc sa grande quantité de mortier baveux qui nous saute aux yeux en comparaison avec le vestige 77A200 juste en dessous et qui crée donc un ressaut inversé avec ce dernier.

Vestige 77A200

Lot	Nb d'événements de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A200	3	7,34 m	6,13 m	1,21 m	2,00 m	--	Est-ouest

Le vestige de maçonnerie 77A200 se situe sous une partie du vestige 77A100 (figure 7). Il a une orientation est-ouest et il mesure 2,00 m de long. Il pourrait possiblement se continuer vers l'est et vers l'ouest, mais les limites de l'opération nous empêchent de connaître son étendue totale. Si nous comparons ce vestige avec celui juste au-dessus (77A100), l'assise du vestige 77A200 est légèrement en retrait. Le vestige est bien conservé dans le haut et beaucoup plus désagrégé vers le bas.





Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A200a	1 de 3	7,335 m	6,875 m	0,46 m	2,00 m	--	Est-Ouest

Le lot 77A200a est le premier événement de construction du vestige 77A200. Il se situe dans le haut de celui-ci et directement sous le vestige 77A100. Les lots 77A29, 77A31, 77A34 et 77A33 sont latéraux. Ce lot est composé de pierres de calcaire schisteux de dimensions variables, telles que 30 cm x 10 cm, 35 cm x 10 cm, 40 cm x 20 cm et 45 cm x 10 cm, et ayant un appareil plus ou moins régulier. Les pierres sont liées par du mortier creux d'une épaisseur de 0,5 cm. Cet événement de construction apparaît en retrait, si on le compare au vestige 77A100 juste au-dessus. De plus, bien que son appareil soit plus ou moins régulier, les cinq assises de ce lot sont bien droites et plates.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A200b	2 de 3	6,875 m	--	--	2,00 m	--	Est-Ouest

Le mode 77A200b est le deuxième mode de construction du vestige 77A200. Il est positionné directement sous le mode 77A200a et directement au-dessus du mode 77A200c. Le lot 77A35 lui est latéral. Le mode 77A200b est considéré comme le ressaut du vestige et il est donc composé d'une seule assise de pierres de calcaire schisteux plus ou moins régulières. Les pierres sont équarries et ont des dimensions variant entre 35 cm x 5 cm et 20 cm x 5 cm. De plus, elles sont liées entre elles par du mortier débordant.

Lot	Événement de construction	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A200c	3 de 3	6,875 m	6,125 m	0,75 m	2,00 m	--	Est-Ouest



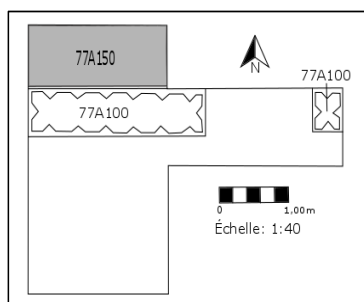
Le lot 77A200c est le troisième et dernier événement de construction du vestige 77A200 et il se situe à la base de celui-ci, juste en dessous du lot 77A200b. Il correspond donc à la base du mur et à sa fondation. Les lots 77A36, 77A37 et 77A38 lui sont latéraux. Il est composé de pierres de calcaire schisteux brutes et ébauchées. L'appareil est très irrégulier et les pierres sont désagrégées à certains endroits. De plus, les pierres sont liées entre elles pêle-mêle par du mortier baveux, débordant et désagrégé, ainsi que de la terre à certains endroits.

2.3. DESCRIPTION DES VESTIGES AUTRES

Cette section comporte les descriptions des autres vestiges, soit tous les vestiges qui ne sont pas inclus dans la catégorie des vestiges de maçonnerie. Nous retrouvons donc un vestige d'asphalte, de béton, des tuyaux et une dalle d'ardoise.

Vestige d'asphalte 77A150

Lot	Type de vestige	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A150	Couches d'asphalte	8,96 à 9,01	8,88 à 8,96	0,07	0,80	2,00	---



Le lot 77A150 est un lot d'asphalte se situant au nord du vestige 77A100 et de l'opération 77. À l'ouest, il est composé de deux couches bien distinctes superposées et il semble se poursuivre à l'est, au nord et à l'ouest, puisqu'il est visible dans les parois de l'opération. Dans sa partie sud-ouest, ce lot vient s'adosser sur le vestige 77A100, vis-à-vis de l'événement de construction 77A100a, ayant une petite distance d'environ 1 cm avec celui-ci. Puis, se dirigeant vers le sud-est, la distance s'agrandit à quelques centimètres.

Le lot 77A150 a été détruit à la pioche et à la pelle, puis terminé au piolet. Il est positionné directement en dessous du lot 77A6 et directement au-dessus du lot 77A9, qui lui sert de lit de pose. De plus, un lot d'asphalte semblable a aussi été retrouvé dans l'opération 75. Le lot 77A150 correspond donc au lot 75A150 (Joey Leblanc, communication personnelle, 2015).

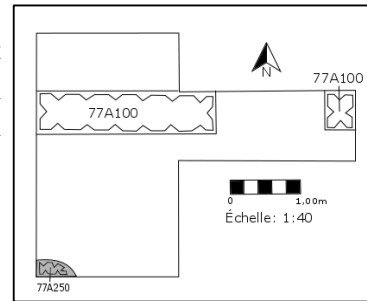
Vestige de béton 77A250

Lot	Type de vestige	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A250	Béton	8,81	7,39	1,43	0,47	0,20	---

Le lot 77A250 est un lot de béton qui se situe dans le coin sud-ouest de l'opération 77 (figure 8). Il a un profil circulaire et une surface plane. Il est situé directement en dessous et latéralement au lot 77A12. Le lot 77A13 lui est aussi latéral. Sur le dessus du cylindre de béton, sur sa surface plane, reposaient quelques briques fragmentées. De plus, il y a une démarcation horizontale sur ce béton, qui pourrait démontrer



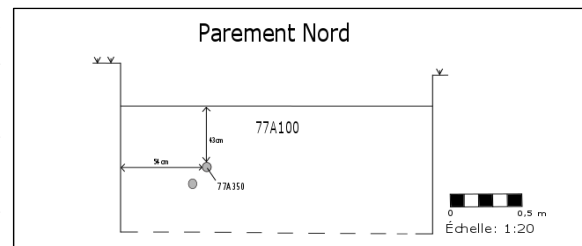
qu'il est fait d'un type de béton modulaire (Daniel Simoneau, communication personnelle, 2015). Il faut prendre note que le lot 77A250 a une hauteur visible de 1,43 m, mais qu'il pourrait bien se poursuivre plus bas. C'était la hauteur qu'il présentait à la fin de la fouille à cet endroit de l'opération.



Tuyau 77A350

Lot	Type de vestige	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A350	Tuyau	8,60	8,33	---	1,87	0,04	Nord-sud

Le lot 77A350 est un tuyau en métal ferreux qui traverse le vestige de maçonnerie 77A100, au niveau de l'événement de construction 77A100b sur le parement nord et 77A100f sur le parement sud (figure 7). Il a une orientation nord-sud avec une légère pente descendante vers le sud, et ce, jusqu'à la paroi sud de l'opération 77, où il s'enfonce et où il semble se poursuivre. Au total, ce tuyau a une longueur visible de 1,87 m et un diamètre d'environ 4,80 cm.



Sur la paroi nord du vestige 77A100, la valve en laiton du tuyau 77A350 comporte deux embouts, ainsi qu'une inscription, « MUELLER », qui est visible en dessous de la valve (figure 9). De plus, sur la même paroi du vestige, ce tuyau se retrouve à une distance de 43 cm du dessus du vestige de maçonnerie et à 54 cm de la paroi est de l'opération 77, le situant donc à travers un comblement de béton/ciment possiblement associé à son installation.

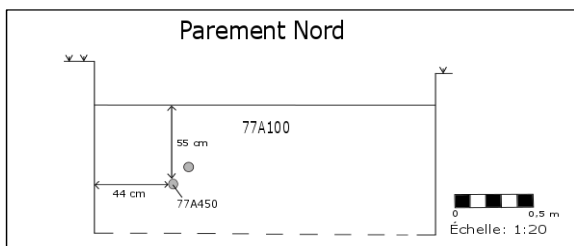
Du côté nord de l'opération, les lots 77A100b et 77A10 lui sont supérieurs, inférieurs et latéraux. Du côté sud, le lot 77A350 traverse les lots 77A19, 77A20 et 77A25. De plus, le lot 77A100f lui est supérieur, inférieur et latéral.

Tuyau 77A450

Lot	Type de vestige	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A450	Tuyau	8,50	8,06	---	1,88	0,03	Nord-sud

Le lot 77A450 est un tuyau en métal ferreux qui traverse le vestige de maçonnerie 77A100, au niveau de l'événement de construction 77A100b sur le parement nord et 77A100f sur le parement sud (figure 7). Il a une orientation nord-sud avec une légère pente descendante vers le sud, et ce, jusqu'à la paroi sud de l'opération 77, où il s'enfonce et où il semble se poursuivre. Si nous le comparons au tuyau 77A350, celui-ci





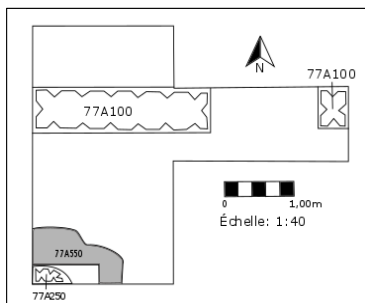
est situé plus bas sur le vestige 77A100 et un peu plus vers l'est. Au total, ce tuyau a une longueur visible de 1,87 m et un diamètre d'environ 3,70 cm, soit plus petit que le tuyau 77A350.

Sur la paroi nord du vestige 77A100, un robinet d'arrêt/valve en métal est visible à une distance de 55 cm du haut de ce vestige et à une distance de 44 cm de la paroi est de l'opération 77. Comme le tuyau 77A350, celui-ci est situé à travers un comblement de béton/ciment possiblement associé à son installation.

Du côté nord de l'opération, les lots 77A100b et 77A10 lui sont supérieurs, inférieurs et latéraux. Du côté sud, le tuyau 77A450 traverse les lots 77A19, 77A20, 77A25 et 77A26. De plus, le lot 77A100f lui est supérieur, inférieur et latéral.

Vestige de béton 77A550

Lot	Type de vestige	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A550	Muret de béton	7,92	---	---	0,84	0,30 à 0,40	Est-ouest



Le lot 77A550 est un muret de béton coulé de façon irrégulière. Sur son côté extérieur, il est de forme semi-circulaire et irrégulière, puis sur son côté intérieur, il forme un angle droit. Grâce à ces caractéristiques, nous pouvons croire que ce béton a été coulé autour d'un coffrage. Visiblement, il entoure en partie le vestige 77A250 et il pourrait vraisemblablement l'entourer au complet, puisque ses limites se poursuivent dans les parois sud et ouest de l'opération. Sur le dessus du muret, nous avons une brique portant l'inscription « J.C. EDWARDS RUABON »

(figure 10) de prise dans ce muret, ainsi que des petits blocs de granit. Puis, à sa base, nous retrouvons une grande quantité de pierres schisteuses. Le lot 77A23 lui est supérieur, il n'y a pas de lot inférieur puisque c'est la fin de fouille à cet endroit et les lots latéraux sont le 77A13, le 77A27 et le 77A28.

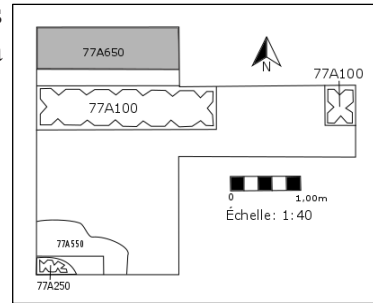
Dalle d'ardoise 77A650

Lot	Type de vestige	Altitude en mètres (NMM)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation
		Supérieure	Inférieure				
77A650	Dalle d'ardoise	7,16 à 7,20	--	0,05m	+ de 2,00	+ de 0,68	---

Le lot 77A650 est une dalle d'ardoise de 5 cm d'épaisseur située au nord du vestige 77A100, à une distance de 0,20 m de celui-ci. La dalle a été coupée dans un seul morceau d'ardoise et semble se poursuivre dans les parois nord, est et ouest. Cette dalle d'ardoise se retrouve à la même altitude que la dalle de béton dans l'opération 75 (Joey Leblanc, communication personnelle, 2015). Elles pourraient donc être



contemporaines. De plus, à certains endroits, il y avait des morceaux de linoléum qui semblaient être collés directement à la dalle.





3. Interprétation évènementielle

3.1. SÉQUENCE ÉVÈNEMENTIELLE : SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS (CeEt-30)

Phase 0 : Niveaux non anthropiques

Phase I : Occupation préhistorique (vers 1100-1300)

Phase II : Première occupation européenne (vers 1666-1673)

Phase III : Brasserie de Jean Talon (1668-vers 1675)

Phase IV : Premier palais de l'intendant (vers 1675-1713)

Phase V : Second palais de l'intendant et magasins du Roi (1713-1760)

Phase VIa : Période d'abandon et de réaménagement du site (1760-1820/1830)

Phase VIb : Période d'abandon et de réaménagement du site (1820/1830-1845)

Phase VIc : Période d'abandon et de réaménagement du site (1845-1852)

Phase VII: Brasserie J.K. Boswell (1852-1968)

Phase VIIa: Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (1852-vers 1865)

Phase VIIb: Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (vers 1865-1880)

Phase VIIc: Brasserie Boswell and Brother (1880-1919)

Phase VIId: Brasserie Boswell-Dow/ National Breweries Ltd (1919-1968)

Phase VIII : Démolition, aménagements urbains, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblayage (1968-2014)



3.2. SÉQUENCE ÉVÈNEMENTIELLE DE L'OPÉRATION 77

Phase 0 : Niveaux non anthropiques

Événement 0 : Sol vierge

Phase III : Brasserie de Jean Talon (1668-vers 1675)

Événement 1 : Occupation du site, 1668 – vers 1675

Phase V : Second palais de l'intendant et magasins du Roi (1713-1760)

Événement 2 : Occupation du site, vers 1675-1732

Événement 3 : Construction d'un mur d'enceinte, vers 1732

Événement 4 : Aires de circulation, vers 1732-1760

Phase VIb : Période d'abandon et de réaménagement du site (1820/1830-1845)

Événement 5 : Abandon du secteur, vers 1820/1830-1845

Phase VIIb : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (vers 1865-1880)

Événement 6 : Réaménagement du terrain, vers 1865-1875

Événement 7 : Construction d'une habitation double en 1875

Événement 8 : Succession de remblais, 1875-1920

Phase VIId : Brasserie Boswell-Dow/ National Breweries Ltd (1919-1968)

Événement 9 : Occupation d'une habitation double

Événement 9a : Réaménagements et réparations faits au sous-sol, vers 1920

Événement 9b : Réparations sur le parement sud de l'habitation double et pose de tuyaux, vers 1920-1955

Événement 10 : Travaux de la rue Saint-Vallier/pose d'un puisard, 1920-1955

Événement 11 : Démolition d'une habitation double en 1955

Événement 12 : Aménagement d'une aire de stationnement en 1955

Phase VIII : Démolition, aménagements urbains, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblayage (1968-2015)

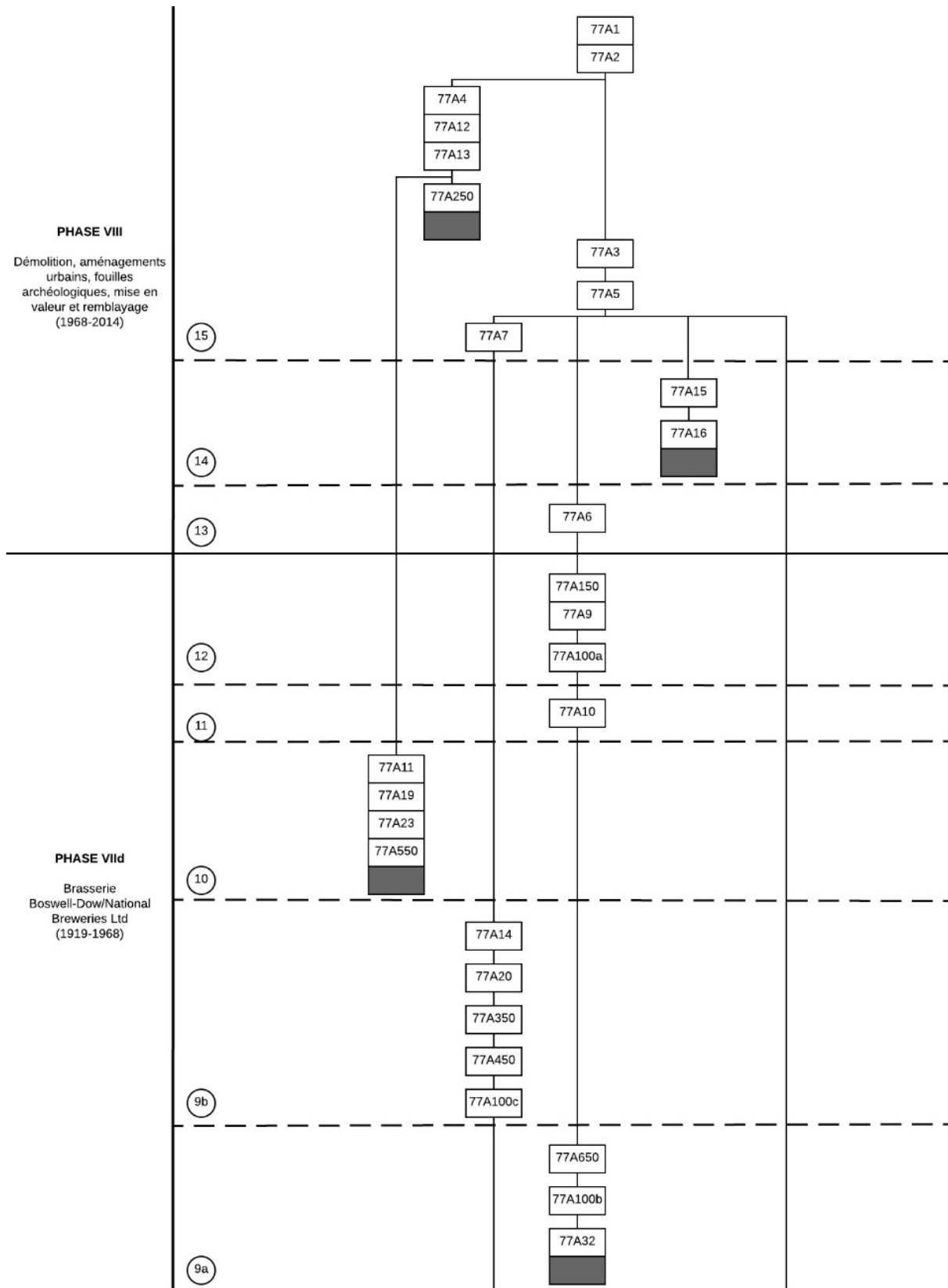
Événement 13 : Aménagement du terrain par la Ville de Québec en 1974

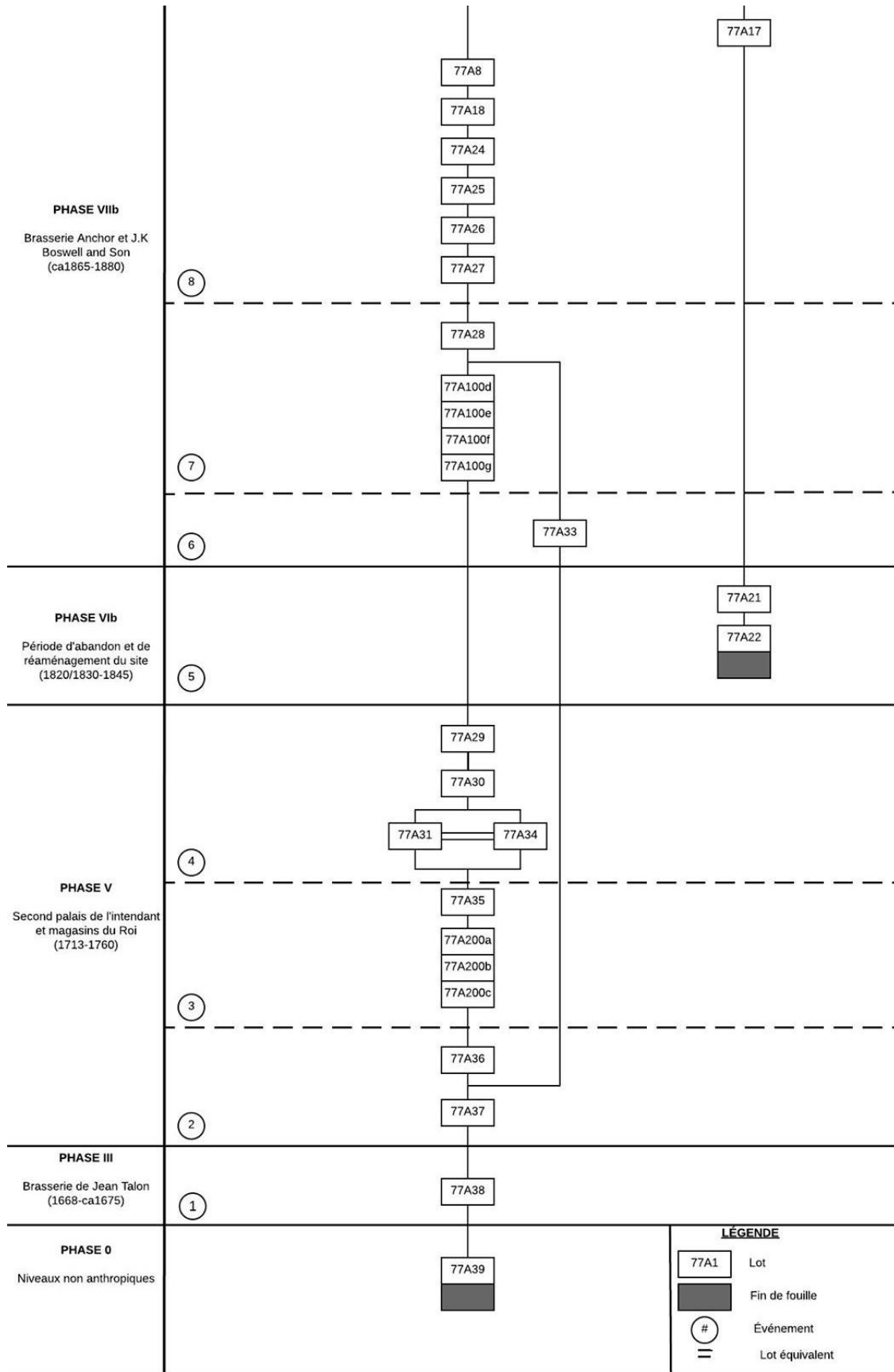
Événement 14 : Installation d'une borne-fontaine, vers 1979-1985

Événement 15 : Travaux de la rue Saint-Vallier et aménagements du parc urbain par la Ville de Québec (années 1980/1985)



3.3. MATRICE ÉVÈNEMENTIELLE DE L'OPÉRATION 77





3.4. INTERPRÉTATION DES ÉVÈNEMENTS

Cette section du rapport présente les interprétations de l'opération 77. Celles-ci sont construites à partir des informations que nous avons pu tirer des lots de sédiments, des vestiges de maçonnerie, des artefacts présents, ainsi que des données historiographiques.

3.4.1. Phase 0 : Niveaux non anthropiques

Événement 0 : Sol vierge

Lot associé : 77A39

La phase 0 représente un niveau non anthropique, soit un sol stérile qui n'a jamais été remanié. C'est dans cette phase que nous retrouvons toutes les informations témoins du paléo-environnement des lieux (Simoneau 2014 : 20). C'est ainsi que le lot 77A39 est interprété. Celui-ci est le dernier lot fouillé et se retrouve à une altitude de surface entre 6,485 m et 6,545 m NMM. Une absence d'artefacts et d'écofacts a été notée pour ce lot, ainsi que la fin du vestige 77A200 qui se retrouve à une altitude de 6,125 m NMM.

L'étendue du site de l'îlot des Palais fait en sorte que nous faisons face à plusieurs variations sur le terrain lui-même. Notre opération se situant dans le sud-ouest du site n'aura vraisemblablement pas la même composition de sol vierge que le nord du site, par exemple. Si nous comparons nos données avec les opérations environnantes, telles que 40, 55, 73C et 75, nous pouvons cependant remarquer une grande similarité entre elles, soit avec la couleur et la composition de sa matrice (Alberton, Arpin et Herzog 2005 ; Bêty et Fortier 2013 ; Lalonde et Pouliot 2014 ; Leblanc 2015).

Si nous comparons nos données avec celles des fouilles de la Ville de Québec qui ont eu lieu non loin de notre opération, les couleurs des sols naturels ainsi que leurs inclusions ressemblent grandement à nos données : « [...] une terre sablo-argileuse très compacte, bien que plus meuble par endroit, et de couleur brun foncé presque noir. Parfois on y notait des taches orangées. Cette couche présentait par ailleurs de très importantes concentrations de petits fragments de schiste et de petits galets » (Simoneau 2014 : 23). Ce type de sol stérile a été noté lors de la fouille à l'intérieur du premier palais, ainsi qu'au nord de celui-ci. Simoneau nous indique, par contre, un deuxième type de dépôt pour le sud du site, ainsi que pour l'ouest, consistant en sable grossier jaune-orangé compact (Simoneau, 2014 : 24). Ce type de dépôt n'a cependant pas été retrouvé dans notre opération. De plus, la roche mère n'a pas été atteinte dans notre opération ni la nappe phréatique et bien que notre altitude de surface soit un peu plus haute que les autres opérations près de nous, nous croyons quand même avoir atteint le sol stérile dans l'opération 77, car l'absence d'artefacts et d'écofacts, ainsi que la fin du vestige 77A200 permettent de l'interpréter ainsi. L'altitude qui diffère pourrait être due au fait que nous sommes un peu plus près de la falaise et donc, situés sur une légère pente.



3.4.2. Phase III : Brasserie de Jean-Talon (1668 - vers 1675)

Événement 1 : Occupation du site, 1668 - vers 1675

Lot associé : 77A38

La découverte du lot 77A38 fut en quelque sorte une surprise. Il est composé de loam sableux par endroits meuble et friable de couleur noire avec des inclusions de pierres schisteuses (35%), de mortier (10%), de cendres (7%), de charbon de bois (5%) et de racines (moins de 1%). Ce qui caractérise ce lot et ce qui le rend unique est la grande quantité de terre cuite commune grossière vernissée et altérée par le feu qu'il renfermait dans son coin sud-ouest.

La première hypothèse situait ce lot en 1713 avec l'incendie du premier palais (Moussette 1994 : 76). Le fait que nous étions en présence d'une grande quantité de cendres et de charbons de bois, ainsi que de terre cuite commune grossière altérée par le feu, renforçait cette hypothèse. Lorsque le palais a flambé, le 5 janvier 1713, les cendres ont ensuite été raclées pour en sortir les objets de valeur. Il était logique de croire que les restes de céramique grossière comme les nôtres auraient pu être ramassés et jetés juste à l'extérieur de l'enceinte du site du palais de l'intendant. Par contre, suite à une visite de Marcel Moussette et de Daniel Simoneau, la première hypothèse leur a semblé peu adaptée à notre opération.

La deuxième hypothèse émise par Marcel Moussette impliquait que la terre cuite commune grossière ne venait pas de l'incendie du premier palais de l'intendant en 1713. En fait, ces tessons pouvaient témoigner d'une occupation beaucoup plus ancienne du site, soit de l'occupation de la brasserie Jean Talon, voire même encore plus ancienne. M. Moussette a suggéré de regarder les tessons en laboratoire : si, après lavage, ils présentaient de la glaçure de coulée sur la tranche brisée, ils pourraient possiblement être associés à des déchets de foyers de potier. De plus, l'îlot Saint-Nicolas, lieu de prédilection des débuts de la poterie en Nouvelle-France, se situe non loin du site de l'îlot des Palais. Effectivement, les tessons altérés par le feu portaient des traces de bavures de glaçure sur la cassure (figure 11). Cela nous indique que la céramique était bel et bien brisée avant que la glaçure coule sur celle-ci et durcisse par la suite avec la chaleur et le feu du four à potier. Ça ressemble énormément à des tentatives échouées.

Avec l'aide de Marie-Hélène Daviau à la réserve, nous avons comparé les tessons de terre cuite commune grossière du lot 77A38 avec d'autres tessons semblables provenant de quelques sites appartenant à la Ville de Québec. Les tessons provenant de notre opération ressemblent grandement aux tessons associés aux lots 15A8 et 15A16 provenant du site de l'îlot Saint-Nicolas (CeEt-150). En effet, les fouilles dans la cour du site CeEt-150 ont démontré qu'il y avait une occupation de celle-ci à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e. Les tessons étaient de la terre cuite commune grossière ayant de la glaçure sur les cassures (Tremblay et Veronneau 1988 : 15), phénomène attribué à des échantillons d'essais de cuisson ou de glaçure (Tremblay et Veronneau 1988 : 29).



De plus, dans le volume de Simoneau (2014), on apprend que des tessons de terre cuite commune grossière vernissée de couleur kaki, dont quelques-uns altérés par le feu, ont été retrouvés lors des fouilles de 2006-2007. D'après les écrits de Monette, Simoneau a interprété ces tessons comme étant de production locale (Simoneau 2014 : 90 ; Monette 2000 : 79-83) et les a attribués au potier Jean Aumier. Celui-ci était un potier originaire de Saintonge en France et il avait un atelier tout près de l'îlot Saint-Nicolas. Il était actif à Québec entre 1665 et 1715 (Simoneau 2014 : 90 ; Langlois 1978 : 8).

En conclusion, les deux hypothèses semblent logiques. Par contre, la présence de bavures de glaçure sur les tranches cassées des tessons porte à croire qu'il s'agit en effet d'une occupation à l'époque de la brasserie Jean-Talon. De plus, la localisation du lot juste au-dessus du sol naturel correspond aussi à une datation plus ancienne. Puisque ces tessons ont aussi été retrouvés brûlés ailleurs sur le site de l'îlot des Palais dans des contextes semblables, cette interprétation est davantage renforcée. Par contre, il faut rester vigilant, puisque sans identification chimique de cette céramique, nous ne pouvons affirmer à 100% que ceux-ci ont été produits localement par le potier Jean Aumier.

3.4.3. Phase V : Second Palais de l'intendant et magasins du roi (1713-1760)

Après l'incendie du premier palais de l'intendant survenu le 5 janvier 1713 (Moussette 1994 : 76), les plans de reconstruction sont vite mis en marche. D'ailleurs, avec la construction du nouveau palais et des magasins du roi, il y a beaucoup de mouvement sur le site de l'îlot des Palais à cette époque. Par contre, très peu de traces ont été laissées dans le coin sud-ouest du site, notamment dans l'opération 77.

Événement 2 : Occupation du site, vers 1675-1732

Lots associés : 77A36 et 77A37

Les lots 77A36 et 77A37 se retrouvent entre l'occupation du site à l'époque de la brasserie Jean-Talon (1668 - vers 1675) et la construction du vestige 77A200 vers 1732. L'absence d'artefacts diagnostiques dans leur cas nous empêche de les dater avec précision. D'ailleurs, les seuls artefacts retrouvés sont quelques tessons de terre cuite commune vernissée, des tessons de verre incolore, ainsi que des bouts de faïence émaillée. Nous pouvons donc seulement émettre une hypothèse sur le fait qu'ils appartiennent vraisemblablement à une occupation française du site. Par contre, il est malheureusement impossible de déterminer si ces lots ont été déposés à l'époque du premier ou deuxième palais de l'intendant.



Événement 3 : Construction d'un mur d'enceinte, vers 1732

Lots associés : 77A200a, 77A200b, 77A200c et 77A35

Le vestige 77A200 découvert dans l'opération 77 a causé plusieurs maux de tête quant à sa datation. Au départ, celui-ci ne semblait pas avoir de tranchée de construction et ne semblait pas couper le lot 77A38, attribué à une occupation à l'époque de la brasserie de Jean Talon ; il venait en quelque sorte chambouler la chronologie de notre opération. S'il était plus ancien que la brasserie de Jean Talon, il n'apparaissait sur aucune carte. En outre, il venait rajeunir notre lot 77A38 et ses tessons de terre cuite commune grossière. Et ensuite, les bavures de glaçure sur les cassures de ces tessons viennent en quelque sorte confirmer notre hypothèse d'une production locale par l'artisan Aumier qui avait sa production à l'îlot Saint-Nicolas. Donc, ce vestige pouvait-il être plus récent ?

Après avoir étudié plusieurs cartes et plans, nous avons remarqué qu'un mur a fait son apparition à cet endroit à partir de 1732 (figure 3). Si nous étudions le plan de l'intendance fait par Chaussegros de Léry, il semblerait qu'un mur longe la partie nord de la rue Sous-le-Coteau. Il prend naissance tout près des écuries et semble se poursuivre jusqu'à la potasse. Nous l'avons interprété comme une enceinte, puisqu'elle venait en quelque sorte entourer les jardins de couches. Celle-ci est présente dans le même alignement sur la plupart des cartes et ce, jusqu'en 1808. Suite à quelques vérifications des photos prises des parois lors de la fouille, il semble y avoir une petite délimitation de tranchée de construction (figure 12). Si la même terre a été réutilisée pour combler la tranchée de construction, il n'y aurait qu'une petite différence de couleur qui serait donc difficilement notable. Cela pourrait nous faire pencher vers une hypothèse de datation de la construction du vestige 77A200, soit aux environs de 1732.

Le vestige 77A200 comporte trois événements de construction distincts, mais qui auraient pu facilement être réalisés tous en même temps ; c'est pourquoi les lots 77A200a, 77A200b et 77A200c sont tous associés à cet événement. De plus, le lot 77A35 comporte une grande quantité de mortier (50%) et de pierres schisteuses (40%) qui longent le vestige. Ce lot semble nous démontrer le contexte de construction du vestige 77A200.

Événement 4 : Aires de circulation, vers 1732-1760

Lots associés : 77A29, 77A30, 77A31 et 77A34

Les lots suivants sont interprétés comme étant des aires de circulation en utilisation à l'époque du deuxième palais de l'intendant. Ces lots sont adossés au vestige 77A200 ; ils comportent peu d'artefacts et ils sont compacts. Il est logique de croire que ces sédiments se sont déposés au fil des ans au fur et à mesure que les gens passaient sur la rue.

Bien qu'il comporte peu d'artefacts diagnostiques comme les autres lots précédents, le lot 77A30 est cependant friable et il comporte des pierres schisteuses (40%), du mortier (30%), ainsi que des briques (2%). Il est situé à l'extrême sud de



l'opération et puisqu'il est coincé entre les lots 77A29 et 77A31, il a donc été daté du Régime français. Par contre, ce lot ne fait pas partie des aires de circulation mentionnées précédemment. Il semblerait qu'il fasse partie d'un autre événement qui se déroule au sud de notre opération, mais puisqu'il est en partie entre les lots 77A29 et 77A31, nous avons décidé de l'intégrer dans cet événement.

3.4.4. Phase VIb : Période d'abandon et de réaménagement du site (1820/1830-1845)

Événement 5 : Abandon du secteur, vers 1820/1830-1845

Lots associés : 77A21 et 77A22

Ces deux petits lots, ayant une dimension d'environ 40 cm sur 40 cm chaque, se retrouvent à l'extrémité est de notre extension est. Ils se retrouvent accolés sur ce que nous croyons être l'événement de construction 77A100f et il se trouve directement sous le lot 77A17. Le lot 77A21 ne comporte pas d'artefacts, tandis que nous ne trouvons qu'un seul tesson de *pearlware* à décor moulé dans le lot 77A22. Ce dernier lot représente la fin de fouille à cet endroit, puisque nous devons arrêter la fouille dans l'extension est. L'installation de la borne-fontaine ayant ainsi effacé plusieurs lots en place, il était donc logique de concentrer nos efforts sur la partie principale de l'opération 77. De plus, nous avons pu faire des correspondances avec l'opération 76, soit les lots 76A13 et 76A20, où la superficie des lots était plus grande. Logiquement, nous pouvions en retirer beaucoup plus d'informations.

Dans l'opération 76, les lots 76A13 et 76A20 sont arbitraires et sont interprétés comme faisant partie d'une phase d'abandon et de réaménagements réalisés entre 1820 et 1875 (Dorothee Dubé, communication personnelle, 2016). C'est la raison pour laquelle les lots 77A21 et 77A22 se retrouvent dans cet événement. Bien que ces lots puissent très bien correspondre aux datations proposées par Dubé, si nous ne nous fions qu'à nos propres données, celles-ci ne nous permettent pas d'émettre les mêmes hypothèses. La fourchette temporelle de ce lot pourrait se situer entre 1820/25 (date à laquelle le *pearlware* à décor moulé apparaît ; Brassard et Leclerc 2001) et 1980/85 (date possible de l'installation de la borne fontaine). Mais puisqu'il se trouve accolé à l'événement de construction 77A100f, il se pourrait que la date minimale remonte à 1875, réduisant ainsi encore une fois la fourchette temporelle à 1875-1980/85. Par contre, le manque de données ne nous permet pas d'affirmer ou d'infirmer les hypothèses émises.



3.4.5. Phase VIIb : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (vers 1865-1880)

Événement 6 : Réaménagement du terrain, vers 1865-1875

Lot associé : 77A33

Le lot 77A33 a été repéré sur la paroi est de l'opération et il semble coincé entre les lots 77A28 (au-dessus) et 77A37 (en-dessous). Il a toutes les caractéristiques d'un lot de remblaiement et les artefacts que nous y trouvons, tels que des fragments de briques, ainsi que des fragments de tuyaux de canalisation pris dans du mortier, nous indiquent la même chose. Par contre, sa situation nous est problématique et il est d'autant plus difficile de l'interpréter, ainsi que de le dater. Nous pouvons seulement émettre une hypothèse sur sa datation, soit entre l'époque française du deuxième palais de l'intendant 1713/1760, date hypothétique du lot 77A37, et 1875, date attribuée au lot 77A28.

Événement 7 : Construction d'une habitation double en 1875

Lots associés : 77A28, 77A100b, 77A100d, 77A100e, 77A100g

D'après les données historiques, nous savons que le terrain du coin sud-ouest de l'îlot des palais a passé entre les mains de plusieurs propriétaires, mais il semblerait qu'il a toujours été libre de constructions. La première habitation qui a été construite sur cette portion de terrain remonte environ à 1875, sous forme d'une habitation double qui apparaît sur une carte datée de cette année (figure 13). Comme le mentionnent Lalonde et Pouliot (2014), les rapports d'Alberton et de Fortier nous indiquent la date de 1873 pour la construction de l'habitation double. Par contre, aucune source n'a pu être en mesure de confirmer cette date.

Considérant que nous ne retrouvons pas de lots en place au nord du vestige 77A100, nous croyons que le coin sud-ouest de l'îlot des palais fut creusé pour y accueillir le sous-sol de l'habitation double. Ceci est également visible en observant les différents événements de construction du vestige 77A100. Par exemple, les lots 77A100d et 77A100e, visibles sur le parement nord du vestige 77A100, se retrouvent sous le niveau de la dalle d'ardoise (77A650). Nous croyons qu'ils pourraient correspondre à la construction de l'habitation double, plus spécifiquement dans la mise en place du sous-sol. Bien que les deux modes ne comportent pas les mêmes tailles de pierres, tous deux comportent une grande quantité de mortier débordant. Celui-ci aurait pu être placé en grande quantité pour bien solidifier la base du vestige 77A100 et donc, justifie que nous les placions dans le même événement de construction.

De plus, l'événement de construction 77A100g du vestige 77A100, visible sur le parement sud dudit vestige, pourrait aussi refléter une étape de la construction de cette habitation double. Ce mode repose directement sur le vestige 77A200, qui aurait possiblement été arasé en partie pour y apposer les pierres du mur de l'habitation double (77A100). Celles-ci semblent être larges et accompagnées d'une grande quantité de



mortier débordant pour ainsi solidifier le vestige 77A100. De plus, elles dépassent le vestige, créant ainsi un ressaut inversé d'environ 5 cm avec le vestige 77A200 juste en dessous. L'évènement de construction 77A100b pourrait aussi correspondre au mur érigé pendant la construction de l'habitation double. Par contre, un évènement de pose de crépi vient cacher en bonne partie les pierres de ce lot. Cet évènement sera expliqué en détail à la phase VIId.

Le lot 77A28 pourrait aussi correspondre à la construction de l'habitation double. Sa grande quantité de mortier (70%), ainsi que ses artefacts hétéroclites, nous suggère qu'il s'agit possiblement d'un remblai ayant des traces de construction.

Évènement 8 : Succession de remblais, 1875-1920

Lots associés : 77A8, 77A17, 77A18, 77A24, 77A25, 77A26 et 77A27

Plusieurs lots se retrouvent entre la construction de l'habitation double en 1875 et ses rénovations/réparations possiblement faites en 1920. Ces lots sont difficilement interprétables, car ils ont tous des caractéristiques de remblais et leur grande fourchette temporelle créée par les artefacts retrouvés n'aide en rien leur interprétation. C'est pourquoi ils sont interprétés comme des lots de remblais et non des lots d'occupation liés à l'habitation située sur le coin des rues Saint-Vallier et Vallière.

Les lots 77A24, 77A25, 77A26 et 77A27 sont tous semblables, en quelque sorte. Ils contiennent tous, pour la plupart, des traces minimales de mortier, de charbon, ainsi qu'une grande quantité de pierres de schiste. Puisqu'ils se retrouvent juste au-dessus du lot 77A28, interprété comme un lot mis en place pendant la construction de l'habitation double en 1875, ces quatre lots lui sont nécessairement ultérieurs. Par contre, ils se situent juste en dessous des lots 77A8 et 77A18, tous deux coupés par les tranchées de réparations datées de 1920.

Le lot 77A18 se retrouve au-dessus des lots 77A24, 77A25, 77A26 et 77A27. Nous pouvons donc lui donner une date minimale de 1875. Puisqu'il est coupé par la tranchée de la pose des tuyaux (77A20), nous pouvons lui attribuer une date maximale de 1920. La même logique s'applique au lot 77A8, qui est coupé par la tranchée 77A14 (possiblement 1920).

Le lot 77A17 nous pose problème par sa situation, sa dimension et sa faible quantité d'artefacts (clou, mollusque, ossements et terre cuite commune). Ce lot se retrouve accolé au petit bout du vestige 77A100 à l'extrémité est de l'extension est de notre opération. De plus, il n'a qu'une petite dimension, soit 60 cm de haut sur 40 cm de large. C'est pourquoi nous avons fait la correspondance avec l'opération 76. Ce lot pourrait correspondre au lot 76A8 qui semble être la poursuite de notre lot dans l'opération de Dubé (Dorothée Dubé, communication personnelle, 2016). Le lot 77A17 se situe juste au-dessus d'un lot contenant du *pearlware* et il est coupé par les lots représentant l'installation de la borne fontaine ; ainsi ce lot aurait une grande fourchette temporelle entre 1820/25 (date d'entrée en fonction du *pearlware* ; Brassard et Leclerc 2001) et 1980/85 (date possible à laquelle la borne fontaine aurait pu être installée).



Dans ses interprétations, Dubé a associé son lot à d'anciens niveaux de la rue Saint-Vallier pendant l'occupation du secteur à partir de 1875, soit après la construction de l'habitation double. Ceci pourrait réduire notre fourchette temporelle entre 1875 et 1955, fourchette correspondant à la construction de l'habitation double jusqu'à sa démolition. Par contre, si nous prenons en compte que dans notre opération, le lot 77A17 est directement accolé au lot de maçonnerie 77A100a et qu'il est recouvert par le lot 77A6, il pourrait aussi être considéré comme un remblai beaucoup plus récent qu'on le pense, soit entre 1955 et 1974.

3.4.6. Phase VIId : Brasserie Boswell-Dow/ National Breweries Ltd (1919-1968)

Événement 9 : Occupation d'une habitation double

Quand la brasserie *The National Breweries Ltd* achète le lopin de terre situé sur le coin des rues Saint-Vallier et Vallière en 1920 (Guimont 1987 : 56), l'habitation double est possiblement utilisée comme logement pour les employés de la compagnie. Il est probable qu'à ce moment la brasserie ait fait un peu de rénovations pour mettre à jour l'habitation double, la rendant ainsi beaucoup plus à la mode du jour et habitable. L'événement suivant se divise en deux sous-événements, soit des réaménagements et des réparations fait au sous-sol de l'habitation double, ainsi que des réparations faites au vestige 77A100 et la pose de tuyaux.

Événement 9a : Réaménagements et réparations au sous-sol, vers 1920

Lots associés : 77A32, 77A650 et 77A100b

Peu de traces peuvent nous démontrer l'occupation de l'habitation double dans cette opération. La trace la plus évidente est la pose d'un plancher d'ardoise (77A650), ainsi que les morceaux de linoléum collés sur celle-ci, et une application de crépi sur le mur du sous-sol (77A100b). Deux hypothèses s'offrent à nous pour expliquer la pose du plancher d'ardoise dans l'habitation double.

Premièrement, la dalle d'ardoise aurait pu être installée pendant la construction de l'habitation double. Plusieurs indices nous indiquaient que c'était plausible, notamment sa taille. Celle-ci semble taillée d'un seul bloc de 5 cm d'épaisseur ; elle occupe en grande partie notre opération au nord du vestige 77A100 et elle semble se poursuivre dans les parois nord, est et ouest. Elle aurait donc une longueur de plus de 2 m et une largeur de plus de 0,68 m. Une dalle de cette taille ne pourrait pas être apposée facilement, surtout dans un sous-sol. De plus, il ne semblait pas y avoir de niveau d'occupation de la maison sous cette dalle. Avec le sondage exploratoire du lot 77A32, nous pouvions voir ce qui semblait être du remblai pour ainsi faire une mise à niveau pour l'installation de cette dalle d'ardoise. Par contre, avec l'applique d'un crépi sur le vestige 77A100 (événement au sein du lot de maçonnerie 77A100b) qui s'arrête juste au niveau de la dalle d'ardoise, ainsi que les deux lots (77A100d et 77A100e) qui se retrouvent sous le niveau de la dalle d'ardoise, nous avons décidé de revoir notre hypothèse.



Deuxièmement, en faisant la correspondance avec les sous-opérations 73C et 73D (Pouliot et Lalonde 2014), nous avons pu avoir une image beaucoup plus claire du sous-sol de l'habitation double. Effectivement, en paroi de ces opérations, nous retrouvons deux autres dalles d'ardoises situées juste au-dessus d'un poteau de soutènement, ainsi qu'un vide sanitaire (figures 14 et 15). Il est intéressant de noter que ces deux dalles d'ardoises ont la même épaisseur et qu'elles se retrouvent à une altitude moyenne de surface de 7,02 m, soit très près de la nôtre (7,17 m) (Laurence Pouliot, communication personnelle, 2015). De plus, une situation similaire avec du béton (75A13) est observable du côté de l'opération 75. Dans cette opération, un lot de béton a été retrouvé à une altitude de surface entre 7,21 m et 7,29 m, recouvert par le lot de destruction de 1955. Ce lot a été associé à un événement de réaménagement de l'habitation double, et à l'aide des artefacts diagnostiques, une fourchette temporelle entre 1905 et 1955 a pu être établie. Il est intéressant de noter la présence de crépi qui recouvre partiellement les vestiges 75A100 et 75A400. Comme dans notre opération, le crépi s'arrête au niveau de la dalle de béton (Joey Leblanc, communication personnelle, 2015).

Bien que l'installation de la dalle d'ardoise, ainsi que l'application de crépi sur le vestige, aient pu être faits à n'importe quel moment entre 1875 et 1955, il est plus probable que cela ait été réalisé vers 1920. Effectivement, c'est en 1920 que *The National Breweries Ltd* fait l'acquisition de l'habitation double (Guimont 1987 : 56). Il se pourrait très bien que des rénovations aient été faites sur l'habitation double pour la rendre ainsi plus habitable. Cette hypothèse est renforcée par la découverte de plusieurs artefacts dans le lot 77A32. Celui-ci est un lot exploratoire de 20 cm de large sur 2 m de long qui a été fouillé pour voir si cette partie entre le vestige et la dalle pourrait nous livrer des secrets. Ce lot nous indique donc qu'il y avait un remblai de mise à niveau composé de matériaux hétéroclites tels que des scories, des déchets métalliques, de la chaux, ainsi que des artefacts datant du XIX^e siècle. La fourchette temporelle de ces artefacts pourrait nous indiquer que ceux-ci auraient pu être scellés dans le sous-sol de l'habitation grâce à la mise en place de la dalle d'ardoise.

Pour terminer, il se pourrait très bien que l'événement de réaménagement de l'habitation double puisse être daté entre sa construction et sa démolition (1875-1955). Par contre, les comparaisons faites avec les sous-opérations 73C, 73D (Lalonde et Pouliot 2014) et 75A (Leblanc 2015) nous poussent à croire que la mise à niveau du sous-sol (77A32), l'installation de la dalle d'ardoise (77A650), ainsi que l'application d'un crépi auraient pu avoir lieu autour de 1920.

Événement 9b : Réparations sur le parement sud de l'habitation double et pose de tuyaux, vers 1920-1955

Lots associés : 77A14, 77A20, 77A350, 77A450 et 77A100c

En plus des réaménagements faits au sous-sol, dans l'opération 77, nous faisons face à deux tuyaux (77A350 et 77A450) qui traversent de bord en bord le vestige 77A100 (figure 16) et ce, au niveau des événements de construction 77A100b, 77A100c et 77A100f. Il est clair que les deux tuyaux n'ont pas été posés au même moment, mais



il nous est impossible de déterminer lequel des deux est plus ancien et à quel moment celui-ci aurait été posé. Le lot 77A20 est responsable de cette ambiguïté, puisque cette tranchée longe de façon est-ouest le vestige 77A100, au niveau du lot 77A100f, et qu'elle englobe les deux tuyaux sur leur longueur, soit de façon nord-sud. De plus, sur le parement nord du vestige 77A100, les deux orifices où les tuyaux passent ont été bouchés à l'aide d'un béton/ciment. Il nous est donc impossible de dater les deux tuyaux avec précision.

L'hypothèse que nous avons pour le lot 77A14 est une réparation ou une vérification qui aurait pu être faite sur l'habitation double. Au départ, ce lot précédait le lot 77A20 et les deux formaient une suite logique et donc possiblement creusée au même moment. Par contre, après une étude de la stratigraphie, nous avons réalisé que la partie nord-sud du lot 77A20 était recouverte par le lot 77A8. Les tranchées 77A14 et 77A20 n'auraient donc pas pu être creusées au même moment. La tranchée 77A20 serait plus ancienne que la tranchée 77A14. Mais puisque les artefacts retrouvés dans la tranchée 77A14 ne nous permettent pas de la dater avec précision et que l'habitation double fut démolie en 1955, nous pouvons lui attribuer une date entre 1920 et 1955.

Événement 10 : Travaux de la rue Saint-Vallier : pose d'un puisard, 1920-1955

Lots associés : 77A11, 77A19, 77A23 et 77A550

Au sud de notre opération, nous croyons voir d'anciens travaux effectués sur l'ancienne rue Saint-Vallier. Cette hypothèse est renforcée par les lots 77A11, 77A19, 77A2 et 77A550 que nous retrouvons uniquement au sud de notre opération. Ces lots sont tous associés à ce que nous croyons être un ancien puisard de la rue Saint-Vallier. Le lot 77A550 ne nous est visible qu'en partie, car il semble se poursuivre dans les parois sud et ouest. Il est composé de béton coulé autour d'un coffrage ; sa face extérieure est donc irrégulière et sa face interne est droite et régulière. Le lot 77A23 serait possiblement le remblai de la fosse de construction de ce puisard puisqu'il vient couper les lots 77A11 et 77A19, ceux-ci étant des remblais de travaux de rue déjà en place.

La raison pour laquelle la pose du puisard a été datée entre l'évènement de réparations sur l'habitation double et celui de sa démolition, soit entre 1920 et 1955, est simple. Si la tranchée 77A20 des travaux de réparations est coupée par le lot 77A19, cela nous indique que la pose du puisard serait un évènement plus récent que les réparations faites à l'habitation double. Donc une date minimale possible de 1920. De plus, une brique portant l'inscription « J.C. EDWARDS RUABON » (figure 10) se retrouve dans les lots 77A19 et 77A29 et celle-ci est datée 1903-1956.

Événement 11 : Démolition de l'habitation double en 1955

Lots associés : 77A10

Le lot 77A10 recouvre uniquement le nord de notre opération, soit au nord du vestige 77A100. Ce lot est composé en grande partie de mortier et de grandes pierres



structurales, mais aussi de briques fragmentées et complètes, ainsi que de grandes poutres de bois. De plus, le dépôt a près de 1,55 m d'épaisseur, ce qui ressemble grandement à un événement de démolition d'une maison. Cette démolition est également observée dans l'opération 75 et nous pouvons faire une correspondance directe avec le lot 75A9 qui a toutes les mêmes caractéristiques (Joey Leblanc, communication personnelle, 2015). Ce lot de démolition est aussi visible dans les sous-opérations 73C et 73D (Lalonde et Pouliot 2014), ainsi que 40 (Alberton, Arpin et Herzog 2005).

Nous savons que *National Breweries* a fait l'acquisition de l'habitation double en 1920 (Guimont 1987 : 56). Par contre, la maison ne fut que très peu utilisée. Celle-ci a donc été détruite en 1955 par *Dow Brewery Limited* pour qu'un stationnement puisse prendre sa place (Guimont 1987 : 61). La composition du lot 77A10 nous démontre très bien la démolition de cette habitation. Nous retrouvons entre autres beaucoup de mobilier architectural, comme des pattes de scellements, des fragments de tuyaux en fonte, des isolateurs électriques, des loquets de fenêtres, du verre givré d'ampoule, ainsi que du verre à fenêtre portant encore les traces des carreaux. De plus, nous retrouvons des fragments de crépi et de peinture verte qui aurait pu recouvrir les murs. Ceci a été documenté dans les sous-opérations environnantes, telles que 73C, 73D (Lalonde et Pouliot 2014) et 75A (Joey Leblanc, communication personnelle, 2015) et bien documenté dans les autres bâtiments appartenant à Boswell (Moussette 1994 : 198). Nous retrouvons aussi des artefacts domestiques qui donnent une idée de la vie de tous les jours à l'intérieur de cette habitation, comme un bouton à quatre trous en verre opaque blanc, une bille en verre de couleur jaune et orange, ainsi qu'un fragment d'une bouteille de médicaments.

Le lot 77A10 représente donc la démolition de l'habitation double construite en 1875 qui a par la suite été démolie en 1955 pour faire place à un stationnement. À partir de l'année suivante, l'adresse civique de l'habitation double ne s'y trouve donc plus (Alberton *et al.* 2005 : 30).

Événement 12 : Aménagement d'une aire de stationnement en 1955

Lots associés : 77A150, 77A9 et 77A100a

Après la démolition de l'habitation double située sur le coin des rues Saint-Vallier et Vallière, un stationnement prend donc sa place. Une couche d'asphalte noire (77A150) est présente et pourrait bien être le stationnement en question. Celui-ci vient directement s'adosser au vestige 77A100 sans nécessairement le toucher. Il est donc possible qu'une partie du vestige 77A100 ait été encore visible en 1955, et ainsi le lot de maçonnerie 77A100a pourrait représenter une réparation beaucoup plus récente du vestige qui serait donc liée à l'élaboration du stationnement à cet endroit. Juste en dessous du stationnement, nous retrouvons son lit de pose de schiste rose (77A9) présent par-dessus le lot de démolition de la maison. Ceci est aussi observable du côté de l'opération 75. Il y a donc correspondance à faire avec ces lots et ceux de l'opération 75 (75A8 et 75A150) (Joey Leblanc, communication personnelle, 2015). Ce stationnement aménagé en 1955 est également visible du côté des sous-opérations 73C et 73D (Lalonde et Pouliot, 2014).



3.4.7. Phase VIII : Démolition, aménagements urbains, fouilles archéologiques, mise en valeur et remblayage (1968-2014)

Événement 13 : Aménagement du terrain par la Ville de Québec en 1974

Lots associés : 77A6

Après la fermeture de la brasserie *Dow Brewery Ltd* en 1968, les bâtiments dans la cour, ainsi que la brasserie longeant la rue Saint-Vallier, sont démolis (Moussette 1994 : 207). C'est en 1974 que la Ville de Québec acquiert le terrain pour en transformer une partie en parc urbain. Des surfaces gazonnées, ainsi que des arbres et des bancs sont donc visibles sur une partie du terrain (Moussette 1994 : 207).

Ces aménagements ont laissé des traces qui sont encore visibles dans l'opération 77. Les arbres y sont encore, d'ailleurs l'un d'eux se trouve à la limite nord de notre opération. Le lot 77A6 pourrait aussi être associé aux aménagements de 1974. Ce lot d'argile loameuse et compacte se situe directement au-dessus du stationnement de 1955 (77A150) et le recouvre au complet. De plus, 77A6 recouvre en partie le vestige 77A100. Il est cependant coupé par le lot 77A5, un lot de remblaiement possiblement associable à des travaux ultérieurs. Il est donc probable que le lot 77A6, ainsi que l'arbre encore en place au nord de notre opération, datent des aménagements faits par la Ville de Québec en 1974.

Événement 14 : Installation d'une borne-fontaine, vers 1979-1985

Lots associés : 77A15, 77A16

L'extension est de notre opération passe juste devant une borne-fontaine qui porte la date de fabrication de 1979. La pose de cette borne-fontaine faite par la Ville de Québec vient détruire le vestige 77A100 (figure 17) et ainsi effacer les lots qui auraient pu nous informer sur la construction de celui-ci, ainsi que les potentielles réparations.

Deux lots ont été documentés pour cet évènement avant d'en arrêter la fouille pour des raisons de sécurité. Le lot 77A16 est composé de sable friable qui aurait été utilisé comme remblai après la pose de la borne-fontaine et de ses tuyaux. Puis, le lot 77A15 est composé de petit gravier posé directement par-dessus le sable pour venir remblayer et ainsi niveler la tranchée creusée pour l'installation de la borne-fontaine.

Pour bien dater cet évènement, il faut se rappeler que la borne-fontaine porte la date de 1979. Bien qu'elle ait pu être installée bien avant cette date et que seule la forme de la borne hors terre ait été changée par la suite, il faut tenir compte de la date de 1974, car c'est le moment où la Ville de Québec fait l'acquisition du terrain. Les bornes-fontaines ne sont pas habituellement installées sur des terrains privés. La Ville doit donc posséder le terrain sur lequel la borne est installée (Daniel Simoneau, communication personnelle, 2015). Celle-ci serait donc la date minimale de cet évènement. De plus, le lot immédiatement au-dessus de cet évènement, le 77A5,



pourrait possiblement dater des années 1980-1985. Ces dates font référence au verre de Coca-Cola en plastique qui a été retrouvé dans ce lot. Ce dernier avait un lettrage beaucoup plus carré entre 1980 et 1985. Nous avons donc une fourchette temporelle de 1974-1985 pour les travaux d'installation de la borne-fontaine.

Événement 15 : Travaux de la rue Saint-Vallier et réaménagements du parc urbain par la Ville de Québec (années 1980/85)

Lots associés : 77A1, 77A2, 77A3, 77A4, 77A5, 77A7, 77A12, 77A13 et 77A250

Au sud de notre opération, nous avons une succession de lots qui représentent possiblement des travaux associés aux anciens niveaux de la rue Saint-Vallier (figure 18). Par exemple, le lot 77A4 est une couche de pierre concassée $\frac{3}{4}$ qui recouvre directement des lots de sable (77A11) et de poussière de pierre (77A12). C'est en dessous du lot 77A12 et à travers le lot de sable (77A13), que nous retrouvons une forme circulaire de béton modulaire (77A250). Celui-ci pourrait possiblement être un ancien trou d'homme relié à l'ancienne rue Saint-Vallier (figure 8). Ces matériaux de remblaiement semblent tous former un même et unique événement. De plus, ils viennent couper les lots 77A11, 77A19, 77A23 et 77A25, tous associés à d'anciens travaux de rue reliés à un ancien puisard (77A550) (voir plus haut). Ces travaux sont donc plus récents que ces derniers.

Par la suite, plusieurs lots viennent nous indiquer qu'il y a eu des travaux de réaménagements sur le terrain après les travaux de la rue Saint-Vallier. Premièrement, les lots 77A3, 77A5 et 77A7 ont tous des indices qui les caractériseraient comme des remblais possiblement mis en place au début des années 1980. Ils ont tous une matrice semblable, ainsi que des inclusions qui se ressemblent. Par contre, ce qui est le plus parlant, ce sont les artefacts retrouvés. Dans ces trois lots, on découvre des objets tout récents, comme des morceaux de verre, des emballages de bonbons, des bouts de métal et des fragments de verre de Coca-Cola. Tel que mentionné précédemment, c'est d'ailleurs ce dernier objet qui vient nous donner une idée de la datation de ce remblai. Le lettrage carré retrouvé sur le verre de Coca-Cola est diagnostique des années 1980-1985. Le dernier lot en place est le 77A8. Il aurait une fourchette temporelle de 1875-1920. Il y a donc près de 60 ans qui se sont écoulés entre les lots 77A7 et 77A8. Il est très plausible de croire que les réaménagements faits par la Ville en 1980/85 sont venus enlever des lots en place pour ensuite les combler avec les remblais que nous avons fouillés cet été. Il y aurait un léger manque de données entre 1920 et 1980/85.

Les lots 77A1 et 77A2 correspondent à la tourbe du terrain, ainsi que sa couche de sol organique qui se retrouve immédiatement en dessous. Il y aurait donc probablement eu des aménagements paysagers ou des aménagements en lien avec les travaux de rue sur le terrain de l'îlot des Palais entre 1980 et 1985, pendant lesquels la découverte du vestige 77A100 a été possiblement faite, puisque le lot 77A5 le recouvre en partie. Puis le tout a été remblayé par une séquence de trois lots (77A3, 77A5 et 77A7) et finalement la pose de tourbe (77A1 et 77A2) viennent clore les événements qui se sont déroulés à l'endroit de l'opération 77.





4. Conclusion, valeurs archéologiques et recommandations

Après la fouille, les maintes heures d'analyse d'artefacts, ainsi que tout le temps passé à dépouiller les feuilles de lots, de maçonnerie et le journal de bord, il a donc été possible de discerner quatorze événements au sein des six phases présentes dans l'opération 77. Suite à cela, il a été possible de déterminer quels objectifs ont été atteints.

Premièrement, l'objectif principal de fouille concernait les trois sous-opérations (75A, 76A et 77A) et cherchait à former les étudiants de premier cycle aux différentes techniques de fouilles, ainsi qu'à former les étudiants de deuxième cycle à la gestion d'un chantier archéologique et d'une équipe sur le terrain. De plus, les étudiants de deuxième cycle devaient recevoir une formation sur l'analyse des artefacts, leur inventaire, ainsi que sur la rédaction d'un rapport de fouille. Cet objectif a été réussi avec brio.

En ce qui concerne l'opération 77, le choix de son emplacement relevait principalement des choix des deux autres opérations de fouille de cette année. En nous fiant aux cartes anciennes du site, nous savions que l'opération 77 se retrouverait tout juste à l'extérieur des fortifications du premier palais de l'intendant. Le premier objectif de recherche était donc de documenter l'aire de circulation juste en dehors des fortifications du premier palais de l'intendant au XVII^e siècle. Le but de cette opération était ainsi de bien documenter la possible poursuite du dallage à l'extérieur des fortifications. Mais le dallage ne se retrouvait pas à l'emplacement de l'opération 77 ; celui-ci n'a donc pas pu être documenté, ce qui fait en sorte que le premier objectif de recherche n'a pas été atteint.

Le second objectif de recherche était de documenter le Jardin des Couches du deuxième palais de l'intendant au XVIII^e siècle. Le but de cette opération était de vérifier si la présence de ce jardin avait laissé des traces visibles dans le sol. Cependant, il semblerait que les lots en place au nord du vestige 77A100 aient été effacés avec la construction de l'habitation double. Puisque c'est le sous-sol qui se retrouve à cet emplacement, celui-ci a donc été creusé au sol même, effaçant ainsi les données archéologiques du jardin.

Le troisième objectif de recherche consistait à ouvrir l'opération 77 jusqu'au niveau naturel stérile, afin de documenter toutes les occupations de ce secteur du site, de la plus ancienne phase à la phase la plus récente, donc de la période préhistorique à la période actuelle. Puis, le quatrième et dernier objectif de recherche était de relier les informations des fouilles précédentes dans ce secteur, afin de considérer l'ensemble des renseignements obtenus pour avoir une meilleure compréhension globale de la portion sud-ouest du site de l'îlot des Palais. Ayant atteint le sol stérile et ayant fait des liens avec les opérations environnantes, nous pouvons en conclure que ces deux objectifs ont



été atteints.

La fouille et les analyses étant terminées, il nous est donc possible d'émettre des recommandations, ainsi que les valeurs archéologiques concernant l'opération 77. En premier lieu, il serait intéressant de faire des analyses chimiques sur les tessons de terre cuite commune grossière du lot 77A38 pour ainsi déterminer s'ils sont de production locale et donc, attribuable ou non au potier de l'îlot Saint-Nicolas. Ces tessons représentent la clé d'une grande partie de la compréhension ainsi que la chronologie de cette opération. Puis, finalement, la grande question reste se savoir s'il est nécessaire de retourner dans le secteur sud-ouest de l'îlot des Palais. Notre opération semble entourée par des remaniements, tels que les anciens niveaux de la rue Saint-Vallier au sud, la rue Vallière actuelle à l'ouest, un arbre, ainsi que les sous-opérations 73C et 73D au nord, puis finalement le réseau résultant de la borne-fontaine à l'est. Il ne semble malheureusement pas utile de retourner dans le secteur sud-ouest du site. Par contre il serait intéressant de voir si le vestige 77A200 se poursuit vers l'ouest et vers la Potasse ou s'il a été détruit avec l'implantation de la rue Vallière.

En ce qui concerne les valeurs archéologiques, il y en a cinq qui sont attribuables au site de l'îlot des Palais, ainsi qu'à l'opération 77. Premièrement, il y a une valeur de terrain qui est encore d'actualité pour le site de l'îlot des Palais. Bien que le coin sud-ouest du site semble bien documenté, il reste encore quelques endroits du site qu'il pourrait encore être utile de documenter. Puis il y a sans-doute une valeur de post-terrain qui est applicable à l'ensemble du site, tant du côté laboratoire qu'au niveau des nombreuses collections amassées au courant des années. Par la suite, une valeur scientifique est également à considérer pour l'opération 77. La possibilité d'analyser chimiquement les tessons de terre cuite commune retrouvés dans cette opération pourrait nous permettre de répondre à nos hypothèses importantes entourant la découverte du lot 77A38 et ainsi tisser des liens avec le site de l'îlot Saint-Nicolas. Il faut aussi inclure la représentativité du site de l'îlot des Palais à notre liste de valeur archéologiques puisque nous sommes en présence d'un site abritant les deux palais de l'intendant. Puis, finalement, l'appropriation collective fait aussi partie des valeurs archéologiques du site de l'îlot des Palais, car c'est un site d'envergure historique, économique et identitaire pour la population du Québec, pour l'histoire de la Nouvelle-France, ainsi que pour l'histoire industrielle de la Ville de Québec.



Bibliographie

Alberton, L., C. Arpin et A. Herzog

2005 Site du palais de l'intendant (CeEt-30) : Chantier-école de l'an 2002. *Cahiers d'archéologie du CELAT*, n°. 17, Université Laval, Québec, 264 pages.

Auger, R., D. Simoneau et A. Bain

2009 The Intendant's Palace site: urbanization of Québec City's Lower Town. *Post-Medieval Archaeology*, n°. 43, Vol. 1, pp. 176-170.

Bêty, I. et N. Fortier

2013 L'îlot des Palais : Chantier-école de l'université Laval, 2007. *Cahiers d'archéologie du CELAT*, n°. 36, Université Laval, Québec, 191 pages.

Bingeman, J. et A. Mack

1997 The dating of military buttons: second interim report based on artifacts recovered from the 18th-century wreck *Invincible*, between 1979 and 1990. *The international Journal of Nautical Archaeology*, Vol. 26 n°.1, pp. 39-59.

Brassard, M. et M. Leclerc

2001 Identifier la céramique et le verre anciens au Québec. Guide à l'usage des amateurs et des professionnels. Sous la direction de Marcel Moussette et de Réginald Auger, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, vol. 2, Université Laval, Québec.

Bryce, D.

1984 *L'armement du Machaut, une frégate française du XVIII^e siècle*. Parcs Canada, Hull, pp.53-54.

Guimont, J.

1987 Le site du premier Palais de l'Intendant à Québec, rapport préliminaire de la quatrième campagne de fouilles (1985). *Collection Rapport et mémoires de recherche du CELAT*, n°. 8, Québec, 186 pages.

Jefferson Patterson Park and Museum, State Museum of Archaeology

[En ligne] *Diagnostic artifacts in Maryland*. Maryland Archaeological Conservation Lab, <http://www.jefpat.org/diagnostic/index.htm>, consulté le 31 Août 2015.

Lalonde, O. et L. Pouliot

2014 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) : Rapport d'intervention archéologique de l'opération 73*. Rapport déposé au MCC, 187p.



Langlois, J.

1978 *Répertoire des artisans potiers Québécois, 1655-1916*. Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine.

Marier C.

1996 Les menus objets de Place-Royale. *Collection Patrimoine Dossiers*, vol. 95. Les Publications du Québec, Québec, 529 pages.

Mercier-Méthé, R.

2012 *L'intendant de la Nouvelle-France et l'architecture : La convenance dans un contexte colonial*. Maîtrise ès arts (M.A.) Département d'histoire : Université Laval, Québec, 87 pages.

Miller, G. L., P. Samford, E. Shlasko et A. Madsen

2000 Telling time for archaeologists. *Northeast Historical Archaeology*, 29: 1-22 pages.

Monette, Y.

2000 *Caractérisation minéralogique, micromorphologique et chimique des terres cuites communes de production locale provenant du site du Rocher de la Chapelle (CgEo-2) à l'Île-aux-Oies*. Mémoire de maîtrise, Faculté des Lettres, Département d'histoire, Université Laval.

Moussette, M.

1994 *Le site du Palais de l'intendant à Québec : Genèse et structuration d'un lieu urbain*. Les Éditions du Septentrion, Septentrion : Sillery, 229 pages.

Nayler, P.

1993 *Military Button Manufacturers from the London Directories*. Patrimoine Canadien, Parcs Canada, 73p.

Occhietti, S., M. Parent, W.W. Shilts, J.-C. Dionne, É. Govare et D. Harmand

2001 Late Wisconsinan glacial dynamics, deglaciation, and marine invasion in southern Québec. *Geological Society of America Special Paper* 351: 243-270.

Painchaud, A.

1993 Paléogéographie de la Pointe de Québec (Place-Royale). Québec, Ministère de la Culture du Québec, *Dossiers de la Collection Patrimoines* 83, 107p.

Saint-Mary's University, Anthropology Department

[En ligne] *Archaeology Lab Ceramics Database*, <http://www.smu.ca/academics/departments/archaeology-lab-ceramics-database.html>, consulté le 31 Août 2015.



Savard, M. et P. Drouin

2000 Les pipes à fumer de la Place-Royale. *Collection Patrimoine Dossiers*, vol. 67. Les Publications du Québec, Québec.

Simoneau, D.

2014 Îlot des Palais. Rapport de fouilles archéologiques réalisées par la Ville de Québec: Saisons 2006 et 2007. *Cahiers d'archéologie du CÉLAT*, n°. 40, Université Laval, Québec, 430 pages.

Tremblay, K. et F. Veronneau

1988 *Rapport de fouilles et de surveillances archéologiques : L'îlot Saint-Nicolas, Phase III*. 59p.

Tremblay, K. et L. Renaud

1999 Les jeux et les jouets de Place-Royale. *Collection Patrimoine Dossiers*, vol. 65. Les Publications du Québec, Québec. 212 pages.

UK Detector Finds Database

[En ligne] *Button Makers and their Backmark : Nutting*. www.ukdfd.co.uk/pages/buttonsntoz.html, Consulté le 31 Août 2015.





Figures



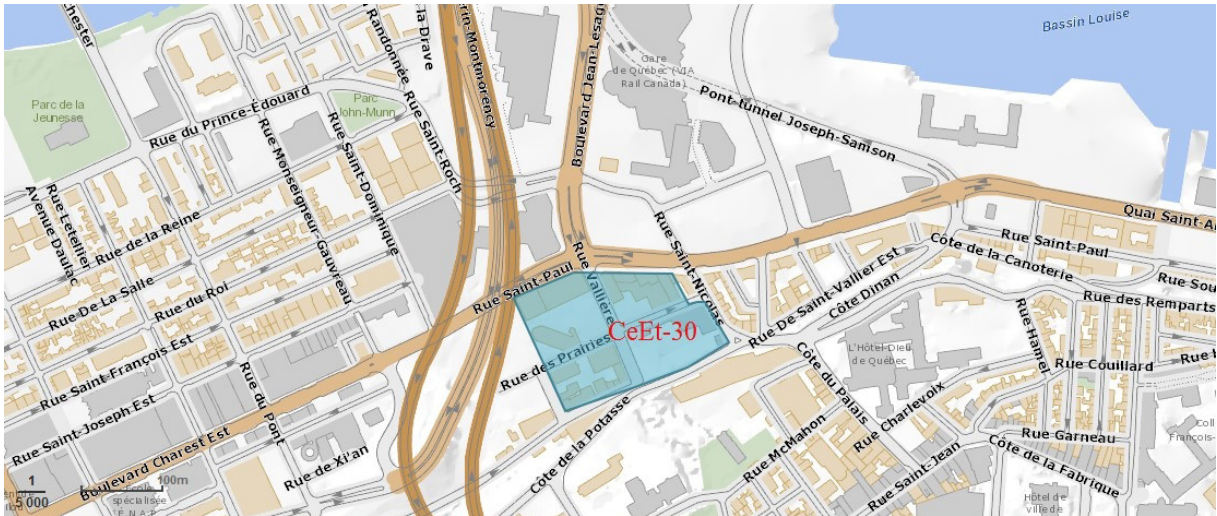
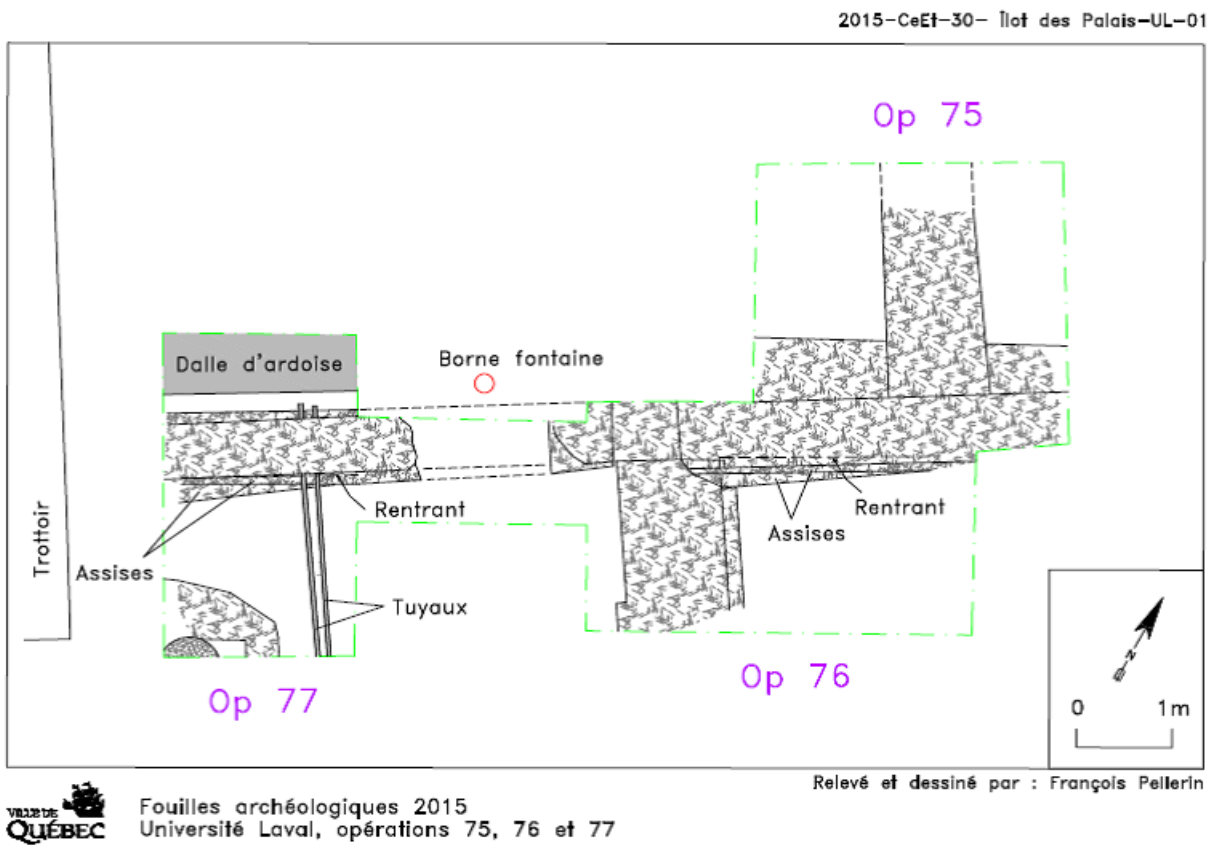


Figure 1. Localisation du site de l'îlot des Palais (CeEt-30) sur un plan de la Ville de Québec. (Source : Carte interactive de la Ville de Québec)




 Fouilles archéologiques 2015
 Université Laval, opérations 75, 76 et 77

Figure 2. Localisation des opérations 75, 76 et 77. (Source : François Pellerin, arpenteur)



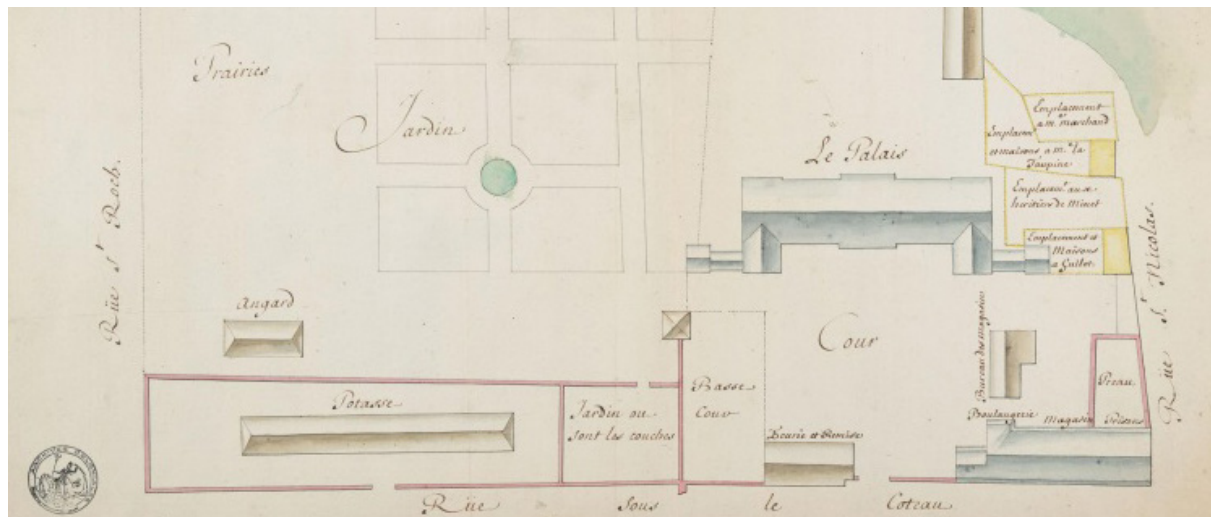


Figure 3. Plan de 1732 par Chaussegros de Léry. Jardin des couches. (Source : Archives nationales du Canada. APC/M/Québec/1732)

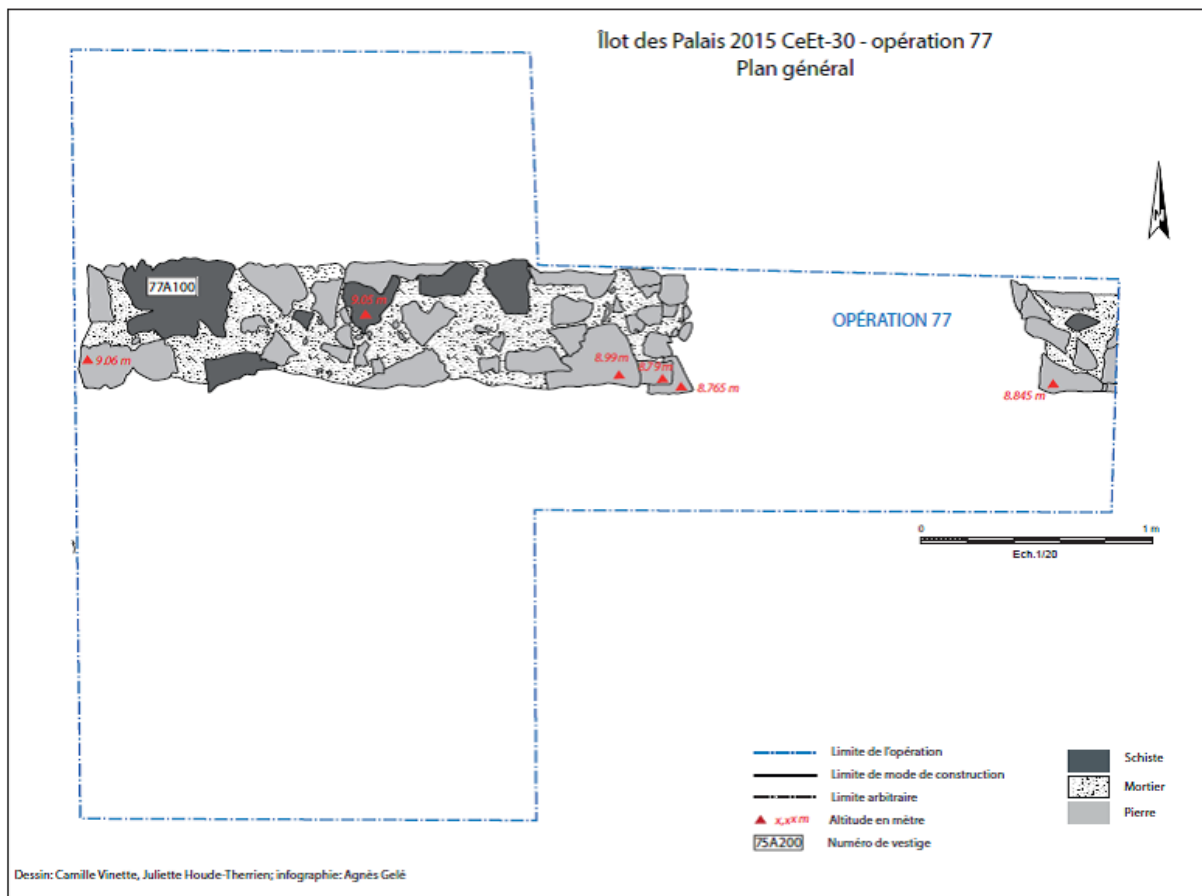


Figure 4. Opération 77. (Source : Université Laval, 2015)



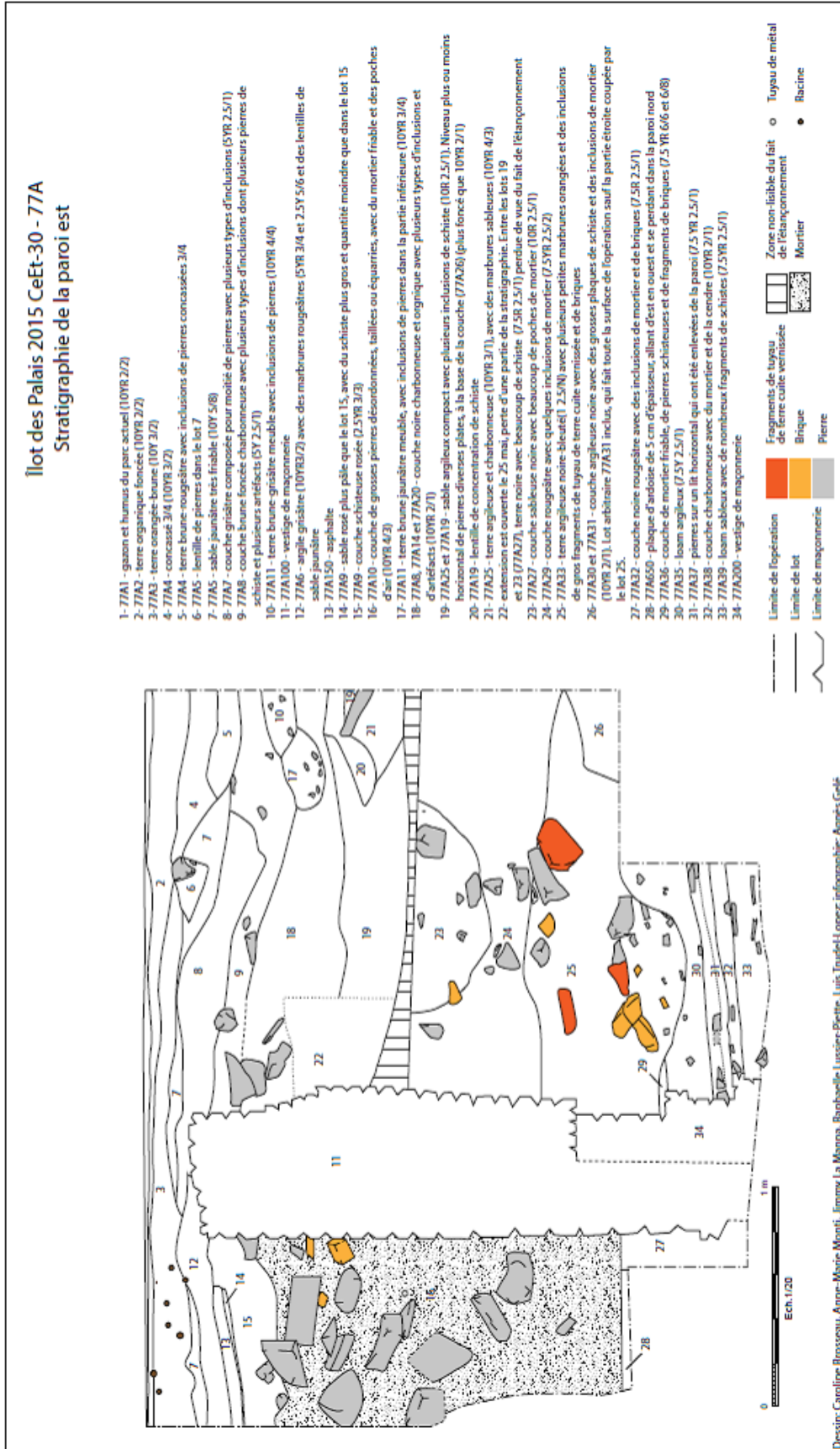
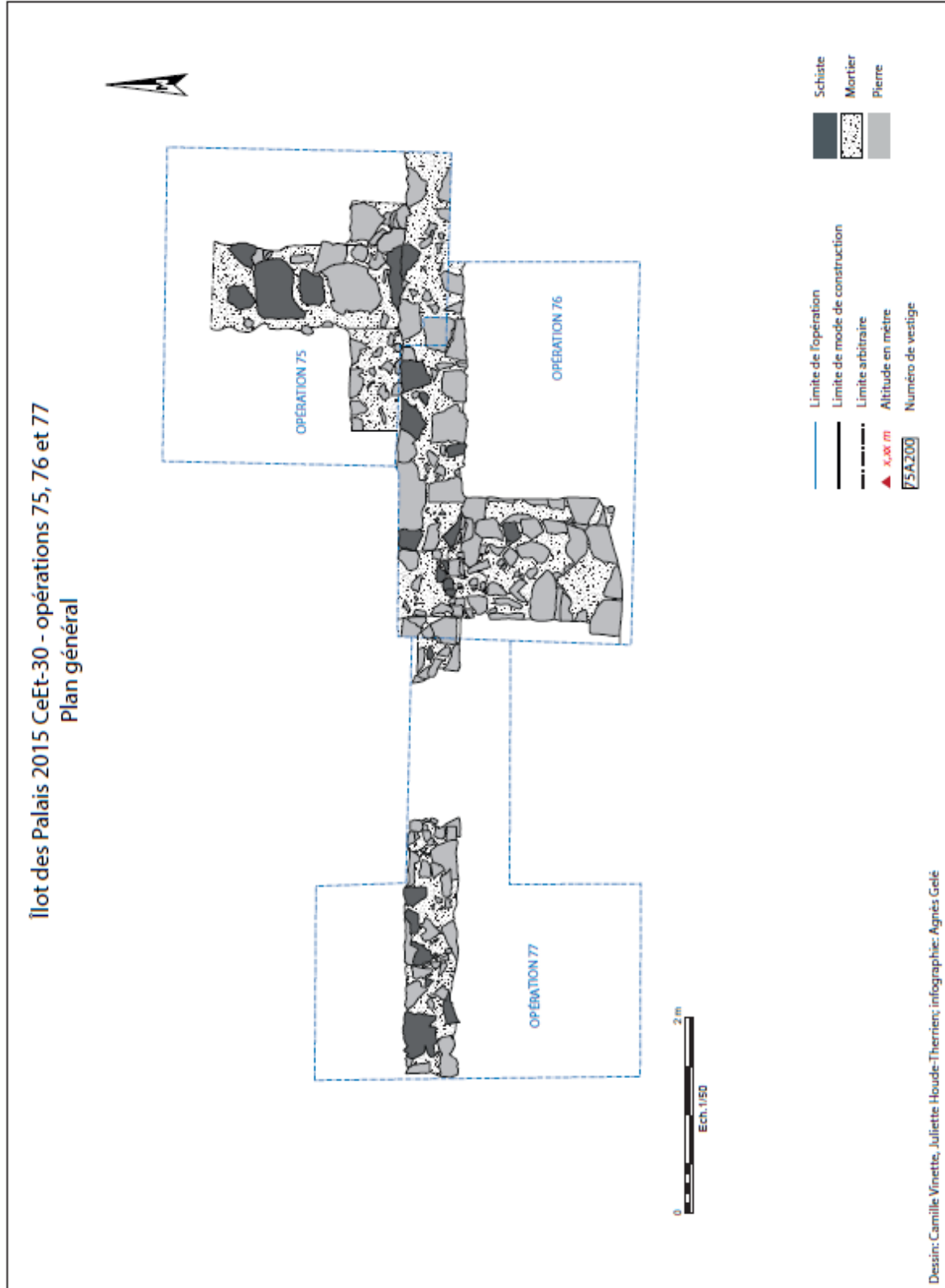


Figure 5. Stratigraphie de la paroi est, opération 77. (Source : Université Laval, 2015)





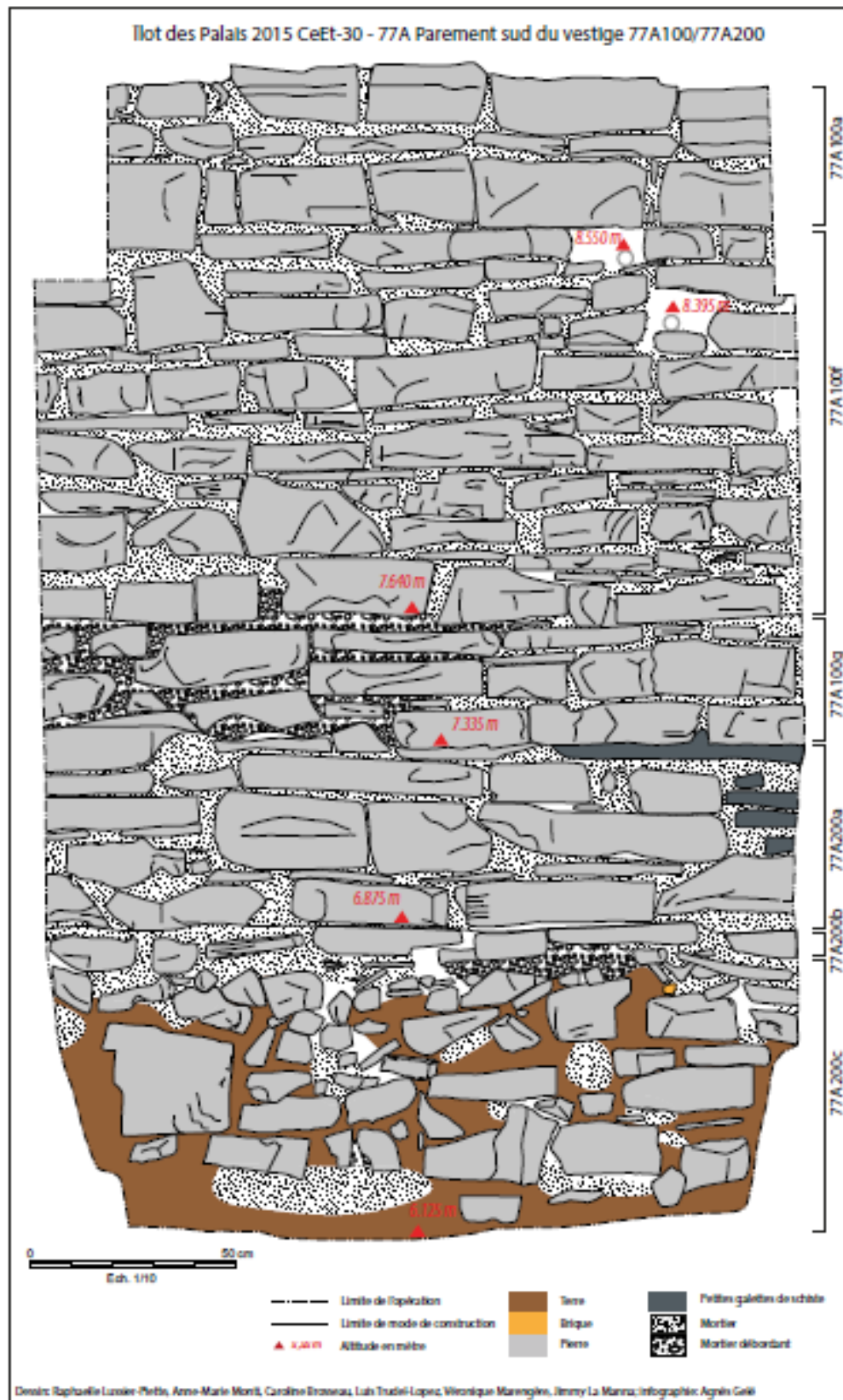


Figure 7. Parement sud du vestige 77A100/77A200. (Source : Université Laval, 2015)





Figure 8. Paroi sud de l'opération 77 où on peut apercevoir le lot 77A250. (Source : Université Laval, 2015 (100-0233))



Figure 9. Inscription « MUELLER » sous le tuyau 77A450. (Source : Université Laval, 2015 (100-403))





Figure 10. Brique portant l'inscription « J.C. EDWARDS RUABON ». (Source : Université Laval, 2015)



Figure 11. Présence de bavures sur les cassures ; terre cuite commune locale du lot 77A38 (Source : Université Laval, 2015 (77A38-1-regroup.015))





Figure 14. Les deux dalles d'ardoises vue en paroi (en dessous des étaçonnements), provenant des sous-opérations 73C et 73D. (Source : Laurence Pouliot, 2014)



Figure 15. Dalle d'ardoise présente dans l'opération 77. (Source : Université Laval, 2015 (100-0293))





Figure 16. Tuyaux 77A350 et 77A450 qui traversent le vestige 77A100. (Source : Université Laval, 2015 (100-0226))





Figure 17. Destruction du vestige 77A100 pour l'installation d'une borne-fontaine. (Source : Université Laval, 2015 (100-0248))



Figure 18. Travaux effectués sur l'ancienne rue Saint-Vallier. (Source : Université Laval, 2015 (100-0171))





OCELAT
CULTURES • ARTS • SOCIÉTÉS

ENTENTE
DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

VILLE DE 
QUÉBEC Québec 

ISBN 978-2-923663-37-1